

Rapports de gestion des services de l'administration communale pour l'exercice 2019



2019 Musée à ciel ouvert - Street Art

TABLE DES MATIÈRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
BUREAU PROMOTIONNEL ET CULTUREL	17
SERVICE DES FINANCES	18
INFORMATIQUE	35
CULTURE	40
RESSOURCES HUMAINES	42
MUSÉE D'HORLOGERIE – CHÂTEAU DES MONTS	51
MUSÉE DES BEAUX-ARTS	64
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES	78
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE	85
BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES	87
SERVICE FORESTIER INTERCOMMUNAL LE LOCLE – LA CHAUX-DE-FONDS	90
DICASTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES INSTITUTIONS PARASCOLAIRES (DEJIP)	93
CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE	96
CENTRE D'ORTHOPHONIE	98
CLAAP – CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE L'ANCIENNE POSTE	100
PARLEMENT DES JEUNES	114
GUICHET SOCIAL RÉGIONAL	115
GARAGE	123
VOIRIE	123
SPORTS	125
STATION D'ÉPURATION	128
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	134
IMMEUBLES	141
CONTRÔLE DES HABITANTS	146
ÉTAT CIVIL	153
OFFICE DU TRAVAIL	157
OFFICE DU LOGEMENT	159
SÉCURITÉ PUBLIQUE	161
ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE MON-REPOS	165
BUREAU D'OBSERVATION – COSC	167
SERVICE DES EAUX	170
ÉCLAIRAGE PUBLIC	176

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général s'est réuni à 6 reprises en 2019 : les 30 janvier, 20 mars, 2 mai, 21 juin, 13 novembre et 12 décembre.

Le législatif a adopté 11 rapports du Conseil communal.

Le législatif a adopté 2 rapports de commissions et il a pris connaissance d'un rapport d'information (le 21 juin, de la commission intercommunale occasionnelle chargée d'élaborer une convention de fusion entre Les Brenets et Le Locle concernant l'état de situation des travaux).

Enfin, le Conseil général a adopté 12 arrêtés et 1 règlement (voir ci-après).

Mutations

Les mutations suivantes sont intervenues en cours d'année :

- M. Gaëtan Dubois, PLR-VL, a remplacé M. Patrick Duvanel, démissionnaire.
- M. Marc Eichenberger, Les Verts, a remplacé M. Valentin Perez, démissionnaire.
- Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster, PS, a remplacé Mme Dominique Andermatt-Gindrat, démissionnaire.
- M. Pascal Wurz, PS, a remplacé M. Jean-Pierre Franchon, démissionnaire.

Bureau

Pour l'année 2019, le Bureau a été désigné comme suit :

	- Mme Dominique Andermatt-Gindrat, PS	Présidente
1 ^{er} janvier	- Mme Stéphanie Hügli, POP	1 ^{ère} vice-présidente
au	- M. Roland Frutschi, Les Verts	2 ^{ème} vice-président
21 juin	- M. Pierre Surdez, PLR-VL	Secrétaire
	- M. André-Pierre Nobile, POP	Secrétaire suppléant
	- M. François Chopard, PLR-VL	Questeur
	- M. Cyprien Baba, POP	Questeur
	- Mme Stéphanie Hügli, POP	Présidente
21 juin	- M. Roland Frutschi, Les Verts	1 ^{ère} vice-président
au	- M. Pierre Surdez, PLR-VL	2 ^{ème} vice-président
31 décembre	- M. André-Pierre Nobile, POP	Secrétaire
	- M. François Chopard, PLR-VL	Secrétaire suppléant
	- M. Cyprien Baba, POP	Questeur
	- Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster, PS	Questrice

Interpellations

- 30 janvier - De M. Gérard Santschi et consorts (PS) : « Visite des musées Loclois pour le Conseil Général »
L'interpellateur ne se déclare pas satisfait de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Corinne Schaffner et consorts (PLR-VL) : « Accordons nos horaires »
L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.
- De M. Michaël Berly et consorts (POP) : « Pour plus de transparence dans les allègements fiscaux des personnes morales sur le territoire communal »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- 20 mars - De M. Lobsang Blanchard et consorts (POP) : « Imposition à la source en ville du Locle »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Nicole Vermot et consorts (PLR-VL) : « Trottoirs/domaine public et bâtiments délabrés du centre-ville, où en sommes-nous ? »
L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.
- 2 mai - De M. Gérard Santschi et consorts (PS) : « Nouvelles zones à bâtir, où en est-on ? »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- De M. Jean-Marie Rotzer et consorts (POP) : « Grève féministe »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
Ouverture de la discussion.
- De M. André Hügli et consorts (POP) : « 5G »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- 21 juin - De Mme Nicole Vermot et consorts (PLR-VL) : « À quand la création d'une place de parcage pour personnes à mobilité réduite vers l'Hôtel-de-Ville ? »
L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.
- 13 novembre - De M. Gérard Santschi et consorts (PS) : « Les ponts rapprochent les hommes et les femmes »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Joëlle Eymann et consorts (PS) : « Échafaudage Bournot 33 »
L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Nicole Vermot et consorts (PLR-VL) : « Présentation publique de l'abrogation du plan de quartier Les Fougères/Jambe-Ducommun/Chemin des Aulnes »
L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Nicole Vermot et consorts (PLR-VL) : « À quand le plan de parcage en ville du Locle »
L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.
- De M. Oskar Favre et consorts (POP) : « Fermeture partielle des cuisines de l'hôpital : Quels impacts pour l'économie locale ? »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster et consorts (PS) : « Retard PV »
L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.

Résolution

Néant.

Projet d'arrêté

Néant.

Motion

- 30 janvier - De M. Michel Zurbuchen et consorts (PLR-VL) : « *Utilisons le bois de nos forêts* »
Motion acceptée à l'unanimité.
- 13 novembre - De M. Gérard Santschi et consorts (PS) : « Cabane pour grillade »
Motion acceptée par 20 voix contre 5 et 9 abstentions.
- De M. Gaëtan Dubois et M. Alain Krebs (PLR-VL) : « Pour une zone 20 km/h sur le tronçon routier devant la gare du Locle »
Motion acceptée par 34 voix et 2 abstentions.

Classement de motions

Néant.

Postulats

- 30 janvier - Déposé dans le cadre de l'examen du budget 2019, postulat du groupe PLR-VL par M. Anthony von Allmen et consorts : « Chiffrons les prestations sociales communales »
Postulat refusé par 21 voix contre 13.
- 13 novembre - Déposé dans le cadre de la discussion du rapport 19-4604 à l'appui d'une demande de crédit d'exploitation de Fr. 168'000.- pour l'ouverture d'une nouvelle desserte en transports publics en Ville du Locle pour une durée de trois ans., postulat du POP par M. Lobsang Blanchard : Ligne de bus du secteur des Saignoles
Postulat accepté par 29 voix contre 4 et 3 abstentions.

Classement de postulats

Néant

Questions

- 2 mai - De M. Jean-Pierre Franchon et consorts (PS) : « Quel statut pour les conseillers communaux ».
- De M. Jean-Pierre Franchon et consorts (PS) : « Affaires en suspens ».
- De M. Jean-Pierre Franchon et consorts (PS) : « Circulation rue du Pont ».
- 13 novembre - De M. Alain Krebs et consorts (PLR-VL) : « Procès-verbaux du Conseil général »

Initiatives communales

Néant.

Commissions

ATUEE	- Elle s'est réunie à 2 reprises (4 mars, 19 août).
Bibliothèques	- Elle s'est réunie à 1 reprise (12 février).
Financière	- Elle s'est réunie à 13 reprises (14 janvier, 13 février, 5 mars, 30 avril, 7, 9, 22 mai, 5 juin, 8 juillet, 29, 31 octobre, 5, 14 novembre). Le 2 juin, la commission financière a déposé son rapport sur les comptes 2018, adopté par le Conseil général le 21 juin et le 25 novembre son rapport sur le budget 2020 et le plan financier et des tâches 2021-2023, adopté par le Conseil général le 12 décembre.
Intercommunale fusion Le Locle – Les Brenets	- Elle s'est réunie à 4 reprises (15 mai, 30 septembre, 20 novembre, 17 décembre).
Naturalisations et agrégations	- Elle s'est réunie à 7 reprises (11 février, 4 mars, 9 avril, 6 mai, 24 juin, 2 septembre, 21 octobre).
STEP	- Elle s'est réunie à 1 reprise (2 juillet).
Qualité de vie	- Elle s'est réunie à 2 reprises (4 février, 26 mars).
CES	- Il s'est réuni à 3 reprises (21 février, 29 mai, 18 septembre).
Conseil de fondation Bellevue 40	- Il s'est réuni à 1 reprise (27 mai).
Travaux publics	- Elle s'est réunie à 2 reprises (6 mai, 18 novembre).
Groupe de travail finances-fiscalité (fusion Le Locle – Les Brenets)	- Il s'est réuni à 2 reprises (6 mai, 11 novembre).
Groupe de travail organisation–nom-institutions (fusion Le Locle – Les Brenets)	- Il s'est réuni à 5 reprises (22 janvier, 19 février, 12 mars, 10 avril, 15 novembre).
Groupe de travail tourisme-mobilité (fusion Le Locle – Les Brenets)	- Il s'est réuni à 1 reprise (2 avril).
Groupe de travail vie locale-sociétés locales-qualité de vie (fusion Le Locle – Les Brenets)	- Il s'est réuni à 2 reprises (15 janvier, 14 mai).

Règlement

2 mai	- Modifications du règlement sur les taxes en matière de construction (art. 8 et 16).
-------	---

CONSEIL COMMUNAL

L'exécutif a siégé 48 fois en 2019.

Composition

Composition du Conseil communal :

1 ^{er} janvier au 30 juin	- M. Miguel Perez, Les Verts	Président
	- M. Denis de la Reussille, POP	Vice-président
	- M. Jean-Paul Wettstein, PLR	Membre
	- M. Claude Dubois, PLR	Membre
	- M. Cédric Dupraz, POP	Membre
1 ^{er} juillet au 31 décembre	- M. Denis de la Reussille, POP	Président
	- M. Jean-Paul Wettstein, PLR	Vice-président
	- M. Claude Dubois, PLR	Membre
	- M. Cédric Dupraz	Membre
	- M. Miguel Perez	Membre

Mutations

Néant.

Arrêtés et règlements du Conseil communal

9 janvier	- Naturalisations (1 Italie).
21 janvier	- Servitude grevant le bien-fonds n°10110 du cadastre du Locle à la route du Verger.
30 janvier	- Naturalisations (2 Bosnie-Herzégovine).
4 février	- Élection complémentaire au Conseil général (Gaëtan Dubois, PLR-VL).
	- Aboutissement d'une demande de référendum concernant la fixation du coefficient fiscal
13 février	- Naturalisations (2 Portugal).
	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Bruno Miguel Soares.
18 février	- Validation élection complémentaire au Conseil général (Gaëtan Dubois, PLR-VL).
	- Circulation routière à la rue des Primevères (1 complémentaire).
4 mars	- Naturalisations (1 Kosovo – 1 Portugal).
11 mars	- Naturalisations (1 Maroc – 1 Bosnie-Herzégovine – 1 Italie).
	- Convocation des électrices et électeurs pour la votation communale relative à la fixation du coefficient fiscal le 19 mai 2019
18 mars	- Naturalisations (2 Espagne – 1 Brésil).
25 mars	- Constitution d'une servitude grevant le bien-fonds n°3171 du cadastre du Locle au chemin de la Joux-Pélichet.
	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Julien Moser.
3 avril	- Vente en pleine propriété d'un terrain au Chemin-Blanc à Shqipe et Shevdet Morina.
10 avril	- Naturalisations (1 Serbie – 1 Algérie – 1 Italie).
24 avril	- Circulation routière à la rue Le Corbusier (1 temporaire).
6 mai	- Naturalisations (3 Portugal – 2 Bosnie-Herzégovine – 7 Italie – 1 Ukraine).
15 mai	- Modifications du règlement de la Musique Scolaire (art. 19 et 22).
22 mai	- Naturalisations (4 France – 5 Portugal – 4 Italie).
	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Sébastien Croset.
27 mai	- Naturalisations (1 Togo).
3 juin	- Validation d'une votation communale (fixation du coefficient fiscal).
12 juin	- Naturalisations (1 Kosovo).
17 juin	- Élection complémentaire au Conseil général (Marc Eichenberger, Les Verts).

24 juin	- Naturalisations (2 Portugal).
3 juillet	- Naturalisations (1 Angola).
	- Proclamation d'une conseillère générale (Anne-Catherine Frutschi Lancaster, PS).
	- Validation élection complémentaire au Conseil général (Marc Eichenberger, Les Verts).
8 août	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Raymond Schwab.
	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Moreno Tondat.
	- Naturalisations (5 Portugal).
28 août	- Naturalisations (2 Italie).
23 septembre	- Circulation routière à Grande-Rue (1 complémentaire).
16 octobre	- Naturalisations (1 Portugal).
	- Proclamation d'un conseiller général (Pascal Wurz, PS).
17 octobre	- Naturalisations (2 Portugal).
20 novembre	- Naturalisations (1 Italie).
27 novembre	- Naturalisations (3 Tunisie – 1 Turquie).
2 décembre	- Naturalisations (2 Italie).
9 décembre	- Naturalisations (2 Angola – 1 Portugal).
	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue Abraham-Louis-Breguet à Vanessa Rouiller.
	- Vente en plein propriété d'un terrain au chemin des Malpierrez à Helga Guillaume et Yves Steffen.
	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue Abraham-Louis-Breguet à Jeanine Butty et Marc Beuret.
	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue Abraham-Louis-Breguet à Patricia et Pierre-Alain Cardis.
	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Michaël Perrin.
16 décembre	- Naturalisations (1 Italie).
	- Modifications du règlement d'application du statut du personnel (art. 36, 48, 84, 84a, 86 à 95, 127, 146, 158, 162 et 177).
	- Rémunération des stagiaires.
	- Conditions applicables aux apprentis de l'administration communale.

Réceptions

Le Conseil communal a offert le vin d'honneur aux manifestations principales suivantes durant l'année :

À l'Hôtel de Ville

7 février	- Nouveaux citoyens.
19 mars	- Mérites lochois.
23 avril	- Tour de Romandie.
13 juin	- Jumelage avec Sidmouth.
12 septembre	- Journée romande de l'Association romande des enseignantes en santé bucco-dentaire

En divers lieux

10 mars	- Assemblée générale cantonale du Club Jurassien – Maison de paroisse.
16 mars	- Samedi des bibliothèques – Bibliothèque de la ville.
3 juillet	- Remise des titres CIFOM, Ecole technique, secteur auto – CIFOM.
4 juillet	- Remise des titres CIFOM, Ecole technique – Halle polyvalente.
30 juin	- Balade gourmande 10 ^{ème} anniversaire UNESCO – Château des Monts.
31 août	- Fête des jardins coopératifs – jardins de Jambe-Ducommun.
21 septembre	- Vernissage Hauteur-e-s du Temps – librairie Aux Mots Passants.
1 ^{er} novembre	- Vernissage exposition « La poésie de l'Antiquité à nos jours » - bibliothèque de la ville

2 décembre - Assemblée générale de l'Association neuchâteloise des directeurs d'établissement scolaires – Jehan-Droz.

Représentations

Le Conseil communal s'est fait représenter aux manifestations principales suivantes durant l'année :

- 75^{ème} anniversaire du FC Le Locle Sports – Le Locle.
- Baselworld – Bâle.
- Festival des Ecolades – Le Locle – La Chaux-de-Fonds.
- Tour de Romandie – Le Locle – La Chaux-de-Fonds.
- Fête cantonale neuchâteloise de lutte suisse – La Vue-des-Alpes.
- Fête des Vignerons – Vevey.
- Ciné Open air – Le Locle.
- Manifestation des présidents de communes – Thoune.
- 10 ans de la commune de Val-de-Travers – Môtiers.
- Festival alt.+1000 – Le Locle – La Chaux-de-Fonds – La Chaux-du-Milieu – La Brévine.
- Inauguration du plat de la chute – Les Brenets.
- Fête des vendanges – Neuchâtel.
- 9^{ème} Biennale du patrimoine horloger – La Chaux-de-Fonds.
- Noël de l'AVIVO.
- Diverses journées portes ouvertes d'écoles professionnelles.
- Diverses cérémonies de remises de diplômes.
- Diverses séances d'information organisées par le canton ou des institutions régionales.
- Diverses inaugurations de nouveaux locaux au Locle.
- Diverses soirées théâtrales, spectacles et concerts des sociétés locales.
- Diverses manifestations sportives des clubs locaux.
- Diverses conférences.
- Divers vernissages d'expositions.
- Diverses assemblées générales d'institutions et d'associations.

Union des villes suisses

Le Conseil communal s'est fait représenter par MM. Dubois, Dupraz et Wettstein aux journées des villes suisses qui ont eu lieu à Coire les 5 et 6 septembre sur le thème « Un changement structurel qui a du potentiel : apportez de la vie dans les villes ! ».

Agrégations - naturalisations

Le Conseil communal a accordé l'agrégation à la Commune du Locle à 68 personnes (1 ressortissant d'Algérie, 3 d'Angola, 5 Bosnie-Herzégovine, 1 Brésil, 2 d'Espagne, 4 de France, 20 d'Italie, 2 Kosovo, 1 du Maroc, 22 du Portugal, 1 Serbie, 1 Togo, 3 Tunisie, 1 Turquie, 1 d'Ukraine).

ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS VOTÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL EN 2019

Du 30 janvier

Crédit de Fr. 245'000.- pour le remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau dans le cadre des grands chantiers 2019 en ville du Locle

- Article premier.- Un crédit de Fr. 245'000.- (sans TVA) est accordé au Conseil communal pour le remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau dans le cadre des grands chantiers 2019 en ville du Locle.
- Art. 2.- Le montant net figurant à l'article 1 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 3.- Les numéros d'objets suivants sont attribués :
100416 Fr. 245'000.- chantier Corbusier
- Art. 4.- Les modalités d'amortissement seront de 2%.
- Art. 5.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement du crédit.
- Art. 6.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Du 20 mars

Cautionnement simple de Fr. 300'000.- pour la société Multiprise SA

- Article premier.- Le Conseil communal est autorisé à donner le cautionnement simple de la Ville du Locle, à concurrence de Fr. 300'000.-, à la société Multiprise SA.
- Art. 2.- Le cautionnement fait l'objet d'une rémunération. Le Conseil communal règle les modalités de la rémunération selon les dispositions légales en vigueur afin de tenir compte du risque pris par la Ville du Locle.
- Art. 3.- Le cautionnement ne sera effectivement accordé que si toutes les sources de financement sont assurées.
- Art. 4.- La durée de cautionnement est fonction de la durée de vie économique du projet, mais au maximum 25 ans. La garantie ne s'applique qu'au montant résiduel dû.
- Art. 5.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit de Fr. 820'000.- pour la réfection de la partie inférieure de la rue Le Corbusier avec reprise complète de la chaussée

- Article premier.- Un crédit de Fr. 820'000.- est accordé au Conseil communal pour la réfection de la partie inférieure de la rue Le Corbusier avec reprise complète de la chaussée.
- Art. 2.- Le montant net figurant à l'article 1 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 3.- La dépense sera portée au compte 100459.50100.00.
- Art. 4.- Les modalités d'amortissement seront de 2%.
- Art. 5.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 6.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit de Fr. 260'000.- pour le remplacement du collecteur unitaire de la partie inférieure de la rue Le Corbusier par un système séparatif

- Article premier.- Un crédit de Fr. 260'000.- est accordé au Conseil communal pour le remplacement du collecteur unitaire de la partie inférieure de la rue Le Corbusier par un système séparatif.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher Fr. 64'000.- de recettes pour les eaux claires, portant ainsi à Fr. 196'000.- le montant net finalement à la charge de la ville du Locle.
- Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 4.- La dépense sera portée aux comptes :
100456.50320.00 pour les eaux usées Fr. 100'000.- HT.
100461.50320.00 pour les eaux claires Fr. 160'000.- HT.
- Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 2%.
- Art. 6.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit de Fr. 500'000.- pour des travaux sur les canalisations

- Article premier.- Un crédit de Fr. 500'000.- est accordé au Conseil communal pour des travaux sur les canalisations.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher Fr. 100'000.- de recettes, portant ainsi à Fr. 400'000.- le montant net finalement à la charge de la ville du Locle.
- Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 4.- La dépense sera portée au compte : 100457.50320.00.
- Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 3%.
- Art. 6.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Du 2 mai

Modifications du règlement sur les taxes en matière de construction

- Article premier.- Le règlement sur les taxes en matière de construction du 26 mars 2014 est modifié comme suit :
- Article 8 – Frais de parution (enquête publique) ainsi que frais de traitement des dossiers par l'Etat et par toutes les instances sollicitées**
À la taxe de base et à l'émolument s'ajoutent les frais effectifs de parution ainsi que ceux de traitement des dossiers par l'Etat et par toutes les instances sollicitées.
- Article 16 – Copie de plans**
La copie de plans conservés dans les archives du service de l'urbanisme et de l'environnement a lieu contre paiement d'une taxe de base de Fr. 120.00 pour un plan. Un émolument de Fr. 30.00 par m² de plan est perçu en sus pour une impression papier.
² Abrogé.
- Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Création d'une zone réservée sur le territoire de la ville du Locle

- Article premier.- Une zone réservée est créée au sein du périmètre de la zone d'urbanisation 2, au sens de l'article 57 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) du 2 octobre 1991.
- Art. 2.- ¹ Dans la zone réservée, rien ne doit être entrepris qui soit de nature à entraver ou rendre plus onéreuse l'exécution du plan d'affectation.
² Le Conseil communal peut toutefois délivrer des permis de construire, pour autant que les constructions ne soient pas de nature à entraver ou rendre plus onéreuse l'exécution du plan d'affectation.
- Art. 3.- ¹ La zone réservée est créée pour une durée de cinq années au maximum.
² Elle peut être prolongée avec l'accord du Conseil d'Etat.
- Art. 4.- ¹ Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif.
² Il entrera en vigueur, après sa mise à l'enquête publique, à la date de la publication de sa sanction par le Conseil d'Etat dans la Feuille officielle cantonale.

Du 21 juin

Compte et gestion 2019

- Article premier.- Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2019, qui comprennent :
- a) le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit :
- | | |
|---|-------------------------|
| Charges d'exploitation | Fr. 78'690'604.86 |
| Revenus d'exploitation | Fr. -70'446'811.60 |
| Résultat provenant des activités d'exploitation (1) | Fr. 8'243'793.26 |
| Charges financières | Fr. 2'938'406.26 |
| Produits financiers | Fr. -8'059'525.35 |
| Résultat provenant des financements (2) | Fr. -5'121'119.09 |
| Résultat opérationnel (1+2) | Fr. 3'122'674.17 |
| Charges extraordinaires | Fr. 0.00 |
| Revenus extraordinaires | Fr. -2'525'800.00 |
| Résultat extraordinaire (3) | Fr. -2'525'800.00 |
| Résultat total, compte de résultats (1+2+3) | Fr. 596'874.17 |
- b) les comptes des investissements du patrimoine administratif selon les limites du frein qui se présente en résumé comme suit :
- | | |
|--|-------------------------|
| Dépenses d'engagement | Fr. 6'609'275.07 |
| Total des dépenses | Fr. 6'609'275.07 |
| Recettes d'engagement | Fr. -718'821.36 |
| Total des recettes | Fr. -718'821.36 |
| Total des investissements du patrimoine administratif | Fr. 5'890'453.71 |
- c) le bilan au 31 décembre 2018.
- Art. 2.- La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2018 est approuvée.
- Art. 3.- Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Du 13 novembre

Impôt foncier

Article premier.-

Impôt foncier

¹ Il est prélevé chaque année un impôt sur les immeubles ou parts d'immeubles estimés à la valeur cadastrale, sans aucune déduction des dettes, et qui appartiennent :

a) aux institutions de prévoyance mentionnées à l'article 81, alinéa 1, lettre d LCdir, aux personnes morales, aux fonds immobiliers au sens de l'article 58 LPCC, ainsi qu'aux personnes physiques si ces immeubles sont des immeubles de placement au sens des articles 111 et 112a LCdir ;

b) à l'État, à d'autres communes, à des syndicats intercommunaux ou à des établissements qui en dépendent et qui ne sont pas dotés d'une personnalité juridique propre, si ces immeubles et parts d'immeubles ne servent pas directement à la réalisation de leur but.

² Le taux de l'impôt est de 1,6 ‰ pour les immeubles et parts d'immeubles visés à l'alinéa 1 (art. 273 al. 2 LCdir).

Art. 2.-

Abrogation

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté relatif à l'impôt foncier du 29 mars 2017.

Art. 3.-

Entrée en vigueur

Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté, qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Art. 4.-

Sanction

Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'État, à l'expiration du délai référendaire.

Crédit d'exploitation de Fr. 168'000.- pour l'ouverture d'une nouvelle desserte en transports publics en Ville du Locle pour une durée de trois ans

Article premier.-

Un crédit d'engagement d'exploitation de Fr. 168'000.- est accordé au Conseil communal pour l'exploitation d'une ligne de transports publics à l'essai.

Art. 2.-

Le montant figurant à l'article 1 est réparti dans le compte d'exploitation des années 2020, 2021 et 2022.

Art. 3.-

La dépense sera portée au chapitre 5301 « Transport et mobilité » sous le compte 36110.13 « Transports publics neuchâtelois ».

Art. 4.-

Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Du 12 décembre

Budget de l'exercice 2020

Article premier. - Est approuvé le budget de l'exercice 2020 qui comprend :

- a) le budget du compte de résultats qui se présente en résumé comme suit :
- | | | |
|---|------------|--------------------|
| Charges d'exploitation | Fr. | 79'706'553.- |
| Revenus d'exploitation | Fr. | -67'852'989.- |
| Résultat provenant des activités d'exploitation (1) | Fr. | 11'853'564.- |
| Charges financières | Fr. | 3'050'020.- |
| Produits financiers | Fr. | -5'669'380.- |
| Résultat provenant des financements (2) | Fr. | -2'619'360.- |
| Résultat opérationnel (1+2) | Fr. | 9'234'204.- |
| Charges extraordinaires | Fr. | 0.- |
| Revenus extraordinaires | Fr. | -7'025'810.- |
| Résultat extraordinaire (3) | Fr. | -7'025'810.- |
| Résultat total, compte de résultats (1+2+3) | Fr. | 2'208'394.- |
- b) le budget des investissements du patrimoine administratif se présente en résumé comme suit :
- | | | |
|---|------------|--------------------|
| Dépenses d'engagement du Conseil communal à demander | Fr. | 1'624'500.- |
| Dépenses d'engagement du Conseil communal déjà votées | Fr. | 70'000.- |
| Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une année | Fr. | 2'415'000.- |
| Dépenses d'engagement du Conseil général à demander | Fr. | 2'280'000.- |
| Dépenses d'engagement du Conseil général déjà votées | Fr. | 4'675'000.- |
| Total des dépenses | Fr. | 11'064'500.- |
| Recettes d'engagement du Conseil communal à demander | Fr. | -174'000.- |
| Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une année | Fr. | -380'000.- |
| Recettes d'engagement du Conseil général à demander | Fr. | -128'000.- |
| Recettes d'engagement du Conseil général déjà votées | Fr. | -930'000.- |
| Total des recettes | Fr. | -1'612'000.- |
| Total des investissements nets | Fr. | 9'452'500.- |
- c) le montant net indiqué sous let. b est composé des éléments suivants :
- Investissements du patrimoine administratif à voter (soumis au mécanisme de maîtrise des finances) :
- | | | |
|---|-----|-------------|
| Dépenses d'engagement du Conseil communal à demander | Fr. | 1'624'500.- |
| Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une année | Fr. | 2'415'000.- |
| Dépenses d'engagement du Conseil général à demander | Fr. | 2'280'000.- |
| Total des dépenses | Fr. | 6'319'500.- |
| Recettes d'engagement du Conseil communal à demander | Fr. | -174'000.- |
| Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une année | Fr. | -380'000.- |
| Recettes d'engagement du Conseil général à demander | Fr. | -128'000.- |
| Total des recettes | Fr. | -682'000.- |

Investissements du patrimoine administratif déjà votés (soumis au mécanisme de maîtrise des finances d'une année antérieure) :

Dépenses d'engagement du Conseil communal déjà votées	Fr.	70'000.-
Dépenses d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	4'675'000.-
Total des dépenses	Fr.	4'745'000.-
Recettes d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	-930'000.-
Total des recettes	Fr.	-930'000.-
Total des investissements nets	Fr.	9'452'500.-

Art. 2.-

Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, au Service des communes.

Crédit d'investissements pour l'exercice 2020

Article premier.-

Un crédit d'investissements brut de Fr. 2'415'000.- est accordé au Conseil communal pour l'exercice 2020.

Art. 2.-

¹ Le montant net soumis au mécanisme de maîtrise des finances est composé des éléments suivants :

Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une année	Fr.	2'415'000.-
Total des dépenses	Fr.	2'415'000.-
Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une année	Fr.	-380'000.-
Total des recettes	Fr.	-380'000.-
Total des investissements nets	Fr.	2'035'000.-

Art. 3.-

Tous les pouvoirs sont accordés au Conseil communal pour procéder aux transactions immobilières découlant des travaux effectués dans le cadre de ces investissements.

Art. 4.-

Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif.

Art. 5.-

Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

Renouvellement ou conclusion des emprunts

Article premier.-

Le Conseil communal est autorisé à renouveler ou conclure des emprunts pour un montant global de Fr. 14'500'000.-, en une ou plusieurs tranches, aux meilleures conditions du jour, à des échéances et auprès des prêteurs de son choix afin de financer le budget 2020.

Art. 2.-

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

ARCHIVES DE LA VILLE

Une réflexion a été commencée en 2018 sur l'élaboration d'un plan de sauvetage des archives en cas de catastrophe. Elle s'est poursuivie cette année et nous disposons désormais d'une liste des documents classés par degré d'urgence. Cette liste devra être affinée, en tenant compte notamment des documents qui existent en version numérique, avant que nous ne reprenions contact avec la Protection civile pour poursuivre la procédure.

Le travail de remise en ordre et de reconditionnement des archives continue. Il s'accompagne d'un travail de catalogage sur une base de données, qui permettra désormais une recherche informatique. Dans un proche avenir, il serait intéressant d'intégrer cet inventaire au système Flora, qui regroupe ceux des archives de l'Etat, de la Ville de Neuchâtel et de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Au cours de ce travail de remise en ordre, des documents ont été découverts qui ne concernent pas la Ville du Locle ni ses alentours. En plein accord avec les archivistes concernés, ils ont été remis aux Archives de La Chaux-de-Fonds et aux Archives de l'Etat.

Trois chercheurs ont été accueillis aux Archives pour des recherches portant sur l'Observatoire de Neuchâtel, l'Ecole d'horlogerie du Locle et la Grève de 1918. Une dizaine d'autres personnes ont été renseignées par mail ou par courrier, notamment la RTS, qui demandait des informations sur la Pouponnière des Brenets pour une émission.

En fin d'année, un appel a été lancé aux différents services communaux, afin de leur proposer de trier leurs documents et de déposer aux Archives ceux qui doivent être conservés.

BUREAU PROMOTIONNEL ET CULTUREL

Synthèse et commentaires

Manifestations

Comme chaque année, Fun on Ice attaque de la plus belle des manières la nouvelle année. Pour cette 10^{ème} édition, record de participation avec 213 personnes. Quel beau succès.

« Le Locle, Capitale mondiale de la St-Valentin » aura marqué de son empreinte cette nouvelle édition en 2019. Le Locle a mis son air, bon pour le cœur, en boîte ! Originale et décalée, n'en déplaise aux esprits chagrins, cette promotion au 3^{ème} degré aura attiré les médias et, pour la première fois, Migros magazine qui a fait un très bel article sur notre capitale de la St-Valentin, ... diffusé dans toute la Suisse. Joli coup !

L'année 2019 aura été marquée par le 10^{ème} anniversaire de l'entrée des villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'UNESCO pour leur urbanisme horloger. Tout au long de l'année, de nombreuses manifestations sont venues, tant à La Chaux-de-Fonds qu'au Locle, animer les deux villes, avec en apothéose les célébrations officielles à fin juin. À noter pour Le Locle une balade gourmande originale qui aura marqué les esprits avec des retours enthousiasmés de personnes venues de l'extérieur. Ces 5 jours de fêtes se sont terminés par une superbe fin d'après-midi avec apéritif en musique au Château des Monts, offert à la population.

Le passage du Tour de Romandie dans notre ville aura montré que le cyclisme jouit toujours d'une belle popularité.

L'été a été très chaud et aura permis d'organiser une soirée Caraïbes qui restera dans les annales avec plus de ... 900 personnes qui se sont éclatées autour et dans la piscine du Communal au son d'une musique entraînante, accompagné de pastèques et de jus de fruit.

Mi-août, 1^{ère} édition du « Portail des sociétés locales » mise en place par le bureau promotionnel, en collaboration avec le Groupement des sociétés locales, sur la Place du Marché. Pour cette première, tous les stands avaient trouvé preneurs et le temps était au beau fixe. 2^{ème} édition prévue pour l'été 2020.

Torrée des « soixantenaires » au Centre forestier, torrée des nouveaux arrivants à Sommartel, plantation d'un sapin Douglas en l'honneur des nouveaux nés de 2018 : de belles manifestations qui permettent sans aucun doute de créer un bel état d'esprit dans notre ville.

Et c'est avec la 9^{ème} Biennale du patrimoine que se termine l'année et les festivités de ce 10^{ème} anniversaire de notre entrée au patrimoine de l'UNESCO.

Synthèse

Un des objectifs importants du bureau promotionnel est d'apporter le meilleur soutien possible aux sociétés locales et aux commerçants de la ville. Promotion des manifestations, insertions de toutes les infos sur le site internet de la ville, et cela gratuitement, appui pour l'un ou l'autre de projets mis en place, la liste est longue et non exhaustive et permet aux sociétés locales et aux commerçants d'avoir une belle visibilité.

Nouvelle mouture pour le Trait d'union qui augmente son nombre de pages et qui devient biennuel. La plaquette-agenda annuelle, quant à elle, était dans les boîtes aux lettres à temps pour Noël. À noter que les souhaits de bonne année du Conseil communal, envoyés accompagnés de bons généreusement offerts par les commerçants de la ville, ont vu un retour important de remerciements de la population locloise.

En plus de la soirée « torrée », les nouveaux arrivants sont invités à une séance de présentation des atouts de la ville toutes les 5 à 6 semaines. Cette séance est bien entendu facultative, mais ce sont tout de même près de 150 personnes qui ont profité de l'aubaine pour en savoir plus sur la Mère commune.

SERVICE DES FINANCES

Introduction

Le service des finances est organisé en différents « domaines » : le domaine de la comptabilité et celui de la caisse communale, facturation et contentieux, localisés au rez-de-chaussée de Technicum 21, et le domaine informatique au deuxième étage du même bâtiment. L'effectif du service des finances comprend 10 personnes occupées pour un total de 8,9 équivalent plein temps (EPT) au 1^{er} janvier 2020. Par rapport au 1^{er} janvier 2019, l'effectif est stable.

Dans le détail, l'effectif du service des finances au 1^{er} janvier 2019 en équivalent plein temps est le suivant :

Chef de service et secrétariat	1,1
Comptabilité, y.c. assurances, contrôle interne	3,3
Caisse, facturation, contributions et contentieux	2,5
Informatique	2,0
TOTAL	8,9

De plus, un-e apprenti-e est accueilli-e dans le service durant l'année en partageant le temps de travail entre la comptabilité et la caisse communale.

Assurances

Dès le 1^{er} janvier 2012, l'ensemble du portefeuille d'assurance de la ville du Locle est suivi par un courtier en assurances dans l'optique de bénéficier d'une approche professionnelle dans un domaine toujours plus complexe, en particulier au chapitre des procédures des marchés publics. En corollaire, la gestion administrative des assurances a été reprise par le service des finances afin d'avoir une vision globale des couvertures d'assurance et de garantir le lien avec le courtier.

L'année 2019 a été consacrée au suivi habituel de nos couvertures d'assurance, sans particularité. L'inventaire chose a été fait en 2018 et sera actualisé en 2021. L'année 2020 sera consacrée au renouvellement d'une partie importante de nos contrats arrivant au terme de l'échéance prévue.

L'année 2019 est ainsi plus calme en termes de renouvellements, mais elle comporte tout de même son lot de sinistres. Pour l'année concernée, les montants liés aux sinistres par branche sont résumés dans le tableau ci-dessous. Il ne tient pas compte des cas en cours qui ne sont pas encore clôturés.

Types d'assurances	Nb sinistres	Montants déclarés	Montants reconnus	Franchises payées	Couverture d'assurance nette	Sinistres en cours	Franchise à payer
RC							
Choses + bâtiments + machines	6	23 178.95	12 336.00	3 000.00	9 336.00		
Flotte CascoPro	0	0.00	0.00	0.00	0.00		
Flotte véhicules	10	25 292.75	25 292.75	3 500.00	21 792.75		
Pers. Coll. Elèves	1	522.50	522.50	0.00			
Art							
TOTAL	17	48 994.20	38 151.25	6 500.00	31 651.25	0.00	0.00

Les indemnisations les plus importantes concernent l'assurance flotte véhicules, avec près de Fr. 25'300.- de dégâts remboursés pour huit sinistres. La couverture choses et bâtiments a été sollicitée pour six cas avec un montant total remboursé de l'ordre de Fr. 12'300.-.

Le tableau ci-après présente les sinistres antérieurs mais réglés durant l'année 2019 :

Types d'assurances	Nb sinistres	Montants déclarés	Montants reconnus	Franchises payées	Couverture d'assurance nette
RC	1	130.00	130.00	0.00	130.00
Choses + bâtiments + machines					
Flotte CascoPro					
Flotte véhicules					
Art					
TOTAL	1	130.00	130.00	0.00	130.00

Système de contrôle interne (SCI)

Conformément à la nouvelle loi sur les finances, un système de contrôle interne a dû être mis en place et formalisé en 2016. Le SCI se présente sous la forme d'une matrice mettant en relation les tâches effectuées, les risques financiers associés et les contrôles instaurés pour diminuer le niveau de risque.

Le SCI a fait l'objet d'une mise à jour régulière en fonction des remarques de notre réviseur lors de l'audit des comptes et aussi pour tenir compte des modifications dans les procédures de travail. En ce sens, la mise à jour du SCI est une tâche récurrente qui nécessite une réflexion chaque année avec, le cas échéant, l'apport de modifications dans la matrice SCI.

Suivi du modèle comptable harmonisé MCH2 et de l'environnement réglementaire

L'année 2015 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) ainsi que son règlement général d'application (RLFinEC). La modification de ces bases légales a abouti à l'application d'un nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) et a notamment nécessité la mise en place d'un nouveau règlement communal sur les finances qui a été adopté par le Conseil général le 25 juin 2015.

Le MCH2 et la nouvelle réglementation en vigueur font l'objet d'un suivi par deux groupes de travail distincts, où la ville du Locle est représentée. Il s'agit de :

1. Groupe de travail MCH2 avec le service des communes :
 - Objectif : Résolution de problèmes particuliers à la mise en place du MCH2 et à l'application de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC).
 - Composition : service des communes, responsables financiers des villes et de certaines communes, représentant du service financier du canton.
 - Ce groupe s'est réuni à trois reprises en 2019.
2. Organe technique consultatif selon l'article premier du RLFinEC
 - Objectif : développer et harmoniser les pratiques ainsi que les outils en lien avec la gestion financière, évaluer les recommandations et autres règles édictées sur le plan intercantonal en matière financière, se concerter avant toute modification de la LFinEC ou du RLFinEC.
 - Composition : Représentants de l'Etat, des communes et des principaux établissements autonomes de droit public soumis à la LFinEC.
 - Ce groupe ne s'est pas réuni en 2019.

Gestion de la dette

L'Etat de la dette au 1^{er} janvier 2019 était de 109'117'230.- francs.

En 2019, trois emprunts sont arrivés à échéance et ont été remboursés :

- 4.5 millions le 15.02.19 – BCN (durée 2 mois)
- 7 millions le 26.02.19 - Fondation institution supplétive LPP (durée 3 mois)
- 7 millions le 28.02.19 – PUBLICA (caisse de pensions de la Confédération) (durée 18 mois)

À cela s'ajoutent encore divers amortissements d'emprunts (prêts LIM) pour un montant de Fr. 374'430.- en cours d'année, diminuant ainsi la dette d'autant.

En contrepartie, il a été nécessaire de refinancer ces remboursements et de pourvoir aux besoins de trésorerie durant l'année en concluant trois emprunts à moyen-long terme :

- 5 millions le 15.02.19 – Caisse de pensions de la Poste – 4 ans à 0.37%
- 2 millions le 15.02.19 – à Caisse de prévoyance genevoise – 8 ans à 0.67%
- 7 millions le 28.02.19 – PUBLICA – 3 ans à 0.18%

Nous avons aussi eu recours à des emprunts à court terme, d'une durée de 1 à 3 mois à des taux négatifs, durant l'année selon nos besoins de trésorerie. Ces emprunts à court terme ont été faits auprès de la BCN ou de prêteurs institutionnels. Au 31.12.2019, un montant de 7 millions de francs était accordé à ce titre par la Fondation institution supplétive LPP et un montant de 3 millions par la BCN.

De plus, un prêt de Fr. 100'000.- a été contracté auprès de la fondation « Le Dispensaire du Locle » sur 10 ans à un taux de 1% afin de les soutenir en assurant un rendement positif à une partie de leur capital.

Compte tenu de ces éléments, **l'état de la dette au 31.12.2019 se monte à Fr. 114'342'800.-** (109'117'230 – 4'500'000 - 7'000'000 – 7'000'000 – 374'430 + 7'000'000 + 2'000'000 + 5'000'000 + 7'000'000 + 3'000'000 + 100'000) soit une augmentation de l'endettement brut de Fr. 5'225'570.-. En tenant compte de la variation des liquidités de Fr. +2'629'770.- entre le 31.12.2018 et le 31.12.2019, **l'augmentation de l'endettement net est contenu à Fr. +2'595'799.-**. Le taux moyen de la dette en 2019, sans tenir compte des emprunts à court terme (<12 mois), se monte à 1.45%.

De manière générale, nous pouvons relever que les conditions d'emprunts ont été encore très favorables en 2019, avec des taux d'intérêt pratiqués toujours très bas et négatifs à court terme. Selon les projections et analyses actuelles, les spécialistes du domaine ne pronostiquent aucune hausse marquée des taux d'intérêt à court terme. Ce contexte de taux bas est une aubaine pour notre commune, dans une situation de hausse du niveau d'endettement.

Bureau de la comptabilité

Généralités

Le bureau de la comptabilité regroupe l'ensemble de l'activité comptable de l'administration communale. Les services sociaux possèdent une comptabilité décentralisée. Concernant la comptabilité de la gérance communale, celle-ci est intégrée depuis le mois de juillet 2017 à l'ERP Abacus via le module AbaImmo.

Tâches principales de la comptabilité

La comptabilité dépend administrativement et fonctionnellement du service des finances. Elle exerce ses activités en toute indépendance et applique les principes généraux reconnus en matière de gestion comptable.

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes ;
- Élaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets ;
- Élaboration des rapports des comptes et budgets ;
- Suivi des investissements ;
- Gestion et suivi des immobilisations ;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers ;
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville ;
- Calcul des prix de revient ;
- Suivi et formation des apprentis ;
- Établissement de diverses demandes de subventions ;
- Suivi de la mise à jour du logiciel comptable.

Tâches principales du contrôleur financier

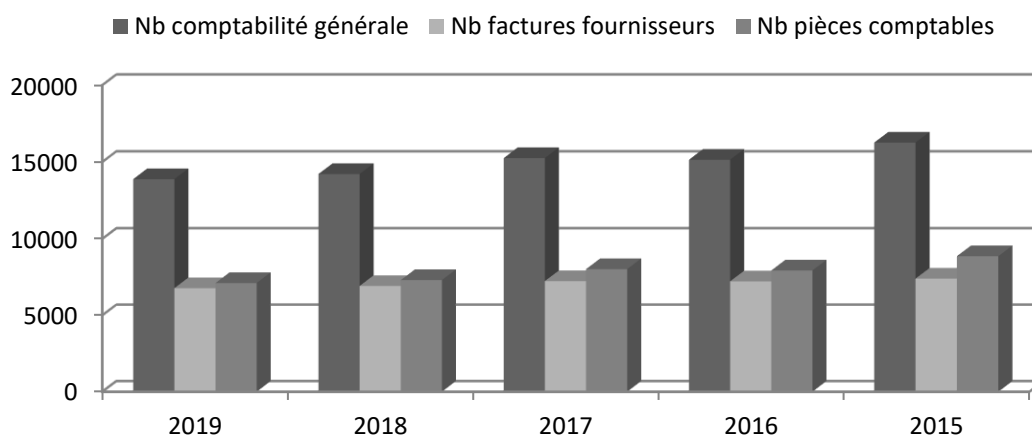
Le contrôle financier dépend administrativement du service des finances. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance et applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable et d'examen du contrôle interne.

Le contrôle financier consiste à :

- Être l'organe de contrôle de la Commune pour les domaines comptables et financiers ;
- Conseiller les services dans les domaines comptables et financiers ;
- Vérifier le respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers ;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables ;
- Contrôler et répertorier divers fonds et caisses appartenant à la Commune ;
- Uniformiser les imputations comptables ;
- Établir et distribuer des états financiers ;
- Assurer la mise en place et le suivi du système de contrôle interne (SCI) ;
- Collaborer avec l'organe de révision.

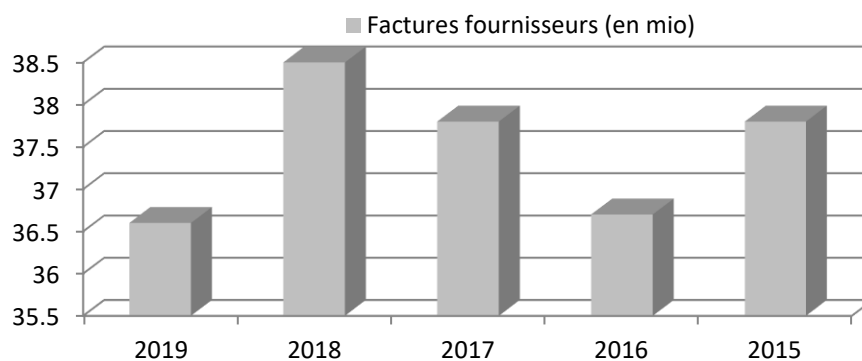
La comptabilité en chiffres – pièces comptables

Nombre de pièces comptables	2019	2018	2017	2016	2015
Comptabilité générale	13'881*	14'393	15'252	15'554	16'260
Dont des factures fournisseurs	6'771*	7'000	7'234	7'468	7'395
Dont des pièces comptables	7'110*	7'393	8'018	8'086	8'865
Évolution en % de l'année précédente du nombre de pièces comptables en général	-3.5%	-5.6%	-1.9%	-4.4%	+8.3%
*chiffre arrêté le 16.01.2020					



La comptabilité en chiffres – paiements fournisseurs

	2019	2018	2017	2016	2015
Factures fournisseurs (en mio)	36.6	38.5	37.8	36.7	37.8



Explication des évolutions

Le nombre de factures fournisseurs et de pièces comptables est en baisse de plus de 500 pièces comparé à 2018 soit une diminution de 3.5%. Cette variation enregistrée dépend de l'activité des services communaux tout au long de l'année mais surtout dans ce cas précis, une diminution des investissements 2019 et de ce fait, du nombre de factures et de pièces comptables. Au niveau des pièces comptables, la variation peut également provenir des transactions des paiements effectués via les appareils à carte et la mise en place de caisses automatiques dans les services du contrôle des habitants et de l'état civil.

Le paiement des factures fournisseurs est hebdomadaire (le jeudi). Il comprend toutes les factures qui concernent tant les comptes de fonctionnement que le compte des investissements de quasi l'ensemble des services communaux. À noter que l'intégration des paiements fournisseurs de la gérance est effective depuis le 1^{er} juillet 2017 via le module AbaImmo mentionné dans l'introduction.

Contrôle de caisses décentralisées

En 2019, le contrôle financier a effectué la vérification des caisses décentralisées suivantes :

- CLAAP ;
- Moulins souterrains du Col-des-Roches ;
- Promotion de la ville ;
- Contrôle des habitants ;
- Etat civil.

Conformément aux principes généraux reconnus en matière de règles comptables, le contrôle interne a procédé aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces. Les rapports de contrôle

ne font apparaître aucune remarque comptable particulière. Par conséquent, la tenue de ces caisses répond parfaitement aux règles et pratiques en la matière.

Mise en place du plan comptable MCH2 – diverses informations

À la suite de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015 de la loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC), notre commune a déjà mis en pratique certaines de ses dispositions mentionnées ci-dessous.

L'annexe aux comptes annuels

Dans la continuité de la mise en place du MCH2 (modèle des comptes harmonisés 2) et en référence à la recommandation n° 16 de la présentation des comptes harmonisés publiée par la conférence des directeurs cantonaux des finances ainsi qu'à l'application des articles 6, 21 à 26 et 57 de la RLFinEC, différents documents doivent être présentés à l'annexe des comptes lors de la publication de ceux-ci.

De ce fait et afin d'intégrer progressivement l'entrée en vigueur de ce modèle, il a été décidé de mettre en place chaque année un ou deux documents supplémentaires dans le rapport des comptes. À ce jour, nous avons atteint l'objectif puisque l'ensemble des documents de l'annexe mentionnés dans la loi y figure.

Ainsi, plusieurs tableaux ont été publiés à l'annexe, à savoir :

1. Les principes régissant la gestion des finances ;
2. L'état du capital propre et tiers ;
3. Les provisions ;
4. Les participations (actions, participations, titres et parts sociales) ;
5. Les garanties et cautionnements ;
6. Le tableau des immobilisations.

Informations supplémentaires

De plus, nous intégrons également des informations supplémentaires permettant la lecture et l'appréciation des comptes annuels. Les informations publiées sont :

1. Les crédits supplémentaires du Conseil communal ;
2. La statistique financière et indicateurs financiers ;
3. Le plan financier de la réserve de préfinancement PDPM ;
4. Le plan financier de la réserve de préfinancement réaménagement site du Communal ;
5. L'utilisation de l'enveloppe des investissements.

Projets divers

1. Comptabilité analytique : Le développement se poursuit dans la mise en place d'une comptabilité analytique dans les services.
2. Comptabilité des immobilisations : Démarrage du projet en prévision de la mise en place d'une comptabilité des immobilisations.
3. Système de contrôle interne : Démarrage du projet dans le but de mettre à jour les directives et les arrêtés en remplaçant le tout par une seule directive internes des finances.

Caisse, facturation, contributions et contentieux

Caisse :

La caisse communale exécute des travaux divers en relation avec les finances communales, principalement au niveau de la facturation et de son suivi (rappels, poursuites). Elle offre aussi une large gamme de renseignements qu'ils soient fiscaux, liés à la facturation ou encore d'ordre général sur la vie de la commune et ses règlements.

Parmi les tâches les plus récurrentes on trouve :

1. Gestion de toute la facturation des services communaux
2. Vente de billets de trains à prix réduit (Flexicard)
3. Gestion des comptes bancaires et postaux
4. Gestion des impôts, déclarations, encaissements et écritures liées à l'Etat
5. Gestion des débiteurs et du contentieux général

Ci-dessous nous vous donnons l'évolution des paiements par cartes de crédit et un aperçu des recettes réalisées, par service et par type de carte :

Ventes par Cartes de crédit, par service et par type de carte

Service	Type carte	Nbre trans.	Montant	Total
Caisse communale	Maestro	204	16'350.25	
	Mastercard	48	4'150.00	
	American Express	0	0.00	
	Visa	59	7'075.65	
	Postcard	140	10'090.75	37'666.65
Total		451		
Contrôle des habitants	Maestro	383	23'093.50	
	MasterCard	93	5'499.00	
	Visa	158	8'550.00	
	American Express	1	20.00	
	Postcard	228	13'867.00	51'029.50
Total		863		
Etat civil	Maestro CH	238	27'600.00	
	MasterCard	28	3'180.00	
	American Express	1	30.00	
	Visa	80	10'710.00	
	Postcard	110	13'905.00	55'425.00
Total		457		
Moulins souterrains	Maestro	352	16'340.80	
	Mastercard	402	17'061.10	
	Visa	487	18'991.60	
	American Express	10	350.10	
	Postcard	155	7'225.60	59'969.20
Total		1406		

Château des Monts	Maestro	88	6'369.85	
	Mastercard	94	5'135.00	
	Visa	156	7'624.50	
	American Express	12	667.00	
	Postcard	37	2'466.00	22'262.35
Total		387		

Le lecteur de cartes du bureau promotionnel été supprimé en 2018 en raison du faible nombre de transactions par rapport au coût de renouvellement de la machine.

Transactions internet, vente de billet CFF uniquement.

481 cartes journalières ont été vendues par internet en 2019 (558 en 2018)

Caisse communale	Mastercard	134	9'759.00	
	Visa	73	5'793.00	
	Postcard	76	5'181.00	20'733.00
Total		283		

Total général 247'085.70

Frais liés aux transactions :

Finances (tous les services sauf EC)	2'603.46
Etat civil (refacturé en partie)	234.08

Facturation et contentieux :

Au niveau de la facturation et du suivi, voici l'évolution sur les cinq dernières années :

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre de factures traitées	15'911	15'456	14'813	13'710	13'813	17'747
Variation en %	+2.95	+4.34	+8.05	-0.99	-12.84	+17.82
Nombre de rappels	1'931	1'821	2'293	1'918	1'758	2'320
Nombre de poursuites engagées	705	714	841	739	471	789

Augmentation du nombre de rappels en 2019 :

Malheureusement la diminution constatée en 2018 ne s'est pas renouvelée et nous constatons un accroissement du nombre de rappels de 90 unités ce qui n'est pas alarmant en soi compte tenu de l'augmentation du nombre de factures.

Le nombre de factures transmises automatiquement dans le système se monte à 1'970 pour les structures pré et parascolaires et à 577 pour le centre d'orthophonie. Nous sommes toujours en charge de la suite de la gestion.

Les actes de défaut de biens sont encore négociés par une entreprise spécialisée dans le recouvrement de ce type de dette ce qui, pour la commune, représente une recette de 60% de chaque acte de défaut de biens qui a fait l'objet d'un recouvrement.

La facturation électronique, mise en place en 2018 continue de faire des émules et nous avons aujourd'hui 250 personnes qui ont adhéré à ce système. Il est important de relever que ce système ne peut fonctionner que pour des factures ne contenant pas d'annexes.

La « e-facture » est un choix offert au citoyen, ce n'est pas une obligation et la facture papier reste une option gratuite.

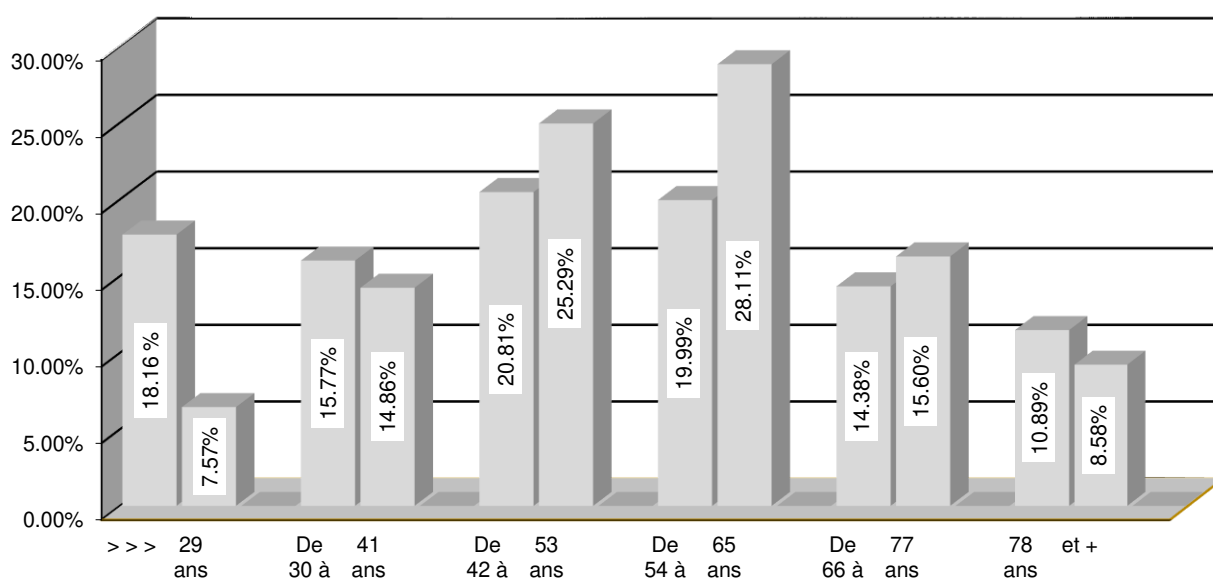
Impôts :

Considérations générales

Le nombre de contribuables réguliers se montait, à fin 2019, à 6939. La proportion de contribuables taxés au bouclage de l'exercice 2019 est de 96.98 % (6730) pour notre commune. Il faut toutefois noter que dans ce chiffre sont incluses 52 taxations d'office (contribuables qui ne remplissent pas leur déclaration d'impôt). Les déclarations de l'exercice 2019 seront taxées durant l'année 2020. Les contribuables soumis à l'impôt à la source, se montent, à fin 2019, à 566 personnes et ne sont pas inclus dans le chiffre ci-dessus.

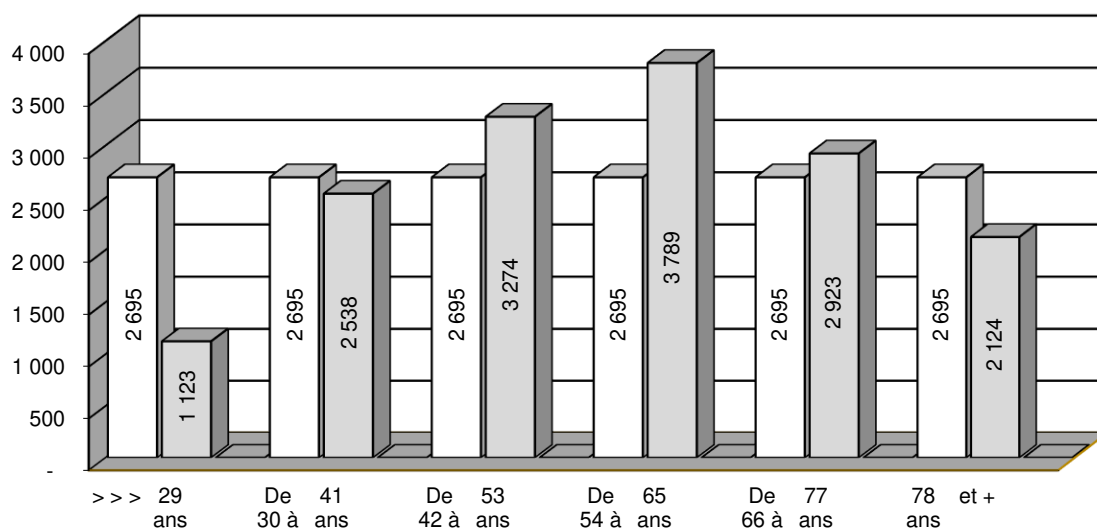
Ci-dessous deux graphiques montrant la répartition des contribuables par catégorie d'âge ainsi que l'impôt moyen par contribuable et par groupe d'âge. Il est à noter que ces chiffres ne reflètent que les contribuables réguliers taxés, d'office ou non, la situation est arrêtée à décembre 2018.

Répartition des contribuables par catégorie d'âge



Colonnes de gauche : Répartition des contribuables
Colonnes de droite : Répartition du produit de l'impôt (revenu et fortune cumulés)

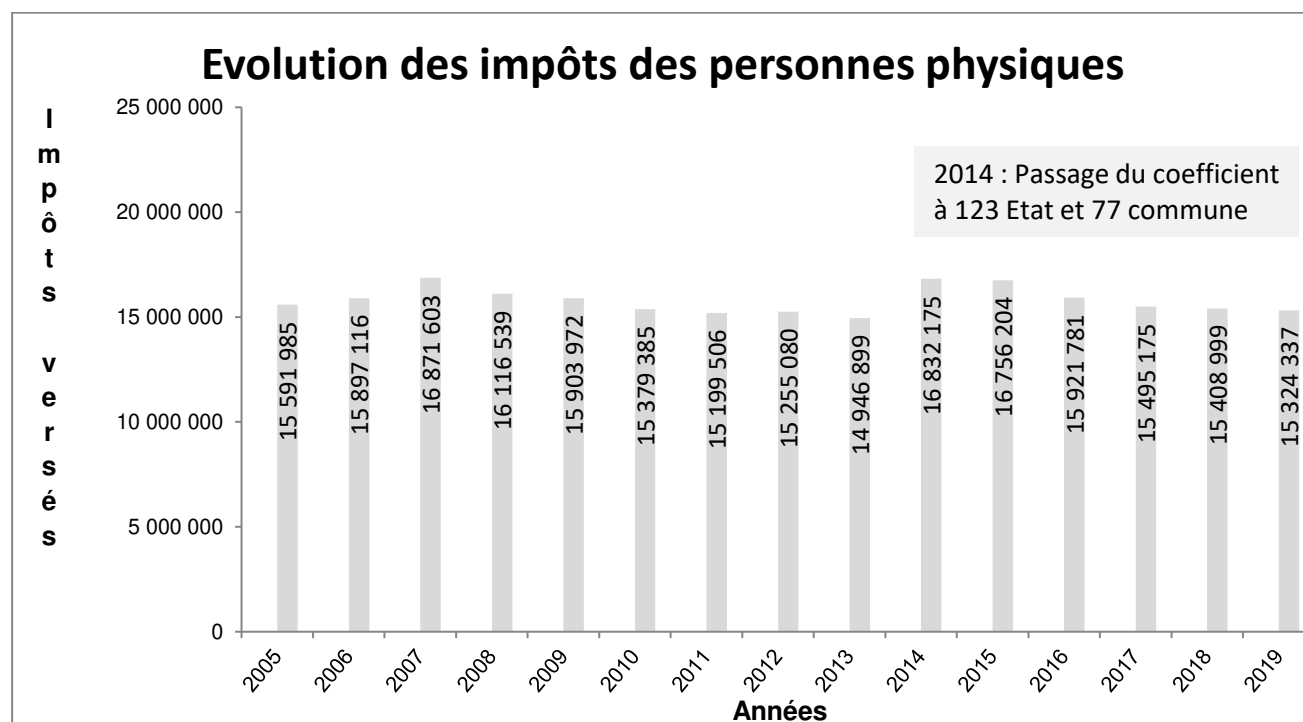
Impôt moyen par contribuable et par groupe d'âge, en francs

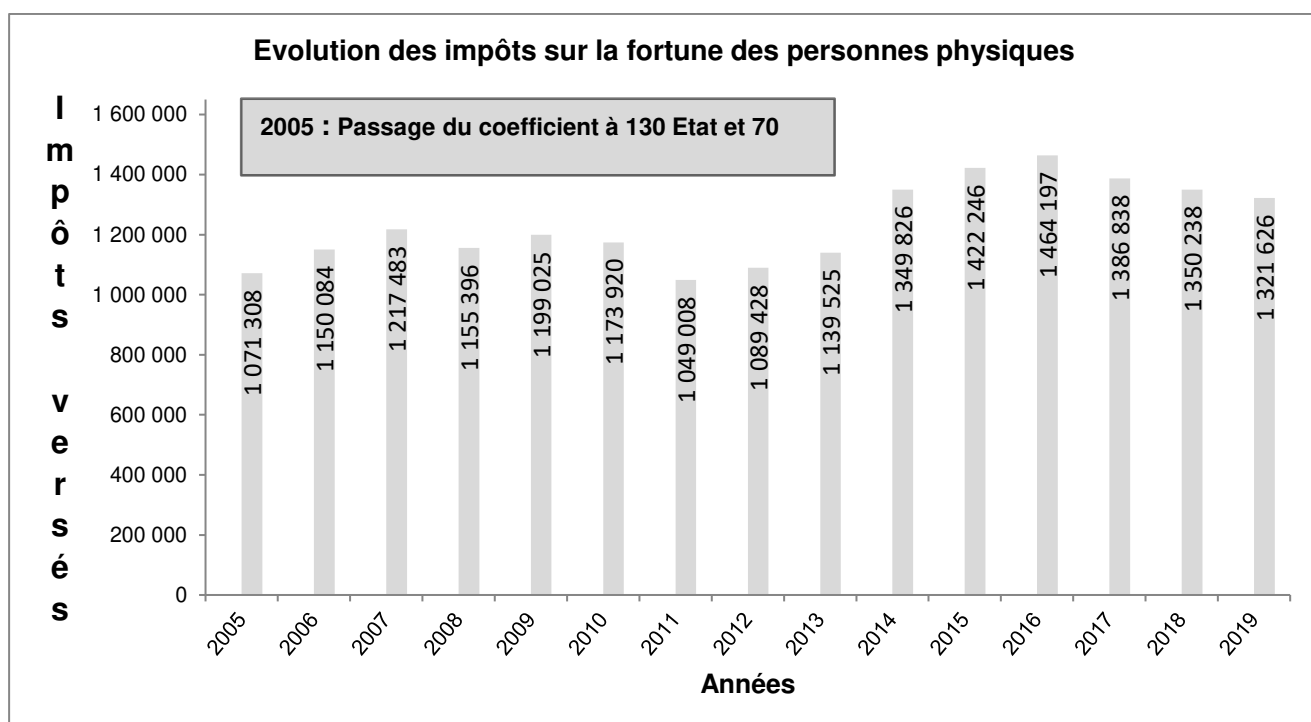
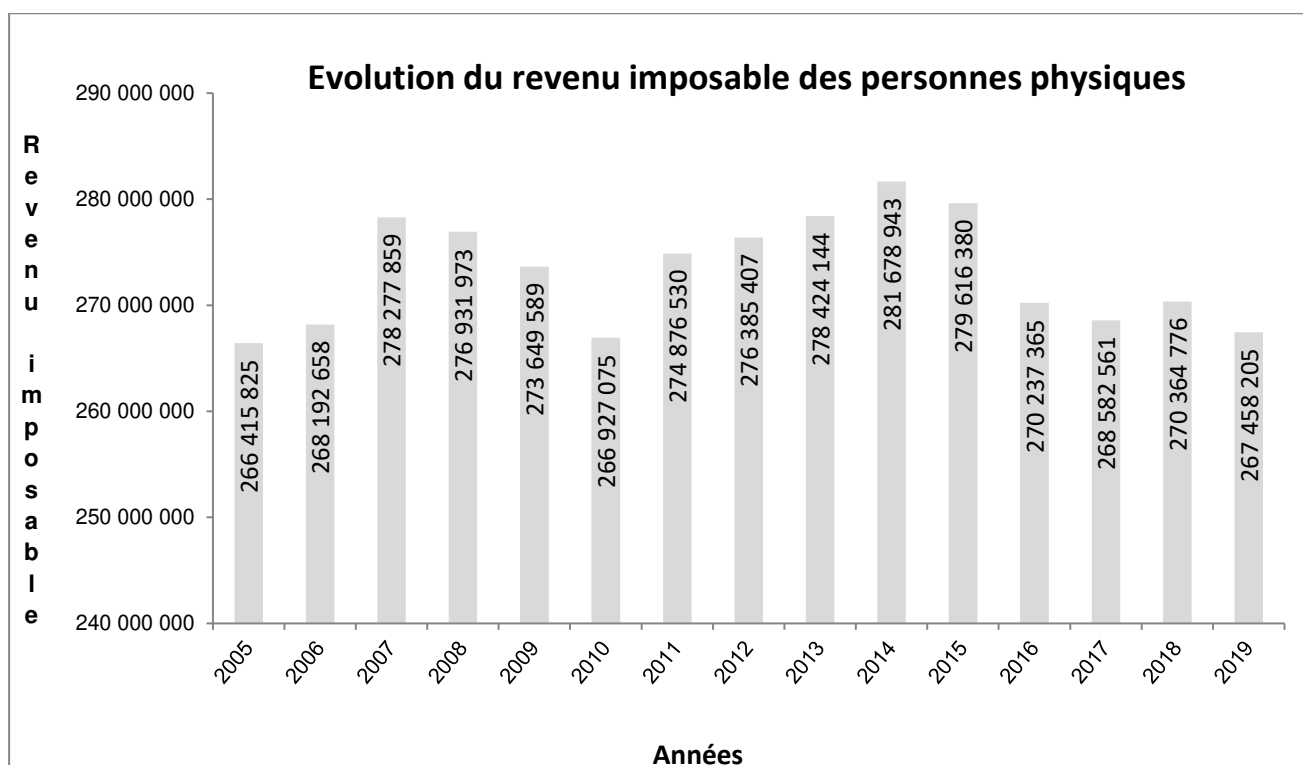


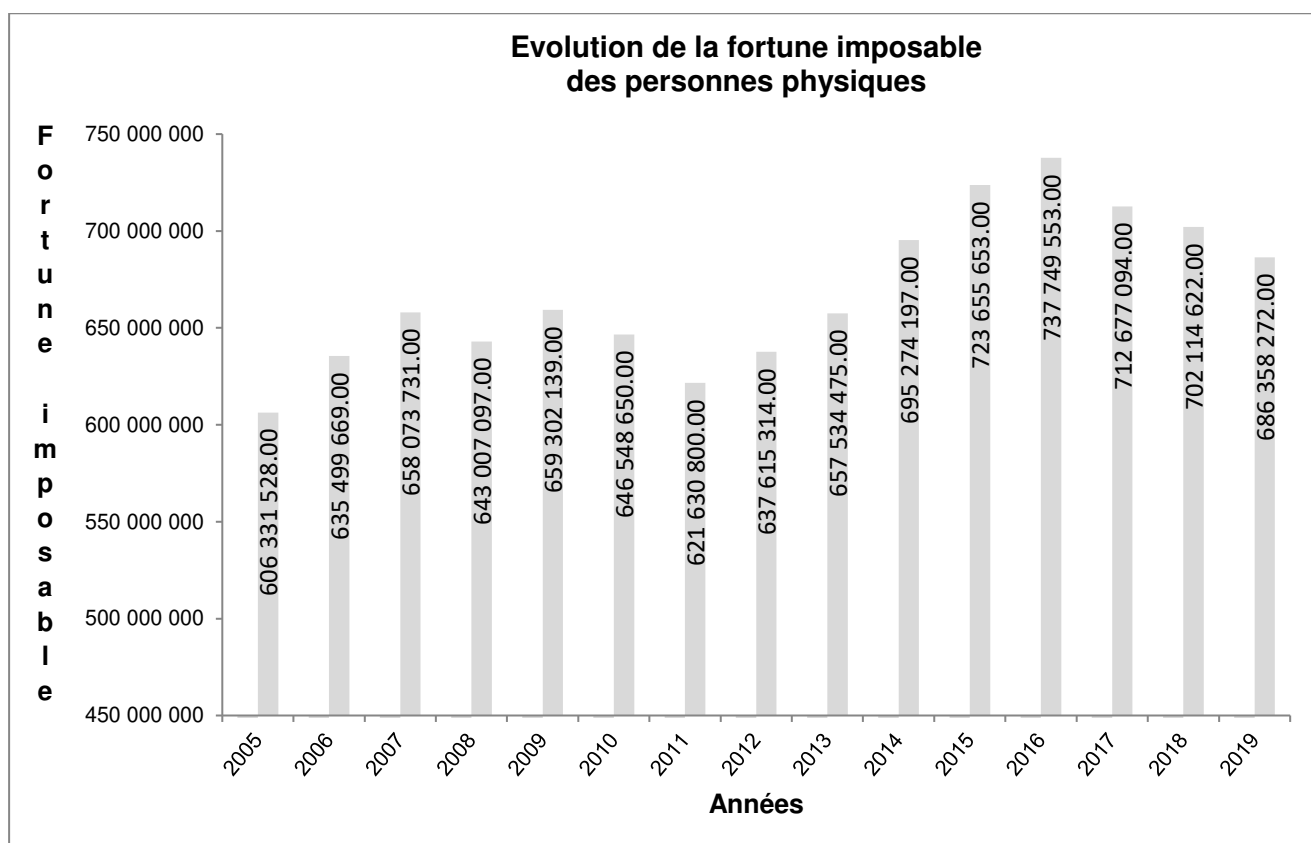
Colonnes de gauche : Impôt moyen par habitant (revenu et fortune cumulés)
Colonnes de droite : Impôt moyen par groupe d'âge (revenu et fortune cumulés)

Personnes physiques

Vous trouverez, ci-après, quelques graphiques sur l'évolution des revenus et de la fortune imposable ainsi que celle de l'impôt payé pour ces deux catégories.







Quelques tableaux de renseignements généraux sur la fiscalité et les contribuables :

Impôt direct communal sur le revenu des personnes physiques – Taxation 2018

Catégorie revenu imposable	Nombre de taxations	Nombre de taxations répartition	Revenu imposable total	Revenu imposable répartition	Impôt dû total	Impôt dû répartition
0 - 99	923	163	0	0	0.00	0.00
100 - 2000	125	61	132 659	60 786	1 642.50	2 916.30
2100 - 4000	153	29	475 579	78 242	6 753.35	2 961.25
4100 - 6000	148	30	745 072	149 518	9 897.10	7 885.70
6100 - 8000	115	27	811 492	190 930	12 047.80	8 730.15
8100 - 10000	116	22	1 046 941	193 981	19 700.65	9 735.05
10100 - 12000	116	15	1 289 216	164 451	23 343.35	6 846.50
12100 - 14000	99	21	1 298 159	274 049	22 712.45	15 177.60
14100 - 16000	92	13	1 385 754	192 880	28 114.40	11 333.65
16100 - 18000	125	21	2 125 517	352 066	47 356.10	19 178.20
18100 - 20000	133	11	2 525 786	206 318	66 644.40	12 010.50
20100 - 22000	157	13	3 304 058	274 150	96 945.85	13 476.75
22100 - 24000	164	4	3 772 512	91 875	121 722.80	4 737.95
24100 - 26000	151	6	3 783 401	151 875	121 727.35	6 994.05
26100 - 28000	160	6	4 331 642	159 823	151 484.80	9 514.65
28100 - 30000	130	12	3 774 717	347 318	140 014.40	24 437.65
30100 - 35000	360	18	11 714 961	591 944	452 882.70	36 400.10
35100 - 40000	392	21	14 722 301	782 005	651 412.65	56 026.85
40100 - 45000	378	11	16 096 150	470 324	798 820.80	32 057.00
45100 - 50000	339	9	16 088 259	428 312	896 701.90	27 738.55
50100 - 55000	299	3	15 674 489	158 345	898 631.35	10 769.80
55100 - 60000	243	6	13 959 058	344 856	822 716.25	27 027.75
60100 - 65000	171	1	10 666 650	60 600	633 841.65	5 229.45
65100 - 70000	207	5	13 937 000	340 994	840 599.95	26 675.05
70100 - 75000	169	3	12 240 600	216 308	763 937.20	13 887.15
75100 - 80000	130	1	10 062 600	76 500	630 034.25	7 424.65
80100 - 100000	437	4	38 911 576	348 000	2 545 702.60	27 586.65
100100 - 120000	201	1	21 914 667	112 800	1 539 821.05	9 936.65
120100 - 140000	94	2	12 082 800	242 300	913 127.10	20 740.70
140100 - 160000	38		5 623 900		439 858.95	
160100 - 180000	21		3 531 000		294 586.65	
180100 - 200000	9	1	1 710 400	191 700	147 524.65	19 239.25
200001 - 250000	15	1	3 232 200	235 800	291 392.45	22 828.75
250001 - 300000	5	1	1 346 500	279 100	127 951.30	28 383.55
300001 - 400000	5		1 753 300		174 941.15	
400001 - 500000	4	1	1 841 900	465 600	186 201.60	47 741.05
500001 - 600000	2		1 146 000		116 548.45	
600001 - 700000	1		647 200		66 096.75	
700001 et plus	2		2 267 200		231 913.45	
PreCapital	202		16 238 100		360 186.25	
	6 631	543	278 211 316	8 233 750	15 695 538.40	575 628.90

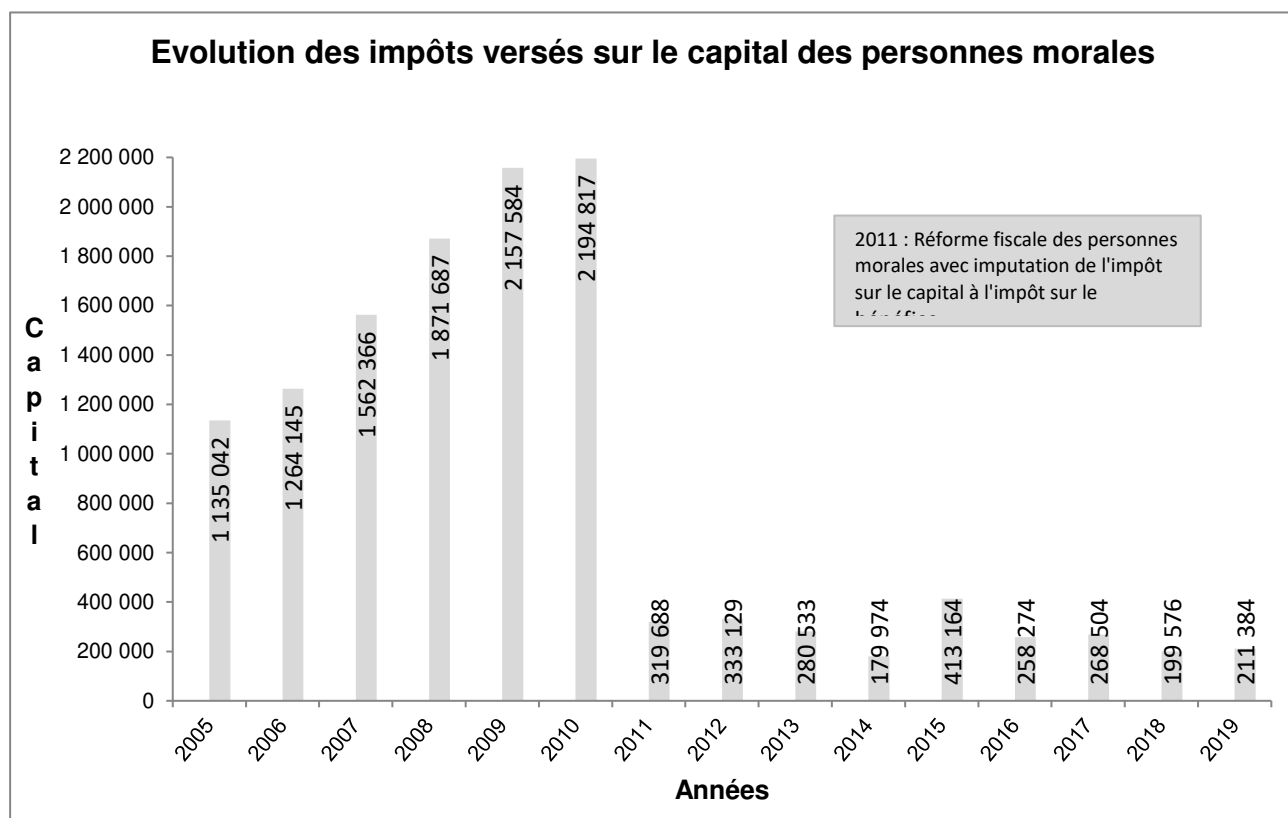
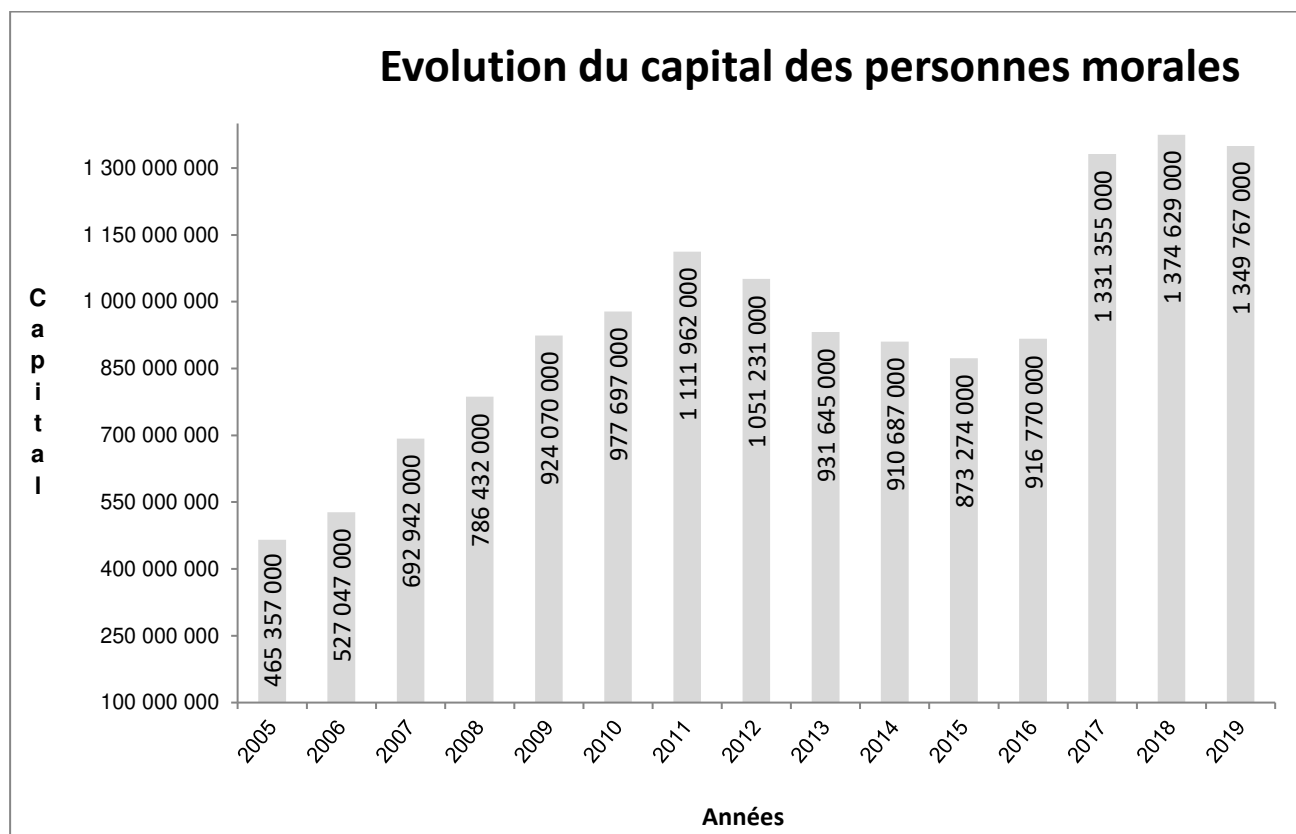
Impôt direct communal sur la fortune des personnes physiques – Taxation 2018

Catégorie fortune imposable	Nombre de taxations	Nombre de taxations répartition	Fortune imposable total	Fortune imposable répartition	Impôt dû total	Impôt dû total de répartition
0 - 999	2558	249	8 281	14 161	0.45	0.05
1000 - 20000	1305	107	10 143 247	845 158	458.85	469.95
21000 - 40000	494	34	14 704 358	1 000 700	1 548.00	1 454.20
41000 - 60000	312	18	15 609 119	895 058	3 624.75	1 159.50
61000 - 80000	215	21	15 070 564	1 460 431	7 661.70	2 282.80
81000 - 100000	167	16	14 985 083	1 434 750	10 266.10	2 475.30
100100 - 150000	311	27	38 088 672	3 485 000	38 776.60	6 774.05
151000 - 200000	231	18	40 030 972	3 135 511	55 186.45	6 420.25
201000 - 250000	166	8	37 165 858	1 767 000	58 322.95	3 849.50
251000 - 300000	118	9	32 501 706	2 386 000	57 129.75	5 782.65
301000 - 350000	101	8	32 838 906	2 555 000	61 517.50	6 187.75
351000 - 400000	77	4	28 850 019	1 483 000	57 303.65	3 671.40
401000 - 450000	52	1	22 023 400	403 000	45 119.30	762.30
451000 - 500000	54	2	25 675 211	933 250	58 177.20	2 100.85
501000 - 600000	62	3	34 140 278	1 753 000	77 129.05	4 480.70
601000 - 700000	52	4	33 650 528	2 456 000	79 961.95	6 024.95
701000 - 800000	38	3	28 341 553	2 292 417	69 047.70	5 458.35
801000 - 900000	24	5	20 477 000	4 181 000	51 968.10	10 686.65
901000 - 1000000	12	1	11 294 000	934 000	26 695.60	2 387.30
1001000 - 1500000	37	2	44 194 000	2 066 000	111 843.55	5 280.70
1501000 - 2000000	12	2	20 908 000	3 542 000	53 440.85	9 053.35
2001000 - 2500000	8		17 207 000		43 981.05	
2501000 - 3000000	5		13 288 000		33 964.15	
3001000 - 4000000	7	1	24 694 000	3 207 333	63 117.85	8 197.95
4001000 - 5000000	2		9 075 000		23 195.70	
5001000 et plus	9		105 086 000		268 599.85	
	6429	543	690 050 755	42 229 769	1 358 038.65	94 960.50

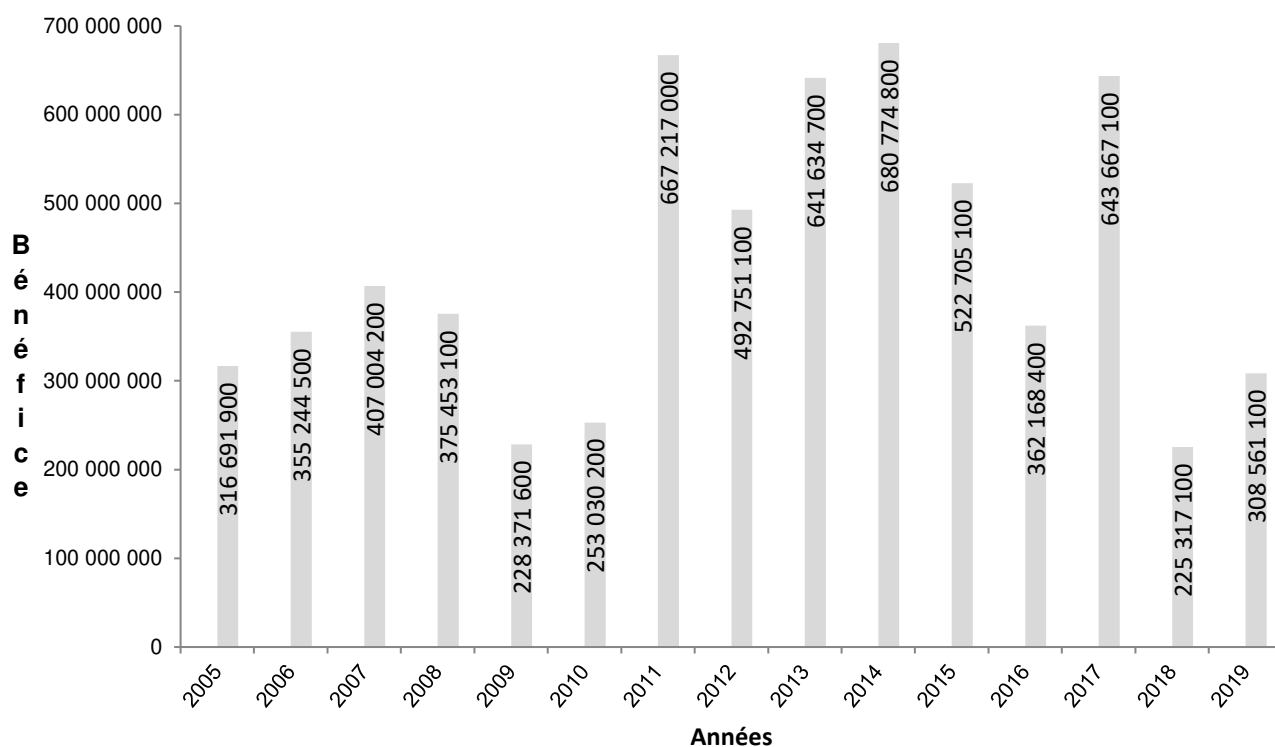
Impôt direct communal selon l'état civil – Taxation 2018

Catégories de revenu imposable	Externe et hoiries	Célibataires sans enfants	Veufs sans enfant	Séparés, divorcés sans enfant	Mariés						Célibataires, veufs, séparés, divorcés			TOTAL
					sans enfant									
0 - 100	91	485	84	152	35	13	8	6	4		42	26	17	963
110 - 2000	20	61	14	11	6	2					7	2		123
2100 - 4000	23	75	5	16	3	1		1			8	3		135
4100 - 6000	19	61	15	14	5	1	1				4	4	1	125
6100 - 8000	12	55	13	19	4	1					2	2		108
8100 - 10000	12	69	10	26	2	2	2	1		1	6	1		132
10100 - 12000	6	50	12	25	8	2	1	2			2	4	1	113
12100 - 14000	4	54	12	21	4	2					4	5	1	107
14100 - 16000	5	38	10	30	6			4			5	1		99
16100 - 18000	2	48	18	36	10	1	2			1	6	4		128
18100 - 20000	4	54	22	30	6	2	2		1		6	4	1	132
20100 - 22000	3	35	35	45	8	4	3				9	3	2	147
22100 - 24000	3	50	36	48	11	3	2	2			5	4	1	165
24100 - 26000	5	35	43	37	11	3	5				10	7	2	158
26100 - 28000	4	31	33	36	13	6	3				14	4		144
28100 - 30000	2	34	22	33	24	5	3		3		6	4		136
30100 - 35000	3	96	56	79	70	6	12	3	2		20	9	2	358
35100 - 40000	5	110	53	89	66	6	20	4	1		21	9	1	385
40100 - 45000	4	139	37	81	67	19	15	5	2		14	9	2	394
45100 - 50000	2	131	35	75	43	15	17	5	2	1	11	4	2	343
50100 - 55000	1	107	33	56	46	6	14	7	2		9	3		284
55100 - 60000	1	55	34	45	60	4	16	4			13			232
60100 - 65000		54	15	38	58	15	17	4	1		4	1	1	208
65100 - 70000	2	30	11	20	64	12	21	3			1	1		165
70100 - 75000	1	29	11	33	70	15	14	2	1		4			180
75100 - 80000	1	20	5	10	57	19	29	4			4	1		150
80100 - 90000	1	17	12	19	100	35	32	6			6	3		231
90100 - 100000		8	9	9	98	28	20	3			1	1		177
100100 - 120000	1	9	8	7	127	35	25	2			2	4		220
120100 - 140000		4	3	4	44	11	13	1				1	1	82
140100 - 150000		1	1	1	19		1	1						24
150100 - 160000	1	1			14	3	1		1					21
160100 - 180000					10	4	5	1						20
180100 - 200000		1	2	1	5	6	1							16
200100 - 250000	2		1		7	1	1	1						13
250100 - 300000		1			4	1	1							7
300100 - 400000		1		1	5		1							8
400100 - 500000				1										1
500100 et plus			1		2		1							4
TOTAUX	240	2 049	711	1 148	1 192	289	309	72	20	3	246	124	35	6 438

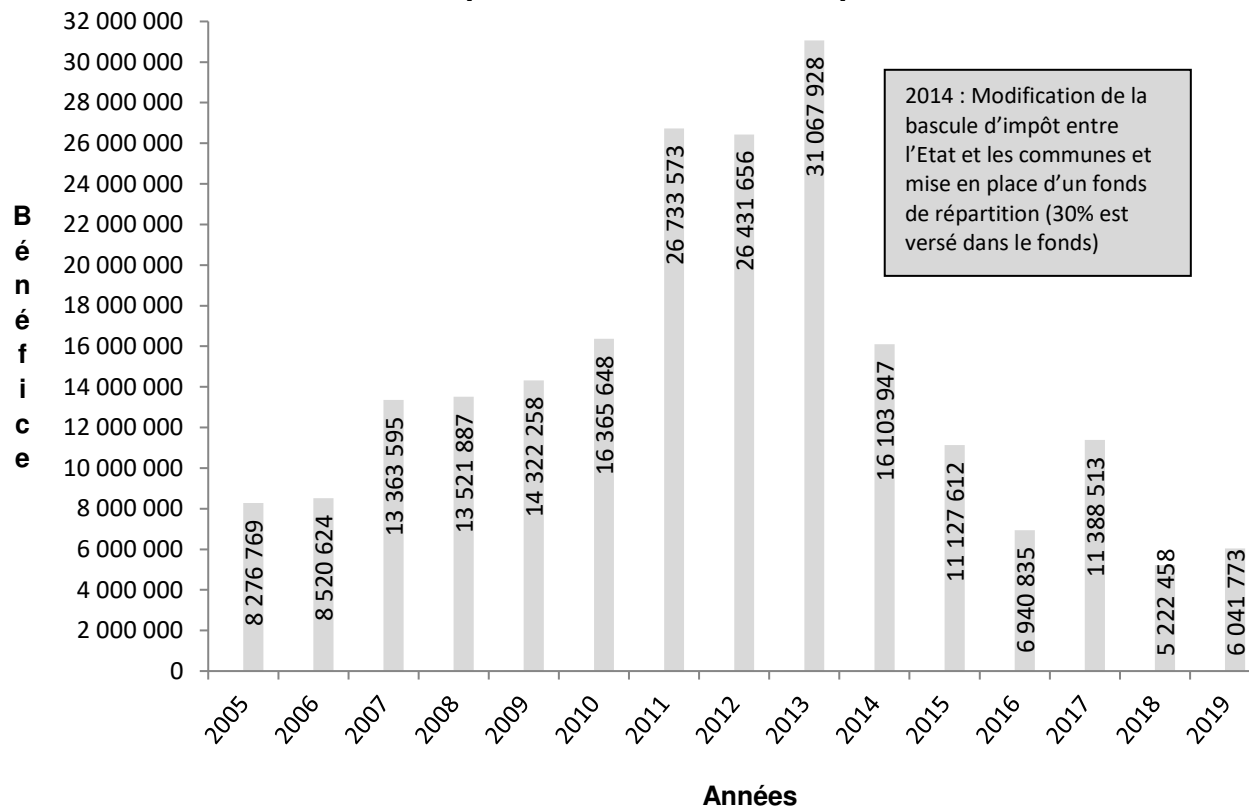
Personnes morales



Evolution du bénéfice des personnes morales



Evolution des impôts sur le bénéfice des personnes morales



INFORMATIQUE

Introduction

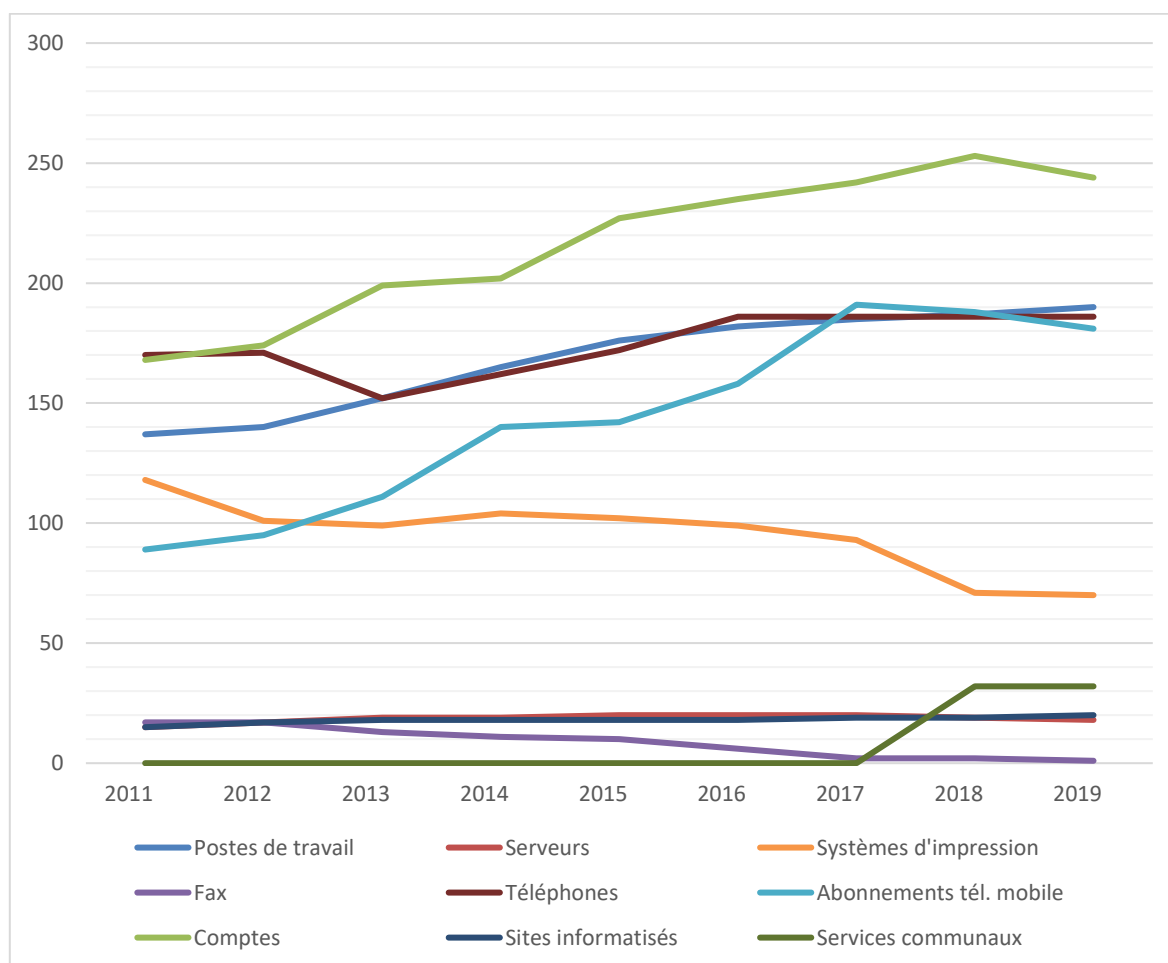
L'élément marquant de l'année 2019 a été la mise en place d'un projet visant à améliorer la gestion des séances du Conseil communal. Un outil dédié sera mis en production avant la fin du premier trimestre 2020.

Domaines d'activités

Infrastructure

Le parc est principalement constitué des éléments suivants :

Domaine \ Année	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Postes de travail	190	187	185	182	176	165	152	140	137
Serveurs	18	19	20	20	20	19	19	17	15
Systèmes d'impression	70	71	93	99	102	104	99	101	118
Fax	1	2	2	6	10	11	13	17	17
Téléphones	186	186	186	186	172	162	152	171	170
Abonnements tél. mobile	181	188	191	158	142	140	111	95	89
Comptes	244	253	242	235	227	202	199	174	168
Sites informatisés	20	19	19	18	18	18	18	17	15
Services communaux	32	32	-	-	-	-	-	-	-



Équipe informatique

Tous les aspects liés à l'informatique et à la téléphonie sont gérés par une équipe de 2 personnes. Ci-dessous une liste non exhaustive des types de tâches menés :

- Assistance aux utilisateurs
- Mises à jour logiciels
- Antivirus
- Infrastructure centrale :
 - Serveurs virtuels
 - Stockage
 - Sauvegardes
 - Réseau
 - Firewall
 - Alimentation de secours
 - Continuité de services
- Stratégies de sécurité
- Wifi
- Stock consommables
- Postes de travail
- Comptes utilisateurs
- Systèmes d'impression
- Téléphonie fixe et mobile
- Contrats, licences
- Projets
- Budget, comptes
- Achats
- Collaboration SIEN, CEG

Réseau informatique

Les clients sous notre responsabilité sont localisés sur 20 sites disséminés sur tout le territoire communal.

Sites connectés via fibre optique

- Bâtiments administratifs
 - ✓ Finances-Ressources humaines-Instruction publique (Technicum 21)
 - ✓ Hôtel de Ville (Hôtel-de-Ville 1)
 - ✓ Voirie-Garage-Forêt (Billodes 52)
- Culture
 - ✓ Bibliothèque des jeunes (Marie-Anne Calame 15)
 - ✓ Bibliothèque de la Ville (Daniel-JeanRichard 38)
 - ✓ Musée d'horlogerie (Monts 65)
 - ✓ Musée des beaux-arts (Marie-Anne Calame 6)
 - ✓ Moulins souterrains (Col-des-Roches 23-25)
- Structures d'accueil extrafamilial
 - ✓ Structure d'accueil parascolaire communale « Tourbillon » (France 36-40)
 - ✓ Structure d'accueil parascolaire communale « Diapason » (Monts 24a)
 - ✓ Structure d'accueil préscolaire communale « L'Etoile » (Monts 24a)
- Autres
 - ✓ Clinique dentaire scolaire et Centre d'orthophonie (Crêt-Vaillant 37)
 - ✓ Bureau d'observation du COSC (Billodes 18)
 - ✓ Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste (CLAAP) (M.-A. Calame 5)
 - ✓ Station d'épuration (Col-des-Roches 21a)
 - ✓ Piscine-Patinoire (Communal 3)

Sites connectés via modem

- Structure d'accueil parascolaire « Le Spiral » (Primevères 2a)

Sites non connectés au réseau mais bénéficiaires d'un accès internet

- Hangar forestier (Joux-Pélichet 40)
- Musée d'histoire naturelle (Hôtel-de-Ville 5)
- Halle polyvalente (concierges) (Communal 1) (*nouveau*)

Points d'accès Wifi

Interne

Treize antennes sont en service dans des locaux de l'administration ; elles permettent un accès au réseau informatique communal pour les ayants droit ainsi qu'un accès à Internet pour les externes, celui-ci étant soumis à une demande d'identification par mot de passe.

- Hôtel de Ville, salle du Conseil Communal
- Hôtel de Ville, salle du Conseil Général
- Hôtel de Ville, salle des mariages
- Hôtel de Ville, salle des commissions
- Hôtel de Ville, espace UNESCO
- Technicum 21, salle de conférence
- Technicum 21, rez-de-chaussée
- Technicum 21, 2^{ème} étage
- Technicum 21, 3^{ème} étage
- Bibliothèque de la Ville, 2^{ème} étage
- Musée des Beaux-Arts, rez-de-chaussée
- Marie-Anne Calame 5, CLAAP
- Grande-Rue 11, salle de réunion
- Musée d'horlogerie, rez-de-chaussée (*nouveau*)

Externe

Trois antennes permettent au public d'accéder à Internet moyennant un enregistrement préalable de l'utilisateur.

- Hôtel de Ville, façade Est, couvre les jardins publics
- Hôtel de Ville, façade Sud, couvre le jardin du Casino
- Hôtel de Ville, façade Ouest, couvre le jardin public

Travaux principaux 2019

Réseau wifi à la piscine-patinoire

Mise en place d'un réseau wifi sur tout le périmètre de la piscine-patinoire permettant aux utilisateurs d'accéder gratuitement à Internet (via le réseau NEMO).

Windows 10

La totalité du parc, soit 190 machines, a été migrée en Windows 10.

Travaux en cours à fin 2019

Projet GED

Dans le cadre des travaux pour la mise en place d'une solution de gestion électronique de documents (GED) au sein de l'Administration, nous avons été intégrés au projet AENeas mené par l'Office des Archives de l'Etat de Neuchâtel (OAEN). Ce projet a pour but de définir un cadre et de proposer des solutions quant au cycle de vie du document numérique (de la création à l'archivage pérenne). Il permettra de répondre aux exigences de la loi cantonale sur l'archivage (LArch 2012).

Nous travaillons actuellement sur les deux aspects ci-dessous :

1. Projet GED - élaboration d'un plan d'archivage pour l'Administration

Afin de construire solidement les fondations sur lesquelles doit s'appuyer une solution GED, nous devons construire un plan d'archivage pour l'Administration dans son ensemble.

Celui de la Chancellerie, qui fera office de pilote, est terminé.

Le travail nécessaire à l'élaboration des plans d'archivages pour les services communaux ne peut pas être réalisé en interne pour des questions de ressources, il sera fait appel à un prestataire externe.

2. Projet GED – implémentation à la chancellerie

Le travail en cours consiste à tester la solution GED dans des conditions réelles du travail quotidien.

⇒ **Le projet GED a été gelé en 2019 en attente de la réalisation du plan d'archivage de l'Administration devant être entrepris en 2020 sous la responsabilité de la chancellerie.**

Outil de gestion des séances du Conseil communal

Sur demande de la chancellerie, un projet a été initié dans le but d'implémenter une solution de gestion pour les séances du Conseil communal. À cet effet, un appel d'offre a été lancé et une société a été retenue pour le développement d'une application dédiée.

Le départ en production devrait être effectif avant la fin du premier trimestre 2020.

Tableau de synthèse du parc informatique

Bâtiment	Service	Ordinateur	Ordi. portable / tablette	Imprimante n/b	Imprimante couleur	Multifonctions n/b	Multifonctions couleur	Téléphonie std	Téléphonie externe	Téléphonie VoIP	Téléphonie VoIP (DECT)	Téléphonie mobile	Fax
Hôtel-de-Ville 1	Chancellerie	✓	✓			✓	✓			✓		✓	
	Conseil communal		✓	✓				✓				✓	
	Contrôle des habitants	✓	✓	✓		✓		✓				✓	
	Etat civil	✓		✓			✓	✓					
	Gérance communale	✓	✓	✓				✓					✓
	Promotion de la Ville	✓	✓	✓			✓	✓				✓	
	Urbanisme et Environnement	✓	✓	✓			✓	✓				✓	
Technicum 21	Conseil communal		✓	✓				✓				✓	
	Finances	✓	✓	✓			✓	✓		✓		✓	
	Instruction publique	✓	✓					✓				✓	
	Ressources humaines	✓	✓	✓			✓	✓		✓		✓	
Billodes 52	Forêt	✓					✓	✓				✓	
	Garage	✓	✓				✓	✓				✓	
	Voirie	✓		✓			✓	✓				✓	
Crêt-Vaillant 37	Clinique dentaire scolaire	✓	✓			✓				✓			
	Centre d'orthophonie	✓	✓				✓			✓		✓	
Monts 65	Musée d'horlogerie	✓	✓		✓		✓		✓	✓	✓	✓	
Marie-Anne-Calame 6	Musée des Beaux-Arts	✓	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	
Col-des-Roches 23-25	Moulins souterrains	✓	✓	✓			✓			✓		✓	
Daniel-Jeanrichard 38	Bibliothèque de la Ville	✓	✓	✓			✓			✓		✓	
Marie-Anne-Calame 15	Bibliothèque des Jeunes	✓					✓			✓		✓	
Grande-Rue 11	Service du domaine public	✓	✓	✓			✓			✓		✓	
	Guichet social régional	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓	
Billodes 18	BO-COSC	✓								✓	✓	✓	
Monts 24a	Acc. Parascolaire - Diapason	✓	✓				✓			✓		✓	
	Acc. Préscolaire - L'étoile	✓					✓			✓		✓	
France 40	Acc. Parascolaire - Tourbillon	✓					✓			✓		✓	
Primevères 2a	Acc. Parascolaire - Spiral	✓					✓		✓			✓	
Communal 3	Piscine-patinoire	✓				✓	✓		✓			✓	
Col-des-Roches 21a	STEP	✓	✓				✓		✓			✓	
Joux-Pélichet 40	Hangar forestier	✓					✓		✓			✓	
Marie-Anne-Calame 5	CLAAP	✓	✓				✓			✓		✓	
Clos-aux-Vaux 2	Cimetière (jardinier)											✓	✕
Communal 1	Halle polyvalente (concierges)	✓				✓			✓				
Hôtel-de-Ville 5	Musée d'histoire naturelle	✓											

CULTURE

Cette année, les sociétés et acteurs culturels ci-après ont bénéficié d'un soutien financier, de la gratuité de prestations ou de salles :

Sociétés et évènements culturels

TPR

Le TPR a bénéficié d'une subvention de Fr. 20'000.-.

Ciné-Club

Le Ciné-Club bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 3'800.- et de la gratuité de la salle du Casino.

14 films (10 pays différents) ont été projetés durant la saison. La moyenne de fréquentation est de 85-90 personnes par séance.

Cinéma

Le cinéma a bénéficié de la gratuité de la salle du Casino, ce qui représente un montant non perçu de Fr. 45'400.-.

Il a organisé 600 séances et 7500 entrées pour la saison, dont près de 1000 durant les Fêtes de fin d'année.

La Fête du cinéma s'est déroulée en janvier.

La Grange

La subvention allouée pour le théâtre La Grange est de Fr. 33'250.-.

Le café-théâtre La Grange a accueilli 9 spectacles en 12 représentations et 1183 spectateurs. La moyenne de fréquentation est de 98 personnes par représentation (soit 108.9 %).

Casino

La subvention allouée pour le Casino est de Fr. 210'000.-.

Pour cette saison, le Casino a accueilli 9 spectacles en 10 représentations et 3488 spectateurs. La fréquentation est de 348 personnes en moyenne par spectacle, soit 112.2 %. Ce pourcentage est calculé avec la jauge du nombre de fauteuils (310 places) ce à quoi il est possible d'ajouter des chaises supplémentaires lors des représentations affichant complet (jauge max 369 places).

La Lanterne-Magique a organisé 9 projections, avec une moyenne de 70 enfants par séance. Le club compte 41 enfants membres réguliers. À cela s'ajoutent les enfants qui fréquentent ponctuellement les séances par l'entremise d'une entrée gratuite ou découverte.

Les sociétés ci-dessous ont également bénéficié d'un appui financier :

Luxor Factory	subvention de Fr. 15'000.-
Free'son	subvention de Fr. 4'750.-
La Lanterne magique	subvention annuelle de Fr. 1'425.- et prise en charge location Casino-Théâtre
Land Art	subvention de Fr. 1'500.- à « Frêtes Arts »
La Grange	prise en charge des loyers Fr. 6'100.-
Hauteur-e-s du Temps	soutien de Fr. 1'000.- au projet dans le cadre du 10 ^{ème} anniversaire Unesco
Les éditions de l'Hèbe	soutien de Fr. 2'000.- à la publication d'un recueil de nouvelles d'Estelle Perrenoud, auteure locloise

Compagnie de l'Impolie	soutien de Fr. 2'000.- à la création « JOJO » de la compagnie créée par Juliette Vernerey, comédienne locloise
Association l'Or du Temps Forum tous différents tous égaux	soutien à l'édition d'une BD Fr. 2'000.- soutien financier de Fr. 500.- à la semaine d'actions contre le racisme
Association Collectif Danse	prise en charge de la location du Casino-Théâtre Fr. 1'535.-
Festival international de marionnettes Compagnie L'Enfer du décor	soutien financier de Fr. 1'000.- soutien ponctuel de Fr. 500.- à la création d'une pièce théâtrale
Fête de la Bière et carnaval	prise en charge des prestations des entreprises électriques Fr. 1'100.-

Sociétés et événements musicaux

Music Festival Promo	subvention de Fr. 40'000.-, prise en charge des prestations des entreprises électriques de Fr. 93'459.- et de la pose et repose des couverts de la place du 1 ^{er} Août Fr. 16'882.-
La Boîte à Swing	subvention de Fr. 8'000.- pour 6 concerts (fréquentation moyenne : 165 spectateurs)
Fanfare La Sociale Fanfare La militaire	subvention de Fr. 6'400.- subvention de Fr. 9'500.- et prise en charge de la location du Temple
Festival Racinotes Direction du Cercle scolaire	subvention de Fr. 1'500.- prise en charge de la location du Casino-Théâtre pour le spectacle Les Petits chanteurs à la gueule de bois Fr. 2'025.-
La Grange	prise en charge de la location du Casino-Théâtre Fr. 1'575.- pour la création du spectacle Les Petits chanteurs à la gueule de bois
Ensemble symphonique Neuchâtel Concours d'exécution musicale Amis des concerts d'orgue	subvention de Fr. 3'000.- subvention de Fr. 500.- subvention de Fr. 1'500.- et prise en charge des loyers du Temple Fr. 1'000.-
Chœur Cantabile Découvertes musicales	soutien aux concerts de Fr. 950.- subvention de Fr. 2'500.- et prise en charge de la location du Temple Fr. 2'250.-
VNV Rock Attitude	subvention de Fr. 15'000.- et prise en charge des prestations des entreprises électriques de Fr. 21'287.-
Fête et feux du 1 ^{er} Août	Fr. 7'000.- et prise en charge prestations entreprises électriques 5'176.-
Plage des Six Pompes Fête du Quartier Le Foyer	subvention de Fr. 1'000.- prise en charge des prestations des entreprises électriques Fr. 725.-
Marché de printemps	prise en charge des prestations des entreprises électriques Fr. 1'630.-
Foire du livre et Marché d'automne	prise en charge des prestations des entreprises électriques Fr. 1'685.-
Fête de Saint-Nicolas	prise en charge des prestations des entreprises électriques Fr. 780.-
Marché de Noël	prise en charge des prestations des entreprises électriques Fr. 2'500.-

RESSOURCES HUMAINES

Effectif du personnel au 31.12.2019

Le nombre de personnes engagées au 31 décembre 2019 par rapport à 2018 est identique. L'équivalent plein temps quant à lui diminue de 1.04.

Bilan personne de confiance

À la suite du départ d'un collaborateur, nous avons mandaté notre personne de confiance pour l'analyse du climat de travail dans ce service. Aucun dysfonctionnement n'a été constaté après l'audition de l'ensemble des employés du service.

Un collaborateur a demandé à notre mandataire une intervention. Ainsi, nous avons organisé un entretien avec notre personne de confiance, l'employé et sa hiérarchie afin d'éclaircir certains points d'achoppements.

Rencontres syndicat

Dans le cadre de la politique de rémunération et de l'élaboration du budget 2019, des rencontres entre le syndicat SSP ainsi qu'une délégation du Conseil communal et notre service des ressources humaines ont été organisées à 2 reprises courant 2019. Compte tenu de la situation financière de la ville, plusieurs points devront être discutés courant 2020.

Effectif du service

1 chef de service à 100%
1 assistante RH à 70%
1 responsable des salaires à 100%
1 responsable formation à 70%
1 collaboratrice à 90%
1 secrétaire à 50%

Total 480%

Effectif du personnel au 31.12.2019

	2019		2018		Différences	
	Nb. pers.	Postes EPT	Nb. pers.	Postes EPT	Nb. pers.	Postes
Chancellerie	5.00	4.30	4.50	4.00	0.50	0.30
Promotion	2.50	2.00	2.50	2.00	0.00	0.00
Finances	8.00	6.90	7.50	6.90	0.50	0.00
Ressources humaines	6.00	4.80	6.00	4.80	0.00	0.00
Apprenti-e-s employé-e-s de commerce	8.00	8.00	8.00	8.00	0.00	0.00
Informatique	2.00	2.00	2.00	2.00	0.00	0.00
Pool de conciergerie	25.50	21.56	29.50	24.32	-4.00	-2.76
Apprenti agent d'exploitation, voie domestique	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Musée d'horlogerie	8.00	4.85	8.00	4.85	0.00	0.00
Musée des beaux-arts	6.00	4.00	6.00	4.00	0.00	0.00
Stagiaires MBAL	2.00	1.20	1.00	0.60		
Moulins souterrains	4.50	3.35	4.50	3.35	0.00	0.00
Bibliothèque de la Ville	3.00	2.20	3.00	2.20	0.00	0.00
Apprenti assistant en information documentaire	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Bibliothèque des Jeunes	4.00	2.50	4.00	2.50	0.00	0.00
Sylviculture	4.00	3.90	4.00	3.90	0.00	0.00
Apprentis forestiers-bûcherons	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Organistes	1.00	0.33	1.00	0.33	0.00	0.00
Instruction publique	1.50	1.40	1.50	1.40	0.00	0.00
Cercle scolaire - secrétariat	7.00	5.10	7.00	5.10	0.00	0.00
Service socio-éducatif	4.00	2.75	3.00	1.95	1.00	0.80
Structure parascolaire	13.00	8.90	13.00	9.00	0.00	-0.10
Structure préscolaire	7.00	4.70	7.00	4.70	0.00	0.00
Apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatif-ves	8.00	8.00	8.00	8.00	0.00	0.00
Clinique dentaire	3.83	2.49	5.00	2.83	-1.17	-0.33
Apprenti(s)/e(s) assistant/e(s) dentaire	1.00	1.00	2.00	2.00	-1.00	-1.00
Centre d'orthophonie	6.33	3.63	7.50	4.24	-1.17	-0.61
Service médical	3.33	1.70	3.00	1.70	0.33	0.00
CLAAP	7.00	3.20	6.00	2.70	1.00	0.50
Stagiaire animateur socio-culturel	0.00	0.00	1.00	0.60		
Guichet social régional	18.50	13.80	17.50	13.70	1.00	0.10
Stagiaire assistante sociale	0.00	0.00	1.00	1.00		
Voirie (y.c. pers. adm)	39.00	37.88	41.50	40.46	-2.50	-2.57
Apprenti agent d'exploitation, voie domestique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Garage	5.00	5.00	5.00	5.00	0.00	0.00
Apprenti mécanicien ou assistant de maintenance sur véhicules utilitaires	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Station d'épuration	5.00	5.00	4.00	4.00	1.00	1.00
Urbanisme	7.50	6.80	7.50	6.80	0.00	0.00
Gérance des bâtiments	2.00	2.00	2.00	2.00	0.00	0.00
Piscine - patinoire	6.00	4.23	6.00	4.23	0.00	0.00
Casino	1.00	0.65	1.00	0.65	0.00	0.00
Centre d'accueil des Calame (mandat)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contrôle des habitants	3.50	2.70	3.50	2.70	0.00	0.00
Cimetière	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Etat civil	4.00	3.30	5.00	4.30	-1.00	-1.00
Office du travail	0.50	0.25	0.50	0.25	0.00	0.00
Agence AVS (désormais englobée dans GSR)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Sécurité publique	6.50	6.40	7.00	6.40	-0.50	0.00
COSC	23.00	17.40	16.00	11.75	7.00	5.65
TOTAUX	278.00	225.17	278.00	226.21	1.00	-0.03

EPT = Équivalent plein temps

Les « 0.5 » ou « 0.83 » dans la colonne « nb. pers. » signifient que les collaborateur-trice-s travaillent dans deux services différents.

Répartition du personnel fixe (278 personnes) par sexe :

53.60% de femmes

46.40% d'hommes

À l'effectif du personnel fixe s'ajoutent, au 31 décembre 2019, 109 auxiliaires occupés dans les domaines suivants : BO-COSC, Musée des beaux-arts, Musée d'horlogerie, Moulins souterrains, les patrouilleurs scolaires, et les aides-éducateur-trice-s des structures d'accueil extrafamilial (pool de remplacement). D'autres auxiliaires ont également bénéficié d'un contrat déterminé durant l'année 2019 (surveillance des bassins à la piscine / aide à la voirie durant les vacances d'été ou en hiver pour le déneigement).

Par ailleurs, 15 personnes ont été placées par différents organismes : Services sociaux (contrat d'insertion sociale), Office régional de placement (ORP) dans différents services durant l'année. Parmi ces personnes, 11 contrats ont pu être signés par la suite. D'autre part, 8 personnes sans emploi ont été engagées sans placement préalable.

Fidélité

40 ans de service :	Crapio Gennaro Guye Jean-Paul
30 ans de service :	Chapuis Jean-Luc Ruffieux Gilbert
20 ans de service :	Moreau-Grimm Marlyse
10 ans de service :	Droz François Gomez Stefania Leister Sandrine

Engagements apprenti-e-s

Les apprenti-e-s suivant-e-s ont été engagé-e-s :

Assistant-e-s socio-éducatif-ve-s :	Edoh Marcel Alphonse Rasteiro Alexia Sharshara Duha
Employé-e-s de commerce :	Boketsu Curtis-Yann Burgener Théo Pasquali Pierrick Surdez Moraya
Mécatronicienne, option véhicules utilitaires :	Isler Jess
Agent d'exploitation, voie voirie :	Gogniat Dylan

Stagiaires

CLAAP :	Fuentes Pablo (20.08.2018 au 05.07.2019)
Musée des beaux-arts :	Huillet Pauline (03.09.2018 au 03.02.2019) Janowski Kalinka (16.08.2018 au 14.02.2019) Babey Guillaume (01.10.2019 au 31.03.2020) Humbert-Droz Nathalie (01.10.19 au 31.03.2020) Huynh Hélène (14.03.2019 au 13.09.2019) Liardet Lauriane (14.03.2019 au 13.09.2019)

Engagements

Les personnes suivantes ont été engagées :

Bureau d'observation du contrôle officiel suisse des chronomètres (BO-COSC) :	Diop Muriel, observatrice en horlogerie Girardin Stéphane, responsable du service Lezzi Mirella, observatrice en horlogerie
Cercle scolaire (CSLL) :	Bulgheroni Odogwu Lynda, aide-concierge Miellot Alain, concierge responsable de site
Clinique dentaire :	Bulgheroni Odogwu Lynda, concierge
Finances :	Berner Sandra, collaboratrice administrative
Guichet social régional :	Daenzer Marcia, collaboratrice administrative Halimi Egzona, collaboratrice administrative Khoja Zainab, responsable comptabilité
Moulins souterrains :	Schmutz Lydie, secrétaire-caissière
Musée des beaux-arts :	Cattin Séverine, conservatrice adjointe Paillard Morgane, collaboratrice scientifique
Philippe, médecin scolaire Voirie :	Service Promotion Santé Jeunesse : Compagnon Maligno Felice, chef d'équipe polyvalent Neil Villegas Johannes Eduardo, cantonnier Perrin Catherine, secrétaire Petermann Yves, cantonnier chauffeur polyvalent

Engagements de durée déterminée

Chancellerie :	Baehler Séverine, collaboratrice administrative du 21.11.2019 au 05.02.2020
Centre d'orthophonie :	Aparicio Katia, orthophoniste du 20.08.2018 au 03.03.2019
CLAAP :	Blandenier Baptiste, animateur du 01.05.2019 au 30.09.2019 Fuentes Pablo, aide-animateur du 02.09.2019 au 11.08.2023 Pasquali Quentin, coordinateur du projet Alter connexion du 01.01.2019 au 31.12.2019
Bureau d'observation du contrôle officiel suisse des chronomètres (BO-COSC) :	Baillod Cécile, observatrice en horlogerie du 15.01.2019 au 14.01.2020 Barbone Pamela, observatrice en horlogerie du 04.05.2019 au 31.05.2020 Diop Muriel, observatrice en horlogerie du 19.09.2018 au 18.09.2019 Fratepietro Naomi, observatrice en horlogerie du 28.04.2019 au 30.04.2020 Kolarevic Melisa, observatrice en horlogerie du 10.07.2019 au 31.07.2020 Lezzi Mirella, observatrice en horlogerie du 01.05.2018 au 31.07.2019

	Loertscher Christophe, adjoint au responsable BO du 08.06.2019 au 30.06.2020 Nicolet Valérie, observatrice en horlogerie du 21.10.2019 au 31.12.2020 Othenin-Girard Michèle, observatrice en horlogerie du 14.04.2019 au 30.04.2020 Pittet Diana, observatrice en horlogerie du 11.06.2019 au 30.06.2020
Cercle scolaire :	Freitag Anne, assistante scolaire du 16.09.2019 au 17.05.2020
Etat civil :	Fort Léane, collaboratrice administrative du 06.08.2019 au 31.12.2019
Guichet social régional :	Daenzer Marcia, assistante sociale du 17.01.2019 au 03.07.2019 Ribeaud Carolyn, assistante sociale du 24.06.2019 au 21.12.2019
Musée des beaux-arts :	Zwahlen Marie Léa, collaboratrice scientifique du 01.02.2019 au 15.07.2019
Pool de conciergerie :	Boyom Rhommulus Austin, concierge responsable de site du 04.07.2019 au 31.08.2019
STEP :	Boyom Rhommulus Austin, employé du 01.10.2019 au 30.09.2020
Structure parascolaire :	Coval Coello Susana, éducatrice du 26.03.2019 au 10.09.2019
Voirie :	Corti Grégoire, cantonnier polyvalent du 08.08.2019 au 08.11.2019 De la Reussille Théo, cantonnier du 08.05.2019 au 05.07.2019 Neil Villegas Johannes, cantonnier polyvalent du 08.08.2019 au 08.11.2019

Départs

Les employé-e-s suivant-e-s ont quitté leur fonction :

Etat civil :	Grezet Fabian, officier d'état civil
Finances :	Gosparini Matteo, collaborateur administratif
Guichet social régional :	Arsic Snejana, administratrice
Musée des beaux-arts :	Grosjean Valentin, collaborateur scientifique Hillion Charlotte, conservatrice adjointe
Voirie :	Gosparini Matteo, secrétaire Theurillat Etienne, cantonnier-chauffeur polyvalent

Les apprentis suivants ont quitté leur formation :

Agent d'exploitation, voie voirie :	Gogniat Dylan
Employé de commerce :	Huot Ismaël

Fin d'apprentissage 2019

Nous félicitons les apprenti-e-s suivant-e-s pour la réussite de leur CFC :

Clinique dentaire :	Filipe Dos Santos Leila, assistante dentaire
Garage :	Balanche Armand, mécatronicien, option véhicules utilitaires
Ressources humaines :	De Nale Melissa, employée de commerce Fort Léane, employée de commerce Salvi Cyntia, employée de commerce
Structure parascolaire :	Brunner César, assistant socio-éducatif Messerli Noémie, assistante socio-éducative
Structure préscolaire :	Borges Dos Santos Diana, assistante socio-éducative

Retraites (yc retraites anticipées)

Bureau d'observation du contrôle officiel suisse des chronomètres (BO-COSC) :	Ruffieux Gilbert, directeur Zürcher Monique, observatrice en horlogerie
Guichet social régional :	Wüthrich Françoise, collaboratrice administrative
Moulins souterrains :	Favre Isabelle, secrétaire
Pool de conciergerie :	Chopard-Lallier Claude, concierge polyvalent Frey Pierre, responsable du pool de conciergerie
Service Promotion Santé Jeunesse :	Perrenoud Michel, médecin scolaire
Voirie :	Marguet François, chef d'équipe polyvalent Moreira Joaquim, magasinier

Décès

Voirie :	Aymon Jean-Michel, chef d'équipe polyvalent
----------	---

Promotions

Etat civil :	Tschantz Aude, d'officier d'état civil à cheffe de l'office d'état civil
Pool de conciergerie :	Fontana Dimitri, de concierge polyvalent à coordinateur au pool de conciergerie
Structure préscolaire :	Colledani Sylvie, d'aide-éducatrice à éducatrice
Voirie :	Boillod Sébastien, de cantonnier polyvalent à chef d'équipe polyvalent

Mutations

Pool de conciergerie :	Ferracci Luca, d'aide-concierge à concierge
Voirie :	Thum Vincent, de cantonnier polyvalent à magasinier

Formation

La Ville du Locle compte, au 31 décembre 2019, **21** apprenti-e-s réparti-e-s comme suit :

- 1 apprenti « agent d'exploitation, voie conciergerie » ;
- 1 apprenti « agent en information documentaire » ;
- 1 apprentie « assistante dentaire » ;
- 8 apprenti-e-s « assistant-e-s socio-éducatif-ive-s » ;
- 8 apprenti-e-s « employé-e-s de commerce » ;
- 1 apprentie « forestière-bûcheronne » ;
- 1 apprentie « mécatronicienne ».

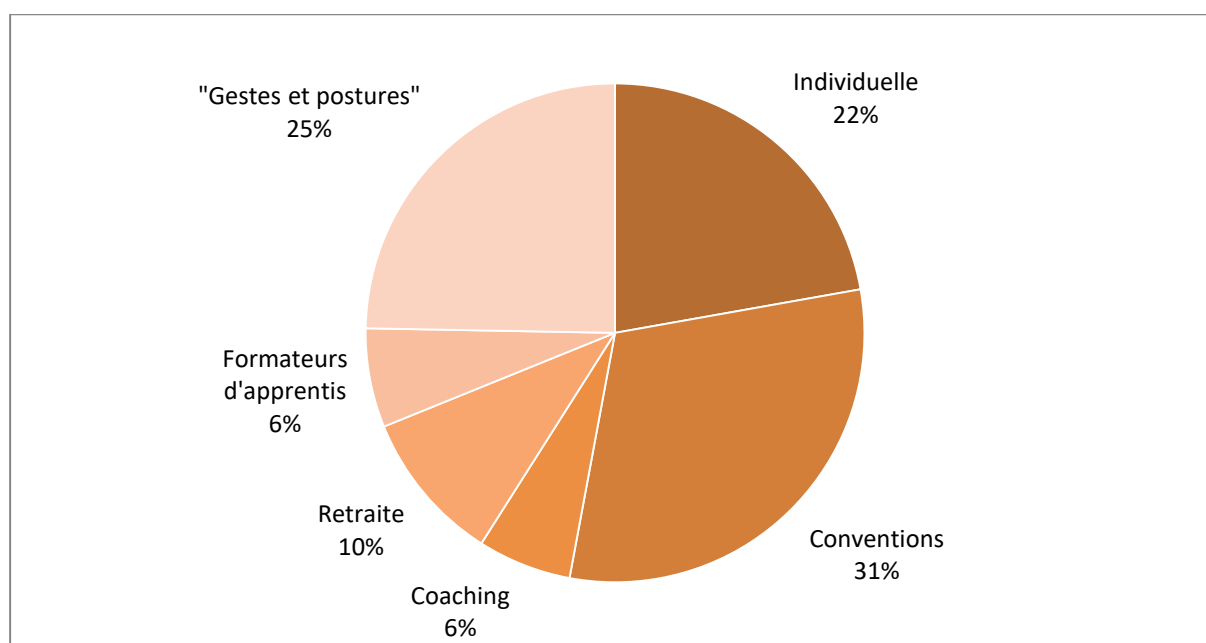
L'Administration a proposé :

- 4 places de stage au Musée des beaux-arts durant plusieurs mois pour des étudiant-e-s qui effectuent leur bachelor ou master en études muséales à l'Université de Neuchâtel;
- 2 places de stage de pré-apprentissage dans les structures d'accueil extrafamilial durant 5 mois pour la formation d'assistant-e socio-éducatif-ve ;
- 1 place de stage dans la structure d'accueil préscolaire pour l'apprenti d'une autre entité ;
- 1 place de stage dans différents services pour une lycéenne de langue allemande ;
- 1 place de stage au Musée d'horlogerie pour réintégrer un rentier « AI » dans le monde professionnel ;
- 1 place de stage au Musée d'horlogerie pour compléter ses études d'horloger restaurateur ;
- Divers stages d'observation dans différents métiers (Assistant socio-éducatif, agent en information documentaire, agent d'exploitation en conciergerie, employée de commerce) ;
- 1 poste d'aide-animateur socio-culturel pour un étudiant se formant en dual à la HES.

Formation continue

Dépenses

Le montant engagé pour la formation en 2019 s'est élevé à **Fr. 43'588.55**. La répartition des coûts est présentée ci-après :



Commentaires à propos des diverses formations prises en charge par le service des ressources humaines en 2019 :

- La formation de préparation à la vie post-professionnelle a été suivie par 7 employé-e-s.
- Plusieurs employés ont été ou sont sous convention afin d'obtenir différents certificats ou brevets.
- À la suite d'une journée de sensibilisation, un ergonomiste est passé auprès de chaque employé travaillant à un poste informatisé afin de transmettre des conseils personnalisés (voir ci-dessous le chapitre « santé-sécurité »).
- Plusieurs employés ont suivi la formation de « formateur d'apprenti ».
- Une formation-conférence a été proposée aux formateurs d'apprenti sur le thème « Nouvelle génération d'apprentis – comment évoluer ? ».

Quelques thèmes abordés lors de formations individuelles

- Cours de connaissances de l'administration ;
- Outils et méthodes de travail ;
- Développement personnel ;
- Cours de communication et collaboration en milieu professionnel.

Certaines formations, dépendant directement de la compétence des services, ne sont pas financées par le budget alloué au service des ressources humaines pour la formation continue, et ne sont donc pas répertoriées ici. Il s'agit, par exemple, de cours donnés aux assistantes sociales pour les problématiques liées à la protection de l'adulte ou à la violence conjugale, ou de cours techniques liés aux pratiques dans les musées. Par ailleurs, plusieurs employés des structures d'accueil extrafamilial ont suivi des cours de sauvetage pour l'accompagnement des enfants en piscine.

Activités internes proposées au personnel

- Balade en raquettes ;
- Visite guidée de l'exposition temporaire : « Magnum photos » au MBAL.

Sécurité

Prévention santé et sécurité

Soutien aux activités sportives :

- Nombre d'abonnements au fitness « Let's go » : 16 personnes pour Fr. 3'200.- ;
- Autres abonnements fitness : 5 personnes pour Fr. 1'000.- ;
- Autres abonnements (aquagym-danse-divers) : 11 personnes pour Fr. 2'065.- ;
- Participation aux courses-événements sportifs : 2 personnes pour Fr. 244.50 ;
- *Total pour les différentes participations* : 34 personnes pour Fr. 6'509.50.

Formation « gestes et postures » pour le personnel avec poste de travail informatisé :

- Passage d'un ergonomiste auprès de toutes les personnes travaillant sur un ordinateur ;
- Formation théorique sur les bonnes postures et les gestes à adopter ;
- Analyse de la place de travail, conseils et adaptations pour améliorer le confort ;
- Test de chaises ergonomiques.

Cette formation a été organisée à la suite de demandes reçues après la journée « équilibre » de 2018. Nous avons reçu une participation de Fr. 4'000.- du Groupe Mutuel pour cette action. À noter, qu'une formation similaire est prévue en 2020 pour le personnel technique ou sans poste de travail informatisé.

Campagne : « Protection du soleil » :

- Affiche visible sur le thème ;
- Distribution d'un dépliant de la SUVA sur les risques des rayonnements solaires et des protections adéquates ;
- Indication en CSST des équipements à revoir selon les corps de métiers et transmission de l'information par courriel au service pour anticiper les mesures.

Public cible : l'ensemble du personnel

Campagne : « Prévention sports d'hiver » :

- Affiches visibles sur le thème ;
- Transmission d'un bon pour bénéficier de tarifs préférentiels pour un service sur les skis et les snowboards chez "Brusa Sports", ainsi qu'un tour de cou offert par le Bureau de prévention des accidents.

Public cible : l'ensemble du personnel, y compris les enseignant-e-s

Autres

La Ville du Locle a participé à la journée « Futurs en tous genres ». 5 jeunes ont participé à l'événement.

MUSÉE D'HORLOGERIE – CHÂTEAU DES MONTS

2019 une année au double anniversaire :

Le 60^{ème} anniversaire du musée

Le 50^{ème} anniversaire de l'Association des Amis du musée

Acquis en 1951 par la commune du Locle dans le but d'en faire un musée d'horlogerie, le Château des Monts était inauguré en 1959. Depuis, notre institution se démarque notamment par ses collections, reconnues tant pour leur degré de technicité que pour leur esthétisme. Des collections et des pièces qui ont été confiées par le Technicum et l'École d'horlogerie du Locle, par des donations privées ainsi que par l'achat de pièces grâce à l'Association des Amis et aux dons.

60 ans après, le lieu fait toujours la fierté de la ville et de ses habitants. Il demeure un espace commun regroupant une identité collective. Il incarne une tradition et un savoir-faire séculaires. Il témoigne d'une époque où le règne industriel se conjugue à l'horlogerie. Il fait rayonner nationalement, et internationalement, un art et son patrimoine. Il fédère les aficionados comme les professionnels. Il symbolise les temps du Locle.

Pour ce double jubilé, la programmation se voulait plus que jamais vivante. Un agenda spécial a été édité et les activités qu'il contenait - plus de 50 - ont été pensées pour instaurer le dialogue. Redécouvrir le lieu et son parc, les salles et leurs collections, les pièces et leurs spécificités. Un programme sur mesure a donc été conçu pour que chacune et chacun, de 6 à 99 ans, puisse participer. Conférences, ateliers, visites guidées, contes et autres événements étaient à découvrir au gré des envies et des saisons.

L'engagement très important et sans faille du personnel du Musée, des membres du comité, des bénévoles et de la Commune du Locle a permis le bon déroulement de tous les événements organisés au Château des Monts pour célébrer ses 2 jubilé.

Personnel du musée

En cours d'année, nous avons engagé Mme Cendie Choulat, en tant que personnel auxiliaire, en soutien à la réception, à la surveillance et pour les diverses manifestations proposées à notre public.

Personnel fixe au 31.12.2019

Conservateur	Morghan Mootoosamy, 100%
Horloger-restaurateur	Gérard Vouga, 100%
Collaboratrice scientifique (Archives/Inventaire)	Marlene Rüfenacht, 80%
Concierge	Fabrice Crelier, 100%
Concierge adjoint-surveillant	François Droz, 87.7 %
Secrétaire de direction	Nathalie Jacot, 40%
Accueil - Réceptionniste	Nathalie Jacot, 40%
Accueil - Réceptionniste – Guide	Anastasia Donzé, 40%
Accueil - Surveillante	Anne Trifoni, 30 %
Accueil - Surveillante	Cécile Anderfuhren, 25 %
Surveillante - Guide	Beth Hartmann, 25 %

Personnel à taux variable

Guide	Wolfgang Carrier
Guide	Phoebe Forsey
Guide - Accueil	Dora Huguenin
Guide	Anna Chiara Sais
Guide - Surveillance	Doreen Favre-Liefeld
Guide	Nathalie Fasel
Accueil - Surveillance	Cendie Choulat

Stagiaires – Apprentis

Comme chaque année, le Musée d'horlogerie participe à la formation des apprentis de la Ville du Locle. Mme Mariana Pereira Da Silva, apprentie « employée de commerce » en 2^{ème} année de CFC, a été accueillie pendant un semestre au sein du musée.

Comité et bureau

Composition du Comité

Au cours de l'année 2019, la composition des membres du Comité a été reconduite dans son ensemble. Les séances du Comité sont un lieu d'échange d'information et de décision, de suivi des activités du Musée et de lien avec le Conseil Communal par l'intermédiaire de son délégué, M. Miguel Perez. Le Comité a traité de questions relatives au budget, à la gestion du Musée, aux futures activités et aux expositions envisagées. Par son bureau et son président, il soutient le conservateur dans ses activités. Le Comité a siégé 7 fois en 2019. Les séances ont eu lieu en principe le premier lundi de chaque mois. Un représentant du MIH, M. Simonin, assiste aux séances du Comité du MHL, tandis qu'un représentant du MHL, M. Landwerlin, assiste aux séances de la commission du MIH.

Nous avons enregistré 3 démissions cette année :

Mme Anne-Marie Jacot Oesch, qui occupait le poste de Conseillère juridique, a présenté sa démission pour fin juin. Elle a été remplacée par M. Julien Dubois, avocat.

Mme Dora Huguenin, représentante du personnel, a également présenté sa démission fin décembre, elle sera remplacée par Mme Nathalie Jacot dès janvier 2020. Enfin, M. Antoine Simonin, représentant du MIH a aussi démissionné fin décembre. Il ne sera pas remplacé pour le moment.

Fonction

Président
Vice-président
Caissier
Secrétaire
Cons. juridique
Président des Amis
Membre
Membre - délégué au MIH
Membre
Membre
Membre
Publicité
Membre
Membre - informatique
Conservateur
Représentant du Conseil communal
Représentant du MIH
Repr. du personnel

Nom

Aubert François
Marc-Edouard Inaebnit
Berger Ernest
Progin Evelyne
Jacot Oesch Anne-Marie – Dubois Julien
Aellen Jean-Bernard
Forsey Stephen
Landwerlin Pascal
Clerc Nicolas
Simonis Jerry
Triponez Gérard
Duvanel Jean-Pierre
Schwarz Hans
Uccelli Danilo
Mootosamy Morghan
Perez Miguel
Simonin Antoine
Huguenin Dora – Jacot Nathalie

Le Bureau

Le Bureau, composé du chef du dicastère des affaires culturelles de la Ville du Locle, du président du Comité, du vice-président du Comité, du président de l'Association des Amis du Musée, du caissier, de la responsable du personnel du Musée et du conservateur, se réunit plusieurs fois par mois au Musée afin de traiter les affaires courantes. Les responsables des groupes de travail s'y joignent si nécessaire.

Sortie du Comité et du personnel

La traditionnelle sortie du comité et du personnel du Musée a eu lieu le lundi 18 novembre. Découvertes inattendues et d'exception ! Visite de l'entreprise Donzé Cadrans - explications sur les techniques d'émaillage, démonstrations - et du Musée d'Ulysse Nardin, qui retrace l'histoire de l'entreprise par sa collection.

Bel opportunité également de découvrir les coulisses de la Fleur de Lis, visite agrémentée par des informations sur sa rénovation. La journée s'est terminée autour d'un repas au restaurant du Vieux Puits, à la Chaux-du-Milieu.

Comptes du Comité

Les comptes du Comité du Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts sont tenus par notre caissier M. Ernest Berger. Ce dernier a présenté les comptes le 29 janvier 2020. Le bénéfice se monte à Fr. 8'657.88

Après lecture du rapport des contrôleurs des comptes, MM. Yves-Alain Gerber et Hans Schwarz, les comptes 2019 ont été acceptés à l'unanimité par le Comité, qui a donné décharge au caissier en le remerciant lors de sa séance de comité le 3 février 2020.

Sécurité

En 2019, des contrôles et des mises à jour des centrales de contrôle, des caméras de surveillance et des zones de détection ont été effectués.

Accueil des publics, expositions et événements

Un programme riche d'une belle diversité de manifestations a été proposé tout au long de l'année pour permettre au public de redécouvrir le lieu et son parc, les salles et leurs collections, les pièces et leurs spécificités. Un programme sur mesure a été conçu pour que chacun et chacune, de 6 à 99 ans, puisse y participer. Ainsi les conférences, les activités pour jeune public, les visites guidées et autres événements tout public ont réuni au Château pas moins de **3150 personnes**.

Exposition temporaire extra-muros

« Formation et Excellence » : Jules Grossmann. Directeur de la première Ecole d'horlogerie du Locle. Théoricien de génie. Et la salle 407, où tout a commencé.

Une exposition qui évoque les prémices de la formation horlogère au Locle en 1868. Mais aussi, une salle orientée vers l'avenir, avec les acteurs de la formation, de l'excellence et de l'innovation. Évoquer la formation, c'est faire la démonstration de l'avant-gardisme déterminant du Locle. Une période charnière qui trouve un écho dans les années 1970 avec la crise du quartz. La formation et l'excellence se manifestent alors par l'innovation et la diversification. Un label de qualité devenu aujourd'hui un héritage culturel *so Swiss*.

La journée du 20 juin a été dédiée à la formation et à l'excellence autour de la Salle 407, suivie de 3 conférences :

Peter Hans Horn, philosophe et journaliste, « Julius Grossmann – ein Eberswalder Uhrmacher von Weltruf ».

Johann Boillat, HE-Arc Neuchâtel, « L'héritage de Jules Grossmann, une pièce importante pour le puzzle industriel de notre région ».

Gaetano Miletì, Université de Neuchâtel, « Recherches neuchâteloises sur les horloges atomiques ».

Conférences

« **La frénésie patrimoniale** », par Hervé Munz. Le 7 mars 2019

« **Le marketing horloger sur les réseaux sociaux** », par Alain Schneider. Le 21 mars

« **Concours de chronométrie, hier et aujourd'hui** », par Philippe Fischer. Le 26 septembre

« **La fiabilité des montres, le cycle de vieillissement Chronofiable®** », par Yvan Terès. Le 3 octobre

« **Le métier de restaurateur et d'horloger indépendant** », par Raül Pagès. Le 14 novembre

« **La filière de technicien diplômé ES en microtechnique fête ses 45 ans** », par Pascal Landwerlin. Le 21 novembre

Activités jeune public

Ateliers

Divers ateliers ont été proposés aux enfants, en lien avec les différentes temporalités annuelles, ou événements particuliers, tels que « **création de masques vénitiens** » à l'occasion de la période du carnaval, « **œufs peints à quatre mains** » à Pâques, « **réalise ton horloge murale** » pendant les vacances d'automne, et « **création d'une boîte à musique** » lors de la Biennale du Patrimoine horloger.

Contes

À l'occasion d'Halloween, les traditionnels « **Contes à chocottes** » pour enfants, par Caroline Cortès, ont rencontré un grand succès. Belle participation également pour les contes « **Les horloges font leur révolution** », narrés et accompagnés en musique par les conteuses de la Louvrée, et couplés avec diverses activités sur le thème des rouages.

Événements tout public

Conteries pour adultes

Deux rendez-vous proposés cette année pour les adultes ; à la Saint-Valentin, « **pour l'amour du Locle !** », par les conteuses de la Louvrée, et à l'occasion d'Halloween, « **Six pieds sous terre** » par Caroline Cortès.

Marche du 1^{er} mars

Le 1^{er} mars 1848 demeurera toujours le jour de l'indépendance neuchâteloise. Une date anniversaire commémorée chaque année par une marche qui prend son départ au Musée d'horlogerie. Cette 35^{ème} édition n'a pas dérogé aux traditions.

Venise aux Monts !

Le carnaval de Venise s'est invité au Château durant tout le mois de mars, le public a pu découvrir à cette occasion le talent du photographe loclois Roland Porret.

Journée internationale des Musées

Plus de 200 personnes ont bravé le mauvais temps pour venir se divertir en famille au Château des Monts lors de la Journée des Musées, le dimanche 19 mai ! Les animations proposées ont rencontré un beau succès : clown Zebrano, le lutin passe-temps et l'atelier gourmand de la roulotte de la Maison DuBois.

Brunch du 1^{er} Août

La fête nationale a pu être célébrée cette année dans le parc du Château ! Produits du terroirs et spécialités locales ont ravi les papilles des plus de 200 personnes venues partager cette journée en famille dans une ambiance conviviale, et sur un air de cornemuse.

Biennale du patrimoine horloger

Démonstration : à la découverte des boîtes à musique et oiseaux chanteurs.

Présentation : des pièces restaurées par les élèves en Complications et Restauration Horlogères du CIFOM-ET le Locle.

Symphonie : série de la TV romande (1987), 34 épisodes d'une saga horlogère en continu à la salle de projection.

Public nombreux et diversifié grâce à la richesse et variété du programme proposé : plus de 140 visiteurs, de spécialistes, de fidèles, de curieux, de familles, de personnes en formation, de touristes, de 1 mois à 90 ans !

Visites

À l'assaut du Musée ! C'est ainsi que le public est invité à la (re) découverte du Château des Monts et de ses collections durant la saison d'été, le premier dimanche de chaque mois de mai à octobre. Visite guidée commentée gratuite, parcours ludiques pour les enfants et démonstration des dentellières.

Les jubilés

En date du 26 mai, quelques 380 personnes se sont réunies au Château pour célébrer le **60^{ème} anniversaire du Musée d'horlogerie du Locle**. Cette journée a fait la part belle à l'inauguration du carillon, entièrement restauré. Divers groupes musicaux loclois se sont relayés pour assurer la partie musicale : la fanfare la Sociale, la Musique Militaire et le groupe Saxabande. Dans le parc, stands de restauration et dégustation de bières artisanales. Au cœur des collections, un jeu-concours, qui a permis au public de revisiter les collections de notre Musée à l'occasion de ce beau jubilé.

C'est sous la tente installée dans le parc du Château, en musique, et dans une ambiance festive agrémentée de l'humour piquant de Vincent Kohler, que les membres Amis ont fêté le **50^{ème} anniversaire de l'Association des Amis du Musée d'horlogerie du Locle**.

10^{ème} anniversaire de l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco. La clôture des festivités a eu lieu dans le parc du Château des Monts ; arrivée de la balade gourmande, grillades et concert avec le groupe « Timberjack ». Apéritif offert par la ville du Locle.

Promotion et publicité

Aux actions publicitaires menées par le Musée, nous avons pu compter sur la collaboration de M. Jean-Pierre Duvanel, membre du Comité, pour participer, dans la mesure des moyens à disposition, à la promotion de notre Musée.

L'année 2019 a été riche en événements de sorte que notre programme a été couvert par des actions promotionnelles.

Communication : les médias sociaux

Les médias sociaux, par leur importance grandissante en matière de diffusion de l'information dans l'environnement virtuel actuel, revêtent une importance cruciale pour les musées, à la fois en terme de communication, de promotion et de médiation. Par ailleurs, détenteur d'une expertise et d'un patrimoine culturel important, notre musée peut enrichir considérablement la communauté numérique liée au domaine de l'horlogerie.

Dès le début de l'année 2018, nous avons mis un soin particulier à redynamiser notre compte *Facebook* « **Samuel Dubois** », ainsi que notre page « **Musée d'horlogerie du Locle** ».

En parallèle, nous avons créé un compte *Instagram* « **chateaudesmonts** ».

Facebook

Facebook est le média idéal pour atteindre une multitude d'internautes ce qui permet une promotion spécifique pour des groupes cibles.

Avec Facebook nous visons 3 axes principaux :

- ⇒ **Communication** ; expositions, événements
- ⇒ **Informations spécialisées** ; articles dédiés à des objets de la collection du Musée
- ⇒ **Interaction** ; création d'une communauté virtuelle liée au Musée

En chiffre, pour 2019 :

- **35 publications** - pour une portée de plus de 19'353 personnes, 3'137 interactions
- **24 événements** - 8'900 personnes touchées. 224 réponses aux événements.
- Le compte de Samuel Dubois compte **1219 amis**, contre 400 en 2018.
- **689 personnes suivent la page** « Musée d'horlogerie du Locle, Château des Monts ».
- Sur les personnes qui aiment notre page, **25% ont entre 35 et 44 ans, 25 % ont entre 45 et 54 ans et 19 % ont entre 25 et 34 ans**.
- Ce public est composé de **51 % d'hommes et 49 % de femmes**.

Instagram

Avec Instagram, nous pratiquons une communication basée sur l'image et la vidéo, et nous nous adressons à une communauté plus jeune, de même qu'aux professionnels du monde de l'horlogerie. Chaque photo que nous postons contribue à la promotion de notre Musée par le bouche à oreille. Notre compte Instagram « chateaudesmonts » a été créé le 8 juin 2018.

En chiffre au 31.12.2018 : 25 publications – 108 abonnés – 72 abonnements – 287 « likes ».

En chiffre au 31.12.2019 : 51 publications – 273 abonnés – 212 abonnements

Les publications de l'année ont récolté 635 « likes », et les vidéos postées ont été visionnées 177 fois.

Voyagistes et tour-operators

L'invitation lancée aux voyagistes et tour-operator – Suisse Allemande, Suisse Romande et Tessin - a été renouvelée cet automne 2019.

Le Musée d'horlogerie leur a proposé une visite guidée gratuite, respectivement en allemand, français ou italien, ainsi qu'une collation de bienvenue.

Malheureusement, cette année encore, peu d'agences ont répondu favorablement à notre invitation. Cette opération a néanmoins permis de créer des contacts et de faire la promotion de notre musée au sein de ces professionnels spécialisés dans les transports de personnes en autocar et souvent fournisseurs d'offres de voyages pour les groupes.

Le public du Musée d'horlogerie

Fréquentation

La fréquentation pour l'année 2019 se chiffre à 9204 visiteurs.

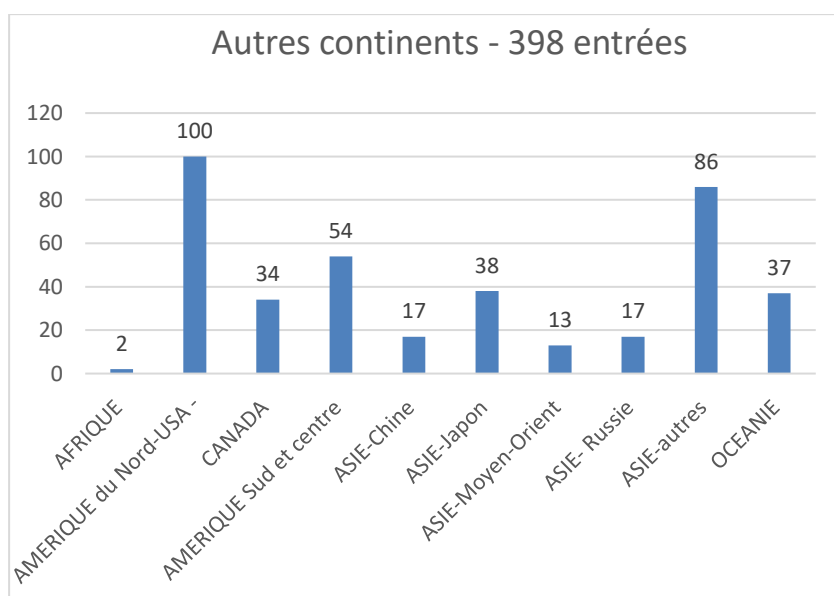
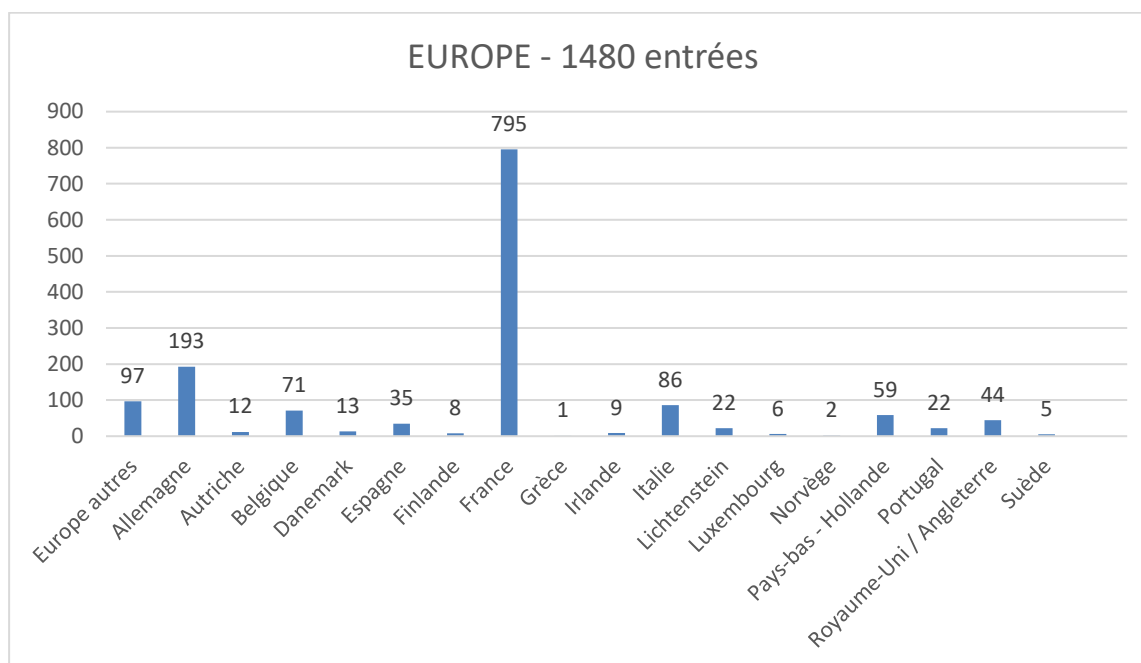
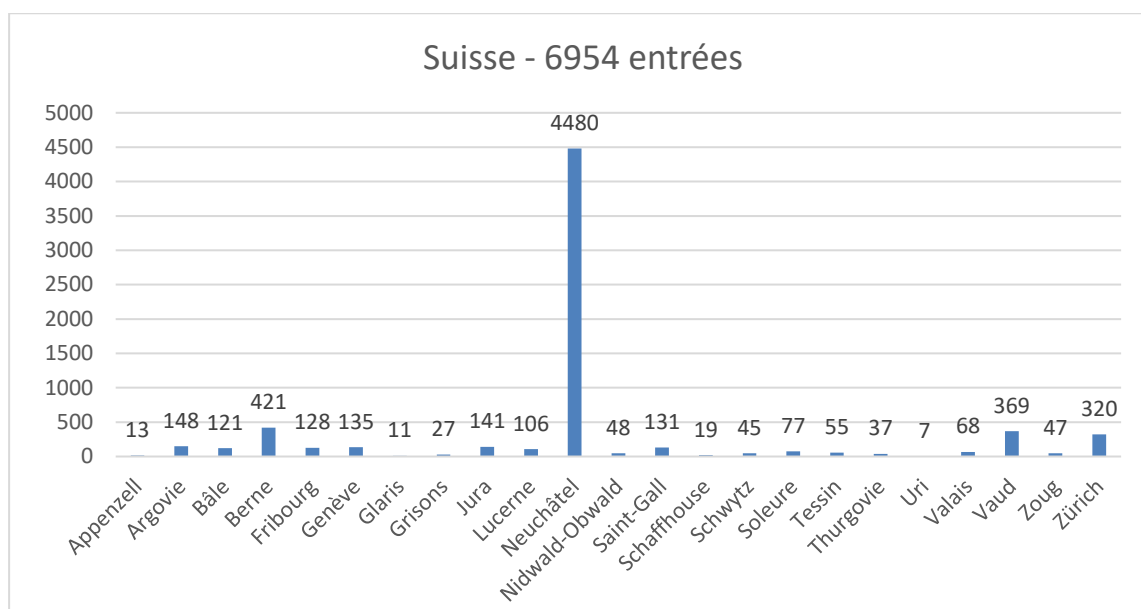
	2018	2019
Entrées payantes individuelles & familles	1943	1951
Entrées payantes groupes	754	701
Entrées liées à une offre touristique ou culturelle	1692	2041
Entrées gratuites	1257	743
Entrées gratuites : écoles, parascolaires & enfants < 10 ans	609	618
Événements – manifestations Amis – conférences - vernissages	1834	3150
Total	8089	9204

Par rapport à la fréquentation enregistrée en 2017 (7123), nous observons pour 2018 une augmentation de 966 entrées, soit 13.56 %

Par rapport à la fréquentation enregistrée en 2018 (8089), nous observons pour 2019 une augmentation de 1'115 entrées, soit 13.78 %

Provenance de nos visiteurs

Entrées avec provenance	8832
Entrées sans provenance	372
Entrées total	9204



Visites guidées : 71 visites guidées ont été organisées dans le courant de l'année.

Jeune public

Pour accompagner notre politique de **médiation culturelle et de diversification des publics**, des activités destinées au jeune public ont été créées et sont dorénavant à disposition et adaptées à chacun des différents groupes cibles :

- ⇒ **Parascolaires & Familles** : un jeu « cherche et trouve » et un « cahier d'activités » permet de découvrir le château en famille et de façon ludique tout en s'amusant. Une version allemande du « cahier d'activités » est également à disposition.
- ⇒ **Médiation scolaire** : offre éducative pour les 3 cycles de la scolarité obligatoire. Constitution d'une documentation pédagogique en phase avec le Plan d'Etude Romand (PER) et les Moyens d'enseignements Romands (MER). Permet un travail en classe avant et après la visite du Musées et une visite autonome sur place.
- ⇒ **Accueil des classes par degré** : offres ludiques adaptées au degré scolaire pour la semaine du patrimoine (9^{ème} Harmos du CSLL) et pour les d'activités culturelles et sportives (3^{ème} et 4^{ème} Harmos CSLL).

GaM – Générations au musée

«GaM – générations au musée» est une initiative du Pour-cent culturel Migros visant à encourager les rencontres intergénérationnelles dans les musées (www.generations-au-musee.ch).

Lors d'une rencontre GaM, des personnes de générations ou de milieux différents se rencontrent au musée. Ils échangent, dialoguent, apprennent à se connaître et laissent libre cours à leur imagination à travers les collections. Chaque musée est libre d'organiser son propre événement GaM.

Au Musée d'horlogerie, un événement GaM a été organisé les 10 et 17 avril 2019 avec et pour les résidents du home les Fritillaires et ouverts aux jeunes de la région. À quatre mains ! Telle était la devise de l'atelier de Pâques intergénérationnel qui a réuni enfants et aînés au château des Monts. Une belle réussite, de beaux moments de partage et de complicité, et un bon goûter, préparé par les résidentes et résidents du Home les Fritillaires.

Offres touristiques et culturelles

20 ans 100 francs : l'abo culture pour les jeunes entre 0 et 21 ans.

Avantages Jeunes : la carte Avantage Jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidiennes des jeunes en Franche-Comté, dans le Jura et Jura-Bernois en Suisse.

Carte des Musées neuchâtelois : la carte des musées neuchâtelois permet de visiter librement toutes les expositions permanentes ou temporaires des musées affiliées au GMN - Groupement des Musées Neuchâtelois

Carte Vacances : pour les 12-17 ans. Un projet du service de la jeunesse, collaboration entre les villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Pour la modique somme de CHF 25.- cette carte permet aux jeunes de profiter de nombreuses offres culturelles et sportives dans le haut du canton.

La Clé : pass destiné aux amoureux de la gastronomie et des découvertes culturelles romandes. Une entrée payante donne droit à une entrée gratuite.

NTC-Neuchâtel Tourist Card : chaque voyageur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de Neuchâtel se voit offrir la gratuité des transports publics et l'accès à une trentaine de prestations culturelles ou de loisirs.

L'Orlogeur : les chemins de la Contrebande Franco-Suisse. Petite randonnée touristique destinée à un public familial.

Oh PASS Neuchâtel : offres culturelles, de loisirs et gastronomiques en suisse romande. Le MHL offre un rabais de 50 % sur un forfait famille – 2 adultes et max 4 enfants. Activités ludiques pour les enfants.

Pass Emotions : pass culturel romand, plus de 40 événements et des offres culturelles à vivre à deux pour le prix d'un.

Passeport Musée Suisse : permet l'entrée dans tous les Musée partenaires de Suisse.

Raiffeisen : entrées financées par la Banque Raiffeisen pour tous les sociétaires Raiffeisen.

La Route de la Mesure du Temps : réductions pour les 5 musées d'horlogerie situés sur la route entre Besançon et La Chaux-de-Fonds (Musée du Temps, Besançon - Musée d'horlogerie au Château Pertusier, Morteau - Musée de la montre, Villers-le-Lac - Musée d'horlogerie du Locle - Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds).

STS Swiss Travel System : titre de transport pour visiteurs étrangers. Comprend un accès aux Musées partenaires du Passeport Musées Suisses.

VMS/AMS-Association des Musées Suisses : notre musée est membre de cette association et offre la gratuité aux personnes détentrices de la carte de membre.

Collaboration avec le Musée international d'horlogerie MIH : Le partenariat entre les deux Musées, MIH-MHL, consiste à accorder une réduction dans le second, sur présentation du billet du 1^{er} musée visité.

Atelier de restauration

Dans l'atelier de restauration du Musée, M. Gérard Vouga assure l'indispensable entretien courant des pendules exposées, de même que la restauration de différentes pièces de nos collections.

Notre musée continue en outre de mettre des pièces à disposition pour les élèves techniciens (ES) de la filière en Complication et Restauration Horlogères du CIFOM-ET au Locle. Ces pièces sont restaurées sous le contrôle de leur professeur, M. Pascal Landwerlin, et de notre restaurateur, M. Gérard Vouga. Cette année nous avons accueilli M. Hugo Alonso.

Bibliothèque et Archives

À la bibliothèque du Musée, Mme Marlène Rufenacht assure le catalogage courant des nouveaux livres horlogers, de même que le suivi de l'inventaire des pièces de la collection ainsi que les recherches documentaires.

Cette année, les archives du Musée se sont enrichies d'un fonds de livres et de documents techniques très intéressant, qui appartenait à M. Max Studer, régleur de précision et directeur Recherche et Développement chez Patek Philippe.

Un stagiaire en information documentaire, M. Fabrice Bellenot, est accueilli depuis octobre 2019 au sein du Musée. Accompagné par Mme Rufenacht, il a trié, conditionné et catalogué le fonds précité, ainsi qu'un ensemble de photographies de travail ayant appartenu à M. Alfred Huguenin. Ce dernier, aquarelliste et maître de dessin, était passionné par la restauration des peintures de cabinets de pendules. Il a notamment été président du Comité du musée et fait don au musée d'une collection de pendules neuchâteloises. Une salle du musée porte son nom depuis de nombreuses années.

Prêts de pièces de la collection

MET – The Metropolitan Museum of Art, New York

Pour leur exposition temporaire *Making Marvels : Art, Technology, and Entertainment at the Courts of Europe* (nov. 2019 – mars 2020) :

l'automate « la Joueuse de théorbe » (coll. Sandoz MHL)

Le MHL – Musée d'horlogerie du Locle

expose à l'occasion de la Journée du Patrimoine dans les locaux de la Raiffeisen à La Chaux-de-Fonds : une montre de poche de précision Jämes C. Pellaton / Robert Cart, Le Locle, vers 1920

MIH – Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds
pour leur exposition temporaire : des documents d'archives

MRVT – Musée régional du Val-de-Travers
pour leur exposition permanente (prêt de 5 ans) : 4 composants (balanciers bimétalliques à vis)

CIFOM, Le Locle
pour le travail de diplôme d'un élève : une pendule neuchâteloise « Grande sonnerie », 19^{ème} s.

Dons et Achats

Dons et achats 2019

Les pièces de collection reçues de généreux donateurs ainsi que celles achetées grâce au soutien des Amis du Musée d'horlogerie du Locle durant l'année 2019 ont été présentées et exposées à l'occasion de la Soirée de Noël des Amis en décembre. Elles seront encore visibles durant l'année 2020.

Dons

1 Balance, bois et laiton, 8 poids de 1 à 50 grammes et 21 plaquettes d'unités de mesure plus petites.	Mme Monique Allenbach, La Chaux-de-Fonds
1 Pendulette de table Luxor, réveil, mouvement mécanique. Luxor est une marque fondée au Locle en 1937 par Hermann Brunner (1907-1984). Vers 1950. 1 Montre de poche, chronographe, répétition minutes, compteur 30 minutes. Montre fabriquée au Technicum du Locle par Louis Huguenin (1894-1973). Boîte en argent niellé. Début 20 ^{ème} s. 1 Montre de poche « école » fabriquée à l'Ecole d'horlogerie du Locle par Charles-Louis Huguenin (1869-1940). Boîte en argent. 1887.	Mme Madeleine Huguenin, Le Locle
1 Montre-bracelet Paul Buhré, Le Locle, boîte or, vers 1940.	M. Marcel Rapin, Le Locle
1 Montre-bracelet homme Cartier, modèle « Tank Française », mouvement automatique calibre ETA 2000-1, boîte en acier et or jaune. Vers 2002.	M. François Aubert, Le Locle
1 Montre-bracelet Swatch, modèle Phases of Swatch, « Club Watch 99 », dans son coffret, avec poster des phases de lune représentées sous la forme de Swatch, 1999. 1 Montre-bracelet Swatch, chronographe, modèle 50 ^{ème} anniversaire des Nations Unies, dans son coffret, 1995. 1 Montres-bracelet Swatch, modèle Looka, Club Watch, avec épingle à pochette « Swatch The Club », 1996. 1 Coffret Swatch Historical Olympic Games : Collection de 9 montres-bracelets Swatch dans un coffret édité pour le 100 ^{ème} anniversaire des Olympiades, à l'occasion des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Coffret 5 ^{ème} éd. No 58/9999.	M. Jerry Simonis, Le Locle
Ensemble de vaisselle (service à thé) en porcelaine de Meissen avec décor typique de Meissen en camaïeu bleu au motif « oignon », comprenant tasses à thé, sous-tasses, assiettes à dessert, plats-compotiers, plat rond et petit crémier. Porte la marque aux deux épées croisées de la Manufacture royale de Meissen, différentes pièces entre 1815-1924.	Mmes Dominique Monvert Joliat, Les Bois, et Catherine Joos-Monvert, Berne

1 mini-pendulette de table Ernest Borel et Cie, Neuchâtel, en forme de pendule neuchâteloise, mouvement mécanique, écrin d'origine, vers 1960. 1 Montre-bracelet Swatch, modèle « Swiss Swatch », 2004. 1 Montre-bracelet Swatch, modèle « personnages », 1998.	Mme Jacqueline Choulat, Le Locle
1 Montre-bracelet Tissot homme "Chemin des Tourelles", chronographe, mouvement automatique. 1 Montre-bracelet homme Tissot T-Race Moto GP, chronographe, mouvement automatique, édition limitée 3'333 pièces. 1 Montre-bracelet dame Tissot Luxury Powermatic 80, mouvement automatique. 1 Montre-bracelet homme Tissot Powermatic 80, mouvement automatique. 1 Montre-bracelet homme Tissot T-Touch Expert Solar, mouvement quartz. 1 Montre-bracelet dame Tissot Ballade Power Matic 80 Silicium, mouvement automatique. 1 Montre-bracelet homme Tissot Ballade Power Matic 80 Silicium, mouvement automatique. 1 Montre-bracelet homme Tissot Le Locle Chronomètre, mouvement automatique. 1 Montre-bracelet homme Tissot Everytime Swissmatic, mouvement automatique avec réserve de marche de 72 h.	Tissot SA, Le Locle
1 Montre-bracelet Davosa, modèle « Apnea Diver », développé en collaboration avec Nik Linder, plongeur apnéiste de niveau mondial, mouvement automatique, calibre Sellita SW200.	Davosa Swiss, Vlotho, Allemagne
1 Montre-bracelet homme Audemars Piguet, mouvement mécanique 36'000 alt/h., échappement à ancre à coup perdu modifié de Robert Robin (Horloger du Roi, 1791). Cette montre a été présentée au Concours International de Chronométrie en 2009. Etudes, montages et réglages par Patrick Augereau.	Audemars Piguet (Renaud & Papi) SA, Le Locle
1 Montre-bracelet dame Precimax, Neuchâtel, en acier, mouvement mécanique, vers 1960.	Mme Zully Salas, Neuchâtel
Ensemble d'objets ayant appartenu à Max Studer (1929-2017), régleur de précision et responsable Recherche et Développement pour Patek Philippe. Cette donation comprend son établi, son outillage, sa bibliothèque professionnelle et des documents techniques, dont une partie lui a été transmise par André Bornand, professeur à l'École d'Horlogerie de Genève et spécialiste du tourbillon, et par André Zibach, tous deux également chronométriers comme Max Studer. 1 horloge-mère, électromécanique, signée Patek Philippe – André Zibach, années 1920-30.	Mme Danielle Studer, Nyon et M. Christian Studer, Anières
1 Montre-pendentif James Perret Le Locle en argent. Signée sur le cadran et la cuvette. James Perret, né en 1831, horloger au Locle vers 1870.	M. et Mme Jesus Carlos Otero Hernandez et Maria del Socoro, Chihuahua, Mexique

Dépôt

1 Pendule neuchâteloise Paul Buhré Le Locle, avec sonnerie sur cloches, cadran à cartouches de style Louis XIV, cabinet de style Louis XV, en bois peint de feuilles et de fruits d'églantier, bronze de très belle facture avec arabesques de feuillages et d'animaux : chiens et cerf, chasseur à la lance entouré de chiens, personnage soufflant dans un cor de chasse, années 1980.	Dépôt de M. René Aerni, Le Locle
--	----------------------------------

Achats

1 Montre-bracelet homme Glasshütte Original, modèle « PanoMaticReserve », mouvement automatique, calibre Glasshütte GUB 90-03, boîte en acier, Allemagne, 2006.	Achat des Amis
1 Montre-bracelet homme Girard-Perregaux, chronographe, modèle « Laureato », mouvement automatique, calibre GP 03300-0137, boîte en acier, vers 2018.	Achat des Amis
1 Montre-bracelet homme, Girard-Perregaux modèle « Constant Escapement », mouvement mécanique à remontage manuel, échappement Constant en silicium, réserve de marche de 145 h., boîte en or gris, 2013.	Achat des Amis
1 Montre-bracelet homme Zenith, Le Locle, chronomètre, boîtier or, mouvement mécanique 13 lignes, calibre 135-6, 1952.	Achat des Amis
1 Mouvement dans son cercle « Ecole d'horlogerie du Locle, calibre mécanique Peseux 260, 13 lignes, vers 1950.	Achat des Amis
Collection de 12 cadrans solaires avec boussole : dyptiques en bois avec boussole, en ardoise, de style Butterfield (platine octogonale.), 18 ^{ème} -19 ^{ème} s.	Achat des Amis
1 Montre de poche en argent, attribuée à Bovet, Fleurier, mouvement doré et décoré pour le marché chinois, échappement Duplex-Jacot, affichage à double fuseaux horaires, seconde morte, chronographe 1 minute, vers 1850.	Achat des Amis
2 Montres-bracelets Tissot Le Locle, édition spéciale pour les 60 ans du Musée d'horlogerie du Locle, 2009 : Montre homme : mouvement automatique Powermatic 80, réserve de marche 80 h., boîte acier, fond transparent gravé « 60 ^{ème} Anniversaire 1959-2019 » avec impression du logo Château des Monts. Montre femme : mouvement automatique ETA 2671, réserve de marche 44 h., boîte acier, fond transparent gravé « 60 ^{ème} Anniversaire 1959-2019 » avec impression du logo Château des Monts.	Achat des Amis
1 Recueil de planches de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert se référant à l'horlogerie (parution 1756), édition du 18 ^{ème} s., planches en taille-douce de Goussier, Bourgeois, Benard, Defehrt, Prevost.	

Fondation Jeanmaire

Le 6 mai 2019, le Conseil de Fondation a tenu séance à l'hôtel de ville du Locle. Le PV de la dernière séance ainsi que le rapport de gestion ont été acceptés à l'unanimité.

Association des Amis du Musée

M. Jean-Bernard Aellen ayant annoncé son départ de la présidence pour la fin de l'année 2018, M. Gérard Triponez a assuré l'intérim durant l'année 2019. Un successeur a été trouvé en la personne de Mme Françoise Feller, qui assumera la nouvelle présidence dès janvier 2020.

Les cotisations de l'Association sont destinées principalement à l'achat de pièces et à leur mise en valeur. L'Association des Amis du Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts se compose à fin 2019 de 515 membres, dont 25 membres collectifs et 15 membres soutiens.

Soirée d'été

La soirée d'été des Amis du Musée eu lieu le samedi 15 juin 2019. Ce rendez-vous incontournable a bénéficié cette année d'un double éclairage : celui du jubilé du 50^{ème} anniversaire de l'Association et celui des festivités du 60^{ème} anniversaire du Château des Monts.

120 amies et amis se sont réunis sous la tente montée à l'occasion de ces deux jubilés. La soirée a été agrémentée, en plus des discours officiels, par les chants et la guitare de Giulia et Pauline, ainsi que par la participation du plus ancien membre de l'association, Jacqueline Von Allmen, alias Vincent Kohler.

À pas contés

Organisée conjointement par les Associations des Amis du Musée d'horlogerie du Locle, du Musée international de La Chaux-de-Fonds (MIH), et du Musée de la Montre de Villers-le-Lac (France), cette traditionnelle balade s'est déroulée le 31 août 2019. Les participants sont partis à la découverte de Porrentruy, guidé par Laurent Barotte, professeur à l'EMT-Ecole d'horlogerie de Porrentruy, et grand connaisseur de l'histoire de cette ville. Ils ont ainsi pu admirer les plus beaux bâtiments, horloges et cadrans solaires de cette cité dont l'histoire remonte à près de 900 ans.

Soirée de Noël

La soirée d'hiver des Amis a eu lieu le 11 décembre 2019. Pour cette traditionnelle soirée d'hiver, 80 amis et amies se sont retrouvés au Château des Monts. Allocutions de Gérard Triponez, qui a passé le micro, et le flambeau, à Françoise Feller pour la présidence des Amis du Musée, de François Aubert, président du Comité, du conservateur et de Miguel Perez, conseiller communal en charge de la culture. La soirée s'est terminée autour d'une petite verrée amicale.

Conclusion et remerciements

En résumé, l'importante activité 2019 du Musée d'horlogerie du Locle, variée dans ses thèmes, et suivie par un public fidèle se conclut positivement.

Les offres proposées pour l'année 2019 par le Château des Monts, alliant culture populaire aux événements artistiques et techniques pointus, montrent que les visiteurs de la région, de la Suisse et de l'étranger continuent d'avoir, comme ils l'ont toujours eu, un besoin de se nourrir d'événements culturels qui sont autant de sources d'échanges et de rencontres.

Par ailleurs, les nombreux contacts avec les différents acteurs culturels ou industriels, les institutions muséales et fondations ont permis d'illustrer la richesse des collections du Musée d'horlogerie du Locle. Elles ont, par ce biais, promu et renforcé tant l'image du Château des Monts que de la Ville du Locle, et développé, à n'en point douter, les liens, anciens et nouvellement créés, entre les partenaires privilégiés et le Musée. Par ces actions, nous avons trouvé un terrain propice pour mieux faire connaître notre institution dans les domaines spécialisés ou non en y faisant une promotion active.

Nous exprimons nos remerciements à toute l'équipe du Musée d'horlogerie du Locle, aux membres bénévoles du Comité pour leur engagement constant au sein du musée et aux nombreux donateurs et mécènes.

Nous réitérons nos vifs remerciements à l'ensemble des membres du Conseil communal et du Conseil général pour leur soutien important accordé au Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le MBAL en quelques chiffres

15 expositions temporaires

10'598 visiteurs accueillis (↑ 35%)

1'650 élèves accueillis

25% de visiteurs du Locle (↑ 17%)

20% de visiteurs de la Chaux-de-Fonds

20% de visiteurs de Vaud et Genève (↑ 9%)

6% de visiteurs de la Suisse Alémanique

55 rencontres dont 22 visites commentées des expositions

60 classes du Locle et du Canton de Neuchâtel

115 articles de presse et émissions TV/radio (↑ 64%)

300 posts sur les réseaux sociaux

7 employés fixes, 8 employés temporaires, 2 stagiaires pour un total de 4 plein-temps

Le Musée

Depuis sa réouverture en 2014, le MBAL a organisé pas moins de 50 expositions temporaires mêlant des artistes de Suisse et de l'étranger, toutes générations confondues, et venant d'horizons variés. En six ans, Nathalie Herschdorfer a placé le musée sur la carte des musées d'art importants de Suisse. Au cours de l'année 2019, le MBAL a organisé 15 expositions, accompagnées par une riche programmation culturelle. Ayant à cœur de faire découvrir la région des montagnes neuchâteloises à un public venant de toute la Suisse, le MBAL a déplacé le festival Alt. +1000 des Préalpes vaudoises à la vallée de la Brévine. Le succès a été au rendez-vous : 10'293 visiteurs en trois semaines d'expositions qui réunissaient 80 photographes suisses et internationaux sur les trois sites du festival, le MBAL, la Ferme du Grand-Cachot-de-Vent et le Lac des Taillères. Pour annoncer cette programmation hors-les-murs et donner de la visibilité au musée au cœur de la ville, une œuvre monumentale a été installée sur notre façade pour le lancement du festival Alt. +1000.

Afin de diversifier le public, une collaboration avec l'Hôpital Neuchâtelois a été initiée. Une exposition produite par le MBAL pour HNE a été présentée sur les sites de la Chaux-de-Fonds et de Pourtalès. Le dynamisme de notre institution en 2019 a été tel que notre programmation a dépassé les frontières neuchâteloises. D'abord avec une exposition que nous avons produite pour le Fotofestival de Lenzburg, dans le canton d'Argovie, visitée par 10'000 personnes. Enfin, l'exposition consacrée à l'artiste Alex Prager, produite par le MBAL en 2018, a été présentée en 2019 dans trois grandes villes européennes : Moscou, Amsterdam et Milan. Notons que ces trois escales ont réuni plus de 150'000 visiteurs, autant de personnes qui ont ainsi identifié le nom du Musée des beaux-arts du Locle.

Les actions menées au niveau local, régional, national et international ont permis d'appuyer la renommée du musée. En 2019, la communauté en ligne n'a cessé d'augmenter, comptabilisant plus de 4'600 abonnés à Instagram et plus de 2'032 à Facebook, ainsi que 1'815 à notre newsletter. De plus, le MBAL rayonne grâce à une couverture médiatique toujours plus importante. En 2019, 115 articles de presse, émissions radiophoniques et télévisées ont été diffusés, ce qui signifie une augmentation de 64% par rapport à l'écho médiatique reçu en 2018. Notre musée est suivi avec attention par les médias neuchâtelois (20%), les médias romands (70%) et étrangers (25%). À noter que la RTS est venue à 5 reprises au MBAL en 2019. Cet écho médiatique profite très directement à l'image de notre Ville à l'extérieur.

En plus d'organiser des visites guidées offertes gratuitement aux visiteurs, le MBAL développe un programme destiné à un public toujours plus varié (ateliers créatifs pour enfants et pour adultes, brunchs, tables rondes, spectacles). Le musée poursuit également sa volonté d'accueillir les élèves et étudiants neuchâtelois. En 2019, 60 classes du Locle et du Canton de Neuchâtel ont visité les expositions

du MBAL et suivi nos ateliers créatifs. 1'650 enfants et adolescents ont ainsi passé la porte du musée, accompagnés de leurs enseignants, et sont repartis avec enthousiasme.

Sur l'année, 10'598 visiteurs ont été comptés à l'intérieur du musée, ce qui revient à une augmentation de 35% par rapport à 2018. Les recettes de la billetterie se montent à 33'029 francs, ce qui revient à une augmentation de 52% par rapport à l'exercice précédent. Il est important de préciser que les expositions présentées aux MBAL sont réalisées grâce à la contribution substantielle de la Société des beaux-arts et du musée du Locle qui assume les frais de la programmation. Le montant réuni en 2019 par la Société représente plus de 40% des dépenses occasionnées par le musée à la trésorerie communale.

L'année a ainsi été exceptionnelle à plus d'un titre et démontre que le MBAL est une institution reconnue qui touche un public varié. En 2019, elle a fait rayonner la ville du Locle bien au-delà des montagnes neuchâteloises.

Expositions

15 expositions temporaires

3 expositions hors-les-murs

67 artistes exposés

1 résidence d'artiste

En 2019, dans sa volonté d'offrir des expositions consacrées tant à des artistes reconnus sur la scène internationale que des créateurs émergents, le MBAL a réuni des œuvres variées d'artistes suisses et étrangers de toutes les générations :

Jusqu'au 27 janvier 2019

Alex Prager – *Silver Lake Drive*

Erik Madigan Heck – *Old Future*

Stéphane Dafflon – *PM070*

Thomas Liu Le Lann – *New Heads* – Fondation BNP Paribas Art Awards

16 février – 26 mai 2019

Viviane Sassen – *Hot Mirror*

Dans les contes, le miroir est le symbole d'une porte vers un autre monde. L'artiste néerlandaise Viviane Sassen (1972) voit son travail photographique comme un miroir, une façon d'évoquer le monde du rêve et de se saisir de son subconscient à partir d'instantanés du quotidien. L'exposition, qui réunit des travaux réalisés au cours des dix dernières années, compose un récit inattendu de l'œuvre de cette artiste très remarquée sur la scène internationale, et qui s'apparente à l'autoportrait.

Enfin, Sassen nous convie dans son monde captivant avec *TOTEM*, une installation immersive faite d'images en mouvement et d'un miroir. Ici la présence des visiteurs, plongés dans un paysage infini et transformés en ombres portées, entre en interaction avec la projection de l'artiste qui nous désoriente une fois de plus. Ainsi les poèmes visuels de Sassen sont tels des miroirs renvoyant au spectateur ses questions plutôt que ses réponses.

L'exposition est produite par le MBAL et par le musée britannique The Hepworth Wakefield. Elle est accompagnée d'un livre paru en anglais aux éditions Prestel. L'artiste est représentée par Stevenson Gallery, Cape Town.

16 février – 26 mai 2019

Laura Letinsky – *L'emprise du temps*

Le travail de Laura Letinsky (1962) nous renvoie à un autre temps. Travaillant avec un Polaroid 55, le fameux procédé à développement instantané qui donne une image unique, Letinsky photographie des fruits, des fleurs, de la nourriture, des ustensiles et des objets de la vie quotidienne. Pour qui connaît le travail de la photographe canadienne, on y retrouve ses natures mortes, genre dans lequel elle excelle depuis les années 1990. Alors que nous vivons une époque où nous sommes constamment dans une demande d'images nouvelles, il est particulièrement touchant de se trouver face aux Polaroids de Letinsky. Nostalgique, authentique, intime, autant de particularités qui donnent à cette série un caractère précieux.

L'exposition est accompagnée d'un livre avec un texte de Nathalie Herschdorfer paru en anglais aux éditions Radius Books. L'artiste est représentée par la galerie Yancey Richardson, New York.

16 février – 26 mai 2019

SMITH - *Spectrographies*

L'artiste français.e SMITH (1985) développe un travail où la métamorphose de soi prend une place centrale. SMITH n'est ni féminin, ni masculin. Chez cet.te artiste, la construction du soi n'est pas fixée, l'identité n'est pas genrée. L'essentiel de son travail se concentre sur le corps humain, son devenir et ses mutations. Ses modèles sont souvent queer et / ou trans, des êtres encore peu visibles jusqu'à récemment, dans l'espace public. Ainsi SMITH interroge les limites du corps, ses transformations, sa disparition, ou plutôt ce qu'il en subsiste lorsqu'il est invisible.

Similaires à des images de laboratoire, les Spectrographies font référence aux nouvelles technologies qui nous permettent, par l'intermédiaire d'un écran, de regarder, d'échanger, de toucher des êtres pourtant physiquement absents. SMITH s'est armé.e ici d'une caméra thermique afin de poursuivre son exploration des anatomies transformées, cherchant à représenter l'au-delà du corps.

L'exposition est organisée en collaboration avec la galerie Les Filles du Calvaire, Paris. Une interview de l'artiste par Joël Vacheron paraît dans la série « Pouvez-vous nous parler... » éditée par le MBAL.

16 février – 26 mai 2019

Sophie Bouvier Ausländer – *Mare Vostrum*

Mare Vostrum est une installation de l'artiste suisse Sophie Bouvier Ausländer (1970) réalisée *in situ*. En pénétrant la salle, le spectateur se trouve confronté à une masse monumentale dont les composants, des lambeaux de peau de peinture et du fil de fer barbelé, évoquent la relation de l'être humain au territoire. Ce titre fait référence à l'opération « Mare Nostrum » – signifiant « notre mer » en latin – lancée, puis abandonnée par l'Italie, entre 2013 et 2014 et qui visait à secourir les réfugiés en Méditerranée. Composée d'environ huit kilomètres de fil de fer barbelé, de poussière, de graphite, de pigments et d'acétate de polyvinyle, l'installation amasse des sortes de membranes écorchées par des épines de métal, symbole de la violence psychologique et physique que représente l'exode.

L'exposition est soutenue par Arts Visuels Vaud et le Canton de Vaud. L'artiste est représentée par la galerie Heinzer Reszler, Lausanne. L'oeuvre a été présentée dans une première version en 2015 par Beaconsfield Contemporary Art Gallery, Londres.

16 février – 26 mai 2019

Lili Erzinger – *De la collection*

En 2018, une donation de plusieurs œuvres et de précieux documents d'archives de l'artiste suisse Lili Erzinger (1908 - 1964) est venue enrichir un important fonds dont le MBAL est dépositaire depuis 2010. Cette actualité coïncide avec le premier cycle d'expositions de 2019, consacré aux femmes créatrices, permettant ainsi de valoriser la production d'une artiste peu exposée de son vivant, dont la qualité lui octroie pourtant une place indéniable dans l'histoire de l'art suisse.

Consciente de son talent et de la valeur de son travail plastique, Lili Erzinger se présente comme l'une des pionnières de l'art abstrait en Suisse romande.

Jusqu'à la fin de sa vie, le rythme jouera un rôle majeur pour Lili Erzinger. Passionnée de musique, elle utilise le motif de la ligne, qui tantôt délimite, tantôt brise l'espace géométrique. L'artiste trouve l'équilibre plastique à l'issue d'une longue intériorisation dont témoignent de nombreux croquis produits lors de ses recherches ; l'achèvement d'une toile pouvant lui prendre plusieurs années. Avec une rigueur remarquable et une technique saisissante, Lili Erzinger s'inspire de la nature et de « l'impression vécue » pour offrir à voir un sujet ramené à sa plus pure essence.

22 juin – 13 octobre 2019

Magnum Photos - *Montagnes*

La montagne est un sujet qui captive les photographes partout dans le monde. Il suffit de parcourir l'histoire de la photographie pour voir à quel point le paysage de montagne est un sujet en soi pour les premiers photographes. Référence absolue du photojournalisme depuis sa création en 1947, l'agence Magnum est célébrée pour le talent de ses photographes. Bien que Magnum Photos ne soit pas célèbre pour ses paysages, la montagne demeure un fil conducteur qui permet de parcourir l'histoire de l'agence, réunissant ainsi dans ses archives des images des plus hauts sommets du monde. Fondé par un petit groupe d'amis réunis autour de Robert Capa, l'agence comprend une quinzaine de membres dans les années 1950. Ses fondateurs défendaient le témoignage par l'image tout en revendiquant la capacité du photographe à apporter une vision singulière et sensible sur des sujets à traiter. L'exposition s'éloigne des événements marquants du 20^{ème} siècle auxquels ont participé les photographes de Magnum – ou mieux les laisse en arrière-plan – pour mettre au premier plan un décor spécifique, celui de l'altitude. Le thème évoque la fascination que l'humain a pour les hauts sommets – et ce sur tous les continents.

La montagne rapproche l'humain de la nature, le projette parfois dans des conditions climatiques extrêmes, le rend souvent humble face aux éléments.

Alors que la sensibilité humaniste des premières générations de photographes de Magnum fait généralement d'eux des artistes qui affirment leur communion avec le monde qu'ils photographient, les générations suivantes observent leurs semblables sous un nouveau regard. Lorsque les photographes décident d'aller à la rencontre de la montagne aux prises avec un tourisme intense, ils savent qu'ils se trouvent face à une nature aménagée et mise en scène. Au 21^{ème} siècle, la montagne a tant été domestiquée qu'elle en est réellement fragilisée.

L'exposition, qui est accompagnée d'un livre, est organisée par le MBAL en étroite collaboration avec Magnum Photos et a reçu la généreuse contribution de Zenith. Les tirages ont été réalisés pour l'occasion. Une version de l'exposition était à découvrir au Forte di Bard, dans la vallée d'Aoste, entre le 17 juillet 2019 et le 7 janvier 2020.

22 juin – 13 octobre 2019

Henrik Spohler – *Parc du Doubs*

À l'heure où notre monde vit des modifications climatiques dont nous ne mesurons pas encore l'impact, le MBAL apporte sa pierre à l'édifice en proposant une réflexion par l'image sur le paysage. Inviter un photographe à observer un territoire consiste d'une part à offrir une représentation du paysage à nos contemporains et aux générations futures, et d'autre part à ouvrir de nouveaux horizons sur la pensée du paysage. Le MBAL et le Parc naturel régional du Doubs se sont ainsi associés pour organiser une résidence d'artiste. Le choix s'est porté sur le photographe allemand Henrik Spohler (1965) pour le regard singulier qu'il porte depuis de nombreuses années sur le paysage contemporain lors de ses voyages dans différentes régions du monde. Le projet Parc du Doubs entend aller au-delà du simple témoignage consacré à ce parc naturel régional d'importance nationale dont la création remonte à 2012. S'intéresser de près à un parc naturel suisse permet d'interroger la définition de la « nature » au 21^{ème} siècle.

Dans le cadre de la résidence d'artiste au sein du Parc du Doubs, Spohler a reçu carte blanche. La seule condition qui fut posée était de faire le portrait du parc qui s'étend sur quelques 300 km². Ce territoire, situé au sud de la rivière, à la frontière française, s'étend des Brenets, près du Locle, jusqu'à Saint-Ursanne en passant par les Franches-Montagnes. Spohler a sillonné entre l'automne 2018 et le printemps 2019 le Parc, ses berges et pâturages lors de longues promenades en solitaire. Dans sa photographie, le paysage n'est ainsi pas à l'arrière-plan comme cela a souvent été le cas : il fait venir le fond au premier-plan pour nous montrer l'interrelation entre nature, territoire et regard humain.

Réalisée en collaboration avec le Parc naturel régional du Doubs, l'exposition est accompagnée par une publication produite par les deux institutions.

22 juin – 13 octobre 2019

Charles L'Eplattenier - *Jura*

Cette exposition est consacrée aux paysages réalisés dans la première moitié du 20^{ème} siècle par le peintre suisse Charles L'Eplattenier (1874 – 1946) et réunit des peintures de différentes collections publiques et privées. Né à Neuchâtel, après s'être formé à Budapest puis à Paris, l'artiste revient à vingt-trois ans s'établir à la Chaux-de-Fonds, dans ce Jura que plus jeune il aimait déjà tant représenter, et dont il ne se lassera pas, subjugué par ses infinies variations au fil des saisons et des lumières. L'Eplattenier, créateur prolifique, également sculpteur et architecte, se révélera encore plus novateur comme pédagogue, créant le cours supérieur d'art et de décoration en 1905 à l'École d'art de la Chaux-de-Fonds. En tant qu'enseignant, il y marquera de manière décisive la trajectoire de celui qui n'est encore que Charles-Edouard Jeanneret-Gris, le futur Le Corbusier. Avec ce dernier, devenu collègue, il bâtira de nouvelles synergies entre création plastique et industrie, initiant, sous l'influence de l'Art nouveau, le « Style sapin », répertoire ornemental stylisé de formes inspirées par la nature locale, qui imprimera durablement sa trace dans le patrimoine architectural des montagnes neuchâteloises.

Une exposition du MBAL sur une proposition de Anouk Hellmann, historienne de l'art.

22 juin – 13 octobre 2019

Noémie Goudal - *Telluris*

Admettre que le paysage tient autant de la fiction que de l'artifice reste difficile, comme si cela contredisait notre expérience intérieure. Le travail fascinant de l'artiste française Noémie Goudal (1984) induit subtilement cette prise de conscience, par des dispositifs infiniment complexes et des approches théoriques à chaque fois renouvelées. En effet, la plupart des séries photographiques qu'elle conçoit sont le fruit d'une longue recherche documentaire, et leur réalisation nécessite des domaines d'expertise variés.

La plasticienne a investi l'espace d'exposition avec une installation labyrinthique selon son habitude, qui nous invite à déambuler et y découvrir peu à peu ses œuvres.

L'exposition est organisée en collaboration avec la galerie Les Filles du Calvaire, Paris. Une interview de l'artiste par Joël Vacheron paraît dans la série « Pouvez-vous nous parler... », publiée par le MBAL.

2 novembre 2019 – 26 janvier 2020

Jérôme Zonder – *Blow Up*

À l'occasion de sa carte blanche au MBAL, Jérôme Zonder (France, 1974) métamorphose deux étages entiers du musée en un environnement immersif, qui investit murs et sol, invitant le public à déambuler à l'intérieur même de l'œuvre. L'artiste français, qui s'exprime uniquement à travers le dessin mais en explore des ressorts insondés, est l'un des créateurs les plus intéressants de sa génération. Pour Zonder, dessiner, c'est creuser dans l'image. Ses sources d'inspiration, comme ses références aux grands maîtres, sont multiples et témoignent de son rapport compulsif aux images de notre temps. Certaines s'inspirent d'images d'actualité ou d'archives ; d'autres de l'histoire de l'art, de la bande dessinée ou du cinéma. Mais toutes traduisent sur le papier sa vision plutôt sombre du monde, des mutations sociales, politiques ou culturelles autant que des drames passés. À travers sa quête incessante d'éprouver le dessin et de voir jusqu'où il peut nous mener, Jérôme Zonder interroge la condition humaine au même titre que la question de la mémoire et de la trace.

L'exposition est organisée en collaboration avec la Galerie Nathalie Obadia (Paris / Bruxelles). Une série récente de Jérôme Zonder était à découvrir en parallèle à la Galerie C (Neuchâtel), du 31 octobre au 21 décembre 2019.

2 novembre 2019 – 26 janvier 2020

Zoé Aubry – *Noms inconnus*

Il y a d'abord les mots, puis l'image. La lecture des textes est glaçante. Tous traitent de féminicide. L'artiste Zoé Aubry (Suisse, 1993) est la première lauréate du *Prix de la relève*, initié par le MBAL suite à la dernière édition de la Triennale de l'art imprimé contemporain, et destiné aux étudiant·e·s des écoles d'art de Suisse. *Noms inconnus* est non seulement une publication mais aussi une installation imaginée pour le MBAL par l'étudiante de la HEAD à Genève. Il n'y a rien de fictif dans ce travail. L'artiste rapporte les faits terrifiants de crimes qui ont lieu régulièrement. Le décompte est alarmant : en France, pays auquel Zoé Aubry s'est intéressé, une femme meurt tous les trois jours sous les coups d'un conjoint ou d'un ex-compagnon. Dans *Noms inconnus*, l'identité de la victime (nom et âge) et celle de l'auteur du crime sont scrupuleusement rapportées, de même que la date du crime, le lieu géographique, la peine du criminel et la situation personnelle entre les deux protagonistes. L'artiste réunit les informations sur le crime, les coupures de presse, mène l'enquête, répertorie.

Noms inconnus a obtenu le *Prix de la relève* en 2018. L'artiste est la première lauréate de ce prix nouvellement créé par le MBAL et pour lequel se sont réunis les membres du jury suivants : Marco Costantini (conservateur du mudac, Lausanne), Christian Egger (directeur de la Galerie C, Neuchâtel), Julie Enckell Julliard (responsable du Département développement culturel de la HEAD, Genève) et Karine Tissot (directrice du Centre d'art Contemporain, Yverdon-les-Bains).

2 novembre 2019 – 26 janvier 2020

Alexandre Joly – *Absolute Sine*

Explorant la matière sonore et le monde organique qui la contient, la pratique de l'artiste genevois Alexandre Joly (France, 1977) combine la sculpture et les installations sonores, créant souvent des œuvres *in situ* qui explorent sensiblement les relations esthétiques et spirituelles que l'homme entretient avec la nature. Dans la série *Absolute Sine*, débutée en 2004 et dont l'intitulé évoque le nom d'une onde sinusoïdale, des haut-parleurs vibreurs génèrent des fréquences sonores qui sculptent la surface d'une eau teintée en noir. Pour cette version, Alexandre Joly a récupéré une vieille barque en bois échouée sur les rives du Doubs. À l'intérieur, le miroir d'eau noire vibre et ses profondeurs nous aspirent autant qu'elles nous inspirent.

Présentée en 2009 au MBAL, à l'occasion de la première exposition monographique d'Alexandre Joly, *Absolute Sine — La barque* est venue enrichir les collections du musée en 2011. Cette acquisition répond à la volonté du MBAL de valoriser l'œuvre d'un artiste contemporain, dont la qualité indéniable lui octroie une place de choix sur la scène suisse et internationale. L'artiste est représenté par la Galerie Rosa Turetsky à Genève, la Galerie Römerapotheke à Zurich et La Patinoire Royale – Galerie Valérie Bach à Bruxelles.

2 novembre 2019 – 26 janvier 2020

Sylvie Fleury - *8*

L'une des artistes suisses les plus connues au monde, Sylvie Fleury (Suisse, 1961) occupe depuis les années 90 une position originale et féministe en créant des objets, des installations et des performances. Aimant détourner les codes, la plasticienne genevoise présente au MBAL une installation qui prend la forme d'une capsule spatiale en fibre de verre et d'acier. Un siège invite le public dans cet intérieur doublé de velours noir et de strass composé de milliers de cristaux, de projecteurs, de haut-parleurs et d'un diffuseur d'huiles essentielles. Dans *8*, dont le titre fait référence au symbole de l'infini, une seule personne à la fois est admise ; dès la capsule fermée, elle a l'occasion de s'immerger de manière méditative dans une galaxie étincelante et d'entendre la bande-son du film de science-fiction *Queen of Outer Space* (Edward Bernds, 1958), avec entre autres l'actrice Zsa Zsa Gabor.

Depuis près de 30 ans, Sylvie Fleury expose régulièrement dans différents pays du monde. Une importante rétrospective lui a été consacrée au Mamco à Genève en 2009. Elle reçoit le Grand Prix suisse d'art / Prix Meret Oppenheim en 2018.

Sylvie Fleury fait son entrée dans la collection du MBAL avec cette pièce, dépôt d'une collection privée genevoise.

2 novembre 2019 – 26 janvier 2020

A NORMAL WORKING DAY – *Day 3611, 2019*

A Normal Working Day a créé une installation singulière où performance, mouvement, création visuelle, chorégraphie et laboratoire artistique se rejoignent. L'exposition imaginée et produite par le collectif suisse mêle l'univers extravagant et sensuel des danseurs et chorégraphes Delgado Fuchs à la précision des installations poétiques et électromécaniques du plasticien Zimoun. Les trois artistes proposent ici une réflexion sur le langage corporel, l'habillement, le travestissement, la posture et les situations qui résultent de leur combinaison. À la fois chorégraphie et sculpture, cette intervention artistique est composée de pantins mécaniques à taille humaine réalisés à partir des corps en action des performeurs Delgado Fuchs.

Après avoir accueilli une performance de Delgado Fuchs en 2015 et une exposition de Zimoun en 2016, le MBAL poursuit ses réflexions autour de l'art de notre temps en montrant que les expérimentations artistiques ne peuvent être confinées aux frontières des genres ou se limiter au travail individuel de l'artiste. A Normal Working Day place le collectif au premier plan. L'art minimal de Zimoun, qui explore le son à travers des installations plastiques de type électromécanique prend une dimension étonnante au contact de l'univers décomplexé des deux danseurs.

Produite avec la Collection Lambert (Avignon) et le CENTQUATRE (Paris), *Day 3611, 2019* a reçu le soutien de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture.

2 novembre 2019 – 26 janvier 2020

Alix Marie – *Sucer la nuit*

La pratique artistique d'Alix Marie (France, 1989) mêle photographie, sculpture et installation. Pour sa première exposition en Suisse, la plasticienne française établie à Londres poursuit ses réflexions autour du corps. Inspirée par l'atmosphère de la salle d'exposition et en particulier sa couleur, l'artiste imagine un espace hanté. Menant ses recherches sur les mythes et le genre, elle s'attelle ici aux figures féminines qui habitent l'enfance et les contes de fée : sorcière, marraine, sirène — des figures doubles, maléfiques et / ou bénéfiques, qui découlent de superstitions et croyances ayant un impact sur la psychologie et l'imaginaire. Chez Alix Marie, le questionnement de la construction du genre se mêle ainsi à la mythologie et à l'autobiographie de l'artiste afin de faire résonner une nouvelle expérience chez le public.

L'exposition est soutenue par la Fondation Philantropique Famille Sandoz et la Fondation Bonhôte pour l'art contemporain. La partie sonore a été réalisée avec la collaboration de Nina Boukhrief et Sarah Perez.

Une interview de l'artiste par Joël Vacheron paraît dans la série « Pouvez-vous nous parler... », publiée par le MBAL.

Expositions hors-les-murs

15 juin 2018 – 6 janvier 2020

Alex Prager – *Silver Lake Drive*

L'exposition, produite par le MBAL, est organisée en étroite collaboration avec la galerie Lehmann Maupin à New York. Avant sa présentation au Locle, l'exposition a été montrée à la Photographers' Gallery à Londres. Elle a poursuivi son itinérance dans d'autres villes : elle était exposée au Multimedia

Art Museum de Moscou du 6 mars au 25 mai 2019, et au Fotografiemuseum d'Amsterdam du 14 juin au 4 septembre 2019, ainsi qu'à la Fondazione Sozzani de Milan du 15 septembre 2019 au 06 janvier 2020.

17 mai 2019 – 17 juin 2019

Henry Leutwyler – *Schein und sein*

Le MBAL est partenaire de l'exposition *Schein und Sein* réalisée par Henry Leutwyler au Stapferhaus, dans le cadre du Fotofestival Lenzburg. Originaire de Lenzburg, le photographe a parcouru le monde et capturé les portraits de personnalités célèbres et des danseurs du New York City Ballet. Son exposition au Stapferhaus invite le visiteur à plonger dans l'intimité des grandes stars du 20^{ème} siècle au travers des photographies d'objets leur ayant appartenu. Isolés de leur contexte, ces objets – icônes du monde moderne – captent notre attention. Authentiques, usagés, ils sont les témoins matériels de leur propriétaire. On les observe telles des reliques. En nous emmenant dans les coulisses, Leutwyler s'éloigne des personnes publiques que nous connaissons sur scène, sur écran, sur papier glacé pour nous faire découvrir l'humain derrière l'icône.

30 octobre 2019 – 6 décembre 2019

Benoît Jeannet – *Corps matière*

L'Hôpital Neuchâtelois, qui devient Réseau hospitalier neuchâtelois le 1^{er} novembre, a noué un partenariat avec le Musée des beaux-arts du Locle pour organiser une installation artistique dédiée au domaine de la santé. L'objectif est double : renforcer la vocation de lieu de vie des sites hospitaliers et permettre au MBAL de sortir de ses murs pour toucher un public plus large.

Dans ce contexte, l'artiste neuchâtelois Benoît Jeannet (1991) a été invité par le MBAL à proposer une réflexion autour de l'image du corps.

Cette exposition, collaboration étroite entre l'HNE et le MBAL, est présentée sur les sites de La Chaux-de-Fonds du 30 octobre au 22 novembre et de Poralès du 23 novembre au 6 décembre 2019. Les images de Benoît Jeannet seront utilisées pour illustrer le rapport d'activité 2019 de l'HNE.

Médiation culturelle

55 rencontres dont :

22 visites commentées

1'650 élèves

60 classes du Locle et du Canton de Neuchâtel

16 intervenants lors des grandes tables et discussions organisées

100 participants à nos 3 afterworks

Arts vivants

Avec sa volonté de mélanger les disciplines artistiques et de créer des passerelles entre elles, le MBAL propose une programmation culturelle qui permet de diversifier les publics et de découvrir le musée sous un regard différent.

Concerts

De Beaumarchais à Mozart, du Théâtre à l'Opéra...

Dimanche 23 juin, à 14h

Performance musicale avec les chanteurs du site neuchâtelois de la Haute école de musique de Genève – Neuchâtel.

Un événement organisé avec la Haute école de musique de Genève – Neuchâtel

Les Jardins Musicaux – Bal(l)ades

Dimanche 1^{er} septembre, à 11h

L'Ensemble Batida investit le MBAL avec « Welcome to the Caste » de Nicolas Bolens.

Un événement organisé avec le Festival Les Jardins Musicaux 2019

Théâtre

Richard Avedon - James Baldwin: entretiens imaginaires...

Dimanche 24 novembre à 16h

La Comédie de Caen - CDN de Normandie propose un portrait croisé du célèbre photographe Richard Avedon et de l'auteur James Baldwin.

Un événement organisé avec le Centre de culture ABC

Performance

Delgado Fuchs - NIRVANA

Dimanche 1^{er} décembre à 15h30

Le MBAL accueille une performance de Delgado Fuchs. La pièce est une ode à la rencontre des peaux et célèbre le jeu fluide des corps à la maturité décomplexée.

Compris dans le billet d'entrée, ne convient pas aux enfants.

Tables rondes

La « Grande Table » est un rendez-vous organisé trois fois l'an par le musée, avec la collaboration de la Galerie C à Neuchâtel. Différents spécialistes sont invités à intervenir sur des sujets divers et variés, liés à la culture et au monde de l'art. Il s'agit ainsi d'une occasion pour le public de rencontrer des acteurs culturels, de développer un réseau et de partager de nouvelles réflexions. Les discussions sont menées par Nathalie Herschdorfer et Christian Egger, directeur de la Galerie C.

Festivals et manifestations culturelles : quelles forces pour un quartier, une ville ou une région ?

Dimanche 26 mai, à 11h

Le musée accueille différents spécialistes du monde culturel pour un moment d'échanges autour des enjeux de ces manifestations au niveau local et régional. Un événement programmé dans le cadre du Printemps culturel.

Avec la participation de :

Marie-Thérèse Bonadonna, déléguée culturelle du Club 44

Jean Studer, président du Printemps culturel

Michel Vust, délégué au Service de la Culture de la Ville de Bienne

Léa Marie D'Avigneau, coordinatrice des Journées photographiques de Bienne

Entre paysage décor et paysage profond

Dimanche 22 septembre, à 11h

Dans le cadre de la résidence d'artiste organisée avec le Parc du Doubs, le MBAL invite différents spécialistes à échanger autour de la nécessité du paysage.

Avec la participation de :

Régis Borruat, directeur du Parc naturel régional du Doubs

Roman Hapka, directeur suppléant de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

Katharina Holderegger, historienne de l'art, critique d'art, commissaire d'exposition

Laurent Matthey, docteur en géographie de l'Université de Lausanne et professeur à l'Université de Genève

Art et politique: quelles formes d'engagements pour les artistes ?

Dimanche 26 janvier, à 11h

Le MBAL invite différents spécialistes pour un moment d'échange.

Avec la participation de :

Marielle Pinsard, metteuse en scène, dramaturge et écrivaine

Stéphane Riethauser, réalisateur et producteur indépendant

Joerg Bader, directeur du centre de la photographie à Genève

Ash Calisto, acteur, mannequin, chanteur, rappeur de la région lausannoise

Ateliers jeune public

SMITH – Spectrographies - Jeu et coloriage autour de la spectrographie

L'atelier ainsi que la visite réalisée par la médiatrice proposent aux enfants de découvrir le fonctionnement d'une caméra thermique, ainsi que de la chaleur de notre corps. Travail sur le sens du toucher et la retranscription de celui-ci par le coloriage.

GOUDAL – Création d'un kaléidoscope

Après discussion et observation du travail de l'artiste Noémie Goudal, les enfants construisent un kaléidoscope pour les sensibiliser au dispositif, à la construction de l'espace et de la montagne.

A NORMAL WORKING DAY – Pantin animé en carton

Introduction à l'autoportrait en dessinant, découpant et assemblant un pantin à l'image de l'enfant en regard des pantins mécaniques du collectif suisse ANWD.

Brunchs des familles

Pendant que les grands partagent un délicieux brunch, les petits de tout âge sont accueillis par notre médiatrice pour un moment de création artistique.

Ateliers pour adultes

Cyanotype, la vie en bleu !

Samedis 16 mars et 13 avril, de 13h à 17h

Ce cours d'initiation pour adultes propose de découvrir cet ancien procédé photographique et de créer des images par contact avec des végétaux et des négatifs en compagnie de la photographe Nicole Chuard.

Construction de nichoirs à oiseaux

Samedi 24 août, de 13h à 17h

Cet atelier offre aux visiteurs de construire leur propre nichoir à oiseaux avec l'association SORBUS.

Cadavre exquis en bande-dessinée

Samedi 18 janvier de 13h à 17h

Ce cours d'initiation pour adultes propose de plonger dans l'univers de l'illustration en compagnie de Camille Vallotton.

Afterworks

Trois fois par an, le MBAL propose au public une soirée afterwork au milieu d'œuvres d'art !

Autres événements

Nuit des Musées

Samedi 18 mai, 17h à minuit, entrée libre

Studio photo, de 18h à 22h

Dans le café du musée, le public est invité à se faire tirer le portrait par le photographe neuchâtelois Matthieu Spohn.

Journée internationale des Musées

Dimanche 19 mai, 11h à 17h, entrée libre

Brunch au musée, de 11h à 14h

Visite commentée des expositions, 14h30

Cinéma

Mercredi 18 décembre à 19h

Primé au festival de Cannes, *Portrait de la jeune fille en feu* de la réalisatrice Céline Sciamma était le film marquant de l'année.

Le MBAL invite quatre intervenantes à discuter de cette œuvre, plaider en faveur des femmes. Avec la participation de :

Anne-Claire Adet, Co-directrice du Festival Les Créatives

Nicole Baur, Cheffe de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE)

Julie Evard, Journaliste Société et Culture à la RADIO TELEVISION SUISSE (RTS)

Dominique Rovini, Co-directrice du Festival Les Créatives

Projection supplémentaire le 10 décembre au Ciné Casino Le Locle.

Visites guidées

Visites publiques (offertes avec le billet d'entrée)

Dimanches 6 et 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 19 et 26 mai, 7 juillet, 25 août, 8 septembre, 6 et 13 octobre, 3 novembre, 1^{er} et 10 décembre 2019, 12 et 26 janvier 2020.

Café Boutique

Le café du musée propose une sélection de boissons bios et de tartes maison à déguster avant ou après la visite des expositions. En plus d'y accueillir les vernissages et « grandes tables » du musée, le café est un lieu qui permet d'organiser des événements ponctuels, publics ou privés. En 2019, 3 brunchs ont été organisés, les dimanches 19 mai, 15 septembre, et le 1^{er} décembre, de 11h à 14h, dans certains cas à la suite des tables rondes. Durant toute l'année, la boutique du MBAL propose, en plus des livres liés aux expositions, des objets de designers. L'accent est mis sur le savoir-faire suisse : la papeterie de l'atelier-galerie La demoiselle (La Chaux-de-Fonds), les calendriers et semainiers de l'agence de graphisme SUPERO (La Chaux-de-Fonds), le sirop de thé artisanal et bio du duo Siroscope, Pierre et Leïla (Colombier)... Les enfants ne sont pas oubliés avec les illustrations de l'artiste Albertine Mermet (Môtiers). Par ailleurs, la boutique genevoise Caillou shop associée au musée depuis 2015 propose une sélection d'articles.

Scolaires

Le programme destiné au jeune public est renforcé d'année en année. En 2019, 1'650 élèves et 60 classes du Locle, du Canton de Neuchâtel et Vaud ont visité les expositions et pris part aux ateliers créés pour l'occasion tandis que le projet de visites guidées menées par les élèves et lancé en 2017 s'est poursuivi en 2019. 6 classes ont ainsi fait découvrir le musée et présenté les expositions en cours à leurs camarades ou famille lors de 6 visites guidées. Ce projet remporte un franc succès et les enseignants souhaitent pouvoir continuer l'expérience, car les échanges avec les élèves sont très riches. Cette offre de médiation sera à nouveau proposée en 2020, à travers un mandat proposé à Sara Terrier.

Journées des écoles au musée

Jeudi 11 avril, 10h-12h

La Commission pédagogique des Musées neuchâtelois, en collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire, propose aux classes de 6^{ème} année les *Journées des écoles au musée*. À cette occasion, le musée a proposé des visites guidées ludiques de ses expositions.

Projet *Les élèves vous guident au musée*

Le projet de visites guidées menées par des élèves mis sur pied par le MBAL à la rentrée 2017 s'est poursuivi en 2019 avec 6 visites données. Le musée offre ainsi la possibilité à des enfants d'imaginer une visite guidée avant de se glisser dans la peau d'un guide et de présenter les expositions à leurs camarades et à leur famille.

Publications

La série « Pouvez-vous nous parler... », lancée en 2016 et qui sort lors de chaque nouvelle période d'exposition, donne un éclairage inédit sur une œuvre à travers l'interview d'un artiste exposé par le musée. Les entretiens sont menés par l'écrivain et sociologue Joël Vacheron. Publiée sous la direction de Nathalie Herschdorfer, cette édition bilingue français-anglais est proposée aux visiteurs au prix de 2.- et est téléchargeable gratuitement sur le site internet du musée. En 2019, trois nouvelles publications sont venues enrichir la série, elles étaient consacrées à SMITH, Noémie Goudal et Alix Marie.

Promotion et communication

	Abonnés	Publications/envois
Instagram	4'600 (↑ 48%)	150
Facebook	2'032 (↑ 12%)	150
Newsletter	1'815 (↑ 18%)	60

Articles de presse et émissions	115	
Presse romande totale	80	70%
Radio Télévision Suisse / RTS	28	25%
Presse neuchâteloise	23	20%
Restant de la Suisse	7	6%
Presse étrangère	27	25%

Chaque exposition est documentée par un photographe professionnel. Ces images sont ainsi utilisées tout au long de l'année dans de nombreux articles publiés dans la presse écrite et en ligne : *Arcinfo*, *Accrochage*, *Le Temps*, *24 heures*, *Sortir*, *Le Courrier*, *Le Matin Dimanche*, *Le Journal du Haut*, *le Quotidien jurassien*, *Terre et Nature*, *La Couleur des Jours*, *Swiss Info*, *Bon pour la Tête*, *Bilan.ch*, etc. La télévision neuchâteloise Canal Alpha couvre chaque exposition. La RTS a également consacré plusieurs reportages au MBAL, notamment suite au festival Alt.+ 1000, dans les émissions du 12h30, Couleurs locales, TTC, et La Puce à l'Oreille. De plus, la programmation du musée est également couverte par la radio, en particulier la RTS au sein des émissions du 5h-6h30, de Nectar, et Vertigo.

Des insertions publicitaires dans *Le Temps*, *Payot Magazine*, le *Kunstbulletin*, le *Journal du Théâtre de Vidy* (Lausanne), ont complété cette promotion. Les expositions du MBAL ont également été annoncées dans les cinémas du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, ainsi que dans les newsletters à forte portée internationale *Photography-now* et *e-Flux*. Des campagnes d'affichage au Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Genève et Lausanne sont organisées toute l'année, notamment avec la SGA et Neo Advertising.

Soutiens et partenaires

Le Musée des beaux-arts repose sur un financement public octroyé par la Ville du Locle et celui apporté par la Société des beaux-arts et du musée, Le Locle, à l'origine de la fondation du musée en 1864, et propriétaire de la collection. En 2019, la Loterie Romande a apporté son soutien à l'ensemble de la programmation. À ce précieux soutien s'ajoutent les contributions de différentes fondations et entreprises privées : Ambassade de France en Suisse, Fondation Bonhôte pour l'art contemporain, Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Pro Helvetia et Fondation suisse pour la culture. Le programme destiné au jeune public est soutenu par la Fondation Pierre Mercier. L'exposition Magnum a été réalisée avec le partenariat de Zenith.

La collection

Acquisitions

Achats de la Société des beaux-arts et du musée

Henrik Spohler, *Parc du Doubs*, 2018-2019, 25 photographies

Charles Humbert, *Sans titre*, 1921, huile sur toile, 60 x 70 cm

Par abonnement

Éditions 2019 de Xylon

N°167 Bettina Carl, *Continental Divide*, 2019, linogravure, 49,5 x 34,5 cm

N°168 Stephan Sude, *Zu Beginn ein Punkt*, 2019, gravure sur bois, 49,5 x 69,5 cm

N°169 Alois Lichsteiner, *DÄMMERUNG*, gravure sur pierre artificielle, 2019, 49,5 x 69,5 cm

Éditions 2018 de la Société Suisse de Gravure
(Schweizerische Graphische Gesellschaft / SGG)

Sandrine Pelletier, *Black Sun*, 2018, alliage de cuivre et laiton, sulfate de sodium, acide nitrique, encre d'imprimerie, vernis, 58cm diam.

Édition 2018 Visarte Neuchâtel

Carla Neis, *Sans titre*, 2018, xylogravure, 49, 5 x 21 cm

Dons

Don de Olivier Ducommun

Jean-François Diacon, *Les Saisons*, gravure, 40 x 70 cm

Dépôts

Dépôt d'une collection privée, Suisse

Sylvie Fleury, *8*, 2000, techniques mixtes

Prêts extérieurs

Alexandre Joly

Absolute Sine, 2009

Barque en bois, 45 x 145 x 400 cm

Du 14 juin au 27 octobre 2019

Exposition *Silences* organisée

Présentée au Musée d'art et d'histoire, Genève

Administration

Pour remplacer Charlotte Hillion durant son congé maternité, Marie Léa Zwahlen est temporairement nommée collaboratrice scientifique. À son départ, c'est Séverine Catin qui reprend le poste de conservatrice adjointe.

Le poste de responsable de la communication passe de Valentin Grosjean qui quitte le musée à Morgane Paillard en mars 2019.

Personnel fixe

Directrice, Nathalie Herschdorfer, 80%

Conservatrice adjointe, Séverine Cattin 70%

Responsable communication et médiation, Morgane Paillard 40%

Collaboratrice administrative et responsable de l'accueil, Angélique Varrin, 60%

Collaborateur administratif, Jérôme Aquilon 60% (remplacement congé maladie Angélique Varrin, octobre à décembre 2019)

Technicien de musée, Jonas Chapuis, 50%

Concierger-responsable/technicien, Martial Barret, 100%

Personnel temporaire

Cécile Anderfuhren, médiatrice culturelle

Kalinka Janowski, responsable signalétique interne

Taline Ménédjian, auxiliaire d'accueil

Sylvia Pellegrino, auxiliaire d'accueil

Bastien Schmid, auxiliaire d'accueil et aide-technicien

Amandine Sieber, auxiliaire d'accueil

Julie Tüller, technicienne de musée

Audrey Zimmerli, auxiliaire d'accueil et médiatrice culturelle

Stagiaires

Kalinka Janowski, en formation en Histoire de l'art, de septembre 2018 à février 2019

Pauline Huillet, diplômée en Études muséales, d'octobre 2018 à février 2019

Hélène Huynh, en formation en Histoire de l'art, de mars à septembre 2019

Lauriane Liardet, en formation en Sciences de la communication, de mars à septembre 2019

Nathalie Humbert-Droz, en formation en Histoire de l'art et du Cinéma, de septembre 2019 à mars 2020

Guillaume Babey, en formation en Histoire de l'art, de septembre 2019 à mars 2020

Aides techniques

Toube Boye, apprenti
Amadou Cissé, apprenti
Dimitri Fontana, service des travaux publics
Vincent Matthey, service des travaux publics

Mandataires

Tan Chen, technicien de musée
Florence Chèvre, graphiste
Jean-Jean Clivat, technicien de musée
Beat Matti, technicien de musée

Société des Beaux-Arts et du Musée

En 2019, la SBAL compte 350 membres. Le Comité de la Société des Beaux-Arts et du Musée s'est réuni pour des séances ordinaires à 9 reprises au Musée des beaux-arts.

Comité

Président	Christoph Künzi
Vice-présidente	Corine Bolay-Mercier
Secrétaire	Blaise Oesch
Secrétaire des verbaux	Anne Hasler Choffat
Trésorier	Pierre Vaucher
Représentant du C.C.	Miguel Perez
Membres	Patrick Ischer Bernard Soguel Corinne Maradan

Représentante du musée Nathalie Herschdorfer

Assemblée générale

Jeudi 4 avril, 18h30

L'assemblée générale a été complétée par une assemblée extraordinaire le 30.4.2019. Une sortie à Paris a été organisée en novembre 2019.

Gravure annuelle

Pour l'édition 2019, Sandrine Pelletier, plasticienne vaudoise, a imaginé une œuvre tridimensionnelle qui réunit plusieurs éléments essentiels à son travail. Le bois brûlé, d'une part, et le lettrisme avec cette phrase gravée dans la matière en CNC *Last Sunset*, qui rappelle la finitude de l'être humain aussi bien que celle du monde.

LAST SUNSET, 2019

Bois gravé en CNC, brûlé et vernis

18 x 25 cm

Tirage de 20 exemplaires numérotés et signés en creux au dos, 2 E.A.

Membres 2017 : CHF 300.- durant l'année

Non membres : CHF 450.-

Fondation Lermite

Le Comité de la Fondation Lermite, dont le siège est sis au Musée des beaux-arts du Locle, s'est réuni à deux reprises, le 16 mai et le 28 novembre 2019.

Président et secrétaire	Hans Schwarz
Trésorier	Manfred Aebi
Représentant du C.C.	Miguel Perez
Représentant de l'État	Jean-Daniel Jaggi
Membres	Philippe Babando
	Edi Benz
	Catherine Corthesy
	Jean-Philippe Gabus
	Valentin Grosjean
	Carl-Yves Kessner
	David Lienhard
	Henriette Rawyler
	Ingrid Wilson
Représentantes du musée	Nathalie Herschdorfer
	Marie Léa Zwahlen (jusqu'en août 2019)
	Séverine Cattin (dès septembre 2019)

MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES

Musée d'histoire du Locle

Conseil de fondation

Vincent Orlandini, président
Paul Jambé, vice-président
Jean-François Achini
Caroline Calame
Marcelo Droguett
Louis-Georges Gasser

Orlando Orlandini
Mario Notari
Rolf Graber
Représentant du Conseil communal :
Miguel Perez

Le comité a siégé les mardis 2 avril, 4 juin (comité + conseil de fondation), 10 septembre et 3 décembre.

Personnel

Personnel fixe

Conservatrice	Caroline Calame, 80% (+ archiviste à 10%)
Collaboratrice scientifique	Emmanuelle Pasqualetto, 40%
Secrétaire	Isabelle Favre, 75% jusqu'au 30 avril 2019
Secrétaire et caissière	Laurence Malatesta, 50%, 65% dès le 1 ^{er} mai 2019
Secrétaire	Lydie Schmutz, 60% dès le 1 ^{er} mai 2019
Technicien-concierge	Pierre-André Cattin, 90%.

Isabelle Favre ayant fait valoir son droit à la retraite, son poste a été partagé entre Laurence Malatesta et Lydie Schmutz, nouvellement engagée. Cette nouvelle répartition du poste donne toute satisfaction.

Personnel à taux variable

Caissiers (saison d'été) :

Isabelle Favre, Verena Gander, Laurence Malatesta, Françoise Steiner

Guides :

Catheline Beuret, Stéphanie Chambettaz, Oskar Favre, Verena Gander, Isabelle Hêche, Gregor Muchow, Jacques Perret, Laurie Sandoz, Emily von Stetten, Isabelle Strahm et Kurt Thommen. Ont également travaillé comme guides, Caroline Calame et Emmanuelle Pasqualetto.

Fréquentation du site

En 2019, les Moulins ont reçu 19'183 visiteurs.

	2019	2018	2017
Entrées individuelles	14'854	13'447	12'580
Entrées groupes	2'942	3'168	4'649
Gratuits	1'387	1'516	1'403
Total	19'183	18'131	18'632

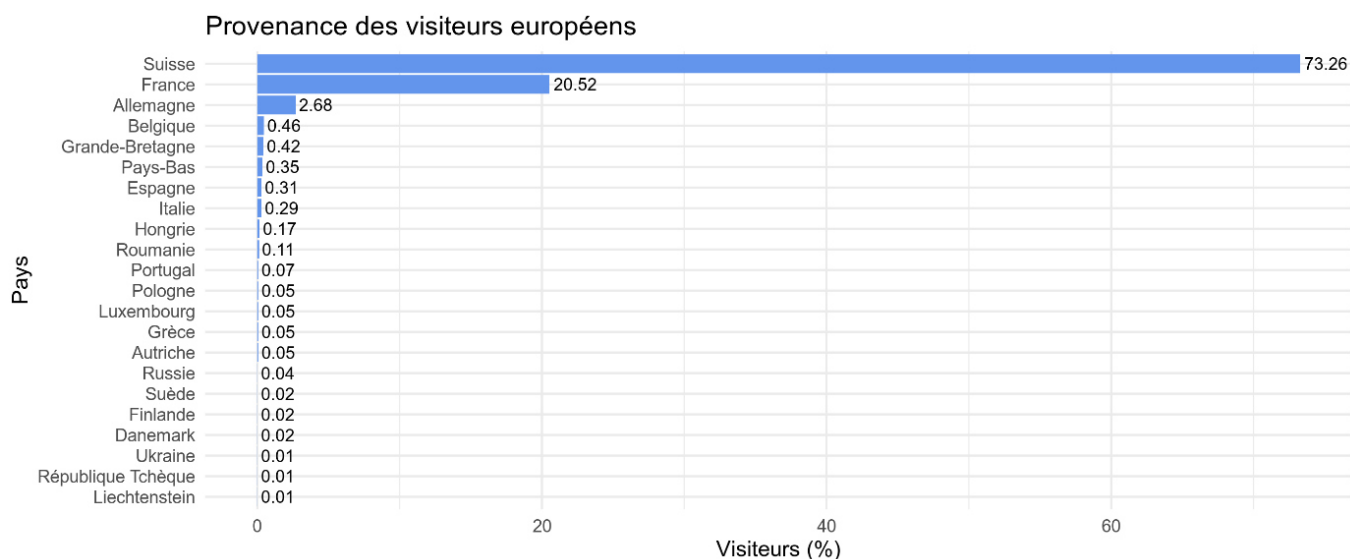
On constate une augmentation réjouissante de plus de 1000 visiteurs, ce qui nous donne une fréquentation supérieure à celle des deux années précédentes.

L'action « Coup de cœur », lancée par Tourisme neuchâtelois en 2014 et consistant en croisière en bateau sur le lac des Brenets et visite des Moulins reste stable avec 358 adultes et 27 enfants (396 adultes et 66 enfants en 2018). Un nouveau « Coup de cœur » proposant des visites du Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds et des Moulins souterrains à tarif réduit, sous le titre Du grain au pain, a été proposé à la toute fin de l'année. 213 personnes sont venues gratuitement avec le Passeport loisirs (204 en 2018).

De plus, comme tous les musées du Canton, les Moulins participent à la journée Écoles-Musées en recevant gratuitement les classes de 5^{ème} année.

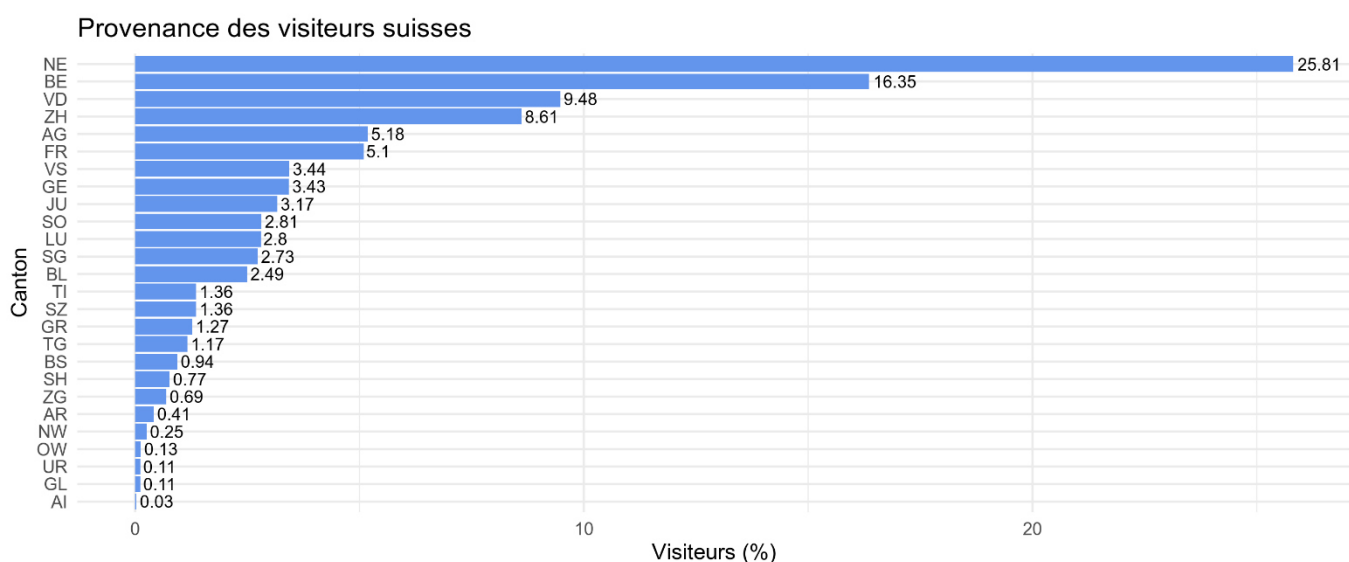
Il faut souligner, cette année encore, le succès exceptionnel de la Neuchâtel Tourist card avec 3844 visiteurs (3'304 visiteurs en 2018). Ces entrées gratuites, distribuées par les hôtels et autres hébergements, nous seront remboursées à 50% en 2020, lorsque tous les calculs auront été effectués.

Les statistiques de provenance nous apportent d'intéressants renseignements. Sans surprise, la grande majorité de nos visiteurs provient du continent européen.



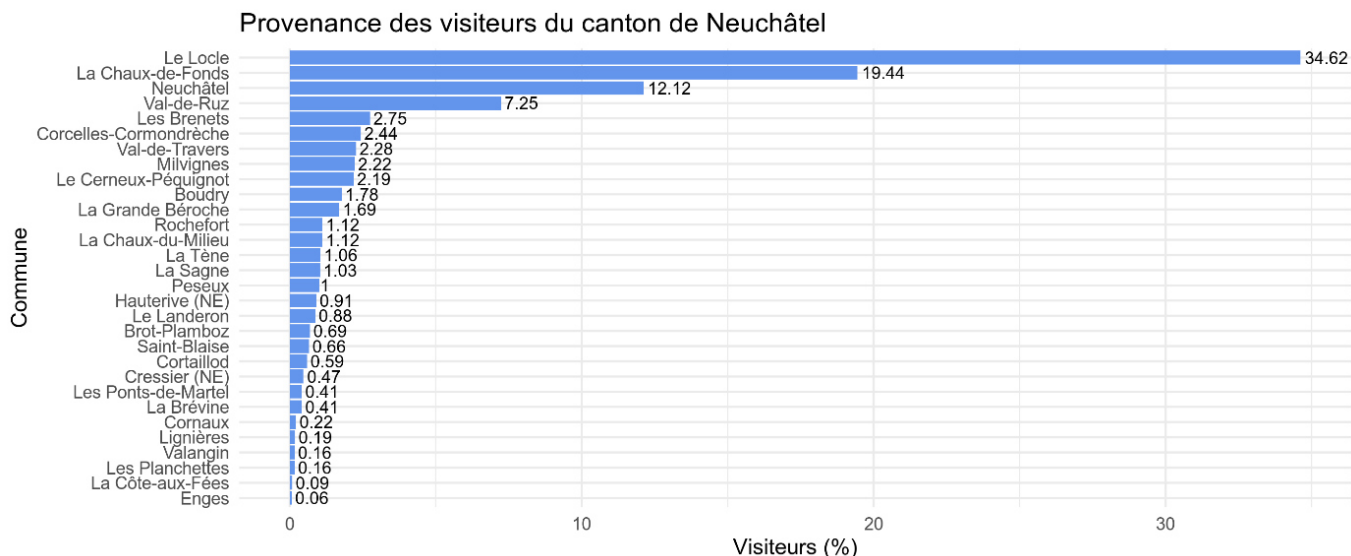
La Suisse en fournit l'essentiel. Toutefois, la France nous apporte tout de même le cinquième de notre fréquentation, un résultat remarquable, surtout lorsque l'on sait qu'il est obtenu par des moyens de promotion très modestes. Le long reportage consacré par France 3 aux Moulins souterrains l'année passée a sans doute joué un rôle dans ce sens. Quoi qu'il en soit, il apparaît que des efforts de publicité doivent être faits dans cette direction, puisque l'intérêt existe incontestablement.

On peut encore souligner l'apport des visiteurs allemands ; le reste n'est pas significatif.



La répartition des visiteurs provenant de Suisse est intéressante. Jusqu'à un certain point, la proximité est déterminante, justifiant le nombre élevé de Neuchâtelois, de Bernois et de Vaudois. Elle explique moins la présence importante des Zurichois et Argoviens. Un effort est à faire du côté du Jura, de Soleure et de Genève, voire du Valais. Moyennement éloignés, ces cantons pourraient nous apporter davantage de public.

Au sein du canton même, la proximité retrouve un rôle prépondérant. Le « Haut » fournit l'essentiel des visiteurs neuchâtelois. On peut regretter qu'une politique touristique mieux pensée n'apporte pas un meilleur brassage au niveau cantonal.



Exposition permanente

La modification d'une salle de l'exposition permanente, entamée l'année passée, a été présentée au public le 26 janvier, lors d'un vernissage, qui a accueilli plus de 80 personnes. Le secteur anciennement dédié à la thématique de la frontière a été transformé en salle de consultation du fonds photographique du Musée d'histoire. Quatre bornes interactives donnent accès à un choix de 200 photographies, choisies parmi les plus anciennes, les plus significatives et les plus belles. Le logiciel permet d'accéder aux photographies par thématique et par localisation géographique. Il donne des informations sur la date du cliché, son auteur et le lieu représenté. Résolument interactif, il permet également aux visiteurs d'envoyer les photos ou cartes postales de leur choix à leurs amis.

La muséographie met également en valeur quelques documents originaux et d'anciens appareils permettant de visualiser des photographies. La nouvelle salle connaît un grand succès auprès d'un public très diversifié. La réalisation de l'exposition a été faite par les entreprises Talk to me et Making Ideas, à partir d'un choix de photographies et de notices réalisés par Caroline Calame. Paul Jambé a effectué la localisation géographique des photographies.

Les médias locaux (Arcinfo, Canal Alpha et RTN) ont bien relayé cette nouvelle réalisation.

Expositions temporaires

L'exposition temporaire *Des fantômes aux musées : écrits quotidiens aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles* a été inaugurée le 13 avril en présence de plus de 100 personnes. La veille, 12 avril, l'exposition-sœur, présentée au Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds, avait été vernie en présence d'un public tout aussi nombreux. Rappelons que les deux musées ont présenté deux expositions basées sur les « livres de raison » rédigés aux siècles passés par des habitants des Montagnes neuchâteloises.

Les « livres de raison » ont été prêtés par la Bibliothèque du Locle, celle de La Chaux-de-Fonds, ainsi que par les Archives de l'Etat. Divers livres et objets viennent du Musée paysan, du Musée de La Sagne, de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

Une muséographie inventive a été faite par Décopub avec le soutien efficace de l'équipe des Moulins souterrains.

Plusieurs manifestations – qui se termineront au début de 2020 – ont été proposées en parallèle avec l'exposition, notamment des visites guidées et des ateliers pédagogiques. Ces derniers n'ont guère connu le succès ; la thématique ayant paru – peut-être – peu claire pour le jeune public.

En revanche, l'exposition a reçu de nombreux visiteurs adultes, notamment plusieurs groupes d'historiens, d'amateurs de récits personnels ou de généalogies.

La presse locale a également bien joué son rôle dans la promotion de cette exposition commune.

Les Moulins souterrains ont encore participé à une exposition d'anciennes photographies du Locle, présentées dans le hall de l'Hôtel de Ville entre juin et septembre, pour marquer le 10^{ème} anniversaire de la certification Unesco.

Publications

La revue historique *Passé simple* (no 48/2019) a publié un article de Caroline Calame intitulé « Les livres de raison, pour appréhender le quotidien du canton de Neuchâtel » et le bulletin *Nike : centre national d'information sur le patrimoine culturel* (4/2029), une contribution titrée « De l'huile à l'électricité : histoire de l'éclairage au Locle ».

Animations

Nuit des Musées – Journée des Musées

Le week-end du 18-19 mai a bénéficié d'un programme varié. Pour la Nuit et la Journée, nous avons mis en place, avec la collaboration du collectif 1000 mètres d'auteur(e)s, des visites guidées théâtralisées. Sous le titre *Les Moulins souterrains racontés par d'illustres visiteurs*, elles racontaient la vie des Moulins au temps passés, par le biais de personnages historiques, soient Francisco de Miranda, Christoph Meiners et Madame de Gauthier, ainsi que d'un personnage fictif, la meunière Suzanne-Marie Méroz. Aurore Faivre, Juliette Vernerey, Didier Chiffelle et Thomas Steiger ont prêté leurs gestes et leurs voix à ces personnages. Les six visites proposées étaient remplies et au-delà. Pour terminer le parcours sur une note conviviale, du vin chaud était offert à la cafétéria.

Le matin de la Journée des Musées, un atelier « Sèches au beurre » était proposé au jeune public et a également fait salle comble. Les sèches confectionnées par les enfants ont été dégustées par toutes les personnes présentes.

La fréquentation a été de 190 personnes pour la Nuit et 516 pour la Journée des Musées.

Autres animations

Nous avons participé au festival Racinotes, en accueillant le concert de clôture, *Phantastical*, donné par les Furies lyriques le 19 octobre. Nous avons déjà accueilli l'année passée ce spectacle à la fois émouvant et drôle, qui valorise la musique baroque. Une météo détestable, qui a amené la grotte à son taux d'humidité maximale, a malheureusement découragé les amateurs de musique. 53 courageux ont cependant assisté au spectacle. Ils ont été récompensés par du vin chaud et de la taillaule.

Sous l'impulsion d'Emmanuelle Pasqualetto, nous avons proposé des ateliers pour le jeune public : « Sandwichs pour le lunch », le 6 avril et « Biscuits de Noël » les 30 novembre et 14 décembre. Ils ont connu un bon succès.

Pour les adultes, nous avons organisé des visites thématiques et des visites-sandwich pour la pause de midi qui n'ont trouvé leur public. La distance entre les Moulins et le centre-ville joue certainement en notre défaveur.

Autres événements

Durant le mois d'août, Emmanuel Durand, ingénieur, a réalisé à titre bénévole un scannage complet de la grotte en 3D. Ces images seront prochainement communiquées par le biais de nos réseaux sociaux.

À l'instigation de la Luxor Factory, l'artiste de street-art, Levalet, a réalisé une remarquable fresque sur la façade est de Col 27. Évoquant le monde ouvrier avec sensibilité, elle est parfaitement à sa place dans le contexte des Moulins souterrains.

Collections

Le travail de catalogage des collections des Moulins souterrains et du Musée d'histoire se poursuit. Il a même progressé considérablement toujours grâce au travail bénévole de Paul Jambé, membre du Conseil de fondation. Plus de 4200 notices se trouvent à ce jour dans la base de données collective Muse2. L'inventaire des monnaies (plus de 1400) est terminé.

Prêts

Deux objets, dont une gravure des Girardet, ont été prêtés au Musée d'Estavayer pour l'exposition *Faire son beurre* et dix monnaies neuchâteloises du XVIII^e siècle au Musée paysan pour l'exposition *Des fantômes aux musées*.

Dons

60 photographies du Locle et des environs	Photographies, XIX ^e et XX ^e siècles	Pierrette Bruand
26 photographies représentant Le Col-des-Roches	Photographies, 1900-1960	Gérard Santschi
Aquarelle représentant Le Col-des-Roches	Maurice Robert, 1936	Jean-Charles Giroud
7 pots à pharmacie	Céramique, XVII ^e et XVIII ^e siècle	Famille Bouthillier de Beaumont
7 lampes anciennes (de mineur et autres)	Métal, XIX ^e et XX ^e siècles	Albert Müller
Imprimerie jouet	Métal, bois, tissu, XX ^e siècle	Alain Tissot
<i>La Place du Marché au Locle</i>	Lithographie de Fritz Huguenin-Lassauguette, 1890	Gian Pietro Della Patrona
<i>Le Locle Canton de Neuchâtel</i>	Gravure de Louis Graf et Franz Burkhardt, vers 1860	Gian Pietro Della Patrona
<i>La Gendarmerie neuchâteloise</i>	Lithographie d'Auguste Bachelin, vers 1890	Andrée Broillet

Achats

<i>Vue de Vevey</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Johann Friedrich Aberli, vers 1774	CHF 150.-
<i>Vue du Village et du Lac de Brienz</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Johann Friedrich Aberli, vers 1774	CHF 150.-
<i>La Vallée Oberhasli</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Johann Friedrich Aberli, vers 1774	CHF 150.-
<i>Chute d'eau appelée Staubbach dans la Vallée Louterbrunnen</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Johann Friedrich Aberli, vers 1774	CHF 150.-
<i>VUE PRISE DE CHÂTEAU DE THOUN</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Johann Friedrich Aberli, vers 1774	CHF 150.-
<i>VUE DE NIDAU PRES DU LAC DE BIENNE</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Johann Friedrich Aberli, vers 1774	CHF 150.-
<i>La Ville de Berne du côté du Nord</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Johann Friedrich Aberli, vers 1774	CHF 150.-
<i>Vue de Lausanne</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Johann Friedrich Aberli, vers 1774	CHF 150.-
<i>VUE DE GENEVE</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de A. Calame, vers 1780	CHF 150.-
<i>2^{ème} Vue de la Promenade de la Treille / prise de la terrasse de Boisi</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin colorisée de Pierre Escuyer, vers 1780	CHF 150.-

<i>Vue du Lac de Thoune</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin coloriée anonyme, vers 1780	CHF 100.-
<i>Vue Perspective de la Ville de Genève, prise du côté du Lac</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin coloriée anonyme, vers 1780	CHF 100.-
<i>Départ du Soldat Suisse</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin de Sigismund Freudenberger, 1780	CHF 150.-
<i>Retour du Soldat Suisse / dans le Pays.</i>	Gravure à l'eau-forte et au burin de Sigismund Freudenberger, 1780	CHF 150.-
<i>La Suisse illustrée, vues pittoresques dessinées et gravées sur acier par divers artistes...</i>	Bâle, Krüsi, 1868, 2 volumes contenant quelque 160 gravures	CHF 650.-
<i>La Suisse primitive... ouvrage illustré de 64 gravures sur acier de J. Huber...</i>	Bâle, Krüsi, 1875	CHF 150.-

Amis des Moulins

À fin décembre 2019, les Amis des Moulins sont au nombre de 174.

Associations professionnelles et formations

Caroline Calame a participé aux réunions de diverses associations :

- Comité de la Revue historique neuchâteloise (RHN)
- Groupe de travail Archives communales
- Commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbain horloger La Chaux-de-Fonds / Le Locle
- Comité de la Nouvelle Revue neuchâteloise
- Comité de l'Institut neuchâtelois

Emmanuelle Pasqualetto a participé à une journée de formation de l'AMS/ICOM sur le droit d'auteur dans les musées.

Lydie Schmutz a assisté à la Journée de travail de l'AMS/ICOM sur la thématique « Glocal ». Elle a également assisté aux réunions du Groupement des Musées neuchâtelois (GMN).

Publicité et communication

De nouvelles stratégies de communications ont été mises en place au cours de cette année. D'abord, grâce à une nouvelle collaboration avec une entreprise de communication, nous nous sommes dotés d'une newsletter adressée à plus de 600 lecteurs ; notre page Facebook est désormais gérée de manière professionnelle et nous disposons d'un compte Instagram régulièrement mis à jour.

À noter que le système de consultation du fonds photographique permet de récupérer les adresses mails des visiteurs qui envoient des photographies extraites de notre fonds. Ces visiteurs reçoivent alors notre newsletter, dont ils peuvent se désabonner d'un simple clic.

Notre site web a également été entièrement repensé. Il offre maintenant une structure « responsive », permettant également une consultation aisée par smartphone. Mieux illustré et coloré, il permet une consultation plus agréable. Une page spéciale a été conçue pour les écoles.

Une visite des Moulins souterrains a été filmée par la RTS pour le Tour de Romandie. Le sujet a passé le 2 mai. Des images des Moulins souterrains ont également été intégrées au film promotionnel réalisé par le canton pour la Fête des Vignerons.

La collaboration avec le Passeport loisirs se poursuit, ainsi que celle avec Railaway. Notre annonce a passé cette année encore sur la chaîne radio La Première dans le cadre de l'émission *Vertigo*.

La vidéo tournée en fin d'année passée par des influenceurs engagés par le Passeport loisirs a été mise en ligne sur Youtube et sur notre site web en février 2019.

Nous poursuivons le travail de communication en commun avec le Musée d'horlogerie du Locle au Salon du livre, à l'aéroport de Genève, ainsi que dans divers centres commerciaux de Suisse.

Antenne de Tourisme neuchâtelois

Le bureau de Tourisme neuchâtelois des Moulins souterrains a accueilli 1733 visiteurs pour diverses informations pendant la saison d'été (1463 en 2018). Pendant la même période 537 personnes ont été renseignées par téléphone (899 en 2018). Le nombre de personnes renseignées reste stable ; on note cependant que les visiteurs ont davantage tendance à venir en personne qu'à téléphoner.

Entretien du site

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur diverses parties du moulin au cours de l'année. En décembre, le barrage du deuxième puits a été complètement refait. Enfin, l'aménagement d'un atelier au rez-de-chaussée de Col 23 tire à sa fin. Soulignons que ce dernier travail a été entièrement réalisé à l'interne.

Sponsoring

La recherche de sponsoring de cette dernière année a été consacrée à la réalisation de la salle du fonds photographique.

Coûts			Sponsoring
Logiciel	28'745.00	30'000.00	Loterie romande
Muséographie	18'685.00	3'500.00	Banque cantonale NE
		10'000.00	Fondation Sandoz
		3'930.00	Fondation des Moulins
Total	47'430.00	47'430.00	Total

Conclusion et remerciements

La nouvelle salle de l'exposition permanente a clairement répondu à un besoin et suscité beaucoup d'intérêt. Le mélange d'une thématique ancienne avec une technologie nouvelle a su séduire toutes les générations.

L'exposition temporaire a également fasciné de nombreux visiteurs, notamment en visite guidée. Elle a également permis une collaboration fructueuse avec le Musée paysan et artisanal qui se prolongera sous d'autres formes dans les années à venir. Elle a généré aussi une importante publicité et attiré un nouveau public.

Comme d'habitude, toute l'équipe a fait le maximum pour assurer la qualité de l'accueil et des visites guidées. Nous avons la chance d'avoir des collaborateurs dynamiques, toujours en recherche d'idées pour améliorer l'existant et créer de nouvelles animations ou structures, qui permettront d'accroître et de renouveler notre public.

À cette égard, l'année 2019 s'est avérée encourageante, puisqu'elle nous a amené 1'000 visiteurs de plus que l'année précédente. Sans doute les efforts quotidiens et le développement apporté à la communication sur les médias sociaux ont-ils trouvé récompense.

Compte tenu de la situation financière, nous ne consacrerons qu'une ligne à cet éternel problème : le manque de locaux de stockage dignes de ce nom.

Nous terminerons comme toujours ce rapport en exprimant notre sincère gratitude aux collaboratrices et collaborateurs des Moulins pour leur engagement et leur enthousiasme. Notre reconnaissance va également aux différents services communaux, sur lesquels nous pouvons toujours compter. Nous remercions chaleureusement le conseiller communal en charge de la culture, ainsi que l'ensemble du Conseil communal de son soutien toujours renouvelé.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

Introduction

En 2019, nous avons principalement axé notre travail sur plusieurs animations se déroulant dans nos locaux.

Nous avons également terminé le réaménagement de la salle de lecture et participé à des rencontres avec nos collègues bibliothécaires venant de diverses institutions.

La baisse du budget « acquisitions » a malheureusement eu un impact sur le nombre de prêts, qui accuse, cette année, une légère baisse. Cette dernière s'explique parce que nous avons dû faire des choix, parfois difficiles, concernant l'achat de nos documents ; autant romans que documentaires, bandes dessinées et livres sonores.

Personnel

3 postes : 1 bibliothécaire responsable à 90%, 1 bibliothécaire à 80% et 1 AID à 50%.

1 apprenti AID à 100%.

Nous avons accueilli une stagiaire pour deux jours.

Activité des services

Service du prêt

Les fonds n'étant pas encore tous traités, les statistiques restent partielles.

Prêts en 2019 : 26'206 documents (2018 : 27'206).

Nous avons inscrit 82 nouveaux lecteurs.

Depuis le mois d'août, nous avons élargi les heures d'ouverture de la Bibliothèque. Voici le nouvel horaire : lundi et vendredi 14h-18h30 ; mardi-mercredi-jeudi 14h-19h ; samedi 10h-12h.

L'ouverture à 14h est très appréciée de nos usagers.

En collaboration avec Bibliomedia, nous proposons des ouvrages en anglais, arabe, espagnol, italien et portugais. Nous possédons notre propre fonds d'ouvrages en allemand.

Durant la période d'ouverture de la piscine communale, en collaboration avec la Bibliothèque des Jeunes, nous mettons à disposition de la population un chariot avec une centaine de livres à consulter sur place. Ce service étant très apprécié, nous allons le continuer.

Concernant l'armoire de la Place du Marché, nous réfléchissons à la continuation ou non de notre engagement, car cela implique d'en vérifier régulièrement le contenu, quelques personnes s'en servant comme débarras de livres très usagés.

Salle de lecture

Le nouveau réaménagement de la salle de lecture plaît beaucoup à nos usagers et nous constatons une hausse de sa fréquentation : ils y lisent les périodiques, y travaillent, profitent des deux postes informatiques, discutent autour d'un petit café.

Accroissement des documents

2019 : achats : 1118. 2018 : achats : 1318

La différence de 300 documents est due à la baisse importante du poste « acquisitions »

Magasins

Par manque de place, nous devons continuer de désherber le Magasin pour pouvoir y ajouter les livres retirés des étages du prêt et de la salle de lecture.

Fonds ancien et patrimonial

Nous avons acquis des documents pour le fonds patrimonial « Oscar Tschirky » Loclois, Montagnon, qui émigra aux Etats-Unis et devint de par sa position une légendaire personnalité new-yorkaise. Nous avons accueilli quatre chercheurs venant de Suisse romande pour consultation de certains de nos fonds spéciaux.

Expositions et animations

L'année 2019 a été riche en animation.

Le 16 mars nous avons participé au « Samedi des bibliothèques ». Cette manifestation romande avait pour thème « Ramène ta science ». Nous avons organisé la journée de la manière suivante :

Le matin trois auteures neuchâteloises, à savoir Estelle Perrenoud, Dunia Miralles et Anne-Sophie Gindroz ont débattu sur le sujet : « Ecrire en tant que femme constitue-t-il un risque ? » La discussion fut des plus intéressante et suivie par une trentaine de personnes.

L'après-midi fut dédié à un « speed-booking » entre lecteurs : en 3 minutes, présenter son livre « coup de cœur ».

La journée s'est terminée en discussions autour d'une collation.

Les trois soirs précédant cette manifestation, nous avons projeté, à la salle de lecture, 3 films : « Hanna Arendt », « Ella Maillart », « Iris von Roten » trois femmes courageuses et qui ont, chacune dans son domaine « ramené leur science ».

Du 15 au 27 mars, dans le cadre de la semaine d'action contre le racisme du canton de Neuchâtel, nous avons exposé, dans nos vitrines, nos documents se rapportant à ce sujet.

En avril, nous avons, à la demande de Mme Isabelle Meyer, établi une liste exhaustive d'écrivains loclois dans le cadre de l'élaboration de la publication « Hauteur-e-s du Temps ». Cette dernière a été éditée par le collectif « 1000m d'auteur(e)s » à l'occasion des 10 ans de l'inscription au Patrimoine mondial UNESCO des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

En juin, les apprentis de la Commune sont venus à la Bibliothèque dans le cadre des « connaissances professionnelles » auxquelles ils doivent participer. Nous leur avons proposé une dictée avec un texte de Jack London.

En août, pour ses 35 ans, le Magasin du Monde du Locle a montré dans nos locaux une exposition sur le thème du café. À cette occasion, nous avons également projeté deux films sur ce sujet.

Du 1^{er} novembre au 20 décembre, nous avons accueilli l'exposition de peintures de Mme Mireille Pellet-Lamblin. Le thème choisi par l'artiste étant la poésie, nous avons proposé des animations s'y rapportant : projection de deux films « poétiques »

Récital harpe et poésie de Céline Hänni (40 personnes)

En collaboration avec le CLAAP après-midi d'écriture « rap » en rapport avec les tableaux exposés et soirée déclamation des textes produits.

Le 23 décembre nous avons exposé nos livres « feel-good » ainsi que nos périodiques traitant de médecine douce et offert une séance de massage assis aux personnes qui le désiraient. C'est Mme Melody Feron, masseuse diplômée qui a prodigué ce moment de détente très apprécié.

Participations à l'extérieur et formation

Comité directeur du Réseau des Bibliothèques Neuchâteloises et Jurassiennes (RBNJ) à Neuchâtel et Delémont

Comité du Prêt RBNJ à Neuchâtel

Cours CLP : « accueillir les personnes âgées dans les bibliothèques »

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

Quelques adaptations ont été nécessaires à la suite de la diminution d'un quart du budget pour les achats de livres et de revues : le revenu des locations des DVD nous est précieux pour acheter de nouveaux DVD, certains livres abîmés n'ont pas pu être rachetés, nous avons accepté certains dons de moindre qualité littéraire et avons parfois refusé des propositions d'achats. En raison d'un effectif du personnel réduit, nous n'avons pas pu proposer l'animation « Voyage-lecture 2019-2020 » aux classes de 7^{ème} H. et n'avons donc pas acheté une série de livres pour les élèves d'une classe du Locle.

L'absence prolongée d'une collègue a eu comme conséquence la fermeture de la Bibliothèque pendant 9 samedis matin.

Nous avons été très occupés pour la préparation du 50^{ème} anniversaire de la Bibliothèque, prévu en 2020.

Personnel

4 postes : 1 bibliothécaire à 60%, 1 aide bibliothécaire à 80%, 1 aide bibliothécaire à 60%.
1 magasinier en Bibliothèque à 50%, 1 remplaçante à 50% pendant 1 mois (contrat ISP).

Cours de formation continue et rencontres professionnelles

- Présence au comité de l'association P.I.P., prévention de l'illettrisme au préscolaire.
- Une formation proposée par la Ville du Locle : Gestes et postures.
- 1001 histoires dans les langues étrangères : lectures aux petits en milieu multiculturel.
- Rencontre des responsables de la Ribambelle.
- Participation à la séance pour la création de « L'Association des bibliothèques neuchâteloises ».

Animations

- « Né pour lire » : 11 animations pour les tout-petits, dont 2 à l'extérieur, dans le parc du Casino.
- La nuit du conte « Nous avons aussi des droits », par Caroline Cortès. 2 séances avec 41 enfants et 24 adultes.
- 3 séances de contes avec les conteuses du Mouvement des aînés.
- Spectacle de marionnettes « L'Etoile » par Sarah Sierro, 54 enfants présents.
- « Argent à vendre » : atelier philosophique sur les envies et les besoins, animé par Caroline Cortès, 18 enfants.
- Contes africains par Kasongo Mutombo, 35 enfants, 11 adultes.
- Durant « La semaine neuchâteloise action contre le racisme » les bibliothécaires lisent des albums choisis minutieusement sur les thèmes du rejet, de l'intégration et du racisme aux élèves entre 4 et 12 ans. Quelques instituteurs et institutrices prolongent les discussions en classe.
- Club de lecture « Prix RTS Ados » avec l'accueil du Jury cantonal dans nos locaux et 1 jeune locloise représente le Canton de Neuchâtel au Jury romand à Lausanne.
- « Voyage-lecture », avec l'ensemble des 7^{ème} H.
- « Mission-lecture », avec l'ensemble des 8^{ème} H.
- Des classes profitent des livres du « Prix fantaisie » et certaines participent au concours.

Collaborations

- Vente des passeports-vacances des Montagnes neuchâteloises et participation aux comités d'organisation.
- Déléguée pour le canton de Neuchâtel du Prix RTS Ados.
- 1 atelier du Passeport-Vacances a eu lieu dans nos locaux : « Le langage des sourds ».
- L'ensemble du Cercle scolaire du Locle.
- Les crèches du Locle et les groupes du Parascolaire nous visitent régulièrement.
- Livres à disposition à la piscine.
- Les jeunes de la Fondation Sandoz empruntent des livres.
- Les enfants du Centre Pédagogique des Billodes empruntent des livres.
- Nous empruntons des livres en d'autres langues à Bibliomedia.
- Nous préparons et livrons des caisses de livres pour les salles d'attente chez les médecins.
- Gestion du « Tournelivres » dans les crèches du Locle.

- Les communes du district du Locle pour la distribution d'un coffret cadeau offert aux nouveau-nés par la Confédération.
- Le Musée des Beaux-Arts et le Musée des moulins souterrains empruntent des livres.
- Le Service Promotion Santé Jeunesse du Locle pour un projet commun sur l'eau.

Statistiques

En 2019 nous avons accueilli 208 **classes** réparties comme suit : 61 visites de classes animées par les bibliothécaires, 147 classes en visite libre. 56 groupes des crèches du Locle et du Parascolaire se sont déplacés à la Bibliothèque.

Service de prêt	2019	2018
Visites de classes	208	212
Documents prêtés	75'347 (dont 32'723 prolongations et 42'624 prêts).	83'429 (dont 34'559 prolongations et 48'870 prêts)
Comptes activés	5'829	6'494
Nb. de lecteurs	994	1'046

Répartition des prêts par genre

39'352	livres d'images
13'576	bandes dessinées
4'800	livres d'aventures (8 à 12 ans) : policiers, science-fiction, humour, histoires de vie
2'700	périodiques
1'635	documentaires (600) : sciences appliquées : techniques, bricolages, transports, métiers
1'596	contes et légendes
1'405	mangas
1'391	documentaires (700) : art, théâtre, magie, sports, jeux, chansons
1'353	documentaires (500) : animaux, espace, nature, écologie, climat, sciences pures
1'260	romans ados (13 à 18 ans) : fantastique, policiers, romans sentimentaux
1'163	romans d'animaux
1'073	CD (disques compact) accompagnant les livres
807	documentaires (900) : géographie et histoire
700	mission-lecture : divers genres
622	DVD fictions et Blu-ray Disc
600	voyage-lecture : divers genres
325	documentaires (100) : psychologie, philosophie, éthique, morale
179	documentaires (000) : dictionnaires, écriture, lecture
161	documentaires (300) : société, économie, politique, éducation, coutumes
160	histoires de vie
121	romans historiques
114	kamishibais (théâtre japonais)
94	documentaires (800) : poésie, comptines, littérature
92	DVD documentaires
35	documentaires (200) : religion, mythologie
19	enveloppes avec matériel accompagnant des livres
7	jeux accompagnants des livres
6	CD-ROM accompagnant les livres
1	Box

	2019	2018
Nouvelles inscriptions	324	122
Jours d'ouverture	256	260
Documents catalogués	1'413	1'548
Abonnements de revues	22	22
Nombre de documents	24'816	24'775

Commentaires

Les statistiques ne mentionnent pas le nombre d'enfants fréquentant la Bibliothèque pour un instant de lecture, un moment d'attente ainsi que le nombre des enfants des crèches et des structures d'accueil parascolaire au bénéfice de lectures régulières.

SERVICE FORESTIER INTERCOMMUNAL LE LOCLE – LA CHAUX-DE-FONDS

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales des Brenets, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Un contremaître forestier, deux forestiers-bûcherons avec CFC et une apprentie composent toujours l'équipe forestière.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de la Chaux-de-Fonds

Exploitation de 909 arbres, pour 1'443.21 sylves, soit 1.59 sylve par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	651.98 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	106.10 m ³
Bois de service feuillus :	44.32 m ³
Bois d'industrie :	228.72 stères
Bois énergie :	183 stères
Total :	1'214.12 m³ et stères, soit 85.0 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 1'031 arbres, pour 2'061,22 sylves soit 2.00 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	1'126.65 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	133.73 m ³
Bois de service feuillus :	33.27 m ³
Bois d'industrie :	305.90 stères
Bois énergie :	238.50 stères
Total :	1'838.05 m³ et stères, soit 95.9 % de la possibilité

Marché des bois

L'année 2019 comme l'année 2018 a été très difficile au niveau météorologique. A la suite de la tempête Eléanor début 2018 et les années sèches qui ont suivi, celles-ci ont occasionné de nombreux chablis (arbres bostrychés, renversés, cassés, etc.) partout en Europe. Ces lots de bois de qualité chablis se vendent à vil prix. Cependant, les scieurs ont quand même besoin de bois frais pour satisfaire leurs clients en bois de qualité. Et au vu de l'abondance de bois les prix ont une nouvelle fois baissé de 10 à 15 % en moyenne.

Lors de la mise des bois précieux à Colombier organisée par Forêt Neuchâtel, le service forestier a vendu : 15.25 m³ d'épicéa à Fr. 225.-/m³ et 8.19 m³ de pin Weymouth à 126.-/m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 44 % du volume exploité en 2019. Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre Fr. 30.- et Fr. 40.- le m³.

Ville de la Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de Fr. 78.- par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de Fr. 84.- par m³ (sans les bois précieux).

Bois de service feuillus

Les 77.59m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à St-Aubin.

Bois d'industrie

Ce sont 535 stères qui ont été transportés par wagon ou par camion à l'usine SwissKrono à Menznau. Cet assortiment pourrait être transformé localement en copeaux de bois, si l'on disposait de chaudières à plaquettes de bois. Car en l'absence de gare de chargement CFF dans les Montagnes Neuchâteloises, on se rend parfois à Menznau en camion pour livrer le bois, ce qui est contraire à la politique des transports en Suisse qui veut éviter aux camions de se trouver sur les routes.

Bois énergie

Le Service forestier a livré 1'220 m³ de plaquettes de bois (soit 610 stères) au CAD bois Viteos SA et a vendu 30 m³ de plaquettes de bois à des particuliers.

204 stères de bois de feu se sont vendus, ainsi que 156 sacs de bois de feu sec de 35 kg confectionnés au centre forestier.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins à la jeune forêt est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Plantations

Ville de la Chaux-de-Fonds

1 érable sycomore haute tige a été planté dans le pâturage de la division CF23 à l'ouest du Télési du Chapeau-Râblé.

Ville du Locle

1 douglas haute-tige a été planté à La Joux-Pélichet pour célébrer les naissances 2018 et 45 épicéas ont été plantés à la Joux-Pélichet pour des sapins de Noël.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

Entretien courant des chemins, entretien des abris forestiers du 150^{ème} au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron, conduite de classes en forêt, entretien des sentiers nature, livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques, mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition de la Société Mycologique des montagnes neuchâteloises, préparation de diverses torrées, montage et démontage d'un stand pour la fête des Promotions au Locle, célébration des naissances au Locle et visite de la Joux-Pélichet des employés de l'entreprise Jabil Switzerland (anciennement Johnson & Johnson). Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les autorités.

Infrastructures

Dévestitures

Ville du Locle

Réfection d'une piste à machine (180m') et d'un chemin forestier (45m') au Bois de Ville. Création d'une piste à machine (375m') à La Baume.

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2019 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	78	28
Nombre d'arbres martelés	2'086	1'069
Volume en sylv	4'372	2'695
Volume par arbre en sylv	2.1	2.52

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie. À cet effet, l'équipe forestière remercie les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

DICASTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES INSTITUTIONS **PARASCOLAIRES (DEJIP)**

Secrétariat de l'Instruction publique

Le personnel du secrétariat de l'Instruction Publique est stable, nous avons une assistante de direction à 100% et une secrétaire à 40%.

Structures parascolaires

Nos quatre structures fonctionnent correctement, les conditions de travail sont désormais stables. Ci-dessous, nous vous communiquons quelques chiffres, situation au 31.12.2019

Tourbillon

Cette structure a une capacité d'accueil de 37 enfants. Au 31 décembre 2019, 58 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait trois éducatrices et deux éducateurs (pour un total de 3.9 EPT) ainsi que deux apprentis. 662 factures ont été émises.

Diapason

Cette structure a une capacité d'accueil de 25 enfants. Au 31 décembre 2019, 28 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait deux éducatrices et une aide (pour un total de 1.7 EPT) ainsi que deux apprentis. 402 factures ont été émises.

Spiral

Cette structure a une capacité d'accueil de 25 enfants. Au 31 décembre 2019, 45 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait trois éducatrices, une aide (pour un total de 2.6 EPT) et deux apprenties. 488 factures ont été émises.

Structure préscolaire

L'Etoile

Cette structure a une capacité théorique d'accueil de 30 enfants. Au 31.12.2019, 36 enfants lochois étaient accueillis. La crèche accueillait également un enfant de La Brévine, un enfant des Brenets et un enfant du Val-de-Ruz. Elle employait 5 éducatrices, 3 aides (pour un total de 4.7 EPT), et deux apprenties. 418 factures ont été émises.

Il avait été décidé avec la commission financière de limiter la capacité d'accueil à 50% du nombre de places jusqu'au mois d'août 2019. Depuis cette date, les effectifs sont en hausse.

Musique scolaire

Cette année 2019 a été marquée par les représentations du projet « Fame », du 10 au 25 mai au Temple des Abeilles, qui ont eu un immense succès.

Le Comité de la Musique Scolaire a également planifié les actions suivantes :

16 mars	Concert performance avec Lucien Dubois et projection du film « Fame »
6 avril	Écolades au Casino
21 mai	Présentation de la MS aux élèves de 4 ^{ème} HarmoS et des instruments aux élèves des groupes G5
8 juin	Mariage de Patrick et Clémence à l'Hôtel-de-Ville

27 juin	Performance « Éclipse » pour les 10 ans de l'inscription du Locle et de La Chaux-de-Fonds à l'UNESCO
4 juillet	Accompagnement danseurs à la patinoire du Locle
6 juillet	Défilé des Promos
26-27 octobre	Camp G7 et G8 à l'Ancienne Poste de 9h à 16h
7 décembre	Concert pour le Club des Loisirs au Temple

Un nouveau règlement a été accepté par le Conseil communal le 12 juillet.

Le camp de musique est désormais à la charge des Amis de la Musique Scolaire.

Les cotisations annuelles ont été augmentées de 50 % dès août 2019.

Remarque : depuis mars 2019, la Musique scolaire ne dépend plus du DEJIP mais du DEFAE.

Projet « Midnight sports »

Une nouvelle saison du Midnight Le Locle s'est achevée avec pas moins de 684 visites enregistrées. Au fil des semaines les activités proposées par l'équipe de coaches ont su attirer les participants en répondant à leurs envies mais aussi en les surprenant lors des soirées spéciales. La saison a été marquée par une irrégularité dans le nombre de participants par soirée puisque le projet a connu un maximum de 62 et un minimum de 11 participants. Ce qui représente un vrai challenge pour l'équipe encadrante dans l'organisation. Voici quelques statistiques pour l'année 2018-2019. Des informations complémentaires et le rapport complet sont accessibles sur le site www.ideesport.ch.

Participation par soirée

On observe une fréquentation importante lors des premiers événements de la saison, ce qui démontre que le travail de communication fait en amont est bénéfique. Plus tard dans la saison, le nombre de participants varie de manière irrégulière allant de 50 à 11 participants. Il s'agit, pour la plupart du temps, d'effets de groupe agissant de manière indépendante ou lié à d'autres événements pour les jeunes proposés simultanément.

Age des participant-e-s

La répartition selon l'âge est très linéaire avec un pic pour les 14 ans avec une proportion de filles importante. Le nombre de participants est ensuite décroissant en avançant dans les tranches d'âge. On relève que toutes les tranches d'âges sont présentes, ce qui démontre que l'offre correspond à un large public et que les activités proposées satisfont toutes les tranches d'âge.

Participation selon le sexe

Le changement statistique le plus important par rapport aux saisons passées s'observe dans la mixité filles / garçons. La participation des filles est en nette progression par rapport aux saisons précédentes (23% et 25%). Les 32.7% de cette saison se rapprochent de la moyenne nationale qui se situe à 34%, cet qui est de très bon augure pour l'avenir du projet.

Constance des participants

La constance des participants reste pratiquement identique en comparaison aux autres saisons. Près d'un quart des participants sont considérés comme constants (ayant participé à plus de la moitié des événements) et près d'un tiers comme sporadiques (ayant participé à moins de la moitié mais plus d'une fois aux événements). 17.3% représentent les visiteurs uniques. Ces chiffres démontrent qu'il y a une base « fidèle » de participants, mais aussi que la liberté du projet est exploitée par les visiteurs sporadiques.

Projet « OpenSunday »

Né de la collaboration entre la Ville du Locle et la Fondation IdéeSport en 2016, l'OpenSunday Le Locle a connu sa troisième saison qui a débuté le 28 octobre 2018 et s'est terminée le 24 mars 2019 après 17 après-midis. Au total, ce ne sont pas moins de 660 visites d'enfants qui ont été enregistrées. Cette belle réussite est visible tant au niveau du nombre d'enfants présents que grâce à l'ambiance joyeuse et bienveillante qui règne lors des événements. Voici quelques statistiques pour l'année 2018-2019. Des informations complémentaires et le rapport complet sont accessibles sur le site www.ideesport.ch.

Constance des participant-e-s

Le nombre d'habitué-e-s a encore augmenté depuis la saison dernière puisque 60.3% des enfants sont considérés comme visiteurs constants, à savoir qu'ils ont participé à au moins 9 événements sur les 17 proposés. Ce chiffre est très élevé par rapport à la moyenne nationale des OpenSunday et démontre que les activités plaisent aux enfants et que l'offre correspond aux attentes. La catégorie des visiteurs sporadiques, englobant les enfants venus plus d'une fois mais à moins de la moitié des après-midi, représente quant à elle 31.7% des participant-e-s. Cette proportion relativement élevée est le signe que les parents et les enfants apprécient la flexibilité qu'offre le projet pour l'organisation familiale mais également que les enfants se sont plus à l'OpenSunday et sont donc revenus. Finalement, seuls 8% des enfants n'ont participé qu'à un seul événement. Ce qui est très positif et indique que la grande majorité des enfants qui viennent une fois à l'OpenSunday ont envie d'y revenir.

Âge / classe des participants-e-s

Les classes cibles se situent entre la 3ème et la 8ème Harmos, c'est-à-dire qu'elles concernent les enfants âgés de 6 à 12 ans environ. La tranche d'âge la plus représentée est celle de la 5ème Harmos suivie par une répartition relativement égalitaire des autres tranches d'âges. Cela démontre une bonne répartition entre les différentes classes d'âge. Lors de la saison dernière, la tranche d'âge la plus représentée étant celle de la 4ème Harmos, on peut en conclure que ces participants ont continué de venir à l'OpenSunday et que l'importance de la communication pour attirer les plus jeunes reste primordiale.

Participations filles et garçons

La participation féminine s'élève à 37.1% pour la saison 2018-19. La mixité des participants reste un enjeu important à l'OpenSunday Le Locle puisque la participation des filles est en légère baisse par rapport à la saison dernière (39.8%). Bien que ce chiffre est loin d'être catastrophique, il est important de garder en tête que les activités proposées les dimanches après-midi doivent correspondre autant aux filles qu'aux garçons.

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Effectif du personnel

Mme Mélanie Ortega assistante dentaire effectue 40h par semaine. L'apprentie assistante dentaire, Mme Leila Filipe dos Santos a réussi son CFC et a fini son contrat en juillet 2019 ; l'apprentie assistante dentaire Mme Elma Selimovic a réussi sa première année et continue sa deuxième. Dr Isabelle Serrano, responsable de la Clinique dentaire scolaire assume la pédodontie, l'orthodontie ainsi que les contrôles scolaires avec 36h par semaine. Mme Sandra Zas s'occupe du secrétariat et de la facturation toujours 12h hebdomadaires. Mme Mariana Pereira a continué sa formation comme apprentie employée de commerce de 2^{ème} année en venant un à deux jours par semaine de janvier à juillet. Mme Christiane Grezet, assistante dentaire a pris sa préretraite et Mme Sylvie St-Germain Morandi, hygiéniste a mis fin à sa collaboration, toutes les deux ont terminé au 31.12.2018.

Visites de classes

85 classes ont été visitées durant l'année scolaire 2018-2019. Les élèves des classes du cycle 1 & 2 ainsi que les élèves des Billodes sont venus faire le dépistage dans les locaux de la Clinique dentaire scolaire. Mme Serrano s'est déplacée dans les communes du district et au collège Jehan-Droz pour les classes du cycle 3 pour le contrôle dentaire.

Durant l'année scolaire, il a été effectué

pour les soins préventifs

455 radios dentaires
267 détartrages – polissage
187 scellements de fissures (dont 52 scellements étendus)

pour les soins conservateurs

32 soins à l'aide du protoxyde d'azote (enfants anxieux/soins difficiles)
147 obturations
48 traitements pulpaux sur dent de lait
4 traitements de racines sur dents permanentes

urgences

35 consultations en urgence pour traumatisme

divers

12 enfants préscolaires ont bénéficié d'une consultation avec le bon SNMD.

pour l'orthodontie

55 premières analyses et consultations ont été effectuées en 2018
34 nouveaux traitements myofonctionnels et au moins 7 appareils fixes ont été commencés

L'équipe propose une méthode de traitement d'orthodontie fonctionnelle plus respectueuse en parallèle à l'orthodontie conventionnelle. Les patients traités par cette méthode reçoivent des exercices à faire à la maison avec l'appui d'une application pédagogique à télécharger.

Exonérations

12 demandes d'exonération ont été présentées au Conseil Communal, dont une qui était en suspens de 2018, 11 pour des traitements orthodontiques, et une pour des soins conservateurs, 11 ont été acceptées et une n'entrait pas dans les critères d'attribution, revenu annuel supérieur à Fr. 72'000.00.

Hôpital Neuchâtelois

L'équipe de la clinique s'est déplacée à 6 reprises à l'Hôpital neuchâtelois de Pourtalès pour des soins dentaires sous anesthésie générale. Deux soins ont dû être annulés suite à l'accident dont a été victime Mme Serrano le 29 novembre 2019.

Formation continue et perfectionnement

Dr Serrano effectue régulièrement des cours de perfectionnement en pédodontie et orthodontie. Elle a également participé au congrès européen EAPD (Académie Européenne de Dentiste Pédiatrique) à Lugano en juin. Mme. Ortega Palos continue sa formation d'assistante en prophylaxie.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Effectif du personnel

Le Centre d'orthophonie compte au 31 décembre 2019 6 orthophonistes pour une occupation de 3,33 EPT (3,01 EPT d'orthophonie, et 0,32 de poste de responsable). La diminution d'EPT en cette fin d'année est due au choix de Mme Nicole Mougin de diminuer son temps de travail, passant de 68,02 % à 50 % dès novembre 2019. Le remplacement pour congé maternité de Mme Aline Boillat par Mme Katia Aparicio s'est achevé fin février 2019. Notre jeune collègue a été très appréciée dans notre service, si bien que nous lui avons proposé pour mars 2020 un poste à 20 % en CDI et de 20 % également en CDD de mars à juillet pour compenser la baisse de taux de Mme Mougin. Mme Françoise Jaccard occupe toujours le poste de responsable. Le reste de l'équipe d'orthophonistes reste stable avec Mmes Nicole Mougin, Jeanine Beuret-Butty, Martine Rossier, Kelly Castanheira et Aline Boillat. Mme Sandra Zas assure le secrétariat et la facturation. Son poste est passé de 0,35 EPT à 0,3 EPT, le temps dévolu au centre d'orthophonie étant légèrement surévalué par période. Cela lui a permis de reprendre le secrétariat du SPSJ

Le centre a accueilli en février 2019 une étudiante de l'Université de Neuchâtel, Mme Justine Klauser, pour un stage d'observation sur 5 semaines, à raison de 2 demi-journées hebdomadaires. Mme Kelly Castanheira a également accueilli aux Billodes une étudiante de l'université de Neuchâtel, Mme Marine Berger, pour un stage d'observation sur trois jours en janvier et février 2019.

Formation continue

Les orthophonistes ont participé à un perfectionnement cantonal annuel d'une journée au mois d'août sur le thème : « Collaboration entre logopédistes et enseignant-e-s : exemples de pratiques et enjeux identitaires ». Trois supervisions d'équipe ont par ailleurs eu lieu durant l'année. Ces moments sont toujours intenses et renforcent la cohésion et le professionnalisme de l'équipe. Les orthophonistes suivent également des cours de perfectionnement et des supervisions selon leur organisation personnelle.

Centre d'orthophonie et OES

Le CRO (Colloque des Responsables de l'Orthophonie) s'est réuni à 3 reprises cette année sous la direction de M. Philippe Willi, chef de l'OES. La 4^{ème} séance prévue ayant été annulée faute d'ordre du jour suffisamment étoffé.

Quelques nouvelles des événements touchant l'orthophonie dans le canton :

Cette année 2019 a vu en septembre l'établissement de nouvelles directives d'application de la convention signée entre l'OES et les conseillers communaux en charge des centres d'orthophonie. Ces nouvelles directives font suite au travail du GT mandaté par Mme Maire Hefti. Pour rappel, la mission de ce GT était d'étudier le potentiel d'économie pour parvenir à une baisse de 2 millions sur le budget alloué à l'orthophonie dans le canton.

Les changements touchant les orthophonistes sont les suivants :

Introduction d'une pause thérapeutique obligatoire de 6 mois après 5 ans de traitement orthophonique. Cette mesure initialement prévue dès janvier 2020 a été repoussée à août 2020 car l'OES n'a pas eu le temps d'élaborer la procédure d'analyse pluridisciplinaire qui permettra de statuer sur une décision d'octroi ou de refus de poursuite du traitement après la pause obligatoire.
--

Toute première demande d'orthophonie ne peut excéder 45 min de séance hebdomadaire (mesure ordinaire) pendant les 6 premiers mois de traitement orthophonique. Une mesure de plus de 45 minutes hebdomadaires est une mesure exceptionnelle et peut être octroyée au maximum pendant 2 ans.

Le GT mandaté par Mme Maire-Hefti a pris fin en mars 2019. Il a travaillé sur la fin de son mandat aux critères d'octroi de l'orthophonie. Les conclusions du groupe de travail à ce propos doivent encore remonter au département. Il s'agit plutôt de précisions concernant les critères AI et non pas de réels nouveaux critères. La dyscalculie devrait être incluse dans les pathologies reconnues par l'OES. Le GT

a également réfléchi à une définition des mesures ordinaires et renforcées et à la problématique des difficultés langagières des enfants bilingues signalés en orthophonie, faisant la différence entre difficultés linguistiques (trop faible exposition à l'une des deux langues) ou langagières (troubles du langage dans les deux langues), les difficultés langagières étant seules du ressort de l'orthophonie.

Trois séances de travail réunissant les responsables des 3 Centres d'orthophonie du canton et Mme Anne Panchaud (collaboratrice scientifique logopédiste à l'OES) ont eu lieu à l'OES. Ces séances demeurent très positives et permettent d'assurer une bonne coordination et collaboration entre les 3 centres et l'OES.

Durant l'année 2019

Nous avons reçu 94 nouveaux signalements (22 de plus qu'en 2018), dont 2 changements de prestataire et 2 demandes de bilan pour mesures BEP. 71 bilans ont été effectués dont 15 n'ont débouché sur aucun traitement. 178 enfants ont été suivis en traitement par les orthophonistes. 51 de ces traitements ont pris fin durant l'année. Sur ces 178 dossiers, 175 ont été pris en charge financièrement par l'OES et 3 par les parents et la commune.

L'orthophoniste délocalisée au CP des Billodes a vu 10 enfants en traitement. 2 de ces traitements ont pris fin durant l'année.

La liste d'attente est toujours en augmentation avec 37 enfants en attente de bilan au 31 décembre 2019, le temps d'attente entre le signalement et le début du bilan est estimé fin 2019 à environ 6 mois. Suite à cet état de fait, nous avons mis sur pied une consultation-conseil une fois par mois pour recevoir les familles qui le souhaitent, afin de leur permettre d'attendre plus sereinement le bilan. Ces consultations-conseils ont pour objectif d'aider les parents à être actifs face aux difficultés langagières de leur enfant. Elles rencontrent à ce jour un grand succès. Les effets de ce travail sur le langage des enfants concernés devront être évalués à moyen terme, notre espoir étant qu'une telle prise en charge raccourcisse la durée du traitement futur, voire annule la demande d'orthophonie des parents.

CLAAP – CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE L'ANCIENNE POSTE

Préambule

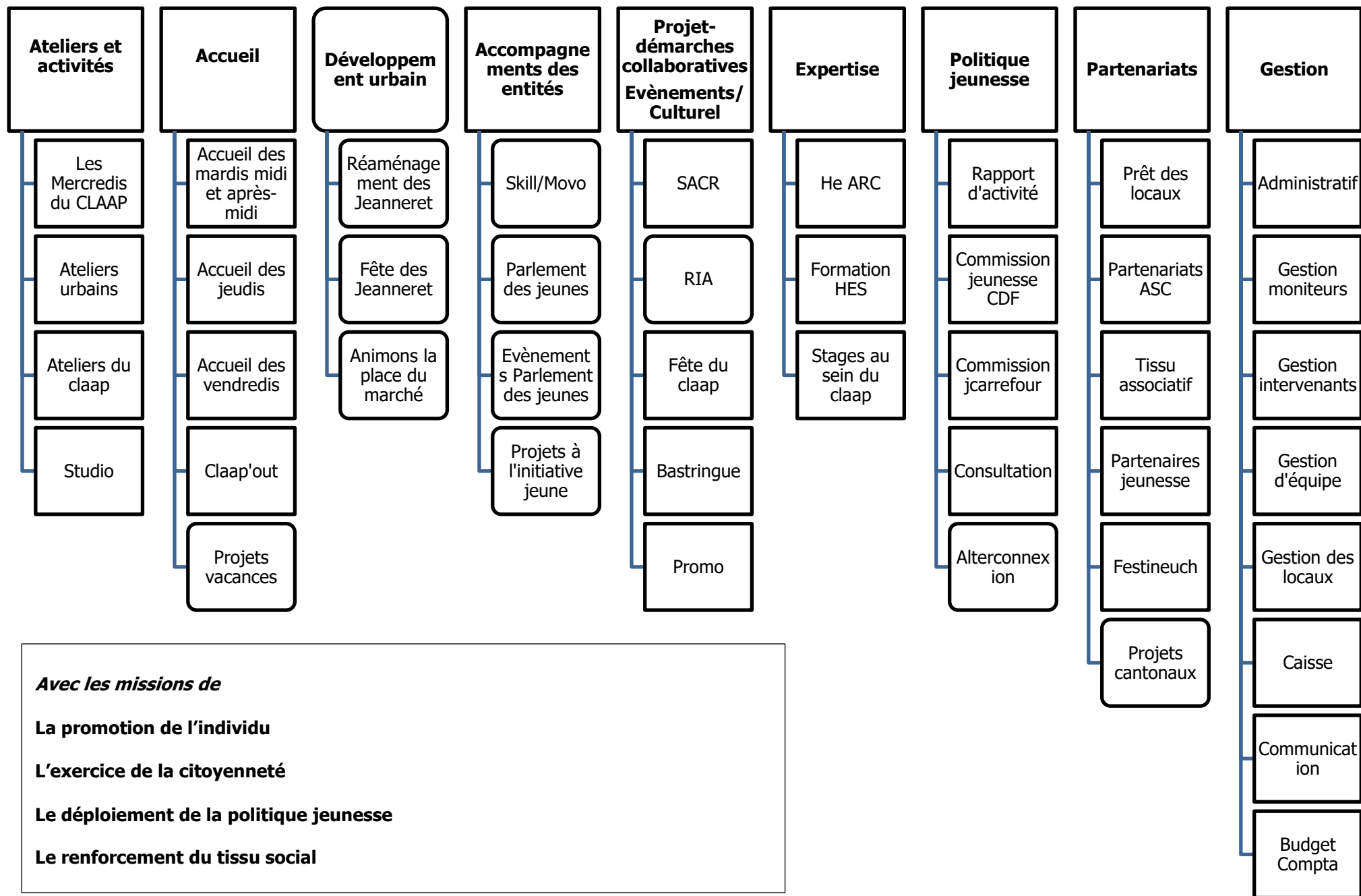
Fort de l'intérêt exprimé par le public pour nos prestations, l'équipe s'est investie encore une fois avec grande motivation auprès de la jeunesse locloise.

Le Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste base son action sur la branche de travail social : « animation socioculturelle » : *« L'animation socioculturelle promeut des actions sociales et culturelles au service de la collectivité. Elle vise à améliorer le vivre ensemble, la participation et la citoyenneté. Elle défend la qualité de vie des individus et de la population dans son ensemble en soutenant l'expression de leurs désirs, de leurs besoins et de leurs droits. Au travers de son action, elle organise et soutient des activités afin de mobiliser des groupes et des populations en vue d'un changement social. L'animation socioculturelle participe au développement et au renforcement des compétences des individus. Elle se construit par la libre adhésion des publics à ses actions. L'animation socioculturelle facilite les liens entre les différents groupes sociaux et favorise l'intégration et la solidarité. De plus, elle encourage les prises de conscience d'identités collectives et valorise la diversité. »*

Définition réalisée par un collectif de professionnels tirée de la « Charte romande de l'animation socioculturelle » adoptée par l'assemblée générale de Federanim, 2018

Comme toutes structures communales, son but premier est de contribuer à offrir à la population locloise, notamment aux jeunes, la possibilité d'évoluer dans une cité inclusive, adapter, chaleureuse et répondant aux besoins de tout un chacun, ceci au travers des missions qui lui ont été confiées (énoncées dans le tableau ci-après).

Afin de permettre une lecture clarifiée du fonctionnement des prestations du CLAAP, nous proposons la lecture en 7 axes de déclinaisons actuelles des missions. Il est à noter que nous détaillerons dans ce rapport uniquement un échantillon de nos activités.



Personnel

Effectif de l'équipe permanente du CLAAP

Une responsable à 60%
Un animateur à 70%
Une animatrice à 50 %
Deux animatrices à 40%
Total : 260%

Personnel en formation

Un aide-animateur en formation HES : 50% (depuis mi-août 2019)

Il est à noter que quatre moniteurs·trices font également partie de l'effectif du CLAAP, nous comptons en moyenne 7 heures de monitorat par semaine ainsi qu'un soutien ponctuel lors des projets.

Ateliers/Activités

« Les Mercredis du CLAAP »

Fonctionnement

Les activités intitulées « Les mercredis du CLAAP » sont des ateliers sur inscription, gratuits et adressés aux enfants et aux jeunes de 8 à 25 ans. Chaque semaine, une activité est organisée et proposée par un·e des animateurs·trices, un groupe de jeunes ou par un·e intervenant·e aux compétences spécifiques. L'activité peut se dérouler dans les locaux du CLAAP, à l'extérieur sur l'espace public ou à l'intérieur d'une autre structure partenaire. La tranche d'âge est ciblée pour l'activité, l'horaire, ainsi que le lieu, sont déterminés par la nature de l'atelier. Le contenu de l'atelier est dévoilé une semaine à l'avance sur nos réseaux sociaux et notre site internet, où figure également le lien permettant l'inscription.

Objectifs et spécificités

L'intervention des professionnel·le·s du CLAAP, qui se transpose de manière adaptée dans les différentes prestations proposées, nécessite d'être au plus près des intérêts et de répondre à la diversité de nos publics. Le mode d'accompagnement induit par l'activité des « mercredis du CLAAP » permet de créer un lien privilégié avec les participant·e·s et de pouvoir recueillir leurs envies et besoins afin d'y répondre dans une prochaine activité.

Ces rendez-vous hebdomadaires offrent un espace d'expérimentation et de découverte qui mobilisent et développent des compétences tout en favorisant les rencontres et le renforcement des liens sociaux.

Afin de garantir la qualité et la diversité des prestations et des activités proposées, l'équipe professionnelle est sensible à développer un réseau de personnes ressources aux habiletés et compétences spécifiques. Elle a à cœur de permettre l'expérimentation, l'ouverture à d'autres milieux socioculturels, à favoriser l'échange intergénérationnel, à développer son implication dans la vie locale et à soutenir les jeunes dans des projets collectifs.

Permettre aux enfants et aux jeunes de s'essayer à l'organisation d'une petite manifestation ou à la mise en place d'une activité tout en développant leurs habiletés et compétences est une priorité des professionnel·le·s. C'est également une opportunité de leur permettre d'apprécier plus finement la nature de notre travail et de nos missions.

Fréquentation

Les ateliers offrent, comme présentés plus haut, un contexte idéal pour développer des liens privilégiés avec notre public. Afin de garantir ce contexte de proximité et la disponibilité des professionnel·le·s le nombre de participant·e·s est limité et est défini selon la nature et des objectifs de l'activité.

Cette dernière année, l'équipe s'est réjouie de l'intérêt marqué qu'a suscité nos propositions. En effet, nombreux ont été les ateliers complets ou même reconduits pour permettre à tous et toutes d'y participer.

La diversité et les activités singulières ont permis d'intéresser des enfants et jeunes qui ne fréquentent pas les autres prestations proposées par le CLAAP. Certaines activités reconduites à fréquences régulières ont également permis de consolider des petits groupes mobilisés par un intérêt commun.

Réalisations

Espace privilégié de transmission de savoir, d'inclusion, d'expérimentation et de débat, les « Mercredis du CLAAP » ont permis cette année :

- à plusieurs groupes de jeunes, majoritairement âgé.e.s de 11-14 ans, de concevoir et de réaliser des activités avec le soutien du CLAAP : notamment un rallye dans la ville se terminant au Musée d'Horlogerie du Locle, une kermesse proposant des défis et lots à gagner, deux ateliers cuisine, une après-midi de sortie à la patinoire et une initiation au Parkour et au Skate aux Jeanneret.
- à plusieurs artistes d'expérimenter la transmission de leur art auprès de la jeunesse par exemple par des ateliers d'initiation à la danse contemporaine ou un atelier de décoration urbaine dans le jardin du CLAAP.
- à l'équipe de partager et de proposer des activités originales par ex. des initiations aux jeux de rôle ou des ateliers créatifs en vue de décorer les locaux pour différents événements (Bastringue, fête du CLAAP), une chasse au trésor en ville sur le thème du patrimoine horloger et destiné aux familles.
- d'inclure les jeunes, suite à des discussions lors des ateliers, dans d'autres activités du CLAAP : chantier de SKILL, préparation de fêtes annuelles, adaptation de nos prestations.
- de favoriser des espaces propices à la discussion selon des projets thématiques d'ateliers dans le cadre par ex. des Semaines d'Actions Contre le Racisme (SACR) ou de la St-Valentin.
- de répondre aux propositions d'activité faites par des partenaires tels que le Musée des Beaux-Arts du Locle, Le Musée d'horlogerie (le Château des Monts) et le projet « Générations au Musée », Frêtes Art, dans la visite des chemins Land Art, ou encore une professeure de Yoga et pleine conscience.
- d'organiser deux ateliers permanents : Un manga et un jeu de rôle. En effet, d'une part, l'intérêt manifesté par les jeunes dessinateur.trices. Lors des ateliers Manga de 2018 a perduré. Il nous a permis d'envisager son inscription régulière dans notre programme 2019 des « Mercredis du CLAAP » avec un atelier par mois et un groupe régulier de 6 jeunes âgé.e.s de 10-15 ans. En fin d'année, les jeunes artistes ont débuté une création collective qui aboutira certainement à une petite exposition en 2020. D'autre part, une initiation aux jeux de rôle a également éveillé l'intérêt d'un petit groupe de 4 jeunes de 11-15 ans qui se sont retrouvés régulièrement pour inventer des univers ludiques et créer des scénarios.

Perspectives

Les professionnel·le·s du CLAAP sont engagé·e·s depuis la rentrée d'août dans une démarche conséquente d'analyse et de réflexion permettant d'évaluer et, au besoin, de réorienter les prestations offertes par le CLAAP.

Cette démarche permettra de solidifier les bases des ateliers proposés dans le cadre des « Mercredis du CLAAP » mais également de décroquer ces activités et permettre qu'elles soient mises en œuvre sur d'autres jours de la semaine, à d'autres horaires et puissent ainsi correspondre davantage au rythme, aux demandes de création d'activité par les jeunes et à la diversité de nos publics existants ou en devenir.

Nous ambitionnons également pour cette année 2020 de développer davantage encore notre insertion dans la vie sociale et locale tant par l'implantation de certaines de nos activités sur l'espace public que par notre sensibilité à maintenir et développer notre travail en réseau ainsi que l'engagement de partenaires œuvrant en Ville du Locle.

Studio « Musique »

L'équipe du CLAAP, depuis fin 2018, propose à nouveau l'activité studio tous les jeudis après-midis de 17h à 19h pour des jeunes entre 12-25 ans.

Le studio prend la forme d'un accompagnement et d'un approfondissement des compétences et réalisations artistiques des jeunes. Ceci en s'appuyant sur les compétences spécifiques des membres de l'équipe, en l'organisation de différents ateliers liés à la production musicale (beatmaking, technique & prise de son, écriture, etc.) mené par des artistes mandaté·e·s et par l'accompagnement des jeunes à expérimenter leurs premières scènes.

Au courant de l'année 2018-2019 les jeunes ont notamment eu l'opportunité d'être accompagné·e·s dans différents événements :

- La scène de la Semaine d'Action Contre le Racisme (SACR) en interprétant, lors de la soirée d'ouverture, une chanson qu'ils et elles ont créée.
- La participation aux scènes ouvertes de la case à chocs dans le cadre des jeudred'hip hop avec l'accompagnement de l'équipe.

- La collaboration avec la Bibliothèque de la ville du Locle pour marier la peinture et la poésie qui s'est traduite en écriture de texte basé sur une des expositions présentes à la bibliothèque et un concert dans les locaux de celle-ci.

Cette année de « relance » nous a conforté dans la pertinence de cette prestation. En effet, tant les jeunes que les partenaires en font des retours très positifs.

Nous réfléchissons alors pour 2020 à de nouvelles perspectives pour offrir un plus grand nombre d'ateliers, collaborer avec d'autres groupes, associations, et estimer la possibilité de participer à des concours jeunes talents. Cette activité est un espace propice à la création de liens et permet à ceux qui la suivent de mettre en avant leur art tout en gardant une critique constructive grâce au savoir et à l'accompagnement de personnes actives dans le domaine musical, pour aller de l'avant, se faire plaisir et s'améliorer.

Accueil

L'accueil Ado

Fonctionnement et enjeux

L'accueil ado est une prestation basée sur les principes de l'accueil libre à savoir : la libre adhésion et la liberté de choix concernant l'expérience vécue au sein de celui-ci. En effet, tout·e jeune passant les portes du CLAAP pour participer à l'accueil pourra à choix : discuter avec ses ami·e·s, faire un jeu, écouter de la musique, discuter avec l'équipe d'animation, préparer la pâte à tartiner, lire un livre, manger un croc-choc, rigoler, se plaindre, jouer, se faire épauler, se mettre à l'écoute, expérimenter la position de leader et leadeuse d'un jeu, ne rien faire...

Cet espace représente un véritable terrain d'expérimentation des relations entre pairs et du vivre-ensemble. Bénéfique tant au jeune qu'à l'équipe.

En effet l'accueil ado permet aux professionnel·le·s d'observer et de constater le fonctionnement de la jeunesse et ses choix lorsqu'ils sont exempts d'un grand nombre de conditionnements (hormis le cadre de l'activité nécessaire au bon déroulement de l'accueil).

Mixité

Le public de l'accueil ado présentent une grande diversité : culture, genre, socioéconomique... Nous sommes très satisfaits de ce résultat qui est le fruit des efforts de la préoccupation de l'équipe à proposer un accueil et des activités favorisant la mixité.

Nous pouvons noter que le CLAAP fait modèle d'exception sur la mixité de genre, puisque les prestations de ce type sont généralement plus fréquentées par les garçons que par les filles.

Dans notre organisation durant cette année nous pouvons identifier 3 fonctionnements distincts d'accueil ado :

L'accueil des mardis

Ouvert en fin d'après-midi aux jeunes de 8 à 18 ans. Seul accueil auquel les enfants de 8 à 12 ans peuvent participer. Cette spécificité tient ses fondements de 2 principales raisons :

-Le partenariat avec la musique scolaire, voisine de nos locaux et partenaire proche. Le mardi étant pour elle jour de cours, l'âge limite des accueils est alors en adéquation avec l'âge des élèves de la musique scolaire.

Ceci nous permet également de travailler l'axe intergénérationnel entre enfants, adolescent·e·s et jeunes ainsi que l'adaptation progressive des enfants au fonctionnement d'un système d'accueil libre.

L'accueil des jeudis et vendredis

Ouvert en fin d'après-midi/tout début de soirée. Celui-ci se veut destiné aux jeunes de 12 à 18 ans et poursuit les buts exprimés en préambule. Il a la particularité de souffrir d'une adhésion décroissante depuis plus d'un an. Ce constat est aussi effectué dans les autres structures d'animation socioculturelle du canton, proposant des accueils similaires. C'est pourquoi l'équipe d'animation a fait le choix cette année d'entamer une démarche de modifications de cette prestation.

L'Accueil en plein air — CLAAP'Out

Le CLAAP'Out consiste à transformer un de nos jours d'accueil libre intra-muros en action hors murs. Pour ce faire, l'équipe d'animation va à la rencontre des jeunes en s'installant sur l'espace public avec un cargo bike (vélo-bar à sirop). Mobile sur toute la Ville mais généralement positionné à proximité du collège des Jeanneret, le CLAAP'out a lieu les vendredis si la météo est favorable. C'est un format particulier qui nous permet d'échanger avec les jeunes sur des thèmes qu'elles et ils n'aborderaient probablement pas dans nos locaux.

Les CLAAP'Out sont l'occasion pour les animateurs·trices d'aller à la fois à la rencontre de jeunes ne fréquentant pas forcément les accueils, mais aussi d'animer la place des Jeanneret en y proposant divers jeux d'extérieurs ouverts à tou·te·s. Il donne l'occasion de rencontrer plus largement l'entourage familial et social des jeunes pour promouvoir nos prestations de manière directe.

Perspectives des accueils 2020 - Consultation

Partant du principe de l'évolution constante des besoins et envies des adolescent·e·s et jeunes adultes, nous nous devons de repenser et réadapter nos prestations régulièrement si nous voulons être à même de remplir nos missions d'animateurs et animatrices socioculturel·le·s.

La baisse de fréquentation des accueils ados des jeudis et vendredis en est un parfait exemple. En effet, si, trois années en arrière, cette offre était des plus pertinentes pour répondre aux besoins et envies des jeunes, nous ne pouvons que constater qu'aujourd'hui elle est moins recherchée par ces dernier·e·s. Toute réadaptation qui se veut d'aboutir sur une nouvelle prestation pérenne et pertinente demande du temps. C'est pourquoi nous avons pris la décision de mettre en pause certains accueils, afin de permettre à l'équipe de mener une réflexion riche et approfondie. Toutefois, pour ne pas perdre le lien déjà existant avec le public, nous avons maintenu quelques accueils « extraordinaires » tels que « les bouffes du jeudi » qui consistait en l'installation d'un grill sur l'espace public et la proposition de souper en groupe autour de celui-ci lorsque la météo le permettait, ou en soupant au CLAAP.

S'appuyant sur le postulat que la participation favorise l'adhésion et permet de proposer des solutions inclusives et optimales, nous prévoyons d'entamer une démarche de consultation (actuellement en construction) auprès des jeunes dès mi 2020, afin qu'ils et elles participent de manière active à cette adaptation de prestations.

Projets vacances

Lors des périodes de vacances scolaires, l'équipe d'animation socioculturelle concentre ses actions sur les projets ponctuels ou les activités sortant du quotidien. Ceci notamment dans le but de contribuer au côté allégé et plus festif des vacances.

Réalisations

- 15 avril au 26 avril 2019 : Deux activités ont été réalisées durant cette période. Elles sont nées de la proposition et du travail d'un jeune âgé de 12 ans. Les deux activités ont été organisées en collaboration avec le Musée d'Horlogerie du Locle et Le Château des Monts, cela dans la continuité des festivités mettant en valeur le patrimoine horloger de la ville classée à l'UNESCO depuis 10 ans.
 - o La première, une chasse au trésor, consistait en une course aux selfies (photo de soi par soi avec un téléphone portable) ouverts à tou·te·s dans le centre de la ville, au musée des Monts et aux Musées des Beaux-Arts devant des éléments liés au patrimoine horloger. Dix groupes - principalement des familles - ont parcouru la ville, ont pu entrer dans les musées gratuitement puis gagner des lots d'une valeur allant jusqu'à 50 Fr offerts par des commerçant·e·s Loclois·es. Certains groupes n'étant pas loclois, cette activité a permis le rayonnement de la ville et de son commerce local.
 - o La deuxième activité a pris la forme d'un rallye au départ du CLAAP et se terminant au musée des Monts. Durant le rallye, les jeunes ont dû décrypter des énigmes en groupe et découvrir le patrimoine horloger de leur ville. L'ensemble des énigmes a été construits et en partie réalisés par le jeune qui a proposé ces activités avec l'accompagnement de l'équipe d'animation socioculturelle. L'activité, sur inscription, a rapidement été complète et nous avons décidé d'ouvrir des places supplémentaires au vu de la forte demande.

- 08 juillet au 17 août 2019 : Le beau temps, la chaleur et les départs en vacances ne favorisant pas les rencontres à l'intérieur, l'équipe du CLAAP a fait le choix stratégique de ne pas se cloisonner à ses locaux, afin d'aller à la rencontre des jeunes là où ils et elles se trouvent en proposant des activités en plein air. Le CLAAP a alors organisé une initiation au plongeon à la piscine du Locle, plusieurs CLAAP OUT à différents endroits de la Ville et un atelier urbain sur la place du Marché, afin d'y installer et de fleurir les bacs construits les années précédentes.

Perspectives

Ce format a permis d'aller la rencontre des jeunes autrement, dans un cadre plus ouvert et plus libre. Il a donné l'occasion à des jeunes de s'investir dans la création d'activités et d'occuper l'espace public d'une manière différente. L'équipe d'animation envisage de réutiliser cette approche pour les périodes de vacances de l'année 2020.

Projets-développement urbain

Les impacts positifs de la participation active de la population au développement urbain sont maintenant documentés et évalués en nombre conséquent. Ceci nous a permis de nous conforter dans la pertinence de nos actions sur l'espace public et dans notre volonté de les réengager tout au long de l'année 2019. Notre principal objectif quant à cet axe de travail, est de contribuer à l'inclusion des jeunes dans leur cité. Pour ce faire nous devons agir tant auprès des jeunes qu'auprès des entités locales qui contribuent au dynamisme local. Concernant les jeunes, nous les encourageons à s'investir pour leur Ville et nous les accompagnons à réaliser leurs projets en contribuant à promouvoir leurs idées, besoins et envies et en nous proposant de faire relai entre jeunes et autorités publiques.

Cet investissement prend alors différentes formes comme présentées ci-dessous :

Fête des Jeanneret

Pour la 3^{ème} année consécutive les membres du Parlement des Jeunes du Locle, les associations SKILL et MOVO et pour la première fois cette année Midnight sport Le Locle ont décidé de s'allier et de s'impliquer pour offrir à nouveau un événement sportif et festif aux Jeanneret.

Les animateurs et animatrices du CLAAP ont accompagné ces jeunes dans toutes les étapes nécessaires à l'organisation, la promotion et la mise en place d'un tel événement.

Cette année encore la fête des Jeanneret à remporter un franc succès attirant plus de 200 spectateurs·trices et participant.e.s, qui sont pour certain.e's venu.e's d'autres cantons et de France. Toutes et tous ont pu profiter des contests de skate et de trottinette, du tournoi de basket, des initiations au parkour, des concerts, du bar et du Food-truck qui permettait alors de se désaltérer et de manger sur place. Petit.e's et grand.e's ont aussi pu découvrir et profiter des infrastructures qui sont construites et rafraîchies régulièrement par les associations MOVO et SKILL. Devant le vif succès de cette édition et le déroulement sans fausses notes, les membres des associations ont redoublé de motivation pour l'édition 2020.

Réaménagement des Jeanneret

Toujours dans l'optique d'un développement local, mais aussi d'un apprentissage de la citoyenneté et de la valorisation de compétences chez les jeunes, nous accompagnons depuis plusieurs années les jeunes des associations SKILL et MOVO à développer des modules de sport correspondant à leurs attentes et à celles d'autres jeunes sportif.ve.s. Il est à noter que ces structures peuvent également servir de mobilier urbain à toute la population. De plus, le projet de réaménagement participatif des Jeanneret facilite l'émergence d'une expérience commune pour les jeunes et devient de cette manière vectrice de lien social. Ainsi, de manière de plus en plus autonome, un terrain de sports et de loisirs se construit dans le périmètre des Jeanneret grâce à leurs mobilisations et au soutien de la Ville du Locle, ainsi que de plusieurs partenaires. En vue de garantir un suivi de chantier et un soutien supplémentaire à ces associations, le CLAAP et le service de l'urbanisme mandatent un partenaire de la Haute École de Gestion participant activement à l'accompagnement de ces associations.

Réalisations

- 2 chantiers participatifs de plus d'une semaine chacun et un troisième de trois jours ont permis, à nouveau, d'agrandir l'espace de mobilier urbain destiné aux sports à roulettes et au parkour
- Réalisation participative d'un petit clip vidéo présentant le projet ou encore la création menée par la vidéaste Nadezhda Panov en collaboration avec le CLAAP

- Réalisation d'une fresque en mosaïque permettant aux plus petit·e·s de s'inclure dans la construction.
- Expérience d'une première collaboration avec l'école des Jeanneret : 12 arbres ont été plantés avec l'aide de 80 élèves, sous la supervision des professeur·e·s et de deux membres de SKILL.
- 2 ateliers d'initiation au skate et au parkour menés par les membres de SKILL-MOVO ont été organisé conjointement avec le CLAAP ceci notamment dans le but d'accéder à la requête de SKILL et du cercle scolaire concernant la demande d'apprentissage aux novices de l'utilisation correct et sans risque des installations.

Perspectives

2019 a été marqué par la diversification de la fréquentation de cet espace, non seulement au niveau des jeunes sportifs et sportives qu'au niveau des utilisateurs et utilisatrices lambdas de l'espace public. C'est en partant du constat que tout endroit partagé se doit de s'articuler autour d'un cadre déterminant les limites et possibilités d'utilisation, afin que toutes et tous puissent utiliser sereinement l'espace et que les règles d'usages des espaces communs soit respectées, que des échanges concernant ce lieu sont nés. Une première rencontre avec les utilisateurs·trices connu·e·s et protagonistes du projet (voisin·e·s, cercle scolaire, concierges, partenaire de la HEG, services des espaces verts, service de la voirie, service de l'urbanisme, CLAAP, Service d'Education de Rue de la Fondation carrefour) a permis à tous et toutes de s'exprimer et d'entamer une future coordination quant à des actions à mettre en place permettant de contribuer au respect de cet espace public.

Accompagnement des entités

Soutien au Parlement des Jeunes du Locle

Par les jeunes, pour les jeunes

Créé en 2016 avec l'accompagnement du CLAAP, le Parlement des Jeunes du Locle (PJLL) permet à la jeunesse de notre ville de s'investir pleinement dans la vie de celle-ci.

Par la conception et la réalisation de projets destinés à la jeunesse et par la prise de parole sur des sujets les concernant, les membres du PJLL expérimentent l'exercice de la citoyenneté et développent entre autres des compétences de gestion, d'organisation et de travail en équipe. Les animatrices et animateurs socioculturel·le·s du CLAAP accompagnent ce groupe de jeunes en tant que membre du groupe conseil, en encourageant l'acquisition de compétences, en apportant une aide logistique, des conseils stratégiques, ainsi qu'en étant un relai entre eux, d'autres jeunes et des acteurs du réseau.

Projets — Démarches collaboratives - Évènements - Culturel

Semaines thématiques — Semaine Cantonale d'Actions contre le Racisme (SACR)

La SACR est un projet organisé cantonalement sur toute La Suisse. Elle vise à sensibiliser et mobiliser le grand public aux problématiques du racisme. Elle est coordonnée par le forum « Tous Différents Tous Egaux » sous l'impulsion du COSM Service cantonal. Évènements, rencontres, spectacles, expositions et autres sont alors organisés durant une semaine sur l'ensemble du canton de Neuchâtel par une multitude d'acteurs et actrices socioculturel·e·s qui s'organisent de manière autonome mais sous une thématique commune.

Pour la quatrième année consécutive, l'équipe du CLAAP a participé à la SACR selon trois modes de fonctionnement : en s'intégrant dans les diverses actions des partenaires du forum, en organisant des activités et en adaptant ses prestations à la thématique durant la semaine.

L'édition 2019 a été placée sous la question thématique « À qui profite le racisme ? » pour comprendre les mécanismes du racisme, questionner les préjugés et replacer les discriminations dans leur contexte.

Adaptation des prestations

- Mise en place lors des accueils de panneaux didactiques et d'images aidant à comprendre le concept de préjugés, ceux-ci ont favorisé de nombreux échanges et discussions de qualité.
- Mise en valeur de livres et BDs traitant du racisme et des discriminations.
- Adaptation des règles du jeu « Loup Garou » et animation de parties suivies d'ateliers où l'on proposait aux jeunes de discuter autour des mécanismes qui mènent aux discriminations.

- Adaptation d'un atelier dessin Manga et technique d'illustrations, avec pour but de représenter la diversité que les jeunes présent·e·s pouvaient incarner.

Participations aux actions partenaires

- Un atelier de jonglage et de découverte du lombricomposte animé par la compagnie la Roulotte des mots. L'atelier était suivi du Spectacle Lombric Circus de la compagnie qui traitait du racisme par le prisme original du monde des vers de terre et de leur diversité.
- La participation des jeunes du studio aux ateliers d'écriture et à la scène ouverte de la journée d'ouverture.

Organisation d'activités spécifiques

- Dans l'optique de proposer des activités pour un public plus large et familial, l'équipe du CLAAP a conçu en collaboration avec le Cinéma Casino Le Locle, une soirée de projection du film suisse « Bounty » de Shyaka Kagame suivi d'une table ronde réunissant des citoyen·ne·s de la région concernée par la problématique du film et engagé·e·s dans des structures pour l'intégration et la lutte contre les discriminations.
- En partenariat avec le Cercle scolaire de la ville du Locle, cycle 3, l'équipe du CLAAP a proposé à celui-ci de participer au programme de l'association « graines de génie et de citoyens » consistant en la tenue d'une conférence du footballeur Max Veloso témoignant du racisme dans le sport. Dans la même volonté d'aborder les problématiques du racisme, le cercle scolaire a également organisé des interventions dans les classes du basketteur Herb Johnson.

RIA

La RIA "Rencontres Internationales de l'Animation" est un colloque, organisé tous les deux ans, regroupant les acteurs et actrices du domaine socioculturel de plusieurs pays. L'édition 2019 se déroulant en Suisse, les différentes organisations socioculturelles cantonales étaient alors sollicitées en vue de mener une action représentant leur canton.

Le CLAAP, par sa responsable, alors présidente de l'association Federanim, a été l'initiateur du projet neuchâtelois. Celui-ci prit la forme du rassemblement d'un grand nombre de partenaires dans le domaine social et socioculturel sous l'organisation d'un forum des projets. Nous avons alors atteint les objectifs de : susciter la création de lien entre partenaires, présenter le dynamisme des organisations sociales et socioculturelles du canton et valoriser les réalisations des bénéficiaires de nos actions.

Ceci nous a également permis de rencontrer plusieurs partenaires et d'exposer les actions du CLAAP à différents acteurs et actrices du domaine ainsi qu'au grand public.

Bastringue 2019

Le bâtiment de l'Ancienne Poste a été fêté le samedi 29 juin 2019 lors de la Bastringue, fête annuelle de la Fondation et de ses locataires. La manifestation est également l'occasion de présenter au public de ces festivités les activités conduites par l'équipe du CLAAP tout au long de l'année. La participation à cette fête populaire s'inscrit dans une volonté affirmée de contribuer à la vie du bâtiment et de favoriser les liens entre les acteurs et actrices culturel·le·s et sociaux·ales, locataires de l'Ancienne Poste ou actifs·ves dans la région.

L'équipe du CLAAP prend part à cette fête avec la volonté de laisser un espace à la jeunesse autant dans la participation que dans l'organisation. C'est pourquoi cette année, l'équipe d'animation s'est orientée vers une présentation du centre avec des portes ouvertes, des jeux et animations en plein air sur la place Jules Grossmann, la décoration participative d'une maquette du bâtiment, des visites théâtrales de l'Ancienne Poste qui impliquent des jeunes comme actrices et acteurs dans des saynètes, une silent party pour enfants menée par Midnight Le Locle et un Open Mic du Studio CLAAP. Les animatrices et animateurs – toujours dans cette optique de participation de la jeunesse – ont proposé aux Parlements des Jeunes neuchâtelois d'organiser la fin de soirée. Cela s'est concrétisé par une collaboration avec les trois parlements de jeunes neuchâtelois. Ils ont alors mis en place un « Espace chill » avec chaises longues, photomaton, bar à sirop et présentation des 3 parlements des jeunes du canton (Le Locle, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds). Puis ils ont organisé une Silent Party qui a pu clôturer les festivités avec plus de 300 personnes qui ont chanté et dansé sur l'espace public.

Le patrimoine du Locle – qui était fêté dans le cadre de la labélisation des 10 ans de l'inscription à l'UNESCO – n'a pas été oublié par les professionnel·le·s avec le projet « Regardez-vous ! ». L'équipe

d'animation a trouvé important d'inclure des habitant·e·s de la région dans cette démarche. « Tu le vois comment Le Locle? » une question que les animateurs·trices du CLAAP et leur partenaire – Génération au Musée – ont alors posé à cinq jeunes et à trois adultes participant·e·s du projet. Pour y répondre, ils et elles ont été armé·e·s en groupe d'appareils photo. Le processus pour y répondre organisé sous forme de différents ateliers, incluait aussi la visite du Musée des Beaux-Arts du Locle, des exercices ludiques et l'invitation à une visite guidée de la Ville. Les photos réalisées dans cet atelier en plusieurs parties ont été exposées durant la Bastringue en extérieur et dans le Musée des Beaux-Arts du Locle.

Fête du CLAAP

La période automnale et sa fête d'halloween sont l'occasion pour l'équipe du CLAAP d'offrir aux jeunes une manifestation festive et ludique. Les locaux du CLAAP sont transformés et parés le temps d'une journée pour ce grand rassemblement de monstres. Jeux de société, grimages, train fantôme, courts-métrages sont proposés dès le milieu d'après-midi, puis en début de soirée la disco laisse place à la danse.

La fête d'Halloween du CLAAP est une occasion singulière de mobiliser notre réseau et les collaborations notamment avec les juniors et seniors coachs du projet Midnight avec qui nous coorganisons la disco. Les professionnel·le·s du Service d'éducation de rue sont également invité·e·s à nous rejoindre en soirée et se rendent disponible pour échanger avec les participant·e·s.

Cette année, l'équipe du CLAAP attendait la participation d'une soixantaine de jeunes, elle en accueillit plus du double ! Ce fut un succès tant par la participation que par la qualité des retours et la satisfaction des participant·e·s

Expertise

Entreprise formatrice suivi HES

Le CLAAP accueille et s'engage dans la formation des futurs professionnel·le·s. Depuis août 2018, l'équipe s'investit dans l'accompagnement d'un stagiaire préprofessionnel HES. Elle lui a permis de découvrir et expérimenter les actions, ainsi que l'intervention du champ de l'animation socioculturelle et de développer ses habiletés dans la mise en œuvre de projets.

Le stage ayant permis d'apprécier le potentiel, la motivation et la complémentarité que ce jeune professionnel apporterait à l'équipe, il lui a été offert la possibilité de s'engager en septembre 2019 dans une formation en emploi duale au sein du CLAAP et auprès de la Haute Ecole de travail social.

Suivi des étudiant·e·s HE ARC

Engagé depuis plusieurs années dans un partenariat avec la Haute Ecole Arc de Neuchâtel, le CLAAP accueille chaque année des étudiant·e·s infirmier·ère·s. Dans le cadre de leur module traitant de santé communautaire, ils et elles sont encouragé·e·s à découvrir d'autres champs d'intervention et développer en collaboration avec la structure accueillante un projet de santé communautaire sur la base de leurs observations et analyses. Ce partenariat est une opportunité d'enrichir les pratiques et connaissances réciproques de ces approches « soins » et « travail social » les futur·e·s professionnel·e·s étant souvent amené·e·s à travailler en réseau dans les institutions ou collectivités. Ce partenariat est une occasion de sensibiliser ces professionnel·le·s en devenir au métier de l'animation socioculturelle et son importance dans la prise en charge des enfants et des jeunes dans une visée de prévention précoce, d'empowerment et d'approche collective.

Politique jeunesse

Loin d'avoir une définition unique, l'orientation proposée par la Commission fédérale de la jeunesse concernant la définition de la politique jeunesse est d'appréhender celle-ci telle une « *...politique de société qui prenne en compte, à tous les niveaux et dans tous les domaines, la situation, les besoins et les attentes de la jeune génération* »,

Baser les actions et missions du CLAAP dans une optique de politique jeunesse nous permet de gagner en pertinence en nous imposant l'exercice de réfléchir notre action dans la société globale. Ceci aboutit alors à une cohérence des actions menées pour, avec et par les jeunes et nous permet de nous positionner comme un partenaire institutionnel complémentaire et non pas avec une mission isolée.

Le CLAAP se montre alors actif quant au déploiement de celle-ci en ville du Locle et pour les jeunes loclois·es au travers différentes actions et positionnements :

L'expertise

En se faisant le représentant des réalités de la jeunesse locloise au sein de différentes commissions et groupements.

Le renouvellement des missions

En prenant soin d'inscrire ses actions selon des lignes directrices cohérentes et complémentaires à la politique de la Ville et selon des constats environnementaux régulièrement actualisés.

Le développement du tissu social de proximité

En soutenant et mobilisant le réseau notamment local et en étant sensible au travail en partenariat.

Projet-Alter Connexion Le Locle

« Alter Connexion » est un projet de mentorat qui s'adresse aux jeunes en situation de rupture sociale et professionnelle jusqu'à 30 ans. Ce projet est né du constat qu'une frange de la jeunesse, tant autochtone qu'immigrée, exposée à d'importantes situations de ruptures socioprofessionnelles, est intrinsèquement très vulnérable en termes de santé et d'intégration. Il s'adresse en particulier à des jeunes qui, au sortir d'une scolarité obligatoire difficile, sans projet de formation ni emploi stable, subissent une perte de confiance en eux·elles et en les projets socioprofessionnels possibles ainsi qu'en les institutions pouvant les soutenir.

Il a pour mission de favoriser le maintien du lien entre un·e jeune rencontrant des difficultés d'intégration et un·e mentor·e : adulte de référence dans la communauté locale, qui n'est pas forcément un·e professionnel·le du social, mais qui jouit d'une situation privilégiée par sa possibilité de contacts directs et faciles avec la jeunesse. La construction et le maintien d'un lien librement développé doit permettre aux jeunes de reprendre confiance en elles et eux et d'entrer dans une dynamique positive d'intégration sociale et professionnelle, au travers d'un processus leur permettant de renforcer leurs bien-être, le développement de leurs compétences et ressources psychosociales. Ce projet permet de lutter activement contre l'exclusion sociale des jeunes.

Existant dans la région du littoral neuchâtelois depuis 2004, y ayant fait ses preuves et étant donné que l'insertion socioprofessionnelle des jeunes reste une problématique prioritaire dans le canton de Neuchâtel, dès 2016 la Ville du Locle décide de reprendre la coordination de terrain du dispositif « Alter Connexion » existant entre 2011 et 2015 dans les Montagnes neuchâteloises et interrompues pour des questions financières. Le mandat est alors confié à trois collaboratrices et collaborateurs du CLAAP. Ce programme est financé et soutenu par le COSM et la Ville du Locle.

En 2019, le projet continue de se développer au Locle. Deux membres de l'équipe socioculturelle du CLAAP, supervisé par la responsable du CLAAP, ont pu continuer à travailler à la structuration et à la coordination du projet. Aussi, ils.elles ont organisé quatre formations selon les besoins de terrains relevés par les mentor·e·s, quatre rencontres collectives d'intervision et deux rencontres avec les mentor·e·s et l'équipe d'Alter Connexion littoral, ainsi que continué à développer un réseau ressource. Cette année les rencontres collectives se sont structurées en deux temps ; un premier temps d'analyse de situations pour chaque mentor et un deuxième temps de rencontre avec un partenaire local permettant le networking. Ce mode de mise en relation des mentor·e·s avec des personnes ou des institutions partenaires s'est révélé positif. Nous notons des dynamiques d'entraide et collaboration qui naissent de manière autonome notamment entre certain·e·s mentor·e·s et le Cercle scolaire du Locle par exemple : un groupe de pilotage formé de deux professionnel·le·s du CLAAP, d'un·e membre de Job Service et une membre de la Fondation Carrefour a continué à accompagner activement les trois mentor·e·s impliqué·e·s dans le projet, également, en plus des formations et rencontres, par des suivis individuels.

Le projet s'est trouvé face à une dynamique d'équipe particulière cette année. En effet, ayant des activités professionnelles intenses en parallèle, un mentor a annoncé son absence durant un semestre aux séances collectives et formations. De plus, la recherche d'un nouveau ou d'une nouvelle mentor·e pour remplacer la quatrième personne ayant quitté le projet en fin d'année 2018, s'est révélée complexe. Ces deux situations ont amené les groupes de pilotage et de coordination à trouver des stratégies pour maintenir une dynamique dans une équipe réduite de mentor·e·s (invitation d'autres partenaires à une formation, renforcement des suivis individuels des mentor·e·s) et porter une grande attention à l'accueil d'un nouveau ou d'une nouvelle mentor·e dans un fonctionnement déjà bien installé.

Cette année, les mentor·e·s ont assuré en tout 16 suivis individuels de différentes ampleurs mais aussi d'autres formes d'accompagnements difficilement chiffrables. En effet, leur action se présente parfois sous la forme de soutien sur le long terme et individuel, parfois de soutien collectif ou au travers d'un outil tel que le sport ou la musique, parfois des actions auprès des familles ou communautés, ou enfin de coup de pouce ponctuels. Nous notons qu'une évolution significative s'est produite dans le rôle et la posture de certain·e·s mentor·e·s d'Alter Connexion Le Locle en 2019 : celui de facilitateur·trice, ou créateur·trice d'un contexte favorable à la jeunesse. Maintenant, certain·e·s mentor·e·s sont actifs·ves également à une autre échelle et agissent comme facilitateur·trice de lien entre les individus, les communautés et différents organismes du réseau officiel d'aide (COSM, SEMO, services sociaux, etc.). Ils et elles agissent donc comme guides à l'intérieur d'un système complexe qui peine parfois à se connecter à ses usager·ère·s. Les effets du projet sur la société se déplacent ainsi d'une échelle sociale à un niveau sociétal.

Certaines problématiques rencontrées par les jeunes sont constantes et réapparaissent régulièrement, citons par exemple les questions liées à l'emploi et aux études (décrochage, recherche, etc.), pour les personnes migrantes (pour qui les mentor·e·s peuvent être des ressources reconnues au sein des communautés) nous trouvons toujours les difficultés d'orientation dans le système administratif suisse, l'apprentissage du français, ainsi que la reconnaissance possible de diplômes réalisés à l'étranger. L'équipe porte également des préoccupations en termes de santé, notamment psychique, des jeunes bénéficiaires de l'action des mentor·e·s. Nous observons en effet, pour certaines situations rapportées, des facteurs de risque tels que l'isolement social, des comportements à risque et/ou addictif.

Enjeux

Correspondre au profil de « Mentor·e » :

Sur cette année 2019, l'équipe a compté trois mentor·e·s. Trois personnes actives depuis la relance du projet entre 2015 et 2016, qui ont pu, par leur travail, poursuivre des suivis déjà engagés ou explorer de nouvelles formes d'accompagnement et de nouveaux terrains de pratique.

Durant l'année, le groupe de pilotage a eu des contacts avec trois résident·e·s loclois·e·s intéressé·e·s à rejoindre « Alter connexion » comme mentor·e. Ces expériences ont rappelé au groupe de pilotage à quel point la nature et le fonctionnement du projet sont spécifiques et que l'implication en son sein peut s'avérer difficile à mettre en place pour les personnes intéressées. Nous avons rencontré deux candidats qui pour différentes raisons personnelles et à différents stades du processus d'engagement n'ont pas pu rejoindre le projet. Ce n'est qu'à la fin de l'année que, par le réseau personnel de terrain d'un mentor, nous rencontrons une personne pour qui les mêmes contraintes ne semblent pas être de mises. Cette personne sera engagée au 1^{er} janvier 2020.

Sollicitation des mentor·e·s :

Désormais installés dans leurs rôles et identifié·e·s au sein des communautés, les mentor·e·s sont de plus en plus sollicité·e·s et ont parfois de la difficulté à répondre à toutes les demandes. Ceux-ci et celles-ci trouvent aujourd'hui une légitimité et une assise dans leurs postures auprès de la jeunesse et de la société civile. À noter encore que, cette année, différentes institutions sociales (COSM, assistant·e·s des services sociaux, éducateurs·trices de foyer) ont fait appel à Alter Connexion, en passant par les mentor·e·s directement ou au travers du groupe de pilotage, pour organiser des suivis auprès de jeunes bénéficiaires de leur action. Ce mode d'entrée en lien étant différent de celui proposé par le projet, les mentor·e·s et le groupe de pilotage, souhaitant tout de même être favorable à ce type de demande, ont construit ensemble un cadre (explicité sous forme de protocole). Celui-ci permet de garantir l'adhésion libre des jeunes tout en posant les limites de l'action de mentor·e·s. Pour les institutions demandeuses, l'accompagnement dans le cadre d'Alter Connexion est donc à envisager non comme une mesure, mais comme un suivi complémentaire librement profitable au jeune.

Perspectives

Soutenir et renforcer les actions tout en contenant les coûts

Enfin 2019 a été une année charnière dans le sens qu'Alter Connexion Le Locle, pensé pour fonctionner à une échelle communale, atteint ses limites alors que sa structure fonctionnelle serait transposable à une entité territoriale plus large, permettant ainsi de renforcer les actions tout en contenant les coûts. Ainsi le groupe de coordination et de supervision s'est attelé à la recherche de fonds et de partenaires pour envisager de pouvoir étendre le projet. Convaincu par la nécessité de voir exister un tel programme également sur le territoire des Montagnes, le Service de la Jeunesse de La Chaux-de-Fonds a soutenu l'extension du projet auprès des conseils communal et général chaux-de-fonniers et a participé à une recherche de fonds auprès de la Santé publique du canton de Neuchâtel. En décembre 2019, les deux entités mentionnées ont accepté de subventionner cette extension. Le projet sera mis en place en 2020.

Perspectives Alterconnexion 2019 : Projets Montagnes

Nous le savons, les frontières administratives entre les villes du canton ne freinent pas la mobilité des personnes et les problématiques sociales sur lesquelles nous travaillons au Locle ne sont pas des exceptions locales. Tant les mentor·e·s que le groupe de pilotage connaissent cette réalité et composent, depuis quatre ans, l'opérationnalité du projet avec elle ainsi qu'avec les moyens dont nous disposons et les prérogatives qui sont les nôtres. Au début d'année 2020, le projet se trouve face à un moment clef. Avec la réponse favorable d'un subventionnement du Plan d'Action Cantonale santé psychique (PAC) en décembre 2019 ainsi que l'intérêt et l'implication d'acteurs chauds-de-fonnières (notamment le Service de la Jeunesse (SJ)), Alter Connexion Le Locle deviendra en 2020 Alter Connexion Montagnes.

Ce nouveau tournant impliquera une évolution dans l'organisation du projet qui verra son territoire d'action s'agrandir officiellement à la Ville de La Chaux-de-Fonds et ses effectifs doublés. Les premières réflexions, menées conjointement avec le SJ de La Chaux-de-Fonds, vont dans le sens d'un agrandissement de l'expérience locloise au territoire des Montagnes dans son ensemble et non pas d'une reconstruction totale du projet. Les structures et le fonctionnement existants sur Le Locle seront augmentés pour devenir opérationnels à une plus grande échelle. De nouveaux membres rejoindront le projet, tant au niveau des mentor·e·s que des groupes de pilotage et de coordination. Notre enjeu principal résidera dans le fait de permettre l'évolution du projet dans son organisation et sa dynamique tout en gardant la cohésion installée au niveau loclois et une attention particulière aux contextes locaux spécifiques.

Le soutien du PAC permet de reconnaître et valoriser toute la dimension d'accompagnement affectif et normatif de l'action des mentor·e·s. Pour « Alter Connexion », recevoir un soutien du PAC ne s'arrête pas à la seule dimension financière. En effet, nous positionner dans le domaine de la santé mentale, nous permet de valoriser toute une dimension du travail réalisé par le projet; l'accompagnement des mentor·e·s s'aventure bien souvent sur le terrain de l'émotionnel et de l'estime de soi, bien abîmé selon la situation des jeunes rencontrés. Le soutien affectif en vue d'une (ré)intégration à un rythme de vie et des activités régulières fait alors partie de la palette d'action des mentor·e·s. De même l'apprentissage de stratégies de coping ou d'identification de la crise, ainsi que la transmission de ressources, institutionnelle ou non, font d'elles et d'eux des relais agissant sur des modes de prévention allant du primaire au secondaire.

Ce moment sera également celui de l'ouverture du projet sur un nouveau réseau plus étendu. L'installation progressive d'Alter Connexion dans les différentes strates, formelles et informelles, du paysage loclois a contribué (et continue à le faire) à la reconnaissance du mentorat comme mode d'action sociale informel. Nous poursuivrons ce travail au niveau des Montagnes neuchâteloises selon les mêmes perspectives que celles que nous défendons depuis la relance du projet au Locle entre 2015 et 2016.

Partenariats

En 2018, nous exprimons notre volonté de consolider et de développer nos partenariats suite au constat fait que les différents réseaux et le tissu social de proximité nous aidaient à offrir des accompagnements et des prestations de qualité. Nous avons largement atteint notre objectif, en étant tant à l'initiative que participants de différentes réflexions et actions rassemblant divers·e·s actrices et acteurs. En effet nous avons pendant cette année, construit et consolidé les bases pertinentes d'échange avec notre réseau qui nous permettra de gagner en qualité et en efficacité ces prochaines années. Toutefois l'évolution d'un réseau étant constante, nous veillerons à rester dans une optique de solidification et de développement de celui-ci.

Gestion

Communication

La communication représente un enjeu important pour une structure jeunesse telle que le CLAAP. Pour mener à bien sa mission, il est en effet essentiel que le CLAAP fasse la promotion des prestations, activités ou projets qu'il propose auprès de son public cible : la jeunesse. La communication envers un public plus large n'est cependant nullement à négliger ; faire connaître les activités, les projets et missions du CLAAP aux parents, aux partenaires institutionnels, aux autorités,

aux médias, et d'une manière générale à la population dans son ensemble, est un des objectifs nécessaires au bon fonctionnement du CLAAP et à la pérennité de son action.

Cette communication s'opère via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et TikTok), un site internet, la réalisation d'affiches et de flyers et un document annuel « Le CLAAP, de Bastringue en Bastringue » qui présentent l'activité du centre de manière globale sur l'année.

Jusqu'à fin 2018 la partie communication pouvait être assumée par l'équipe grâce aux formations et antérieurs et au matériel personnel d'un de ses membres. Suite au départ de ce dernier, l'équipe a dû s'adapter et acquérir des compétences rapidement. Afin de permettre aux nouveaux et nouvelles responsables de la communication de s'approprier pleinement cette mission afin de l'accomplir au mieux, nous avons décidé de repenser la ligne graphique en faisant appel à une professionnelle pour la création de canevas et à la formation de membres de l'équipe pour leur utilisation. Le changement est programmé pour la rentrée scolaire 2020.

Finalement durant les derniers mois les animatrices et animateurs ont conclu que l'utilisation de l'application TikTok - une nouvelle plateforme usant de courte vidéo comme médias et très utilisée par les jeunes entre 8 et 15 ans - était nécessaire à la communication du centre. Pour cela, l'équipe du CLAAP a demandé aux jeunes fréquentant les accueils de les aider dans la démarche de création de publication régulière. Ceci permet de nourrir des échanges entre jeunes et professionnel·le·s, de mettre en avant les compétences de communicant·e·s de ces jeunes et de les impliquer dans d'autres aspects de la vie du centre.

Administratif et travail technique

Souvent invisible aux yeux du public et des partenaires, le travail administratif et technique au quotidien liés au fonctionnement du CLAAP se révèle souvent très conséquent. Nous comptons dans cette partie :

- La rédaction de protocoles, projets, courriers, dossiers...
- La réception physique et téléphonique, la gestion des inscriptions, la création de formulaires, l'autoformation nécessaire à l'utilisation des nouvelles technologies...
- La gestion des locaux, le prêt de salles, la gestion du gros et petit matériel, la gestion des déchets...
- Et encore de nombreuses tâches.

Cette polyvalence et le temps de travail nécessaire à la réalisation de ces multiples tâches est important à relever et à identifier afin d'estimer de nos possibilités d'actions.

PARLEMENT DES JEUNES

Constitution

Lors de la plénière du 23 mars 2019, le Parlement des Jeunes a élu un nouveau comité puis les membres se sont réparti les différents postes :

Présidence : Pierre Surdez

Vice-président : Jérôme Santschi

Trésorerie : Zélie Zuend

Secrétariat : Ron Morina

Responsables communication : Lismery Benitez Mendez et Noémie Dubois

Membre joyeux : Rayan Moreira

Fonctionnement

Plusieurs séances ont été organisées afin de réfléchir aux lignes directrices du parlement des jeunes en 2019 et d'en imaginer la mise en œuvre sous forme notamment de projets. Le comité a dû subir des modifications en cours d'année, en effet, Pierre Surdez ayant passé l'âge de faire partie du Parlement des Jeunes, la présidence est dès lors assumée par Jérôme Santschi.

Réalisations des projets

En ce qui concerne les projets mis en place cette année, le PJLL a tout d'abord organisé une Silent Party pour clôturer la plénière de réélection et fêter les 2 ans depuis leur création. Les Parlements des Jeunes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ont eu l'amabilité de venir passer la musique. Ensuite et toujours en collaboration avec les PJ des deux autres villes du canton, le parlement des jeunes de la Ville du Locle a participé aux festivités des 10 ans de l'entrée des villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO. En effet lors de « la nuit du 10^{ème} » les trois parlements ont tenu un espace « chill » dans lequel des canapés et chaises-longues étaient installés et des sirops distribués gratuitement. Le soir suivant, les 3 PJ ont organisé une Silent party lors de la bastringue de l'ancienne poste en reprenant l'espace du jour précédent. En dernier lieu et conjointement avec les associations SKILL, MOVO et idée Sport, la 2^{ème} fête des Jeanneret a été organisée le samedi 21 septembre.

Perspectives

En 2020, plusieurs projets ont été agendés et tous les membres espèrent réussir à les mener à bien. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer notre plénière de réélection 2020 pour la date du samedi 14 mars 2020. Comme l'an passé, elle se tiendra au Café du Marché et sera suivie d'une silent party. D'autres projets sont en développement et doivent encore être réfléchis afin d'être menés à bien. Néanmoins un des objectifs du Parlement des Jeunes est d'améliorer sa communication grâce à une meilleure planification.

GUICHET SOCIAL RÉGIONAL

GSR : AIDE SOCIALE

En 2019, le Service social régional des Montagnes neuchâteloise (SSR MN) a traité pour la Commune du Locle 643 dossiers d'aide sociale contre 704 en 2018, soit une diminution de 61 dossiers.

Les dépenses d'aide matérielle du Locle se montent à Fr. 7'280'858.22 contre Fr. 7'611'619.43 en 2018 soit une baisse de Fr. 330'761.21.

Les dépenses présentent une baisse de 4.345%. La baisse amorcée en 2018 continue donc tant au niveau du nombre de dossiers que des dépenses.

Le coût moyen par dossier est en hausse : Fr. 11'323.26 contre Fr. 10'811.95 en 2018.

Le montant d'aide par habitant est en baisse : Fr. 721.59 contre Fr. 745.20 en 2019.

Causes d'indigence : La cause principale d'arrivée à l'aide sociale reste toujours la cause économique pour les nouveaux dossiers ouverts cette année et ce pour 2/3 des cas. Sur les 186 dossiers ouverts en 2019, 121 l'étaient pour raisons économiques. 184 dossiers ont pu être refermés dont 47 en raison d'une reprise de l'activité économique.

Nombre de dossiers par assistant social : 91.5 dossiers actifs par 100 % de poste au 07.01.2020 contre 98 dossiers actifs par 100% de poste au 04.01.2019 (prise en compte des dossiers actifs au dernier trimestre uniquement et des dossiers gérés pour les autres communes du SSR MN).

En résumé, le nombre de dossiers d'aide sociale a diminué en 2019. Nous avons toutefois ouvert 25 dossiers de plus qu'en 2018 mais en avons fermé 143 de plus. Les dépenses ont également baissé et les recettes également. On se rapproche de la situation de 2015.

À noter que le coût par dossier est plus élevé.

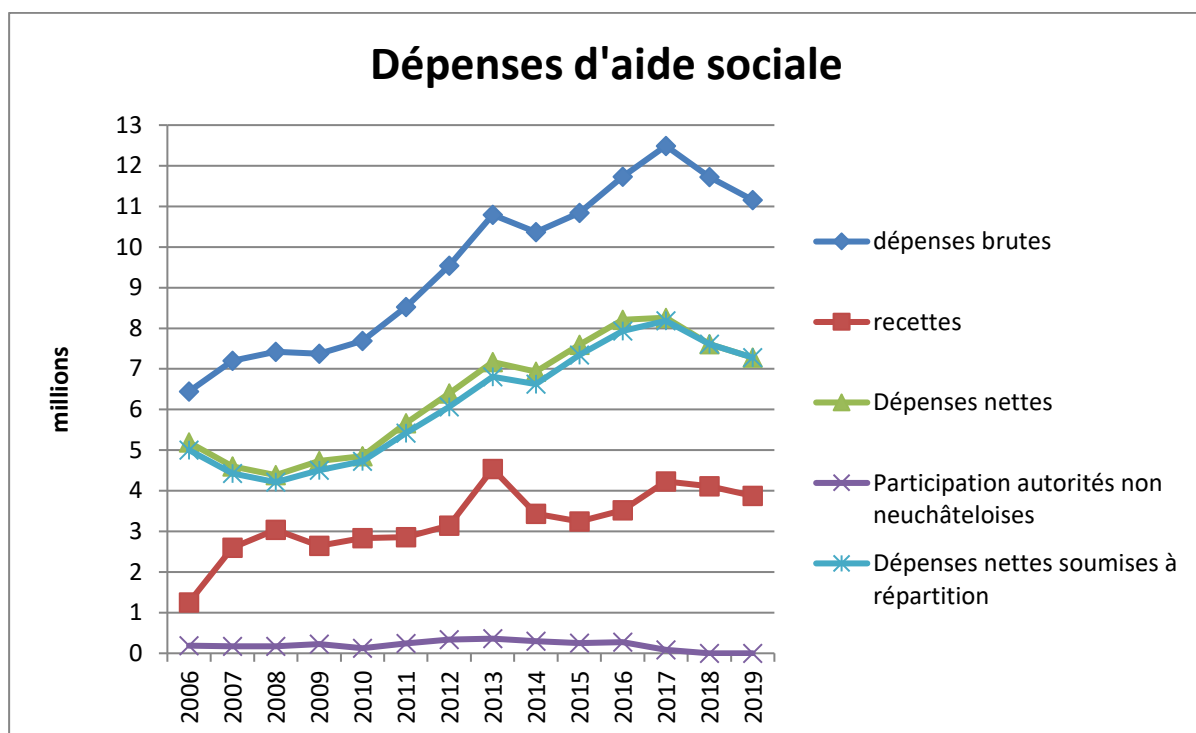
Depuis 2019, les cotisations AVS sont mises à charge de l'aide sociale alors qu'avant les gens bénéficiaient de remise. Le montant pour Le Locle est d'environ Fr. 155'000.-.

Il faut rappeler que le montant de l'aide attribuée par dossier dépend à la fois de la durée du dossier et de sa structure (famille ou personne seule et de l'existence d'un revenu ou non).

Évolution des dépenses d'aide sociale et des dossiers d'aide sociale

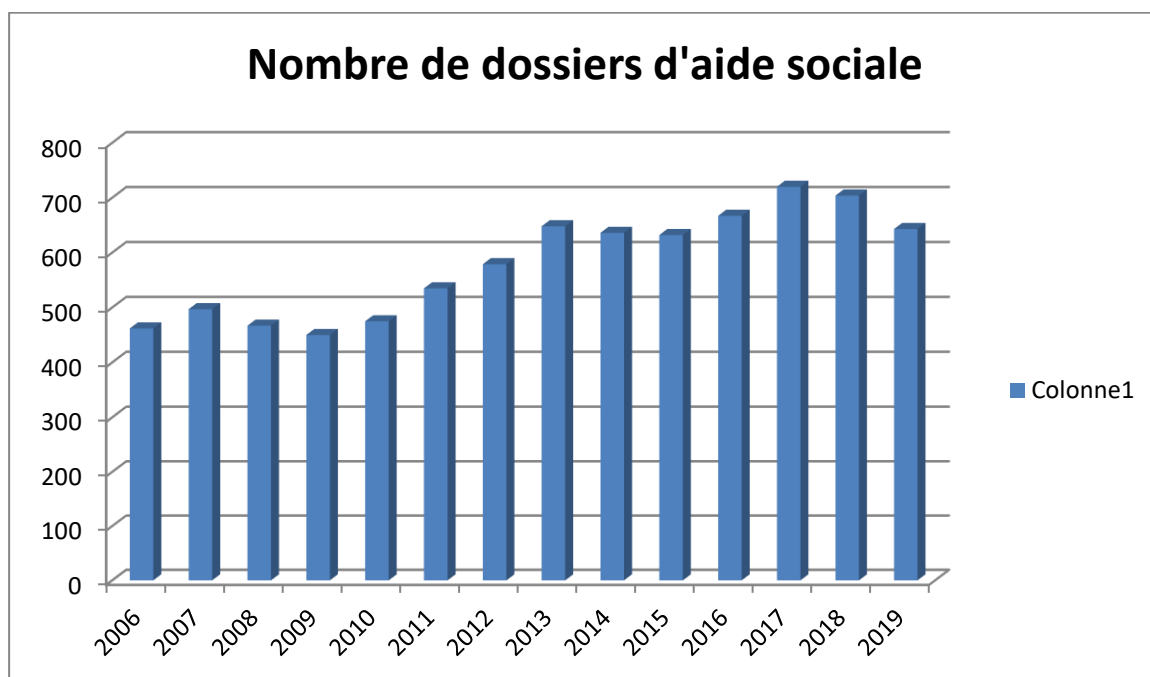
Le Locle	Nb de dossiers	Dépenses d'aide sociale	Coût moyen par dossier
2006	462	5'190'261.06	11'234.33
2007	497	4'601'983.00	9'259.52
2008	467	4'385'254.55	9'390.27
2009	450	4'732'329.01	10'516.29
2010	475	4'850'466.36	10'211.50
2011	535	5'666'186.65	10'591.00
2012	579	6'398'403.22	11'050.78
2013	648	7'167'245.83	11'060.56
2014	636	6'929'396.60	10'895.27
2015	632	7'592'830.47	12'013.98
2016	667	8'210'571.07	12'309.70
2017	720	8'269'305.05	11'485.15
2018	704	7'611'619.43	10'811.95
2019	643	7'280'858.22	11'323.26

Évolution des dépenses d'aide sociale

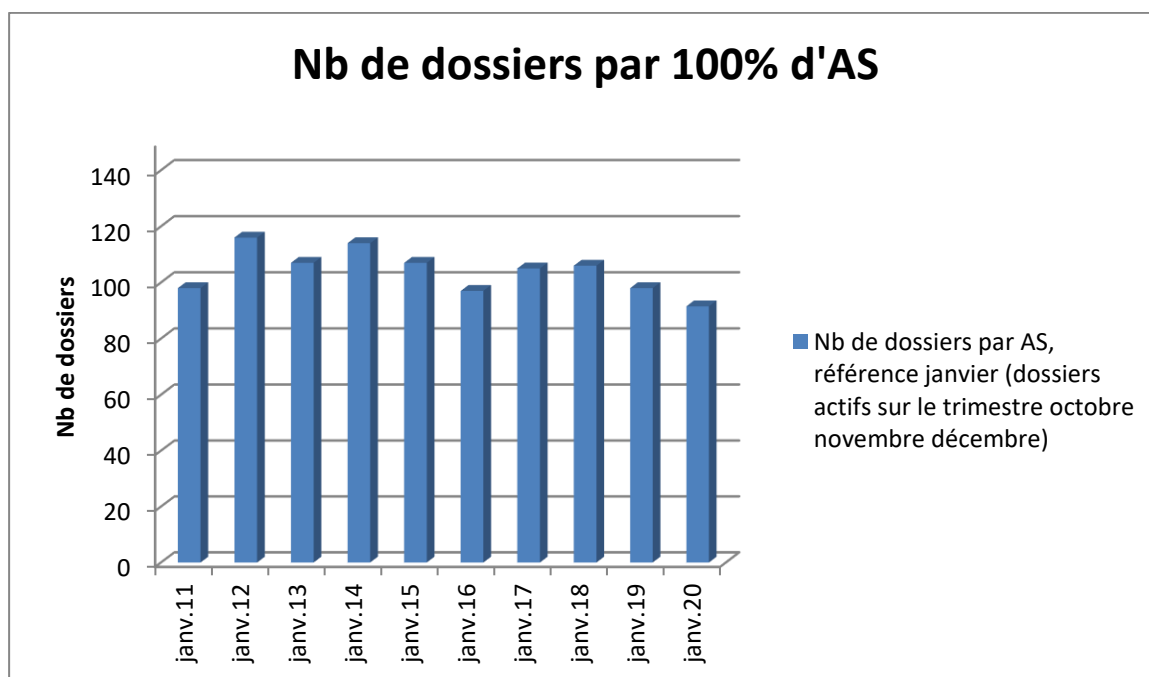


On remarque une diminution des dépenses brutes et une diminution des dépenses nettes. Les recettes sont en baisse également. Il n'y a plus de participation des autorités non neuchâtelaises.

Évolution du nombre de dossiers d'aide sociale



Évolution du nombre de dossiers par AS



Rappel : règles fixées par l'Etat : 100 dossiers pour un poste d'assistant social (AS) à 100% avec une tolérance de +/- 20%. 75% de postes administratifs pour un 100% de poste d'AS. La Commune du Locle s'est fixée une limite de 105 dossiers par AS à 100%.

Mesures d'insertion professionnelle

La Ville du Locle s'est munie de différents leviers d'intervention en matière d'insertion socioprofessionnelle.

Politique dite des « trois cercles »

La politique dite des « trois cercles » consiste à rechercher des collaborateurs tout d'abord au sein de l'aide sociale, puis du chômage et enfin, si nécessaire, sur le marché ouvert du travail. Nous avons ainsi poursuivi les mesures d'insertion professionnelle décidées par le Conseil communal en 2008 pour les bénéficiaires de l'aide sociale au sein de l'administration locloise. Ces mesures concernent les postes de travail ainsi que les places d'apprentissage. Les postes sont présentés en priorité aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Bureau de l'insertion

Notre conseillère en insertion a suivi une soixantaine personnes pendant l'année 2019.

50 personnes ont été en contrat ISP pour un total de 87 contrats. Sur ces 50 personnes, 15 personnes ont retrouvé du travail.

2 personnes ont été engagées hors contrat ISP, 1 personne s'est mise à son compte et une personne a obtenu l'AI.

Actuellement, 62 personnes sont suivies par notre bureau de l'insertion.

Des séances régulières AS/insertion se sont mises en place sur 2019 afin d'ajuster les processus, y compris avec la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle.

Village d'artisans (VA)

Projet des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec l'association Job Service, le « Village d'artisans du Haut » continue son activité. Le village est constitué d'un groupe d'entreprises qui prend en stage des jeunes soutenus par l'aide sociale en bénéficiant de l'encadrement de Job service.

Cela doit permettre aux jeunes adultes de trouver leur voie et d'emmagasiner des expériences dans le monde professionnel.

Un même village existe à Neuchâtel. Un groupe de suivi commun aux 2 sites se rencontre régulièrement. Un label et une charte ont été élaborés. 2 entreprises du Locle vont recevoir le label VA.

En 2019, 7 jeunes bénéficiaires loclois de l'aide sociale ont été suivis dans leurs démarches de recherche d'emploi et/ou d'apprentissage.

Jardins coopératifs d'insertion

Débutés en 2011, les jardins coopératifs d'insertion continuent leur développement. Projet mené en collaboration avec Job Service, le service de l'aide sociale et celui de l'urbanisme, il a pour but de favoriser l'insertion sociale des personnes.

7 personnes ont régulièrement participé aux jardins durant l'année en:

- cultivant des parcelles personnelles et collectives
- en participant et en organisant toutes les activités hebdomadaires (ateliers de transformation de la nourriture, conserves, etc.)
- en organisant les événements de l'année: fête des jardins, participation à l'animation de la place du marché, soupe à la courge, cours proposés à la population des jardiniers du Locle (permaculture, comment lutter contre les insectes, etc.)
- en assurant la maintenance des alentours des jardins: entretien des espaces verts, réfection du cabanon, travaux pour la gérance communale.

Les activités diffèrent au cours des saisons avec des ateliers en intérieur pendant l'hiver. Des arbres fruitiers ont également été plantés.

Autour de ce collectif de base, une dizaine de personnes par année participent ponctuellement aux activités des jardins; plus de 50 personnes participent aux événements et à la transmission de valeurs de culture bio, sans pesticides ni engrais chimiques.

GUICHET SOCIAL REGIONAL, Antenne ACCORD

Le projet ACCORD constitue la 3^{ème} étape d'un processus qui a vu la régionalisation des services sociaux et celle des offices AVS-AI. Les antennes ACCORD réparties dans maintenant 7 régions du canton au sein des services sociaux sont la porte d'entrée pour les personnes pouvant bénéficier de prestations sociales sous conditions de ressources (avances sur contribution d'entretien, bourses, subsides caisse-maladie, MIP (disparues aujourd'hui), aide sociale). L'équipe reste stable et est constituée de 3 personnes à 50%.

Le nombre de demandes de prestations sociales (DPS) traitées en 2019 est en très légère hausse : 837 demandes contre 829 en 2018.

Agence AVS AI

L'Agence AVSI AI régionalisée recouvre Le Locle, commune siège et les communes partenaires suivantes : Les Brenets, La Brévine, Brot-Plamboz, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu et les Planchettes.

Les attributions de l'Agence AVS AI sont :

- Le contrôle de l'assujettissement à l'AVS des entreprises et des personnes de condition indépendante ;
- L'assujettissement à l'AVS des personnes sans activités lucrative ;
- L'inscription et le contrôle des personnes âgées susceptibles d'être mise au bénéfice de l'AVS et des prestations complémentaires ;
- Les renseignements au public pour toutes questions relatives à l'AVS, le service des allocations pour perte de gain aux militaires, les allocations pour enfants et travailleurs agricoles ;

- Le contrôle et le traitement des demandes de remboursement de frais médicaux et pharmaceutiques, d'hospitalisation, de dentiste et de divers soins non remboursés par les caisses-maladie.

Pour effectuer ce travail, la Commune du Locle a reçu de la caisse cantonale de compensation une indemnité de gérance de Fr. 26'081.65.

Prestations complémentaires AVS et AI (PC- PCI) pour la Commune du Locle, situation au 31 décembre.

Nb Bénéficiaires PC	2017	2018	2019
PC AVS	326	338	384
PC AI	211	203	218
Total	527	541	602

On constate une augmentation du nombre de bénéficiaires PC et une augmentation plus importante pour les prestations en complément de la rente AVS.

Allocation complémentaire communale : En application de l'arrêté du Conseil général du 10 mars 2011, les bénéficiaires PC et PCI résidant chez eux reçoivent une allocation trimestrielle régulièrement indexée au coût de la vie.

Personne seule : 198.-
Couple : 249.-
Enfant : 132.-

Allocations de Noël : Par arrêté du 2 juillet 2008, le Conseil général a décidé de verser une allocation de Noël aux bénéficiaires des PC, PCI et de l'aide sociale. À préciser que seuls les bénéficiaires de l'aide sociale ayant des enfants et qui ont été toute l'année à l'aide sociale peuvent bénéficier de cette allocation.

Personne seule : 225.-
Couple : 350.-
Enfant : 135.-

Allocation de chauffage :

L'allocation de chauffage a été supprimée en 2019.

Allocations spécifiques à la Ville du Locle :

Allocations spécifiques à la Ville du Locle	2017	2018	2019
Allocations complémentaires communales	379'858.15	396'725.00	429'628.00
Allocations de Noël	148'440.65	152'220.00	151'180.00
Allocations de chauffage	43'612.20	45'200.00	0

On constate une augmentation du montant des allocations en cohérence avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires PC mais une diminution du montant des allocations de Noël en lien avec la diminution des dossiers d'aide sociale.

Personnel

Le personnel est resté stable.

Les secteurs de la comptabilité du service social et de l'Agence AVS/AI ont subi quelques modifications : départ de l'administratrice et départ d'une collaboratrice qui a pris sa retraite, ce qui a amené à une réorganisation de ces 2 secteurs et un renforcement des EPT à l'Agence AVS AI.

Le GSR a accueilli un nouvel apprenti à la rentrée scolaire 2019.

Les dossiers d'aide sociale ont diminué en 2019. Les baisses de normes successives ont cessé. Le canton réfléchit à de nouvelles manières de gérer l'aide sociale.

Au sein du service social, les énergies sont constructives. Depuis 2 ans, un groupe d'entraide a été mis en place. Il est animé par 2 assistantes sociales et réunit des bénéficiaires. Le but est de renforcer les usagers dans leurs compétences administratives notamment grâce au soutien et à l'expérience partagée des pairs.

Des espaces réguliers sont laissés aux AS pour l'analyse de pratique, une méthode qui permet de faire l'analyse de la gestion d'un dossier d'aide sociale et de trouver des pistes de solutions avec l'aide de ses collègues. Divers ateliers ont eu lieu sur les thèmes suivants : insertion professionnelle, mission de l'aide sociale. En 2020, le thème de l'identité professionnelle des assistants sociaux sera traité. Cela est d'autant plus important qu'une réflexion sur l'aide sociale en général est en cours dans le canton.

Au niveau cantonal

Intégration professionnelle IP:

L'introduction de la stratégie d'intégration professionnelle (IP) avec le service de l'emploi a terminé sa phase pilote. Depuis le mois de mars 2019, tous les services sociaux du canton ont mis en place IP et intégré les processus demandés. Une plate-forme de suivi, dans laquelle la commune du Locle est représentée, est active depuis cette bascule. Les choses se construisent peu à peu. Elles peuvent encore être améliorées.

Raisone et Redef Presta:

Une réflexion générale sur l'aide sociale a débuté. Les projets cantonaux à venir REDEF PRESTA et Raisone posent des questions qui vont en partie dans le sens des interrogations qui préoccupent les assistants sociaux. L'inconnue autour de la mise en place de ces projets et leur impact sur les organisations constituent à la fois une source d'inquiétude et une opportunité. Les groupes de travail sont actifs. Les résultats ne sont pas connus à ce jour.

LIANE :

Le canton travaille à l'élaboration et à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de l'aide sociale. Divers groupes de travail rassemblant des collaborateurs de l'Etat (SIEN et ODAS) et des différents SSR et GSR ont été très sollicités pendant 2019. La date d'entrée en fonction de ce nouveau logiciel, prévue au 1^{er} janvier 2020 a été reportée à une date ultérieure.

Ce nouveau logiciel présuppose la mise en place d'une GED pour le service social et obligera à revoir les processus de travail.

Pour conclure, nous tenons à remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs du service pour leur engagement sans faille et l'important travail fourni.

SERVICES SOCIAUX

A) Exercice 2018

La charge nette résultant de l'exercice 2018 est comptabilisée en 2019.

Elle était prévue au budget à Fr. 2'692'900.00

Aux comptes, elle s'élève à Fr. 2'578'854.16

En effet, pour 2018, la charge nette totale incombant à la communauté neuchâteloise s'est élevée à Fr. 115'235'603.00

Attention, inversion du pourcentage entre Etat et Communes depuis 2015

La part de l'Etat de Neuchâtel, 60% à Fr. 69'141'362.00

a) la part des **31 communes, 40%** à Fr. 46'094'241.00

b) la part incombant à l'ensemble des communes est répartie en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération les chiffres du dernier recensement cantonal. À savoir :
Détermination du coefficient par habitant :

$$\frac{\text{Part des communes 40\%}}{\text{Nb d'habitants au 31.12.18}} = \frac{\text{Fr. 46'094'241.00}}{176'720} = \text{Fr. 260.8321}$$

Quote-part de notre Commune : 10'214 habitants x Fr. 260.83 Fr. 2'664'139.05

B) Exercice 2019

La part communale de cet exercice figurera dans les comptes 2020

Les dépenses des Services sociaux ont atteint au total Fr. 11'157'424.83
(contre Fr. 11'723'004.87 en 2018)

Les recettes se sont élevées à Fr. 3'876'566.61
(contre Fr. 4'111'385.44 en 2018)

En conséquence, la charge nette est de Fr. 7'280'858.22
(contre Fr. 7'611'619.43 en 2018)

Dépenses nettes pour 2019 Fr. 7'280'858.22

Participation des autorités non neuchâteloises Fr. 0.00

Dépenses nettes soumises à la répartition Fr. 7'280'858.22
=====

En 2019, les Services sociaux n'ont plus eu de gestion de comptes de gérance, ni de curatelles.

Le nombre de dossiers actifs d'assistance en 2019 se monte à 643.

GARAGE

Au 31 décembre 2019, le personnel du garage comprenait :

1 chef de garage, 1 contremaître, 2 mécaniciens, 1 laveur-graisseur, 1 apprentie. Nous avons engagé une apprentie mécatronicienne dès le mois d'août pour remplacer l'apprenti de 4^{ème} année qui a brillamment réussi son CFC. Pour pouvoir l'accueillir de manière optimale, un vestiaire a été fait à son intention dans un local du garage.

Dans l'ensemble, les réparations sur les véhicules et machines de la Ville du Locle sont stables. Nous avons eu quelques grosses réparations sur un camion de balayures, dont le remplacement est prévu au budget 2020. Durant l'été, nous avons effectué la révision de tous les chasse-neige. Par ailleurs, en raison d'un début d'hiver avec d'importantes chutes de neige, quelques réparations de véhicules ont été nécessaires.

Viteos continue à nous confier le lavage de ses véhicules ainsi que quelques réparations. Nous avons notamment effectué la révision de leur véhicule Unimog sur la base d'un devis établi en 2018. Nous notons une légère baisse dans les véhicules des entreprises privées qui nous sont confiés pour des réparations.

VOIRIE

Récapitulation Voirie

Au 31 décembre 2019, le personnel de la voirie comprenait :

1 chef de voirie, 1 adjoint au chef de voirie, 1 contremaître, 5 chefs d'équipe, 1 magasinier, 1 menuisier, 1 serrurier, 17 cantonniers (dont 1 à 50 %), 8 chauffeurs, 2 employées de commerce à 70 % et à 50 %. Durant l'année, 1 cantonnier est malheureusement décédé et le magasinier a pris sa retraite. Ce dernier a été remplacé par un cantonnier faisant déjà partie de l'effectif. Les 3 postes ont été remplacés. Un apprenti agent d'exploitation a été engagé au mois d'août, mais il a souhaité arrêter pour s'orienter dans une autre voie. Il est donc parti en septembre. Une personne en arrêt accident longue durée a repris le travail à 50 %. L'AI intervient pour l'autre 50 %. Une employée de commerce à 50 % a été engagée en remplacement du jeune homme qui est parti à l'étranger en vue de se perfectionner. Le début de l'année a été mouvementé en termes de personnel en raison de plusieurs absences pour cause de maladie et d'accident. 7 personnes ont été absentes pendant plus de 6 mois. Nous avons fait appel à un chauffeur récemment à la retraite pour les tournées de déneigement et de poubelle. Quelques personnes ont été engagées en contrat ISP. L'une d'entre elles a été engagée au terme de son contrat. Nous avons également pu engager deux étudiants supplémentaires durant l'été. La situation a repris son cours normal dès le mois de septembre. Malgré cette aide, nous n'avons pu effectuer tous les travaux prévus durant l'été. À la suite de la plainte pénale déposée contre inconnu pour la distribution de flyers calomniant la Voirie, une personne a été identifiée et reconnue coupable. Cette personne a fait recours contre le jugement et a perdu.

Dans le cadre des investissements prévus pour le renouvellement du parc véhicules, nous avons remplacé les véhicules du chef de la voirie, du contremaître et du magasinier ainsi qu'une épaveuse. Un sol antichocs a été installé à Beau-Site 21 pour la mise aux normes de sécurité. L'installation de conteneurs enterrés s'est poursuivie et terminée selon le plan prévu à la satisfaction du plus grand nombre. Les tournées au porte-à-porte ont ainsi pu être supprimées dès la mi-novembre.

Statistique des rues et trottoirs sur la Commune du Locle

		<u>2019</u>	<u>1985</u>
<u>Chaussées en ville</u>			
Longueur	km'	40.000	37.570
Surface	m ²	250'758	236'675
<u>Trottoirs en ville</u>			
Longueur	km'	32.830	29.320
Surface	m ²	77'026	71'910
<u>Routes des environs</u>			
Longueur	km'	47.373	46.293
Surface	m ²	197'996	193'046

Balisage

Les excellentes conditions météorologiques et le temps très sec ont permis de procéder à plus de travaux de marquage dans la Ville, principalement sur le domaine communal.

Entretien des voies de communication

Les travaux se sont concentrés sur le Communal. Nous avons refait complètement la route depuis le parc de la Piscine jusqu'au carrefour du Centenaire et depuis le Camping jusqu'au haut des Fiottets avec un nouveau procédé de BAR (bitume armé routier). La campagne de point-à-temps s'est déroulée également sur la route du Communal et sur de nombreux tronçons en ville. Le but de ces travaux est de prolonger la vie des routes qui sont de plus en plus dégradées. Des trottoirs ont été refaits en ville entre Temple 1 et 23. Plusieurs réfections de regards et de grilles ont également été effectuées sur différentes rues de la ville.

Les négociations menées avec l'OFROU pour la reprise de l'entretien de la H20 (devenue N20) par la Ville du Locle ont abouti. Cela permettra des rentrées financières supplémentaires.

Enlèvement de la neige

Le début de l'année 2019 a été marqué par d'abondantes chutes de neige et des températures très froides. Dès le 6 janvier et jusqu'au 15 avril, 17 sorties générales ont été nécessaires et 5 sur la fin de l'année, soit un total de 22 sorties sur l'ensemble de l'année. Parallèlement, 98 sorties de salage ont eu lieu. Nous saluons ici l'immense travail effectué par les personnes présentes durant cette période particulière marquée par de nombreuses absences.

Canaux-Égouts

Pour répondre à la demande de la STEP, nous avons effectué plus de travaux de curage des collecteurs, principalement sur le secteur Sud de la Ville.

Jardins, zones vertes

L'année 2019 a été à nouveau très sèche et a nécessité des arrosages intensifs pour maintenir les fleurs en bon état. Les excellentes conditions météo ont permis de garder les fleurs longtemps dans la saison. La baisse demandée par le Conseil général pour le fleurissement en ville a été respectée. Nous avons eu quelques interrogations de personnes se demandant pourquoi leur quartier n'était plus fleuri. Mais dans l'ensemble, la mesure a été bien acceptée. Une table de ping-pong a été vandalisée à coup de masse dans le jardin du collège des Monts. Une plainte a été déposée, pour l'instant sans suite. Cette table de ping-pong a été réparée.

Décoration, foire, marché

Le marché habituel du samedi n'a à nouveau pas eu lieu en 2019 faute de participants. Seuls quelques bancs de foire occasionnels ont été posés à la demande d'associations diverses et de classes d'école. Les marchés de l'ADL du printemps et de l'automne rencontrent toujours un grand succès.

Travaux de tiers

Notre service a été sollicité pour diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Ce qui prouve le dynamisme de la Ville et est réjouissant. Beaucoup de travaux ont été effectués pour les divers services communaux et pour l'extérieur. Le menuisier et le serrurier ont effectué comme chaque année des travaux pour la Gérance communale et pour les Musées. Chaque prestation interne ou externe fait l'objet d'une facture, à moins d'une décision du Conseil communal pour la gratuité des travaux fournis. Un nouveau spot a été installé dans la cour du collège des Jeanneret par l'association Skill pour la pratique du skate et du parcours.

Nous avons eu de bons retours avec les factures « pro forma », qui apportent plus de clarté sur les prestations offertes par la Ville, le but étant de sensibiliser les divers intervenants aux coûts effectifs engagés par la Ville du Locle.

Déchets des ménages

La pose de conteneurs enterrés de type Molok en ville est arrivée à son terme. Les tournées de collecte au porte-à-porte ont été supprimées dès mi-novembre sur l'ensemble de la Ville, mis à part le secteur du Col-des-Roches dans l'attente des travaux routiers prévus. Les habitants sont en général contents de cette manière de faire. Désormais, un seul servant est nécessaire sur le camion poubelle à la place de deux jusqu'à maintenant. Malheureusement, en raison des incivilités grandissantes, la main-d'œuvre nécessaire pour les travaux de tri est de plus en plus importante. Beaucoup de personnes continuent à utiliser les conteneurs à papier pour se débarrasser de leurs déchets en vrac. Nous y trouvons régulièrement en grande quantité de la viande avariée, des couches usagées pour bébés et adultes, du verre, du plastique, du tissu, etc. Nous y avons même trouvé plusieurs poches de sang humain. Pour ce dernier cas de figure, une plainte pénale a été déposée et l'affaire est en cours. Nous réfléchissons pour tenter de trouver des solutions à cette problématique.

La collaboration avec les communes des Brenets, du Cerneux-Péquignot, de La Chaux-du-Milieu et des Ponts-de-Martel pour la levée des ordures ménagères se poursuit à satisfaction de tous les intervenants.

Nous avons récupéré en 2019 :

- Ordures ménagères, sacs taxés (ménages)	1'282'038	kg	environ
- Déchets des entreprises (dont : <i>Nettoyage urbain incinérable 71'994 kg</i>)	998'122	kg	environ
- Objets encombrants	152'660	kg	environ
- Piles	1'054	kg	environ
- Huiles minérales et végétales	8'800	kg	environ
- Verre	338'784	kg	environ
- Ferraille	24'360	kg	environ
- Boîtes de conserve et aluminium	24'440	kg	environ
- Compost	548'460	kg	environ
- Papier	415'320	kg	environ
- Carton	34'280	kg	environ
- Résidus de balayages de routes	152'120	kg	environ

Nous constatons une légère baisse pour les déchets des ménages et des entreprises, mais une stabilité pour le reste des divers déchets récoltés.

Loisirs et animations

Comme les autres années, plusieurs manifestations ont rythmé la vie de la ville du Locle, avec entre autres : Fête de la Glace, St-Valentin, Carnaval-Fête de la Bière, 1^{er} Mars, Course l'Horlogère, 1^{er} Mai, Coup de Balai, Marchés ADL (Printemps et Automne), Nuit des Musées, Tour de Romandie, Fête des 10 ans à l'Unesco, Promos, Open Air Cinéma, 1^{er} Août, Rock Altitude Festival, Foire du Livre, Exposition mycologique, Fêtes de quartiers, St-Nicolas, Marché de Noël, Noël-ô-Locle, ainsi que divers concerts, spectacles, et manifestations sportives.

Nous continuons à constater une notable diminution des déchets dans les secteurs où les sociétés ont utilisé des gobelets recyclables.

SPORTS

Piscine - Patinoire

Produits entrées piscine

Il a été vendu :	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Abonnements adultes (y.c. AVS-AI-Chômeurs)	794	594	573
Abonnements enfants	605	339	367
Abonnements étudiants – apprentis	83	51	55
Abonnements de famille	572	456	430
Abonnements adultes (y.c. AVS-AI) Piscine-Patinoire	3	2	3

Abonnements enfants Piscine-Patinoire	0	0	5
Abonnements étudiants – apprentis Piscine-Patinoire	2	0	0
Abonnements famille Piscine-Patinoire	22	17	9
Billets d'entrée adultes (y.c. AVS-AI)	10443	12090	9'626
Billets d'entrée enfants	7842	8946	7'943
Billets d'entrée étudiants – apprentis	1506	844	1'083
Billets de location de cabines	1	1	3

Produits entrées patinoire

Il a été vendu :	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Abonnements adultes (y.c AVS-AI) saison	7	6	6
Abonnements enfants saison	14	11	8
Abonnements étudiants – apprentis saison	3	2	1
Abonnements famille saison	0	0	3
Billets d'entrée adultes (y.c. AVS-AI)	2370	1966	1'688
Billets d'entrée enfants	2289	2402	2'115
Billets d'entrée étudiants – apprentis	20	263	203

Dans le cadre des investissements : révision des compresseurs (changement des soupapes à ammoniac), remplacement de la barrière côté Halle Polyvalente et durant l'été remplacement de la chaudière principale et du chauffage de la Rolba. Le projet initial était une nouvelle installation de production d'eau chaude à 35° pour la Rolba et le chauffage du garage ainsi que le remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à gaz. Au début de l'année 2019, nous avons eu une proposition de l'entreprise Schindelholz de chauffer les 2 locaux au moyen d'une seule chaudière, afin de réduire les frais d'entretien et réaliser à terme de substantielles économies. Nous avons privilégié cette option plus intéressante et qui ne générerait pas de coût supplémentaire. Le constat suite à ces travaux est une très bonne régulation du chauffage. Durant les travaux une inondation s'est produite dans le local, qui a eu pour conséquence de noyer la pompe à ammoniac. Celle-ci a dû être changée. L'assurance RC de l'entreprise a pris en charge les frais de réparation.

La saison de la piscine a été excellente. Nous avons même enregistré un record d'affluence entre le 26 et le 30 juin avec près de 19'000 entrées et un pic de 4000 entrées le 26 juin, ce qui ne s'était encore jamais vu pour un jour hors vacances. Ce même jour nous avons dû faire intervenir l'ambulance pour un enfant qui était tombé d'un arbre. Heureusement après contrôle il a pu rentrer à la maison. La consommation d'eau a aussi été exceptionnellement haute, vu l'importante évaporation due aux grandes chaleurs. Malgré l'apport d'eau fraîche en quantité, nous dépassons la norme légale en THM (Trihalométhanes).

En raison de l'augmentation du prix de l'entrée à la Piscine, nous avons vendu plus d'abonnements, car ceux-ci sont restés au même tarif. La saison de la patinoire a également été très favorable en raison du manque de neige en fin d'année.

La journée « Fun on Ice » ou « Fête de la glace » associée avec Swiss Hockey Day qui rassemble des joueurs de ligue nationale a connu à nouveau un franc succès auprès des enfants qui ont pu patiner avec leurs idoles. Comme chaque année durant l'été la piscine du Communal a accueilli diverses manifestations : jardin de circulation, joutes scolaires, apéritif de remise des diplômes du CIFOM, repas du personnel de la société Jabil Switzerland (anciennement Johnson & Johnson), journée sportive de la société Nivarox et du Cifom, Rock Altitude Festival, Cinéma Open Air sous la Patinoire.

Terrains des sports

Le terrain synthétique au stade des Jeanneret est toujours aussi prisé des footballeurs. Nous sommes au maximum du temps d'utilisation. Par contre, les autres terrains sont moins utilisés et donc en très bon état. À la suite de la dissolution du club des Azzurri, une nouvelle équipe a vu le jour, le FC Communal Sports, ce qui est une bonne nouvelle pour la Ville. Les membres du club ont acheté et installé un banc pour les joueurs, avec une aide financière de la Ville. Le temps à nouveau très sec durant la saison estivale a nécessité des arrosages conséquents.

Pistes de fond et de raquette

La saison s'est bien passée. Comme les autres années, les pistes de fond et de raquette qui sont jalonnées par nos services ont été appréciées par leurs utilisateurs.

Conclusion

Notre service de Voirie met tout en œuvre pour améliorer et embellir la Ville et pour faciliter la vie quotidienne des habitants que ce soit au niveau des déchets, des travaux de déneigement, de l'entretien des parcs publics. Nous tenons à remercier ici les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de nos diverses activités.

STATION D'ÉPURATION

Personnel

Depuis le mois d'avril, le personnel de la STEP a été renforcé avec un équivalent plein temps. Cette mesure nous permet de garantir la pérennité de l'organisation du service d'astreinte et de libérer du temps au responsable d'exploitation pour le suivi du projet de la nouvelle STEP.

Sensibilisation

Cette année, 45 personnes ont visité la STEP. Parmi elles, 35 enfants âgés de 11 à 13 ans.

Compte-rendu de l'année 2019

Au cours de l'année 2019, les principaux travaux réalisés ont été:

Pour la STEP:

- 1) Réparation des deux tourniquets hydrauliques des monoblocs
- 2) Réalisation d'une zone de stockage avec mise en conformité dans le local de dégrillage
- 3) Mise en place de système de chauffage pour l'ensemble des bâtiments

Pour l'Actiflo:

- 1) Révision complète des deux vis d'Archimède
- 2) Optimisation du fonctionnement pour minimiser le nombre de pannes

Projet nouvelle STEP

Les bureaux en charge des mandats d'ingénierie sectorielle sont maintenant connus.

Le projet s'articule en quatre mandats:

- 1) Process et coordination remporté par le bureau Bonnard et Gardel
- 2) Génie civil remporté par un consortium de trois entreprises : ATB SGI VBI
- 3) MCR-CE remporté par le bureau Bonnard et Gardel
- 4) CVSE remporté par le bureau Technoservice

Dans un souci de durabilité et d'efficacité énergétique et technique, le projet sera réalisé selon la méthodologie BIM.

Définition du BIM

Tout d'abord, BIM vient de l'anglais Building Information Modeling qui se traduit par Modélisation des Informations (ou données) du Bâtiment. ... C'est en fait une suite de processus ou méthodes de travail utilisés tout au long de la conception, de la construction et de l'utilisation d'un bâtiment.

La Ville du Locle a également souhaité mettre en place un concept de gestion des risques, sachant que ce projet est d'une ampleur considérable au regard des investissements annuels de la Ville.

La première étape du projet a consisté en une revue de dimensionnement pour valider les bases de calcul de l'avant-projet.

La réalisation d'un schéma de filière, et la définition des derniers choix techniques.

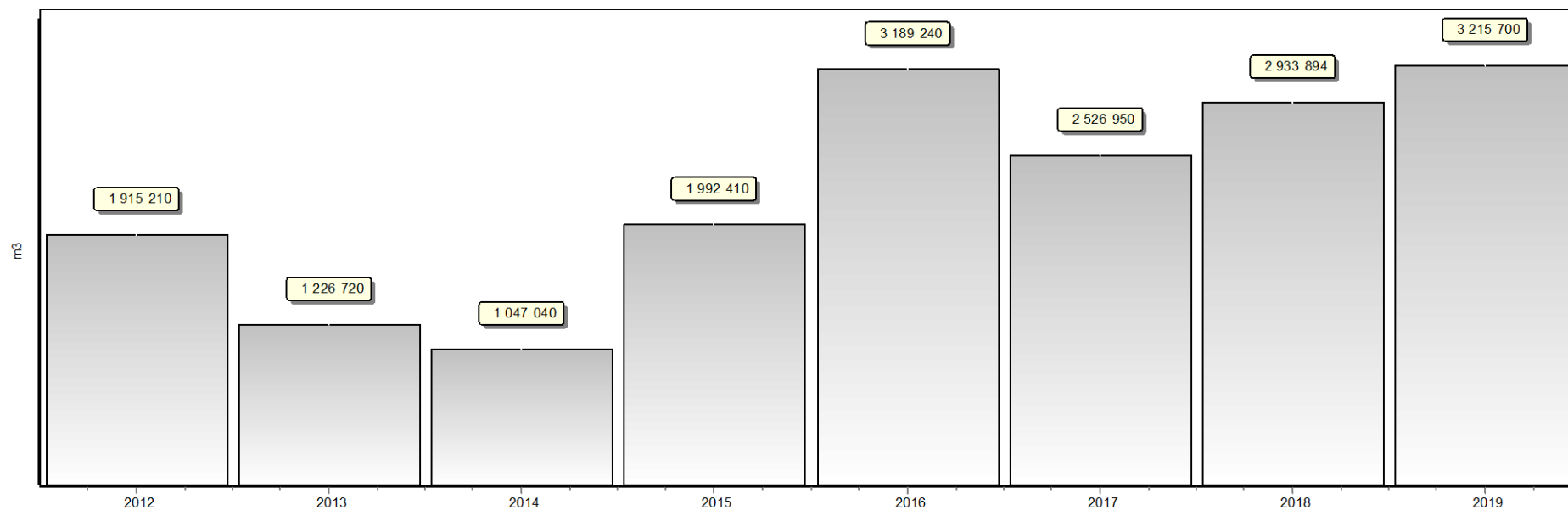
La réalisation de la maquette de référence en 3 dimensions.

À ce jour, les différents bureaux réalisent la modélisation de la future station dans le but de présenter une maquette pour la réalisation de l'ouvrage dans le deuxième semestre 2020.

Intrants

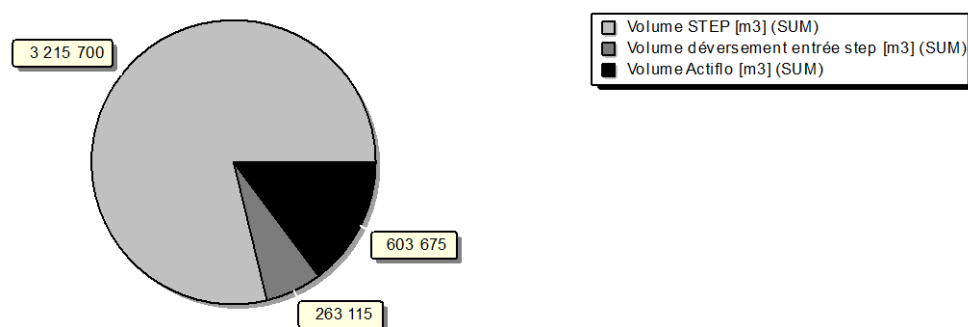
Évolution du débit

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Volume total du réseau d'assainissement [m ³]	-	-	-	-	-	3 136 561	4 599 027	4 082 490
Volume déversé amont des traitements [m ³]	-	-	-	-	-	609 611	1 136 586	263 115
Volume traité par l'Actiflo [m ³]	1 701 037	2 746 637	2 526 554	986 222	96 261	0	528 547	603 675
Volume traité par la STEP [m ³]	1 915 210	1 226 720	1 047 040	1 992 410	3 189 240	2 526 950	2 933 894	3 215 700
Débit journalier moyen STEP [m ³]	5 233	3 361	2 869	5 459	8 714	6 923	8 038	8 810



Le débit moyen traité en 2019 représente 8810 m³ en prenant la moyenne suisse de production d'eau usée par habitant qui est de 165 litres par jour, on peut calculer une population théorique de 53 395 habitants. Cette situation est surréaliste et démontre que le réseau d'évacuation des eaux usées n'est pas en séparatif. Depuis le mois de novembre, une importante source d'eau claire parasite a été sortie des eaux usées. Malheureusement, les conditions météorologiques de la fin de l'année n'ont pas permis de quantifier exactement le gain apporté par cette mesure.

Répartition des débits

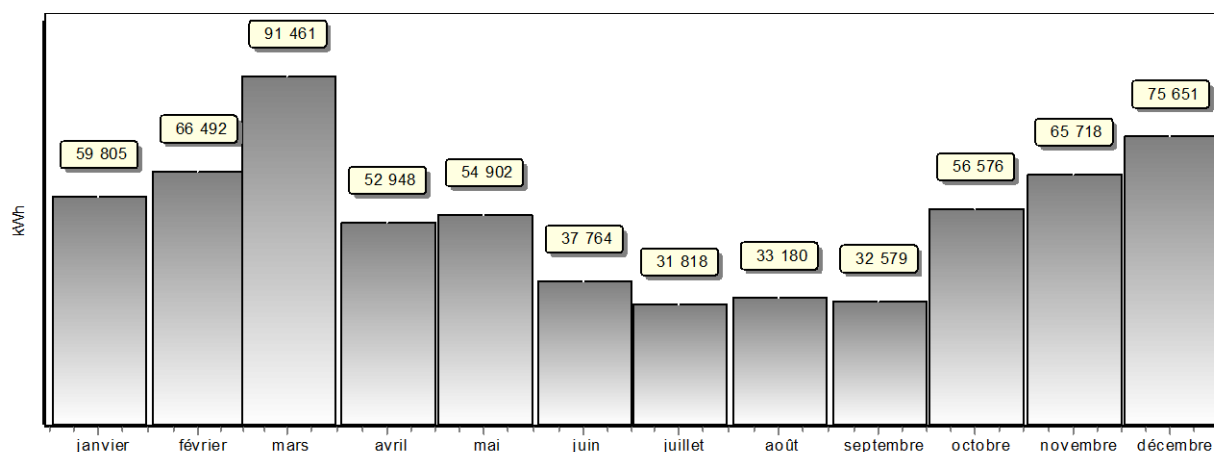


La fiabilisation du fonctionnement de l'actiflo a permis de diminuer de 82% les déversements d'eaux usées non traitées vers le milieu récepteur entre 2018 et 2019.

Consommables

	2015	2016	2017	2018	2019
Eau potable [m³]	5 979	1 742	1 739	3 309	4 890
Électricité [kwh]	387 864	457 619	452 146	534 508	658 894
Trichlorure de fer (FeCl3) [t]	76	112	167	166	172
Floculant pour les boues [kg]	0	750	1000	1500	750
Floculant STEP [kg]	0	0	250	250	1625
Floculant Actiflo [l]	0	2 100	0	2 000	0
Sable de quartz pour l'Actiflo [t]	0.0	1.5	0.0	4.0	1.5

Évolution de la consommation électrique mensuelle STEP et Actiflo



Ce graphique nous montre que la consommation d'énergie est principalement liée au fonctionnement de l'Actiflo. Celui-ci a principalement fonctionné de janvier à mai proportionnellement aux précipitations. En période sèche, la STEP suffit à elle seule au traitement des eaux. En séparant les eaux usées des eaux claires, d'importantes économies sont possibles dans ce domaine.

Ratio

L'énergie électrique nécessaire au traitement des eaux usées pour la Ville du Locle a été de 172.5 Wh pour mille litres d'eau usée. La moyenne suisse étant de 160 Wh/m3.

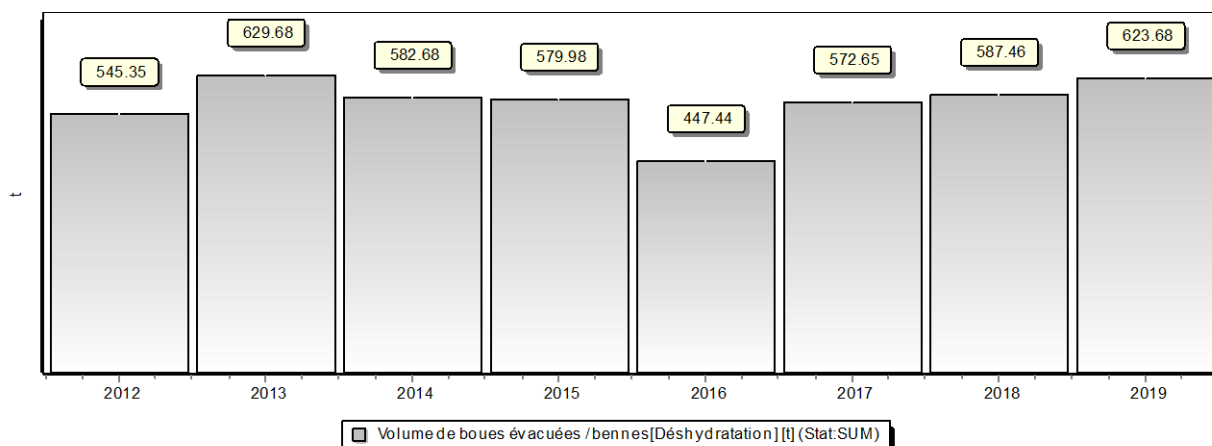
Ces bons résultats sont essentiellement à mettre sur le compte de la modernisation de la station de pompage avec l'installation de pompes modernes dont le rendement énergétique avoisine 75 %.

L'Actiflo est enfin opérationnel à 100% et permet dès lors de minimiser le déversement d'eaux usées non traitées mais pègre le ratio de consommation énergétique.

Sortants

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Production de boues [t]	545	630	583	580	447	573	587	624
Siccité [%]	29.0	29.7	30.7	28.6	32.0	30.2	29.6	35.5
Matière sèche [t]	166	192	170	181	134	170	207	222
Sables et graviers [t]	5.4	5.9	8.5	12.8	12.0	6.4	8.2	4.6
Refus de grilles [t]	17.2	23.6	23.0	19.6	16.9	17.2	22.7	28.2

Évolution du volume de boues produites

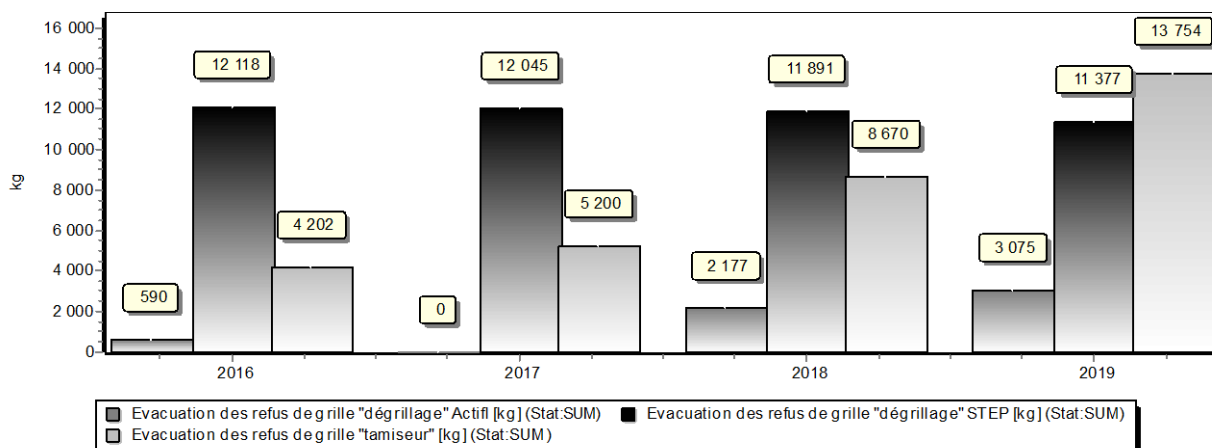


La production des boues a été de 624 tonnes à une siccité moyenne de 35.6%. L'amélioration de l'efficacité de la presse à bande et du fonctionnement des digesteurs, permet d'évacuer plus de matière sèche dans un volume de boue plus faible.

Évacuation des sables et graviers : 4.6 tonnes

Évacuation des refus de grille : 28.2 tonnes

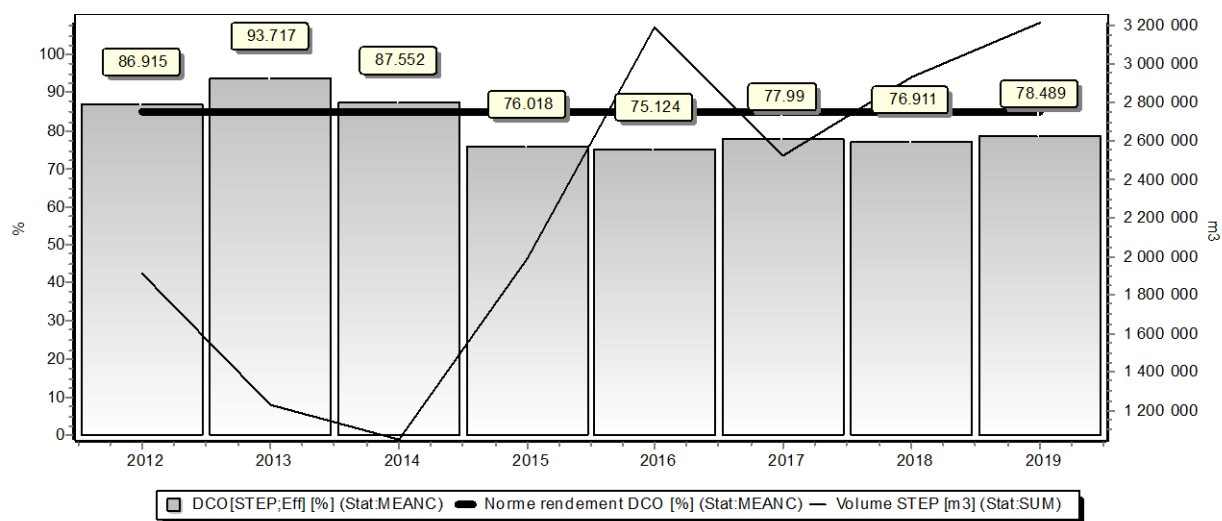
Évolution du volume de déchets tamisage STEP



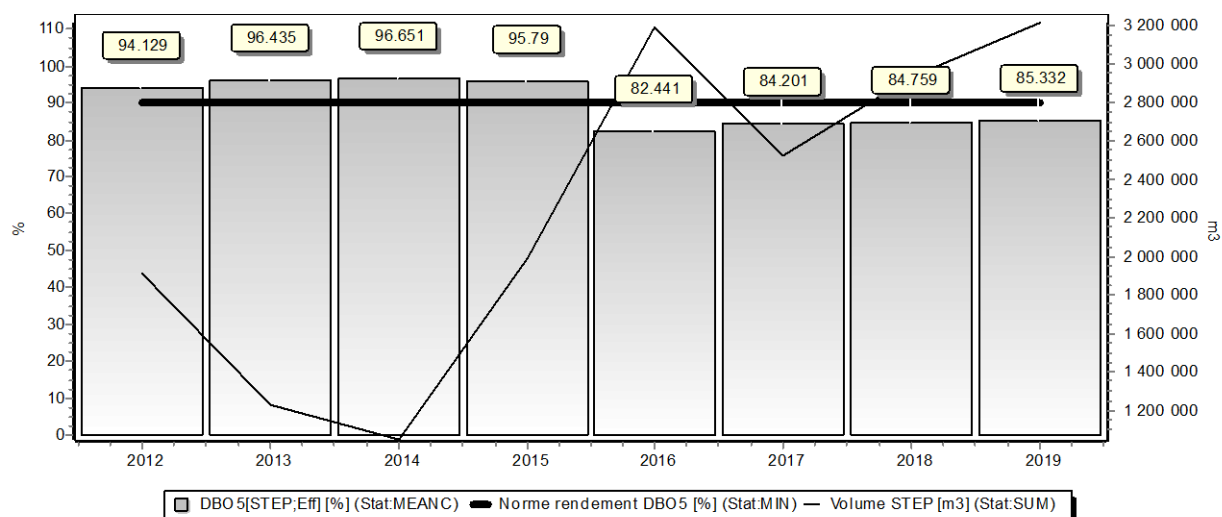
Le remplacement du tamiseur de la STEP en juillet 2018 a permis d'augmenter le taux de capture des déchets de 50%.

Résultats

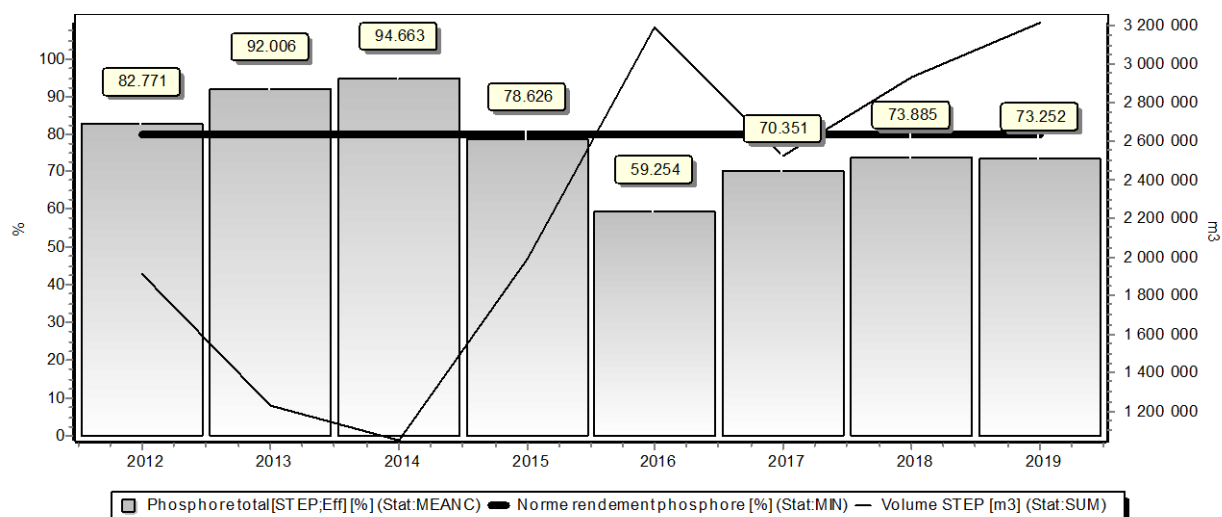
Rendement DCO période 01.01.2012 au 31.12.2019



Rendement DBO5 période 01.01.2012 au 31.12.2019



Rendement Phosphore période 01.01.2012 au 31.12.2019



Exigences légales

Paramètre	Unité	Exigence	Valeurs d'analyses			Nombre d'échantillons	Nombre de dépassements		Satisfait
			Min	Max	Moyenne		Admissible	Effectif	
Concentration Matière en suspension [Sortie STEP]	mg/l	≤ 15	3	27	10	97	9	7	Oui
Concentration Matière en suspension [Sortie Actiflo]	mg/l	≤ 15	3	22	9	7	1	2	Non
Concentration DBO5 [Sortie STEP]	mg/l	≤ 15	5	27	13	95	8	20	Non
Rendement DBO5 [STEP]	%	≥ 90	67	94	85	95	8	71	Non
Concentration DCO [Sortie STEP]	mg/l	≤ 45	16	58	33	97	9	4	Oui
Rendement DCO [STEP]	%	≥ 85	38	90	78	97	9	77	Non
Concentration Phosphore total [Sortie STEP]	mg/l	≤ 0.80	0.17	0.84	0.44	97	9	1	Oui
Rendement Phosphore total [STEP]	%	≥ 80	29	93	73	97	9	64	Non
Concentration Ammonium NH4-N [Sortie STEP]	mg/l	≤ 2.00	0.84	8.00	4.27	28	3	23	Non
Concentration Nitrite NO2-N [Sortie STEP]	mg/l	≤ 0.30	0.05	0.60	0.22	28	3	7	Non
Rendement Ammonium NH4-N [STEP]	%	≥ 90	-7	78	52	28	3	28	Non

Commentaires

Il est à noter que la dilution des eaux usées péjore considérablement les rendements d'épuration.

Pour cette année, le taux de dilution moyen est de 72%. Pour 100 litres d'eau en entrée de STEP, seuls 28 litres sont réellement des eaux usées.

Cette année, nous avons effectué des analyses sur le traitement de l'azote dans le cadre du dimensionnement de la future STEP. Aujourd'hui, notre installation n'est pas conçue pour l'abattement de la pollution azotée. Les résultats mesurés sont donc conformes à ceux attendus.

En 2019, les résultats ne sont toujours pas conformes à la législation. Malgré tout, pour la deuxième année consécutive, les concentrations moyennes sont en-dessous des normes. La mise en service d'un traitement physico-chimique en entrée de station a permis d'obtenir de bon résultats. Cet ajout permet d'améliorer la décantabilité des matières à défaut d'une diminution du débit à traiter.

Il est urgent de moderniser les installations de traitement en réalisant une nouvelle STEP, mais aussi, en parallèle, de poursuivre la mise en séparatif du réseau d'assainissement. Seule cette dernière mesure permettra d'obtenir des rendements satisfaisants.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Génie civil

Le Corbusier

En 2019, nous avons procédé à la réfection complète (chaussée et canalisations) de la partie inférieure de la rue Le Corbusier (350 m et 4500 m²) et avons profité de ces travaux pour offrir à sa population une place publique plus conviviale avec la plantation d'arbustes. Un pavage granit composé de sept éléments inspiré d'un fer forgé représentant la main ouverte située en façade de la villa Favre-Jacot a été posé. Une petite manifestation a été organisée le 8 novembre pour la fin des travaux.



Gérardmer

La couche de roulement de la rue Gérardmer qui représente une surface de 1000 m² a été refaite.

Midi – Jaluse

Dans le cadre du PGEE, un tronçon de 800 m dans la route de la Jaluse a été mis en séparatif. Nous avons également repris la totalité de l'enrobé. De l'usine Robert Laminage au carrefour Cardamines/Abattes, sur une distance de 200 m et 1100 m², nous avons procédé à la pose de 5 cunettes pour ralentir le trafic.

H2O

De nombreuses séances de coordination avec l'Office fédéral des routes (OFROU) se sont tenues afin de préparer les futurs travaux d'évitement du Locle et la reprise du tronçon au 1^{er} janvier 2020. Plus de septante personnes de l'OFROU sont venus visiter la Ville du Locle et s'approprier le projet.

Divers

En janvier, nous avons dû procéder à des réparations à la suite d'un affaissement de la chaussée à la rue des Tourelles provoqué par une conduite d'égout cassée.

Nous avons répondu régulièrement aux questions des citoyens, des entreprises de construction et des divers partenaires (Viteos, Swisscom, Ponts et chaussées) et à celles liées à notre réseau d'assainissement.

Bâtiments

Projets de construction

La situation du marché immobilier loclois est particulièrement détendue. Nombre de biens se trouve actuellement sur le marché, que ce soit en location ou en vente (collectif et individuel). Néanmoins, de nombreux investissements, tant publics que privés, ont été libérés. Ainsi, en 2019, 121 permis de construire et autorisations d'installation de chauffage ont été délivrés.

Pour les bâtiments privés, plusieurs projets ont été déposés à différentes étapes de réalisation (enquête publique, en cours de consolidation financière, de procédure juridique ou de construction). Nous pouvons citer plusieurs requalifications ou constructions prévues

Au niveau des bâtiments collectifs : Bellevue 25 (20 appartements adaptés), Technicum 11 et 11a (40 appartements adaptés), Jeanneret 57 (15 appartements), Abraham-Louis-Breguet 6 (5 appartements), Auguste-Lambelet 6 – 12 (23 appartements).

Au niveau des bâtiments en zone à faible densité : **Chemin Blanc 6, 15 & 18a (4 unités), Joux-Pélichet 18, 25 & 27 (3 unités), Monts 40a, 40b, 40c, 42 (4 unités), Monts 46 (1 unité), Jolimont 13a, 13b, 17a, 17b, 19 (5 unités).**

Pour les bâtiments communaux, voir sous « Immeubles ».

Police du feu

Comme chaque année, plusieurs bâtiments ont été inspectés.

Plan d'aménagement local

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) en mai 2014, qui fixait de nouveaux objectifs, le Canton, à travers son plan directeur cantonal, et les Communes se devaient de revoir et d'adapter les outils d'aménagement. Le message de la Confédération consistait notamment à redimensionner les surfaces à bâtir trop généreuses d'une part, et de procéder à un développement de densification du milieu bâti d'autre part. Pour la Commune du Locle, et après avoir réalisé le plan directeur régional, un premier document était établi en 2019. Il s'agit du plan de la zone réservée, dossier soumis au Conseil général et sanctionné. Ce document a une validité limitée dans le temps. Il doit permettre aux autorités d'engager les travaux de révision du plan d'aménagement local en toute sérénité. Rappelons que le PAL vise à assurer un développement rationnel et harmonieux du territoire communal tout en y intégrant les objectifs définis par l'autorité politique. Les premières étapes de révision ont à ce jour été engagées. Les travaux de la pré étude sont actuellement en cours. Des réflexions ont été menées avec les différents acteurs concernés par les domaines touchant au territoire. Au printemps, nous serons en possession de ce document cadre. Les objectifs, les enjeux auront été exprimés. C'est sur cette base qu'il sera ensuite possible de poursuivre les travaux du projet de territoire, ce dernier constituant le fil rouge du développement communal pour les 15 prochaines années. Il s'agit là du volet politique du PAL. Selon la planification, ce dossier devrait être présenté pour la fin de l'année 2020.

Suivant le vote du peuple sur la fusion, la troisième phase se fera conjointement avec la commune des Brenets.

Valorisation du patrimoine - labellisation UNESCO

10^{ème} anniversaire de l'UNESCO

Différentes manifestations se sont tenues dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de l'inscription de l'urbanisme horloger des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le point d'orgue a été le week-end du 27 au 30 juin, avec notamment, au Locle, des « visites d'intérieurs secrets », une exposition photos sur le patrimoine, la « Bastringue » et la balade gourmande.



Rénovation de Bâtiments

Quatre subventions pour la rénovation d'objets de qualité (façades, ferronneries) ont été octroyées en 2019.

Environnement / Energie

"Cité de l'Energie" / "Société 2000 watts"

Dans le cadre du label Cité de l'Energie et la Société à 2000 watts, les travaux se poursuivent avec le concours des différents services communaux concernés.

Plan communal des énergies

Le Plan communal des énergies est en phase de finalisation. De nombreuses séances ont eu lieu cette année en collaboration avec l'Etat et différents protagonistes (Viteos, Planair).

Sensibilisation

Nous renseignons régulièrement les personnes qui s'approchent de notre service au sujet des énergies renouvelables, des subventions auxquelles elles peuvent prétendre et de tout autre renseignement dans ce domaine.

Installations productrices d'énergie renouvelable

L'année 2019 fut marquée par un nombre particulièrement conséquent d'autorisations d'installations de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques. Ainsi, 43 autorisations ont été octroyées, représentant une surface de plus de 6000 m².

Pour exemple, l'entreprise « Pibomulti » a ainsi bénéficié de panneaux solaires photovoltaïques. Au niveau du patrimoine communal, la Ville a procédé, en 2019, à la pose de panneaux solaires en toiture de la halle polyvalente (210 m²) et du bâtiment de la Voirie à Billodes 52 (456 m²).



Urbaine.ch

La Ville du Locle, en collaboration avec les propriétaires et la plateforme de l'urbanisme durable, Urbaine.ch, ont organisé une visite de chantier de l'Ancienne Zodiac. La conférence sur les appartements protégés et la réhabilitation de friches industrielles a fait salle comble.



Mobilité durable

La Ville du Locle poursuit ses efforts en matière de mobilité durable, notamment en matière de modération du trafic, du développement des transports publics et du système de vélos en libre-service.

Transports publics

Depuis le changement d'horaire (décembre 2019), l'offre en transports publics a bénéficié de la mise en place d'une nouvelle ligne, reliant la « Gare centre-ville » aux « Saignoles ». Il s'agit de la 6^{ème} ligne urbaine dans le Mère commune. Une période probatoire court durant 3 ans. À noter que cette ligne de bus a été financée par l'Etat, la Ville, mais aussi les entreprises de transports. Ces dernières octroient également des aides à l'achat d'abonnement.

Un groupe de pilotage a travaillé en collaboration avec les CFF et TransN sur les importants chantiers qui se dérouleront en 2021 sur l'axe ferroviaire Chaux-de-Fonds – Neuchâtel et sur celui de Morteau – Le Locle.

Plusieurs séances se sont tenues avec les CFF pour la rénovation de la gare ferroviaire en lien avec la sécurisation du pont et l'esplanade de celle-ci.

Liaison gare / centre-ville

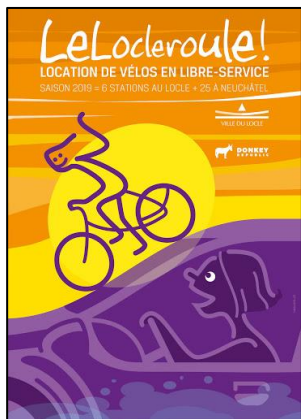
Le Remontoir rencontre toujours autant de succès auprès des utilisateurs. Cette année, les trajets représentent une distance de 12'221.6 km.

Cartes journalières

Comme les années précédentes, six cartes journalières CFF ont été mises à la disposition de la population au prix de Fr. 42.-. Cette année, 2015 voyageurs en ont profité.

Vélos / "LeLocleroule !"

Cette année, nous avons mis en service notre nouveau système d'exploitation « Donkey Republic » qui donne pleine et entière satisfaction. Le nombre de mouvement est similaire à celui des années précédentes. Il est vrai cependant que, pour certains utilisateurs, le passage du système Velospot à celui de Donkey n'a pas été nécessairement aisé, en raison de la nécessité de bénéficier d'un smartphone et d'une carte de crédit/débit.



En fin 2019, après plusieurs mois d'essais à Berlin, les vélos électriques en libre-service de « Donkey Republic » ont pu rouler en phase test sur le réseau loclois. Ceux-ci devraient être pleinement intégrés en 2020.

Subventions "vélos électriques"

24 subventions relatives à l'achat de vélos électriques ont été octroyées.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Afin de répondre aux exigences de la LHAND, la Ville du Locle a procédé au rehaussement des arrêts de bus de l'Hôtel de Ville et du carrefour Jeanneret / Le Corbusier.

Différents trottoirs ont été rabaissés et trois bastions supplémentaires ont été installés aux carrefours sur l'axe de transit. Ces éléments facilitent le passage de l'un à l'autre des trottoirs notamment pour les personnes âgées et les enfants. De surcroît, ils obligent les véhicules à effectuer une déflexion ce qui a pour corollaire de calmer la vitesse au centre-ville. Enfin, outre la sécurisation des piétons, ils permettent de donner la priorité aux bus et aux vélos.

Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

L'Association Centre-Jura s'est munie de nouveaux statuts. L'Association Montagnes neuchâteloises a vu le jour et, dans le cadre des APS (Accords de positionnement) entre l'Etat et les Communes, différentes sources de financement au niveau culturel pourraient être captées. L'Agglomération urbaine du Doubs travaille à l'inventorisation de l'offre touristique entre les Communes suisses et françaises.

Tourisme

Fleur-de-Lis

La réhabilitation du bâtiment de la « Fleur-de-Lis », portée par la coopérative « Savoir-Faire-Le Locle », est en cours de finalisation. Celle-ci comprend un projet hôtelier et un restaurant. Depuis l'ouverture partielle de l'établissement, le taux d'occupation des chambres semble particulièrement prometteur et le restaurant connaît un vif succès.



L'offre d'hébergements touristique en Ville est constituée d'hôtels et de structures para hôtelière. Outre l'hôtel de la « Fleur-de-Lis », nous pouvons citer la « Guesthouse », la « Maison DuBois », l'« Hôtel des Trois Rois », les « Nids », une « Nuit ailleurs », l'« Auberge du Prévoux » ou le « Relais de la Baume ».

L'ouverture de la Fleur-de-Lis propose désormais une offre supplémentaire en matière de nuitées de qualité. Il est à noter qu'à l'heure de l'élaboration du rapport le nombre de nuitées (Tourisme neuchâtelois) ne nous était pas parvenue.

Savoir-faire horloger et UNESCO

Les savoir-faire horlogers constituent un positionnement important de l'offre touristique de la Mère commune. Ainsi, l'atelier « Les apprentis du Temps » pour confectionner sa montre ou celui du « Monde est carré » pour comprendre leur fonctionnement connaissent un grand succès, à l'instar des visites de la Société Zénith.

Le 10^{ème} anniversaire de l'UNESCO a permis de nombreux focus sur les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, notamment en matière de médiatisation sur l'international.

Il est à noter que les « Savoir-faire horlogers » pourraient être inscrits au patrimoine mondiale de l'UNESCO en fin d'année 2020.

Le Locle, Musée à ciel ouvert

En 2019, le projet de la « Luxor Factory », « Le Locle, Musée à ciel ouvert », a connu une année exceptionnelle. Ainsi, de nombreuses fresques ont vu le jour, profilant un peu plus encore Le Locle comme lieu de création en « Urban art ». La Ville participe à la mise à disposition d'espace mural et en matière de soutien logistique. Une fresque monumentale (Monkeybird) a vu le jour sur la gare des bus de la Place du 1^{er} Août ou à la rue de la gare (Ardif), par exemple.



Le Locle – Les Brenets

Dans le cadre du processus de rapprochement et de fusion avec les Brenets, une commission a planché sur la stratégie touristique de nos deux communes. Il s'agit de clarifier et de consolider le positionnement, de fédérer les acteurs et de mettre sur pied une stratégie communicationnelle. Outre les aspects urbains en lien avec l'UNESCO, le Doubs constitue un élément structurant en matière de patrimoine naturel. Différents processus sont en cours de conceptions (films promotionnels, etc.). En cas de fusion, une partie du financement étatique sera libérée pour consolider et renforcer l'offre touristique (plan directeur, etc.).

IMMEUBLES

Patrimoine financier

Le parc immobilier du patrimoine financier communal s'établit comme suit :

	nombre	appartements	locaux divers	garages	places de parc	domaines
Bâtiments locatifs	12	125	10	5	33	-
Bâtiments HLM	11	258	2	14	99	-
Bâtiments divers	8	3	11	3	-	-
Bâtiments garages	6	-	-	92	-	-
Domaines	1				-	1
Totaux	38	386	23	114	132	1

En 2019, aucune fusion d'appartement n'a été réalisée. En effet, nous assistons, depuis quelque temps à un renversement de situation, les grands appartements ne sont plus recherchés. Nous constatons une augmentation de la vacance pour ce type d'appartements (4 pièces et plus). Par contre, nous avons de nombreuses demandes pour la rénovation de salle de bains (remplacement de la baignoire par une douche) que nous satisfaisons du mieux possible (respect du budget). Nous procédons également, lors de vacances, à de nombreux agencements de cuisine (confort qui répond à la demande actuelle). De plus, dans la continuité de l'adaptation de notre patrimoine à l'évolution du marché et au vu du réchauffement de la planète, différentes études sur le lancement d'un processus de « balconnisation » sont en cours.

En particulier, l'immeuble Concorde 3 a été l'objet de travaux importants. En effet, 5 logements ont été rénovés en totalité (peinture, fonds, électricité, agencement de cuisine et rénovation de salle de bains).

Les exigences des locataires et l'évolution de la société provoquent inmanquablement l'ouverture de dossiers juridiques, notamment au niveau des conditions de restitution des appartements, de violation des conditions du bail (respect de la tranquillité et du voisinage, phénomène en forte hausse) et de non-paiement de loyers (débiteurs insolubles).

Extrait des comptes du chapitre immeubles 56

	Recettes		Dépenses	
	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2019	Budget 2019
Immeubles locatifs	2'548'660.85	2'540'000.-	1'753'960.48	1'794'770.-
Domaines	35'508.-	36'600.-	39'953.86	32'920.-
Terrains	40'887.75	38'000.-	16'540.32	21'850.-

Entretien

Les travaux d'entretien en 2019 peuvent être détaillés de la manière suivante :

Réfection de 107 pièces Fr. 163'240.-

Détail par immeuble ci-après.

Entretien gros œuvre détail (budget Fr. 180'000.-) Fr. 185'169.45

Divers immeubles locatifs – mise en conformité des installations électriques Fr. 35'180.30

Divers immeubles locatifs – rénovation cuisines et salles de bains Fr. 72'030.95

Billodes 50 – remplacement des volets Fr. 32'030.50

Garages Le Corbusier – Tertre – remplacement des portes 2^{ème} étape Fr. 18'787.-

Tertre 11 – réfection toiture plate nord Fr. 27'138.70

Patrimoine financier

Beau-Site 21	réfection complète d'un appartement rénovation d'une salle de bains
Billodes 50	rénovation complète d'un logement (peinture et fonds) remplacement de la porte d'entrée principale
Billodes 75	réfection de plusieurs pièces réfection de l'escalier extérieur au sud de l'immeuble
Col-des-Roches	pose de barres à neige et de crampons à neige
Concorde 3-5	rénovation complète de plusieurs appartements (fonds, carrelage, peinture, électricité, etc.) Rénovation complète de salles de bains et agencement de cuisines
Foyer 14-16	rénovation complète d'une salle de bains
Foyer 18	réfection complète de 2 appartements (peinture et fonds)
Garages Le Corbusier	remplacement des portes de garage 2 ^{ème} étape
Gérardmer 10-12	réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds)
Gérardmer 22-28	réfection de nombreuses pièces (peinture et fonds)
Hôtel-de-Ville 3	pose de profils anti-pigeons
Jambe-Ducommun 5-13	réfection de nombreuses pièces (peinture et fonds) rénovation de plusieurs salles de bains (remplacement des baignoires par des douches)
Jeanneret 35	réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds)
Jeanneret 41-43	réfection complète d'un appartement pose de vannes thermostatiques
Le Corbusier 18-18a	réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds)
Malpierres 7	réfection complète d'un appartement y.c. rénovation de la salle de bains et agencement de la cuisine
M.-A. Calame 13-15	réfection peinture de plusieurs pièces
Petits-Monts 4	isolation des façades et remplacement des volets (investissement)
Tertre 11	réfection toiture plate nord
Midi 14	réfection de plusieurs studios (peinture et fonds)
La Molière 21	réfection du mur de soutènement du pont de grange réfection de l'étanchéité de la citerne à eau
Terrains	fauchage de terrains par service de voirie

Investissements

Tous les travaux de rénovations de cuisines ou de salles de bains sont rentabilisés ainsi que tous les travaux apportant une plus-value à l'immeuble ou à l'appartement.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif comprend les immeubles qui abritent l'administration, les musées, les édifices publics, etc.).

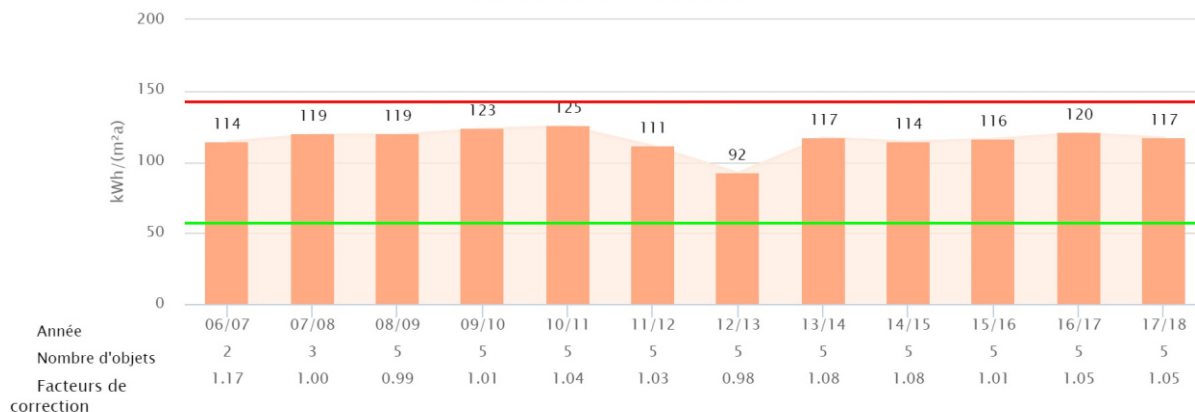
Vestiaires Montpugin 4	rénovation et isolation de la toiture plate (investissement) entretien courant
Stands de tir	entretien courant
Halle polyvalente	remplacement du matériel de gymnastique (par étapes) échange de la motorisation des portes d'entrée et remise aux normes de sécurité actuelle remplacement de systèmes de douches (par étapes) pose d'une conduite d'aération sur l'extérieur (local compteur à gaz) selon exigences de sécurité de Viteos rénovation complète de la toiture (investissement) et pose de panneaux solaires (210 m²). entretien courant
D.-Jeanrichard 38	réfection peinture d'un local entretien courant
Casino	assainissement installations frigorifiques (investissement) remplacement de tuyaux de descente au sud de l'immeuble (ferblanterie et génie civil) entretien courant
Hôtel-de-Ville	remplacement du chauffe-eau électrique appartement concierge entretien courant remplacement de fenêtres, façade sud (investissement)
Musée des Beaux-Arts	entretien courant
Château des Monts	entretien courant
Technicum 21	entretien courant
Grande-Rue 11-13	entretien courant
Temple	entretien courant
Calame 5	entretien courant indispensable
Col-des-Roches 29-31	entretien courant
Hangar des pompes	remplacement d'une fenêtre entretien courant
Édicules publics	nette baisse du vandalisme suite à fermeture nocturne des w.-c. du 1 ^{er} Août Vandalisme répété à Beau-Site 13 entretien courant w.-c. Combe-Girard, consommation d'eau
Clos-aux-Vaux 2	entretien courant

Billodes 52 (garage-voirie) réfection, isolation de la toiture nord (investissement) et pose de panneaux solaires (456 m²).

Administration

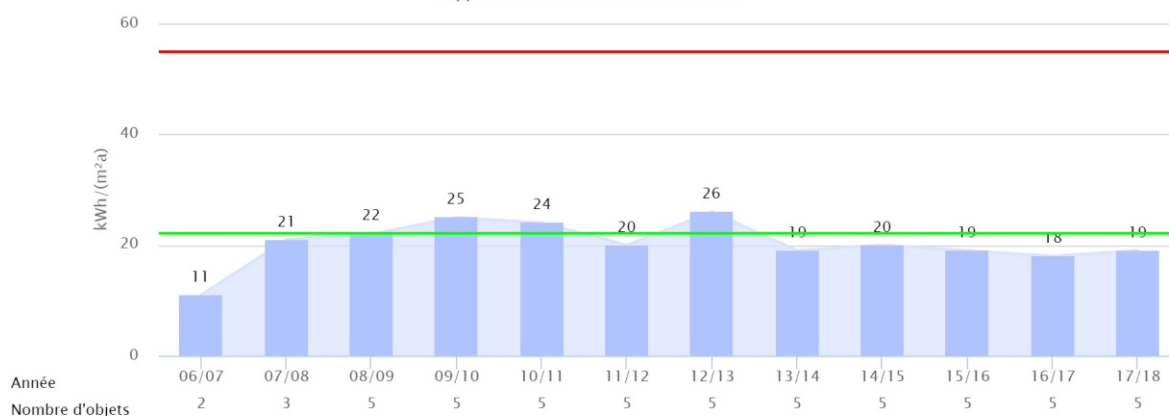
Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.07.2006 au 30.06.2018



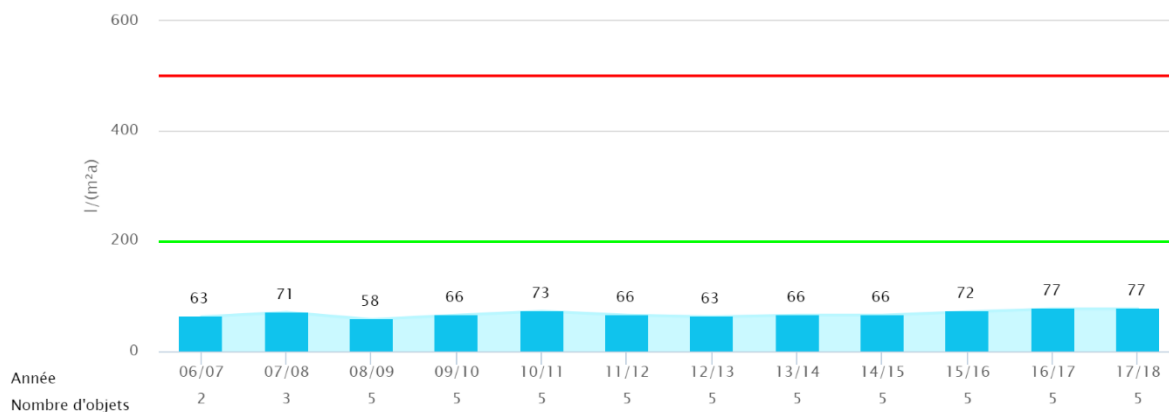
Evolution des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.07.2006 au 30.06.2018



Evolution des indices énergétiques: Eau

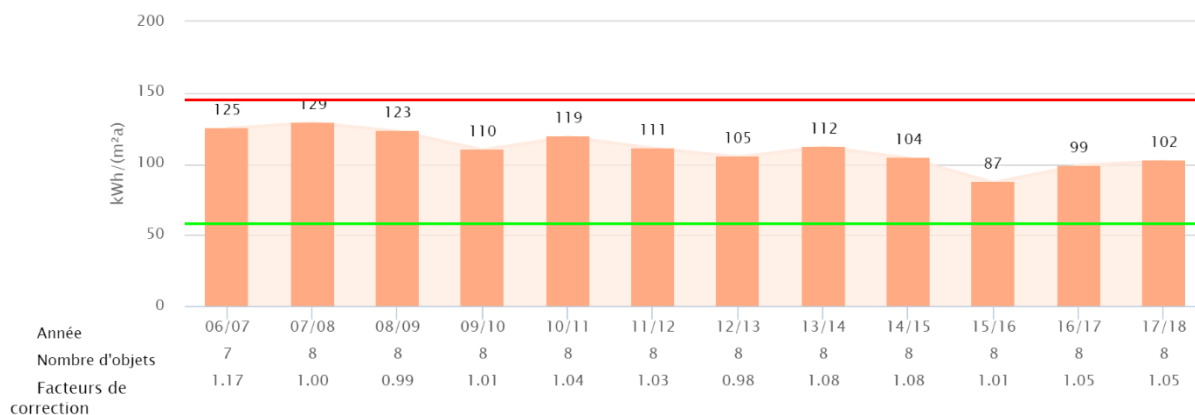
Rapport du 01.07.2006 au 30.06.2018



Ecoles

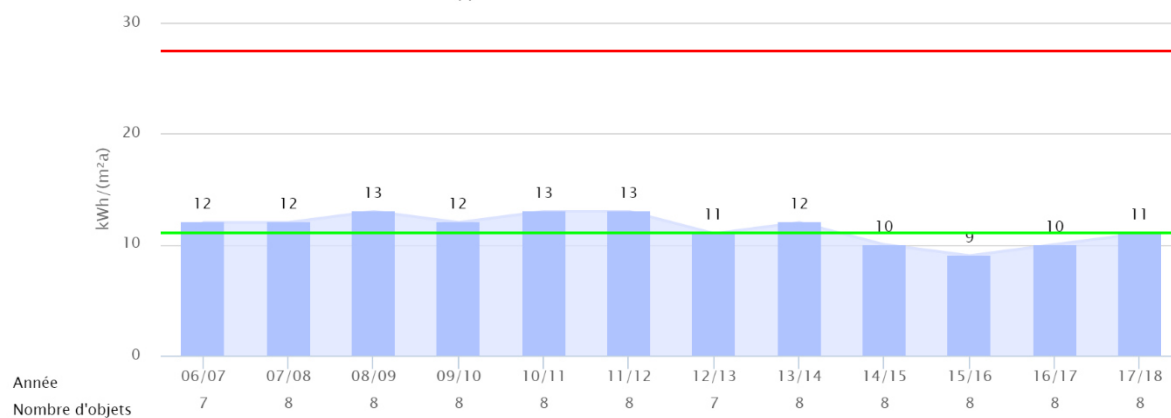
Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.07.2006 au 30.06.2018



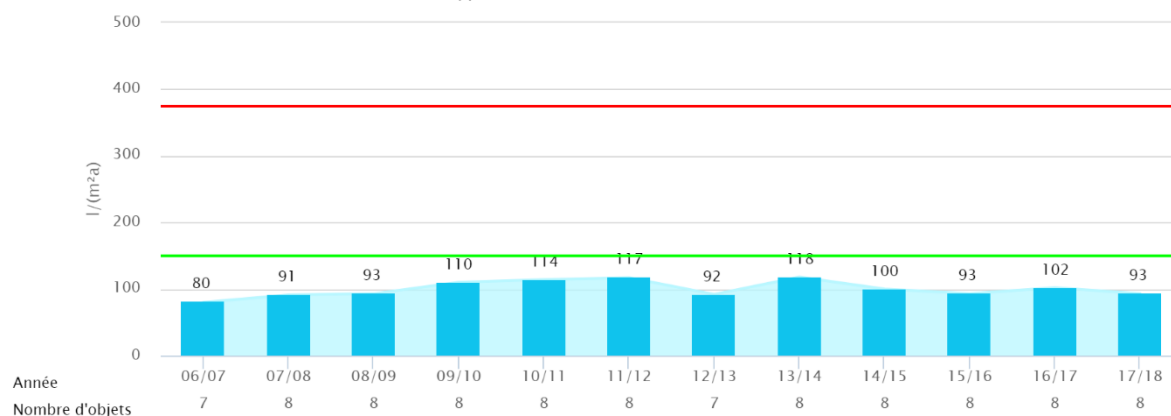
Evolution des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.07.2006 au 30.06.2018



Evolution des indices énergétiques: Eau

Rapport du 01.07.2006 au 30.06.2018



CONTRÔLE DES HABITANTS

Le Contrôle des Habitants est régi par le droit fédéral et par la loi cantonale concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Chaque commune est légalement tenue d'avoir un service du contrôle des habitants (ci-après le service), avec à sa tête une personne responsable (Préposé), dont le rôle est de gérer le registre de la population, suisse et étrangère, domiciliée ou en séjour sur son territoire, de statuer sur les contestations découlant de l'application de la LHRCH et d'assumer toutes les autres tâches qui lui sont dévolues par la législation. Ce service fournit notamment aux administrations publiques les renseignements relatifs à ses habitants dont elles ont besoin pour assumer leurs tâches.

Plus concrètement, le service enregistre, communique et archive tous les mouvements de la population (arrivées, départs, changements d'adresses, etc.) et tient à jour les autres données contenues dans son registre (noms, prénoms, date de naissance, filiation, état civil, etc.). Depuis 2010, le registre communal des habitants gère également les liens habitant-bâtiment-logement et doit de ce fait pouvoir compter sur l'étroite collaboration des propriétaires et gérants tenus d'annoncer les mouvements de locataires. Le service assume un rôle essentiel dans le nouveau système de recensement fédéral de la population qui est désormais basé sur le contenu et l'exactitude des registres des habitants.

Il faut continuer à bien distinguer le Contrôle des Habitants de l'Etat Civil qui agit lui en amont en gérant les événements d'état civil (naissance, décès, mariage, divorce, etc.) des personnes originaires et/ou domiciliées dans son arrondissement.

Guichet d'accueil administratif des nouveaux arrivants au Locle et de ce fait pièce importante du puzzle de l'intégration notamment via la distribution d'informations communales, de la charte cantonale de citoyenneté et la promotion des cours de français, le service est en outre compétent pour diverses prestations, comme par exemple : les demandes de cartes d'identité des Suisses domiciliés dans la commune ; la transmission au canton des demandes et la remise aux intéressés des permis de travail/séjour/établissement pour les étrangers domiciliés ainsi que les frontaliers occupés par un employeur de la place ; la délivrance de diverses attestations (domicile, séjour, vie, renseignements, etc.). Il est important de relever et de valoriser le rôle de « filtre » que le service remplit en renseignant et en orientant les administrés pour toutes sortes de questions « basiques » ce qui permet d'éviter d'innombrables contacts supplémentaires à d'autres services comme plus particulièrement le Service cantonal des Migrations dont la sollicitation s'en trouve ainsi allégée.

Lors des votations et élections, le service gère l'organisation du scrutin, le registre électoral et fonctionne comme bureau d'enregistrement des votes par correspondance et des votes du dimanche matin; il est aussi appelé à vérifier la validité des signatures d'initiatives, référendums et autres motions.

L'année 2019 du Contrôle des Habitants

Stabilité en ce qui concerne le personnel du service.

Participation du Préposé à divers groupes de travail dans le canton chargés de suivre l'évolution pratique, technique et législative du domaine du Contrôle des Habitants. Cette participation n'est pas nouvelle mais les sollicitations sont de plus en plus régulières au vu des évolutions en cours et à venir. On peut notamment citer des projets visant à la modernisation des échanges entre registres, à la stratégie fédérale pour l'introduction de l'e-Déménagement mais aussi plusieurs améliorations des outils de gestion.

Au 1^{er} trimestre 2019, un des projets de modernisation des échanges entre registres s'est concrétisé avec la connexion des communes neuchâteloises à la norme e-CH-93 soit l'échange électronique d'annonces d'arrivées et de départs entre communes suisses. Ces échanges facilitent la reprise des données en évitant une ressaisie et améliorent la communication des annonces entre les communes connectées. Hélas, certaines régions ne sont pas encore connectées comme par exemples Lausanne et Genève.

Une autre nouveauté a vu le jour en juillet 2019 : la possibilité pour tout habitant actuel ou passé du canton de Neuchâtel de pouvoir, moyennant un accès au Guichet Unique cantonal, imprimer et payer

directement depuis chez lui des attestations de domicile ou d'historique de domicile. Si la personne a habité plusieurs communes neuchâteloises, la prestation lui permet d'accéder aux attestations de chacune des communes concernées sans se déplacer.

Pour ce qui est des tâches courantes, relevons :

- Les mouvements d'habitants toujours aussi nombreux. Durant l'année écoulée, 22.2 % de la population a changé de domicile soit 2'242 mouvements répartis comme suit : arrivées 27 %, départs 32 % et déménagements internes au territoire communal 41 %.
- La nécessité d'approfondir de plus en plus régulièrement des situations d'évaluation du domicile au cas par cas, ceci pouvant parfois se révéler hautement chronophage.
- De plus en plus d'administrés et autres entités nous contactant par défaut, ne sachant souvent pas ou plus à qui s'adresser pour telle ou telle problématique administrative.
- En soutien du Service cantonal des migrations (SMIG), le traitement d'un nombre conséquent de dossiers liés aux permis de séjour pour étrangers (environ 1'400 dossiers) auxquels s'ajoutent 920 dossiers de permis de travail pour frontaliers. À noter que les discussions évoquées dans le rapport de gestion 2018 continuent mais sont parfois difficiles entre le SMIG et les Communes. Une réforme des processus de travail entre SMIG et Communes pour la gestion des dossiers tant pour les permis de séjour que pour les permis de travail pour frontaliers est attendue et nécessaire mais il existe un grand manque de clarté de la part du SMIG.
- Dans le domaine votations, il a fallu gérer 3 scrutins dans l'année dont les élections fédérales.

Émoluments et taxes encaissés du 01.01.2019 au 31.12.2019

Délivrance d'attestations et mutations soumises à émolument	Fr.	16 078.39
Demandes de renseignements	Fr.	9 000.00
Autorisations de séjour, encaissement total	Fr.	125 209.00
./.. Autorisations de séjour, part cantonale rétrocedée (à noter que depuis le 01.01.2015 la part des émoluments rétrocedée au Canton est passée de 50% à 67% sur décision cantonale contestable)	Fr.	-92 573.25
Cartes d'identité, encaissement total	Fr.	30 415.00
./.. Cartes d'identité, parts fédérales et cantonales rétrocedées	Fr.	-19 373.90
Photos d'identité numériques (exclusivement lors de commande de carte d'identité)	Fr.	1 615.00
Frais de rappels	Fr.	1 520.00
Total des recettes nettes	Fr.	71 890.24

Pour donner une idée du volume traité, les encaissements ci-dessus concernent environ :

- 607 personnes arrivées
- 913 personnes ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune
- 1'600 attestations diverses et mutations soumises à émolument
- 450 demandes de renseignements payantes (au moins 2'000 autres sont traitées gratuitement car elles sont internes à l'Administration ou concernent d'autres institutions légalement exonérées)
- Environ 1'400 mutations de permis de séjour et 920 mutations de permis de travail pour étrangers (base : nombre de dossiers de permis de séjour et frontaliers en transit dans le service).
- 519 commandes de cartes d'identité
- Une centaine de procédures ayant abouti à l'encaissement de frais de rappels

Ces événements, complétés par toutes les autres mises à jour (état civil, origine, identité, profession, employeur, adresses postales, Suisses de l'étranger, etc.), donnent lieu chaque année à un ordre de grandeur de 20'000 mutations informatiques diffusées aux collectivités publiques concernées pour la plupart via la base de données cantonale des personnes (BDP).

Recensement de la population locloise

Population résidente au 31.12.2018 selon le recensement cantonal :

10'214 habitants

Population résidente au 31.12.2019 selon le recensement cantonal :

10'096 habitants

Variation :

- 118 habitants

Cette différence se détaille comme suit :

Mouvements migratoires (arrivées moins départs)

- 115 habitants

Mouvements démographiques naturels (naissances moins décès)

+ 5 habitants

Correctif (régularisation de la statistique vivante) au 01.01.2019

- 8 habitants

- 118 habitants

Composition de la population résidente ¹ (Sources : Recensements cantonaux aux 31.12)

¹Uniquement les personnes dites établies donc enregistrées en domicile principal. Par opposition à la population dite « en séjour » ou autrement dit en domicile secondaire.

<u>1. Origine/Type de papiers</u>		<u>sexe masculin</u>	<u>sexe féminin</u>	<u>Total</u>
1.1. Neuchâtelois(es)		1 656	1 740	3 396
1.2. Confédéré(es)		1 786	1 936	3 722
<i>Suisses/Suissesses (total)</i>		3 442	3 676	7 118
1.3. Permis d'établissement (C)		1 129	1 022	2 151
1.4. Séjour annuel (B)		373	331	704
1.5. Admissions provisoires (F)		30	26	56
1.6. Demandeurs d'asile (N)		15	19	34
1.7. Séjours de courte durée (L)		22	11	33
<i>Etrangers/Etrangères (total)</i>		1 569	1 409	2 978
<i>Population résidente totale</i>		5 011	5 085	10 096

<u>2. Etat civil</u>	<u>Total</u>
2.1. Célibataires	4 271
2.2. Marié(es)	4 094
2.3. Divorcé(es)	1 053
2.4. Veuf(s)/Veuve(s)	668
2.5. Partenariat (fédéral) lié	8
2.6. Partenariat dissous juridiquement	1
2.7. Partenariat dissous par décès	1
<i>Population résidente totale</i>	10 096

<u>3. Religion</u>	<u>Total</u>
3.1. Eglises et communautés protestantes (code R)	2 533
3.2. Eglises catholiques romaines (code C)	3 888
3.3. Eglise catholique chrétienne (code O)	43
3.4. Autres communautés chrétiennes (code H)	113
3.5. Communauté de confession juive (code I)	2
3.6. Communautés islamiques (code M)	603
3.7. Autres Eglises et communautés religieuses (code U)	240
3.8. Aucune appartenance (code S)	2 011
3.9. Sans indication (code X)	663
<i>Population résidente totale</i>	10 096

Arrivées dans l'année

Provenance	Nombre personnes	%
Arrivée de autre commune NE	326	53.7%
Arrivée de autre commune Suisse	83	13.7%
Arrivée de l'étranger	198	32.6%
TOTAL	607	100.0%

Départs dans l'année

Destination	Nombre personnes	%
Départ pour autre commune NE	420	58.2%
Départ pour autre commune Suisse	128	17.7%
Départ pour l'étranger	174	24.1%
TOTAL	722	100.0%

Naissances et décès dans l'année

Période	Naissances	Décès
janv.19	11	11
févr.19	6	8
mars.19	7	12
avr.19	10	9
mai.19	13	17
juin.19	13	5
juil.19	10	6
août.19	9	6
sept.19	5	12
oct.19	15	8
nov.19	9	7
déc.19	3	5
Total	111	106

Solde migratoire**(arrivées moins départs) sur 10 ans**

Période	Nombre d'habitants	Arrivées	Départs
31.12.2010	-58	552	610
31.12.2011	70	706	636
31.12.2012	207	835	628
31.12.2013	224	869	645
31.12.2014	16	804	788
31.12.2015	21	732	711
31.12.2016	-16	749	765
31.12.2017	-16	751	767
31.12.2018	-140	665	805
31.12.2019	-115	607	722

Solde démographique**(naissances moins décès) sur 10 ans**

Période	Nombre d'habitants	Naissances	Décès
31.12.2010	-5	108	113
31.12.2011	-21	101	122
31.12.2012	-11	107	118
31.12.2013	-44	93	137
31.12.2014	-6	103	109
31.12.2015	-2	99	101
31.12.2016	-18	108	126
31.12.2017	-26	94	120
31.12.2018	-18	93	111
31.12.2019	5	111	106

Évolution du nombre de frontaliers (estimation selon 2 sources statistiques)

Le nombre de frontaliers exerçant une activité lucrative sur le territoire de la commune du Locle, au 31.12.2019 était estimé à 2'988 (+ 152 soit + 5.4% comparé au 31.12.2018) sur la base du nombre de permis frontaliers activés au 31.12.2019 communiqué par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Attention : il s'agit uniquement de permis de travail activés et non pas d'emplois en cours confirmés.

Les données disponibles les plus récentes selon une autre méthode de relevé, celle de l'Office Fédéral de la Statistique (statistique des frontaliers) sont une situation au 3^{ème} trimestre 2019 qui estimait à 2'745 (+ 144 soit + 5.5% comparé au 4^{ème} trimestre 2018) le nombre de travailleurs frontaliers employés au Locle.

Registre civique

Durant l'année écoulée, les électeurs et électrices ont été appelés **3** fois aux urnes, à savoir :

1. Votation fédérale 10 février 2019

1.1. Objet fédéral : Initiative populaire du 21.10.2016 « Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »

Participation au Locle : 27.46 % Participation dans l'ensemble du Canton : 32.07 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 37.92 %

Résultat :

Plan communal
Refusé à 51.96 %

Plan cantonal
Refusé à 53.77 %

Plan fédéral :
Refusé à 63.70 %

2. Votation fédérale 19 mai 2019

2.1. Objet fédéral : Loi fédérale du 28.09.2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

Participation au Locle : 38.97 % Participation dans l'ensemble du Canton : 38.66 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 43.74 %

Résultat :

Plan communal
Accepté à 65.21 %

Plan cantonal
Accepté à 72.36 %

Plan fédéral :
Accepté à 66.40 %

2.2. Objet fédéral : Arrêté fédéral du 28.09.2018 portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Participation au Locle : 38.97 % Participation dans l'ensemble du Canton : 38.66 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 43.88 %

Résultat :

Plan communal
Accepté à 65.42 %

Plan cantonal
Accepté à 72.60 %

Plan fédéral :
Accepté à 63.70 %

2.3. Objet communal : Arrêté du Conseil général relatif à la fixation du coefficient fiscal

Participation au Locle : 38.97 %

Résultat :

Plan communal
Refusé à 61.73 %

3. Élections fédérales 20 octobre 2019

3.1. Objet fédéral : Élection du Conseil National

Participation au Locle : 38.42 % Participation dans l'ensemble du Canton : 40.17 %

Les 4 élus pour le canton de Neuchâtel sont, dans l'ordre alphabétique :

- Cottier Damien, Parti Libéral-Radical Neuchâtelois (PLRN)
- De la Reussille Denis, POPVertsSol, Parti Ouvrier et Populaire (POP)
- Fivaz Fabien, POPVertsSol, Parti Les Verts
- Hurni Baptiste, Parti Socialiste Neuchâtelois (PSN)

3.2. Objet cantonal : Élection du Conseil des États (cette élection a pour particularité d'être assimilée à un scrutin cantonal donc avec droit de vote accordé aux titulaires de permis C établis dans le canton depuis 5 ans au moins)

Participation au Locle : 33.46 % Participation dans l'ensemble du Canton : 35.71 %

Les 2 élus pour le canton de Neuchâtel sont, dans l'ordre alphabétique :

- Bauer Philippe, Parti Libéral-Radical Neuchâtelois (PLRN)
- Vara Céline, Parti Les Verts

Initiatives et référendums

Durant l'année écoulée, le service a vérifié des signatures sur les listes relatives aux objets suivants :

Sur le plan fédéral :

Initiative populaire fédérale « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »	Signatures valables : 308
Initiative populaire fédérale « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »	Signatures valables : 285
Initiative populaire fédérale « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes »	Signatures valables : 245
Initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »	Signatures valables : 171
Initiative populaire fédérale « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »	Signatures valables : 98
Initiative populaire fédérale « Assurance-maladie. Pour une liberté d'organisation des cantons »	Signatures valables : 97
Initiative populaire fédérale « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice) »	Signatures valables : 90
Initiative populaire fédérale « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »	Signatures valables : 86
Initiative populaire fédérale « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »	Signatures valables : 52
Initiative populaire fédérale « Pour un climat sain (initiative pour les glaciers) »	Signatures valables : 38
Initiative populaire fédérale « Pour un Parlement indépendant des caisses-maladie »	Signatures valables : 5
Initiative populaire fédérale « Pour l'autonomie de la famille et de l'entreprise (initiative pour la protection de l'enfant et de l'adulte) »	Signatures valables : 2
Référendum Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)	Signatures valables : 176
Référendum « Arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen) »	Signatures valables : 120
Référendum Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)	Signatures valables : 101
Référendum Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)	Signatures valables : 68

Sur le plan cantonal :

Initiative législative populaire cantonale «Pour une école équitable et efficiente »	Signatures valables : 128
Motion populaire cantonale « Agissez pour un avenir viable et juste »	Signatures valables : 28
Motion populaire cantonale "Vergers vivants"	Signatures valables : 10
Motion populaire cantonale « Agissez pour des investissements durables et transparents »	Signatures valables : 8
Motion populaire cantonale « Mieux vivre ensemble : vive le patrimoine UNESCO neuchâtelois »	Signatures valables : 2
Motion populaire cantonale "Légalisation pratique courante Happy hours et autres jeux ou concours"	Signatures valables : 1

Sur le plan communal :

Référendum contre la hausse du coefficient fiscal	Signatures valables : 1170
---	----------------------------

ÉTAT CIVIL

En 2019, il n'y pas eu de changements notoires de législation directement liée à l'état civil pur au niveau fédéral.

Le pouvoir législatif fédéral, assisté par l'Office fédéral de l'état civil, affirme sa volonté de simplifier les démarches de changement de sexe et de prénom pour les personnes transgenres. Ainsi, le but est de débureaucratiser le changement de sexe et de prénom dans le registre de l'état civil.

Le Conseil fédéral souhaite que les besoins spécifiques des personnes transgenres ou présentant une variation du développement sexuel soient mieux pris en compte. À l'avenir, celles-ci pourront ainsi modifier rapidement et sans complication bureaucratique l'indication de leur sexe et de leur prénom par une déclaration faite devant l'officier de l'état civil, sans examens médicaux ou autres conditions préalables.

En effet, ces personnes doivent aujourd'hui surmonter d'importantes difficultés pour le faire et le changement de sexe doit être constaté par un tribunal. En l'absence de réglementation claire, les procédures actuelles sont souvent longues et disparates.

Il est prévu de modifier le Code civil en conséquence durant l'année 2020.

Sur le plan cantonal, une fusion des arrondissements des offices de l'état civil de Cressier, Hauterive et Neuchâtel a eu lieu, voyant naître un seul arrondissement dont le siège est, dès le 1^{er} janvier 2020, à Neuchâtel.

Naissances

8 (4 en 2018) naissances ont eu lieu à domicile. Ces événements ne voient que peu d'évolution au fil des ans. Ceci est dû au fait qu'il n'y a ni maison de naissance ni maternité dans l'arrondissement et que les naissances à domicile demeurent des cas exceptionnels.

Reconnaisances

175 (187 en 2018) déclarations de reconnaissances en paternité ont été dressées. Dont environ 60 % sont effectuées avant la naissance de l'enfant. Il est toujours préférable, dans l'intérêt de l'enfant, que cette démarche puisse être effectuée avant la naissance.

Il faut savoir que ces déclarations, lorsqu'elles concernent les naissances d'enfants suisses, peuvent être signées auprès de différents offices de l'état civil, soit ceux du domicile des parents, ceux du lieu de naissance de l'enfant ou ceux des lieux d'origine des parents. Les compétences sont similaires pour les déclarations de reconnaissances en paternité relatives aux naissances d'enfants de nationalité étrangère, à l'exclusion des lieux d'origine.

Les parents ont toujours la possibilité de signer la déclaration d'autorité parentale conjointe et de choisir de donner le nom de célibataire de l'un ou de l'autre à l'enfant. Cette façon d'appliquer le droit du nom pour le port du nom de famille de l'enfant de parents non mariés ne s'applique qu'aux enfants qui naissent Suisses.

Pour tous les enfants qui naissent de nationalité étrangère, nous appliquons le droit du nom en fonction du droit national de chacun, ceci afin de respecter la loi sur le droit international privé en matière d'état civil.

Décès

614 (614 en 2018) décès concernant l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises ont été enregistrés. Événements stables par rapport à l'année précédente.

Mariages

179 (182 en 2018) mariages ont été célébrés dans les différentes salles de mariage de l'arrondissement de l'état civil des Montagnes neuchâteloises en 2019. Une moyenne de deux à trois samedis par mois, sauf pour les mois de novembre et décembre (périodes moins demandées), ont été mis en place pour les célébrations des mariages dans les salles de mariage du Locle, de La Chaux-de-Fonds, de La Brévine et de La Sagne. La volonté de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises de proposer plus de dates pour les célébrations du samedi plaît aux administrés.

Il y a d'ailleurs une légère recrudescence de demandes de la part de couples domiciliés à l'extérieur de l'arrondissement.

Il y a également une volonté, de la part de beaucoup de couples, de voir naître des célébrations plus personnalisées. Ceci dans le but de se rapprocher des « célébrations d'exception » qu'offrent par exemple les cantons de Vaud et Genève. Ceci sera un nouveau défi dans l'avenir et pose quelques questions d'ordre organisationnel.

La législation en termes de mariage forcés ou abusifs ainsi que dans le but d'éluder des dispositions sur le séjour légal est bien entendu toujours en vigueur. Une collaboration plus accrue entre l'office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises et l'Office de séjour et de l'établissement, le Service d'Etat aux migrations ainsi que les autres services acteurs dans ces domaines a vu le jour en 2019.

Partenariat enregistré

1 (3 en 2018) partenariats ont été enregistrés dans notre arrondissement en 2019.

Reprise de nom

En application du nouveau droit du nom, nous avons enregistré

- **24** (21 en 2018) déclarations concernant le nom, relatives à des enfants mineurs.
- **39** (42 en 2019) déclarations concernant le nom, suite à un divorce ou un veuvage.

Enregistrement événements judiciaires

L'état civil des Montagnes neuchâteloises est compétent pour l'enregistrement des décisions rendues par le Tribunal des Montagnes et du Val-de-Ruz

Nous avons enregistré, en 2019 :

- **180** (172 en 2018) divorces.
- **3** (9 en 2018) désaveux en paternité.
- **6** (3 en 2018) reconnaissances en paternité judiciaire (constatation du lien de filiation).
- **3** (0 en 2018) partenariats dissouts.
- **5** (6 en 2018) adoptions.
- **1** (2 en 2018) libérations du droit de cité.
- **3** (0 en 2018) changements de sexe.

Naturalisations

301 (192 en 2018) candidats à la naturalisation facilitée ou ordinaire ont obtenu l'un des droits de cité de notre arrondissement, à savoir de : Les Planchettes, La Chaux-de-Fonds, La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, Les Brenets ou Le Locle en 2019.

Enregistrement d'événements de l'étranger

L'état civil des Montagnes neuchâteloises est compétent pour l'enregistrement des événements qui se produisent à l'étranger et qui touchent de manière directe ou indirecte les personnes originaires d'une ou de plusieurs communes de notre arrondissement.

Ces événements doivent être transmis à la représentation suisse la plus proche du lieu de l'événement par les administrés eux-mêmes. Ceci est prescrit par la loi dans l'art. 39 OEC (obligation d'annoncer les faits d'état civil survenus à l'étranger pour tous les citoyens suisse ou les personnes de nationalité étrangère ayant un lien avec un citoyen suisse).

Nous avons enregistré, en 2019 :

- **130** (121 en 2018) naissances.
- **50** (53 en 2018) reconnaissances.
- **80** (88 en 2018) décès.
- **81** (74 en 2018) mariages.
- **22** (22 en 2018) divorces.
- **4** (8 en 2018) changements de nom.
- **4** (4 en 2018) adoptions.

Infostar

La dernière version du logiciel Infostar date de novembre 2017. Nous étions passé de la version 11.1.0 à la version 12.0.0.

Les développeurs de l'Unité Infostar à Berne sont en train de prévoir la programmation de l'Infostar nouvelle génération. Nous n'avons que peu d'informations à ce sujet pour l'instant mais ce nouveau registre devrait voir le jour en 2022 ou 2023.

Ce registre électronique a force probante conformément à l'art. 9 CC qui dit que *les registres publics et les titres authentiques font foi des faits qu'ils constatent et dont l'inexactitude n'est pas prouvée*. Partant de ce principe, tous les registres de l'état civil (papiers et électroniques) sont à manipuler avec rigueur et sérieux, pour ne pas altérer les informations contenues à l'intérieur. Le fait que ces registres aient force probante doivent pousser les officiers de l'état civil à en avoir un réel respect et à ne pas prendre à la légère le fait d'y avoir accès mais aussi d'avoir la possibilité d'ajouter et de modifier des données.

Il est à noter que les renseignements au public deviennent de plus en plus pointus. L'accès aux informations par Internet ne nous facilite pas la tâche. Il faut garder à l'esprit que chaque cas est particulier et qu'il faut analyser chaque situation pour répondre précisément au citoyen de manière adéquate et être capable d'expliquer l'application des différents droits.

Personnel

Une personne a été engagée le 05 août 2019 à 100% en tant que collaboratrice administrative en vue de passer le brevet fédéral d'officier de l'état civil.

Depuis le mois de mai 2019, le service de l'état civil est entré dans le tournus des services formant des apprentis.

Émoluments et charges

Le montant des émoluments s'élève à Fr. 251'825,65. Ce qui est très stable par rapport à 2018 (Fr. 252'746,40). Ces montants fluctuent légèrement au fil des ans.

Les charges pour l'année 2019 s'élèvent à Fr. 491'836,09. Une fois les émoluments soustraits aux dites charges, il est constaté un manque à gagner de Fr. 240'010,44, montant qui est réparti entre les différentes communes formant l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises. Ces montants sont calculés selon les différents pourcentages qui ont été déterminés d'après la clé de répartition inscrite dans la convention qui lie toutes les communes de l'arrondissement à l'état civil.

Tableau de répartition des charges selon la Convention régissant l'Office de l'état civil des Montagnes neuchâteloises

La Chaux-de-Fonds	50.17	120'413.20
Les Planchettes	0.90	2'160.10
La Sagne	6.14	14'736.65
Le Locle	26.17	62'810.70
Les Brenets	2.22	5'328.20
Le Cerneux-Péquignot	0.99	2'376.10
La Brévine	2.85	6'840.30
La Chaux-du-Milieu	2.70	6'480.30
Les Ponts-de-Martel	7.20	17'280.80
Brot-Plamboz	0.66	1'584.10
	100.00	240'010.45

Divers et futur

En 2020, les registres des familles vont devoir être numérisés afin de répondre aux exigences de sécurisation des registres tenus sur papier, selon l'art. 92c al. 1 de l'Ordonnance sur l'état civil. Nous sommes actuellement en train d'étudier les différentes possibilités en fonction des offres du marché.

Au niveau fédéral, le système de formation des officiers de l'état civil est en train de changer pour se calquer sur le modèle de la suisse allemande. Le brevet fédéral d'officier de l'état civil se durcit de plus en plus. Les examens du brevet en 2019 ont connu un taux d'échec de 52 % sur toute la Suisse. Dès 2020, les examens oraux vont être modifiés afin de représenter le plus possible les cas réels que l'on retrouve au guichet.

C'est un métier compliqué, qui demande rigueur, réflexion, réactivité, connaissances approfondies en droit mais aussi entregent compréhension et empathie face aux administrés. En état civil chaque cas est différent et il convient d'en tenir compte tout en restant dans le cadre strict du respect de la loi. Et comme les lois changent en permanence, il faut constamment rester aux aguets de ces changements afin de les appliquer au mieux dans notre pratique quotidienne.

OFFICE DU TRAVAIL

Service économique

Nous devons rester attractifs en favorisant le développement industriel endogène et exogène, notamment en proposant des surfaces disponibles au développement, voire à l'implantation de nouvelles entreprises.

L'inventaire des surfaces disponibles à fin 2019 est le suivant :

Zone est 7'510 m² + 6'184 m² terrain privé = **13'694 m²**
 Zone ouest **28'700 m²** (Rolex 5'700 m² + Dixi 6'000 m² + Etat env. 17'000 m²)
 Zone Les Saignoles **43'000 m²** (Etat 23'000 m² + 20'000 m² Commune, réservé 5 ans, droit d'emption)

Inventaire des locaux industriels et commerciaux vacants au 1^{er} juin 2018, à louer ou à vendre

	Total		Bureau, cabinet médical, etc.		Magasin, local de vente		Atelier, usine		Dépôt, entrepôt		Autre local	
	Nombre	m ²	Nb	m ²	Nombre	m ²	Nombre	m ²	Nombre	m ²	Nombre	m ²
Le Locle	26	4'159	9	948	2	110	5	988	3	120	7	1'993
Canton	230	44'840	86	12'499	45	6'646	31	17'009	36	2'639	32	6'047

Personnel occupé dans les fabriques

À fin 2019 nous recensons 4557 personnes occupées dans les fabriques, soit une diminution de 244 unités par rapport à l'année précédente.

L'évolution par branches d'activité se présente comme suit :

Horlogerie	+ 71
Assortiments	- 72
Boîtes de montres	+ 5
Cadrams	- 5
Décolletage	+ 3
Mécanique	+ 32
Branches diverses	- 278

Statistique au 31 décembre :

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
1975	2417	1579	3996
1980	2272	1394	3666
1985	1976	1138	3114
1990	1969	1417	3386
1995	1730	1231	2961
2000	1897	1363	3260
2010	2563	1911	4474
2011	2796	2120	4916
2012	2875	2187	5062
2013	2896	2218	5114
2014	2824	2227	5051
2015	2901	2103	5004
2016	2629	1891	4520
2017	2608	1776	4384
2018	2829	1972	4801
2019	2667	1890	4557

Statistique globale de l'emploi - recensement au 31.12 auprès de tous les employeurs pour l'année 2018

ENTREPRISES		2018	RESIDENTS		FRONTALIERS		DOMICILE		APPRENTIS		TOTAL		
Nom	Adresse	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Total	
O	AGRICULTURE, SYLVICULTURE		30	10	1	0	0	0	1	0	31	10	41
1	ECONOMIE ENERGETIQUE, EXTRACTION DE MINERAUX		12	0	0	0	0	0	0	0	12	0	12
2	ARTS ET METIERS, INDUSTRIE		65	76	7	10	0	0	1	0	73	86	159
3	INDUSTRIE		1320	1086	1464	778	2	0	53	23	2839	1886	4725
4	BATIMENT ET GENIE CIVIL		100	15	12	0	0	0	17	1	129	16	145
5	COMMERCE, RESTAURATION ET HEBERGEMENT, REPARATIONS		190	175	61	74	0	0	12	4	263	253	516
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		27	13	16	8	0	0	0	0	43	21	64
7	BANQUES, ASSURANCES, AFFAIRES IMMOBILIERES, AGENCES-CONSEILS		72	98	16	18	0	0	2	5	90	121	211
8	AUTRES SERVICES (PUBLICS ET PRIVES)		315	600	45	232	0	0	9	21	369	853	1222
9	ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AU SENS ETROIT DU TERME, REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES		123	191	0	0	0	0	6	11	129	202	331
			2254	2264	1622	1120	2	0	101	65	3978	3448	7426
ANNEE 2018		2018	RESIDENTS		FRONTALIERS		DOMICILE		APPRENTIS		TOTAL		
Nom	Adresse	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Total	
SECTEUR PRIMAIRE (AGRICULTURE)			42	10	1	0	0	0	1	0	43	10	53
SECTEUR SECONDAIRE (PRODUCTION)			1485	1177	1483	788	2	0	71	24	3041	1988	5029
SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)			727	1077	138	332	0	0	29	41	894	1450	2344
TOTAL			2254	2264	1622	1120	2	0	101	65	3978	3448	7426

Chômeurs inscrits au 31 décembre

2007	189
2008	197
2009	455
2010	354
2011	288
2012	347
2013	363
2014	398
2015	508
2016	426
2017	341
2018	337
2019	222

OFFICE DU LOGEMENT

L'Office du logement assume les tâches suivantes :

- renseignements au public relatifs aux effets du droit du bail à loyer
- collaboration au recensement des appartements vacants
- inventaire du nombre de logements

Statistique des logements vacants

En collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui coordonne les opérations sur l'ensemble du territoire national, le canton de Neuchâtel établit la statistique des logements et des locaux industriels et commerciaux vacants.

Par souci de rationalisation, cette enquête permet de recueillir, par la même procédure, les données statistiques sur les logements et les locaux industriels et commerciaux vacants et de les traiter aussi bien pour les besoins de la Confédération que pour ceux du Canton. Neuchâtel dispose ainsi d'une statistique qui lui est propre, mais dont les principaux résultats sont comparables avec ceux des autres cantons.

À l'aide des données informatiques en notre possession, nous sommes à même de collaborer efficacement à l'établissement de l'enquête cantonale qui englobe toutes les communes.

Selon l'enquête effectuée au **1^{er} juin 2019** notre ville comptait **291** (329 en 2018) logements vacants.

Logements vacants

Sont considérés comme vacants tous les logements habitables (meublés ou non) destinés à la location ou à la vente et qui étaient inoccupés au 1^{er} juin. Sont également pris en compte les maisons individuelles inoccupées et destinées à la location ou à la vente, de même que les logements vacants déjà loués pour une date ultérieure.

Régions

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les districts n'existent plus. Le canton est maintenant divisé en quatre régions qui sont les suivantes : ***Région Littoral*** (anciens districts de Neuchâtel et de Boudry), ***Région Montagnes*** (anciens districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle), ***Région Val-de-Ruz*** (ancien district du Val-de-Ruz) et ***région Val-de-Travers*** (ancien district du Val-de-Travers).

Logements vacants Région Montagnes :

69	logements de	1 pièce
148	"	" 2 pièces
538	"	" 3 "
277	"	" 4 "
73	"	" 5 "
<u>29</u>	"	" 6 pièces et plus

1'134 Total**Loyer mensuel moyen des logements vacants :**

	Moyenne du loyer sans charges (en francs)					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 + pièces
Canton de Neuchâtel	612	796	9280	1'236	1'474	1'679
Le Locle	251	571	663	844	1'040	1'200-

Parc immobilier

Nous publions ci-dessous le nombre d'appartements recensés sur le domaine communal, par nombre de pièces :

Logements de :

1 pièce	325
2 pièces	829
3 pièces	1'960
4 pièces	1'690
5 pièces	650
6 pièces	<u>410</u>
Total	<u>5'864</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Personnel

M. Pascal Schaffter, Coordinateur Sécurité Publique – Chef de Service
1 secrétaire de direction à 80%
1 collaboratrice administrative à 60%
4 agents de sécurité publique

Le Service du Domaine Public en plus des missions habituelles gère l'ascenseur incliné (remontoir) pour tout ce qui est dérangement et panne. Il s'occupe également des voies bus et délivre les autorisations pour y circuler.

Police neuchâteloise de proximité – Poste du Locle

Répartie sur l'ensemble du canton et organisée par secteur, la police de proximité s'occupe de la résolution de problèmes en matière de sécurité de la médiation et lutte contre la petite et moyenne délinquance locale.

1 chef de poste - 5 gendarmes

Remise de document

Poursuites	2018	2019
	4323	4781

Somme encaissée pour :

2018 - Fr.229'119. En 2019, nous avons reçu au total 4781 CDP à notifier. Nous en avons notifié 4766 durant l'année 2019. L'Office des poursuites a mis en place un nouveau système réglant le montant de l'émolument dès la remise des CDP à notre service. L'Office des poursuites a payé au 31.12.2019, 415 CDP non notifiés mais en notre possession afin de solder l'année 2019. 4766 CDP notifiés plus 415 CDP non notifiés mais en notre possession ce qui représente 4781CDP représentant un montant de Fr 253'393.-

Services d'ordre

Les services d'ordre ont été effectués en collaboration avec les services communaux, les volontaires, les organisateurs, lors des principales manifestations suivantes :

L'Horlogère – Fête de la bière - Carnaval - Marche du 1^{er} Mars et du 1^{er} Mai – Marché de printemps - Joutes sportives - Fête des Promotions - Rock Festival Altitude - Foire du livre – Bastringue de l'Ancienne Poste - Marché d'automne - Course cycliste Le Locle – Sommartel - Course de côte cycliste Combe-Girard – Sommartel - Fête du 1^{er} août - Saint-Nicolas.

La Sécurité Publique de La Chaux-de-Fonds met à disposition des volontaires pour les manifestations organisées par les communes

Contrôle du stationnement

Amendes d'ordre	2018	2019
Mesures Hivernales	343	1441
Zone bleue	1262	866
Parc limité	840	801
Parcage sur les trottoirs	55	61
Arrêt interdit	210	266
Stationnement interdit	707	783
Parc réservé aux handicapés	5	8
Fond privé	21	122
Circulation	273	310
<u>TOTAL</u>	3782	4658

Remise de documents	2015	2016	2017	2018	2019
Notifications et actes judiciaires	147	212	199	132	122
Retrait des plaques	75	85	50	32	39
Contrôles de vitesse effectué par la police neuchâteloise	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de contrôles effectués	70	89	84	94	97
Nombre de véhicules contrôlés	30015	25538	32180	38532	33399
Nombre d'amendes d'ordre	2062	2050	2402	2250	2117
Nombre de procès-verbaux	43	65	49	57	52
% de conducteurs en infraction	9.0 %	8.3%	7,6%	6%	6.5%

Contrôle de vitesse du SDP avec les panneaux de vitesse – Speedy

En 2015 le service s'est doté de deux appareils pour la mesure de la vitesse. Ces appareils servent de statistique.

Éducation routière

Toutes les classes ont été visitées par la Police neuchâteloise.

Patrouilleurs scolaires

7 passages pour piétons sont tenus par des patrouilleurs scolaires fixes qui sont tous adultes et pour les aider il y a 3 patrouilleurs scolaires remplaçant également tous adultes. L'instruction, la formation, le contrôle et le remplacement est donnée par le SDP. Il s'occupe également de l'habillement

Le coordinateur de la Sécurité Publique est membre de la commission d'éducation routière et de la brigade d'éducation routière du canton de Neuchâtel. La collaboration avec les directions des écoles, le corps enseignant, la police neuchâteloise est excellente.

Nombre de patentes pour établissements publics exploitées sur le territoire communal :

Établissements publics	2015	2016	2017	2018	2019
	60	72	63	66	61

13 terrasses sont installées sur le domaine public et 8 emplacements sont occupés par des commerçants. Le Service du Domaine Public s'occupe de l'implantation et de l'encaissement de ces dernières.

Mise en bière et exhumation

Nous effectuons le contrôle de la mise en cercueil des personnes qui sont transportées hors de la Suisse et nous assistons à l'exhumation des personnes lorsque la famille réclame le corps d'un défunt

Foire

Elle se déroule sur la Place du Marché tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois. Le SDP place les marchands et encaisse les emplacements

Objet trouvé

Nous nous occupons également de la gestion des objets trouvés ou volés – Vélos, trottinettes, montres bijoux etc.

Statistique des véhicules sur la Commune du Locle	2015	2016	2017	2018	2019
Véhicules légers	5774	5732	5626	5548	5507
Véhicules lourds	29	28	28	34	37
Remorques et caravanes	348	345	355	328	355
Machines de travail	36	39	40	40	41
Véhicules agricoles	74	75	78	74	70
Motocycles	415	396	424	409	440
Motocycles légers	22	19	16	18	16
Total	6698	6634	6567	6451	6466

Signalisation routière

Une partie de la signalisation a été remise aux normes HIP.

Élagage

Nous intervenons également auprès des propriétaires qui ont des haies, des branches et autres feuillages qui dépassent du domaine privé sur le domaine public

Chantiers et fouilles	2015	2016	2017	2018	2019
Permis de fouilles délivrés	48	36	42	37	40

Taxe des chiens

677 chiens ont été déclaré sur la commune. La taxe annuelle est perçue par la caisse communale en début d'année. Le SDP s'occupe de l'encaissement des retardataires.

Salubrité publique

Au cours de l'année 2019, 6 visites d'appartements insalubres ont dû être organisées. Lors de certaines interventions, la gérance et/ou le propriétaire concerné étaient présents. Le service des affaires vétérinaires a également été avisé dans certains cas. La collaboration avec le service de La Chaux-de-Fonds est très bonne.

Les Brenets

Patrouilles - 180 heures sont réalisées pour les tâches suivantes :

Contrôle du trafic dormant - Véhicule sans plaque (Épave) - Mesures hivernales - Retrait des plaques - Surveillance du trafic dormant - Surveillance des collèges - Manifestations Promotions - Fête nationale- Fête du Doubs - Fête de la jeunesse - Actes judiciaires - Commandement de payer

Les Brenets	2015	2016	2017	2018	2019
Mesures hivernales	9	9	35	13	8
Zone bleue	48	3	6	12	27
Trottoir	11	7	3	10	2
Parcage interdit	2	2	15	11	6

Les Brenets	2015	2016	2017	2018	2019
Commandement de payer	12	8	42	42	29
Retrait de plaque	2	5	3	3	2
Notifications et actes judiciaires	1	1	1	1	0

Le contrat de prestation avec Les Brenets a été reconduit pour 2020.

Une fusion entre Le Locle et Les Brenets est en cours de réalisation

Autres communes

Sur demande nous intervenons également sur le territoire - Des Planchettes – Du Cerneux-Péquignot – De La Brévine – De La Chaux-du-Milieu, pour les retraits de plaques, les actes judiciaires, les notifications du tribunal et les commandements de payer

Planchettes	2018	2019
Notifications et actes judiciaires	0	0
Retrait des plaques	1	0
Commandement de payer	0	0

Cerneux-Péquignot	2018	2019
Notifications et actes judiciaires	0	0
Retrait des plaques	0	0
Commandement de payer	0	0

La Brévine	2018	2019
Notifications et actes judiciaires	0	0
Retrait des plaques	2	2
Commandement de payer	0	0

La Chaux-du-Milieu	2018	2019
Notifications et actes judiciaires	0	0
Retrait des plaques	2	2
Commandement de payer	0	1

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE MON-REPOS

Statistiques

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre des inhumations										
a) adultes domiciliés au Locle	14	11	9	4	8	1	9	7	6	7
b) adultes domiciliés à l'extérieur	1	0	1	0	2	0	0	0	1	0
c) enfants domiciliés au Locle	1	1	0	0	1	0	0	0	0	2
d) enfants domiciliés à l'extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des inhumations	16	12	10	4	11	1	9	7	7	9
Nombre des dépôts d'urnes										
a) sur des nouvelles concessions "A"	2	5	1	4	1	0	4	5	2	3
b) sur des concessions "A" existantes	17	15	11	18	15	18	11	13	15	6
c) sur des nouvelles concessions "B"	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
d) sur des concessions "B" existantes	4	1	0	1	0	1	4	0	0	0
e) sur des nouvelles concessions aux murs cinéraires	6	17	6	12	5	7	7	9	9	8
f) sur des concessions aux murs cinéraires existantes	7	7	4	14	13	10	12	11	5	7
g) sur des tombes d'inhumés	12	7	11	8	5	5	11	4	9	13
h) sur la tombe anonyme (jardin du souvenir)	18	20	27	27	23	25	22	25	26	18
Total des dépôts de cendres	66	72	60	84	62	67	71	67	66	55
Nombre de concessions échues										
a) ayant été renouvelées	39	29	34	24	32	40	24	29	21	29
b) n'ayant pas été renouvelées	29	26	25	24	28	32	23	17	19	19
Total des concessions échues	68	55	59	48	60	72	47	46	40	48
Location des chambres mortuaires à l'Hôpital du Locle										
a) personnes domiciliées au Locle	45	53	41	46	41	37	40	41	27	46
b) personnes domiciliées à l'extérieur	14	13	26	19	14	19	15	17	11	10
Total des locations de chambres mortuaires	59	66	67	65	55	56	55	58	38	56
Descriptif résumé des emplacements existants dans notre cimetière de Mon-Repos dont l'ouverture remonte à 1906 :										
Unités libres										
1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela.	350	364	383	388	400	416	432	408	420	435
42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes	4	4	6	8	9	6	9	11	11	12
408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes.										
Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008.										
Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment d'emplacements libres ailleurs	63	58	58	54	53	56	64	62	63	44
Inhumations : 9 secteurs en exploitation (inhumés dès 1924) dont 1 réservé aux enfants de moins de 10 ans. 8 secteurs de 1906 à 1923 ont tous été désaffectés, 4 d'entre eux ont été rouverts à d'autres sépultures depuis. La durée de maintien des tombes d'inhumés est limitée au besoin de rouvrir un ou plusieurs secteurs (minimum 60 ans, art. 32 Règlement communal du cimetière du 4 juillet 2012)										

Commentaires sur l'année 2019

Les chiffres ci-dessus appellent peu de commentaires. Il faut cependant relever :

- 60 % des concessions échues ont été renouvelées (pour 10 ou 20 ans sous condition d'entretien régulier pour les concessions A et B et pour 10 ou 20 ans entretien inclus pour les Columbariums/murs cinéraires). Les concessions non renouvelées sont libérées et rejoignent le grand nombre d'emplacements libres.
- 9 inhumations soit un nombre dans la moyenne de ces dix dernières années. À noter qu'une des inhumations a eu lieu dans la ligne réservée du secteur multiconfessionnel créé en 2011. Ladite ligne accueille 2 sépultures depuis sa création.
- Un nombre de dépôts de cendres (55) inférieur à la moyenne décennale (67), avec la répartition suivante : Jardin du Souvenir (tombe anonyme) = 33% des dépôts ; Concessions A et B = 16% des dépôts ; « Columbariums » (murs cinéraires) = 27% des dépôts et enfin sur des tombes d'inhumés = 24% des dépôts.
- Au centre funéraire communal, situé rappelons-le dans l'Hôpital du Locle, on relève une occupation des chambres mortuaires dans la moyenne décennale : 56 défunts ont transité par le centre (moyenne sur 10 ans de 2010 à 2019 = 58).

Au niveau des personnes qui s'occupent de la gestion du cimetière, c'est une très agréable habitude depuis 2004 mais il est important de féliciter notre jardinier-concierge M. Charles-Albert Faivre pour la parfaite gestion du site. Il est judicieux d'associer à ces félicitations l'entreprise horticole Bernard Frey, l'équipe communale de la Voirie, les pompes funèbres et les marbriers.

Du côté administratif, assumé par l'équipe du Contrôle des Habitants, on note une fois de plus un travail exécuté et suivi à la satisfaction entière des familles concernées.

Dépenses particulières réalisées en 2019 :

- Rénovation, pour un montant de Fr. 3'443.15, des murs arrondis à gauche et à droite du porche de l'entrée principale. Ce travail d'entretien vise à prolonger la durée de vie de ces ouvrages.
- Assainissement du dessus du Columbarium (mur cinéraire) « D » pour un montant de Fr. 1'759.35 et même opération sur le Columbarium « F » pour un montant de Fr. 2'255.40. Ce travail d'entretien vise à prolonger la durée de vie de ces ouvrages en limitant les infiltrations d'eau et dégâts du gel. Ces prochaines années, dans un ordre à définir en fonction de leur état, d'autres Columbariums seront assainis de la même manière.

BUREAU D'OBSERVATION – COSC

Dépôts

Le BO (bureau d'observation) a enregistré une augmentation de la quantité des pièces facturées de plus de 17 % par rapport à 2018. Le chiffre d'affaires étant en partie dépendant de prestations diverses commandées en sus des travaux de certification habituels, celui-ci accuse une hausse de plus de 19 %.

La répartition financière est plus ou moins équitable entre les 3 BO. Le déséquilibre financier maximum est de 18% par rapport celui du nombre de pièces facturées qui est lui d'environ 11 %.

Il n'y a pas eu d'intervention de la direction du COSC pour réorienter certains dépôts à des fins d'équilibrage. Il faut souligner que ces demandes de réorientation ne font pas l'unanimité des déposants et que le choix final d'accepter ou pas une réorientation de dépôts appartient au déposant. Pour information, une demande a été effectuée par la direction du COSC auprès d'un déposant en prévision d'équilibrer au mieux les dépôts 2020 entre les BO et cette demande a été refusée par le déposant.

Sur l'ensemble des dépôts facturés, le COSC a enregistré une augmentation du nombre de pièces de plus de 5.7 % en 2019, soit 2'337'129 pièces par rapport à 2'209'716 pièces en 2018. Le BO du Locle a facturé 786'806 pièces, soit un peu plus du 33% du total des dépôts du COSC pour un budget estimé à 600'000 pièces. Les prévisions de dépôts pour 2020 ont été estimées à 700'000 pièces, cependant les chiffres annoncés par les déposants à fin 2019 sont nettement plus optimistes avec des prévisions de plus de 890'000 pièces.

Comme à l'accoutumée, le BO a travaillé 350 jours avec une fermeture de 2 semaines en fin d'année pour effectuer les travaux de maintenance.

Direction

Conformément à la Convention, la Commune du Locle met à disposition du COSC l'infrastructure nécessaire à son bon fonctionnement, à savoir les locaux et le personnel.

Le COSC, quant à lui, fournit toute la partie technique et métrologique nécessaire à l'opérationnel.

Concernant la gouvernance du BO, le responsable assiste régulièrement à des séances du comité de gestion (CG) réunissant la direction du COSC et les responsables BO pour traiter et solutionner les affaires courantes et à venir, dans un esprit de collaboration et d'entente mutuelle.

Accréditation

« Reconnaissance formelle de la compétence d'un organisme d'étalonnage, d'essai, d'inspection ou de certification à effectuer des essais ou des évaluations de conformité définis selon des exigences fixées au plan international ».

L'accréditation délivrée par le service d'accréditation suisse (SAS) doit être renouvelée tous les 5 ans. Entre les périodes de ré-accréditation, des audits de surveillance sont effectués tous les 18 mois environ.

Un audit de surveillance du BO du Locle et de la direction du COSC a été effectué par le SAS en septembre 2019. Deux non-conformités ont été relevées par les auditeurs lors de leur visite, il s'agit de revoir la présentation de deux documents. La direction du COSC fait le nécessaire pour remédier ces deux non-conformités.

Les 2 auditeurs sont satisfaits et impressionnés du peu d'erreurs, malgré le nombre d'opérations manuelles réalisées.

Le COSC a été ré-accrédité par le SAS pour 5 ans en date du 1^{er} juillet 2016. La prochaine ré-accréditation aura donc lieu lors de l'année 2020.

Pour mémoire c'est dorénavant l'association COSC qui est accréditée et non plus les BO. Les BO sont considérés par le SAS comme des filiales du COSC et peuvent ainsi bénéficier des accréditations délivrées au COSC.

Le COSC est donc accrédité selon la norme ISO 17025 sous 2 rubriques : laboratoire d'étalonnage (SCS) et laboratoire d'essais (STS). En parallèle et pour respecter les principes du SAS, le COSC est également accrédité selon la norme ISO 17065 comme Organisme de certification de produits (SCESp) : garde-temps mécanique et à quartz. Les 3 BO étant assimilés à des filiales du COSC, strictement identiques, les audits du SAS pourront être faits partiellement dans l'un ou l'autre BO et le COSC sera donc lui systématiquement audité.

La responsabilité de la bonne application et du respect des normes vis-à-vis du SAS incombe à la direction du COSC.

Audit d'amélioration continue

A la demande du CA, deux membres de la commission technique, issus des milieux horlogers sont chargés de réaliser approximativement tous les deux ans un audit dit d'amélioration continue, pour évaluer les améliorations possibles, tout en favorisant l'harmonisation des processus de certification des pièces qui nous sont confiées. La direction du COSC, les 3 BO et un partenaire externe du COSC sont audités. Il n'y a pas eu d'audit de ce type en 2019 celui-ci aura lieu en 2020.

Personnel

Retraite

1 collaboratrice a pris sa retraite avec effet au 31 mai, soit 15 mois au-delà de l'âge légal suite à une demande de prolongation de son activité.

1 collaborateur ont fait valoir un droit à une retraite anticipée au 31 décembre (Responsable du BO).

Engagement

7 collaborateurs / trices ont été engagées en CDD durant 1 an avec possibilité de passer en CDI.

1 collaboratrice sous contrat CDD en remplacement d'une personne en absence de longue durée.

2 collaboratrices ont été passées de contrat CDD à CDI

16 employés auxiliaires.

Pour information, à la suite de l'augmentation de production il a été nécessaire de mettre en service un quatrième ilot (1 machine de mesure et 2 tables d'armages) plus 1 machine de mesure dédiée actuellement uniquement pour la certification des pièces quartz.

Effectif du personnel au 31.12.2019

À fin 2019, le BO du Locle compte 22 collaborateurs / trices fixes employés aux travaux de certification, 1 collaborateur fixe employé uniquement aux travaux de conciergerie et 30 employés auxiliaires.

Déposants

Le BO du Locle enregistre la plus grande variété de produits, d'où un surcroît de travail. Ce phénomène est en partie dû à la composition du tissu économique de notre région. Même si certains de nos déposants ont un volume de dépôts relativement modeste, ils ont souvent besoin d'un support technique dans leurs démarches. De nombreuses visites ont lieu dans nos locaux, favorisant ainsi une meilleure compréhension de nos problèmes respectifs au travers d'échanges fructueux.

Locaux

Selon la décision du conseil d'administration, la prérogative est d'avoir des BO volontairement surdimensionnés de telle manière à pouvoir absorber la production d'un BO qui serait momentanément dans l'incapacité de produire. Actuellement et au vu de l'augmentation constante des dépôts de ces dernières années, il s'avère que les locaux ne pourront plus garantir cette prérogative si cette évolution devait perdurer.

Des contraintes techniques très strictes doivent être respectées pour assurer la certification des instruments qui nous sont confiés, notamment au niveau de la stabilité et du contrôle permanent des conditions environnementales : température, humidité, particules en suspension dans l'air.

Les moyens techniques installés dans nos locaux satisfont pleinement au respect des conditions d'environnement pour la certification et le confort du personnel.

Energie

La consommation électrique est stable : 233'385 KWh en 2019 contre 233'115 KWh en 2018.

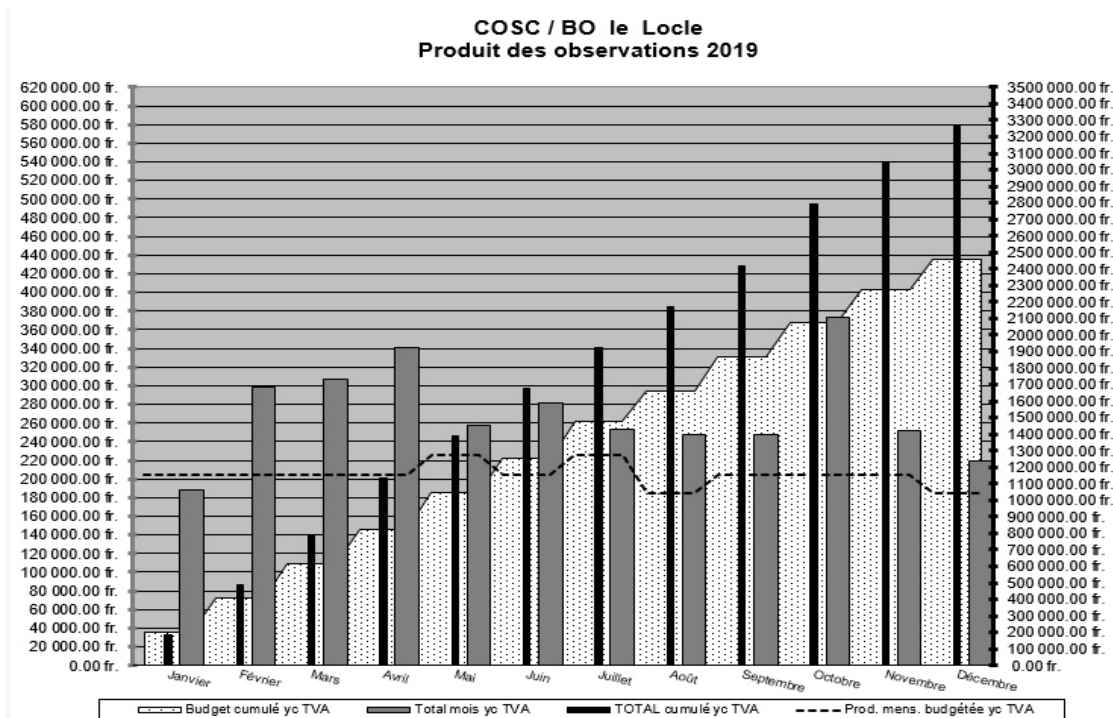
La consommation énergétique de la chaudière à gaz de secours est stable : 10'355 KWh en 2019 contre 9508 KWh en 2018.

Le BO consomme principalement la chaleur produite par l'installation de chauffage de la PPE Le Phare.

Production

Le graphique ci-dessous illustre le produit des observations pour l'année 2019.

Les recettes s'élèvent à Fr. 3'266'453.35 TTC, budgétées à Fr. 2'462'022.-



En volume facturé, les dépôts 2019 se répartissent comme suit :

	Mvts	Cumul mvts	Global yc TVA	Cumul global
Janvier	47 220	47 220	fr. 188 721.90	fr. 188 721.90
Février	71 587	118 807	fr. 298 097.50	fr. 486 819.40
Mars	75 159	193 966	fr. 307 025.70	fr. 793 845.10
Avril	83 757	277 723	fr. 340 952.00	fr. 1 134 797.10
Mai	61 950	339 673	fr. 257 116.60	fr. 1 391 913.70
Juin	68 521	408 194	fr. 281 425.35	fr. 1 673 339.05
Juillet	61 795	469 989	fr. 253 520.25	fr. 1 926 859.30
Août	57 414	527 403	fr. 247 204.95	fr. 2 174 064.25
Septembre	56 711	584 114	fr. 247 693.75	fr. 2 421 758.00
Octobre	90 650	674 764	fr. 373 686.60	fr. 2 795 444.60
Novembre	59 572	734 336	fr. 251 817.35	fr. 3 047 261.95
Décembre	52 470	786 806	fr. 219 191.40	fr. 3 266 453.35
Total	786 806		fr. 3 266 453.35	

Pour rappel, la quantité de mouvements déposés au COSC dépend directement du marché horloger.

SERVICE DES EAUX

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (puits, chaîne de traitement, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos SA. Les actifs liés à cette activité restent comptabilisés au bilan de la ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos SA, qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie et hydrologie

En 2019, il est tombé 1'376 mm de précipitations contre 1'351 mm en 2018.

La moyenne annuelle des 80 dernières années se situe à 1'468 mm, avec un maximum de 1'967 mm en 1999 et un minimum de 957 mm en 1964.

Zones de protection

Les zones de protection ont été sanctionnées en 2015 par le Conseil d'Etat.

En 2017, celle des Eplatures a été élargie et celle du puits Verger a été déclassée à cause de l'abandon de l'exploitation de ce puits. À la demande du SCAV, le puits de la Combe-Girard a été mis hors service en décembre 2017, en attendant que le conflit d'intérêts concernant la présence de jardins potagers sur la zone de protection S1 soit résolu.

En 2018, la Ville du Locle a décidé d'abandonner le puits Rolex et le déclasser sa S1, qui a été englobée dans la S2 du puits de France.

L'étude entreprise pour déterminer l'origine de la contamination de l'eau de la nappe alimentant le puits de France par du perchloréthylène est toujours en cours.

Stockage d'eau brute

Les cuves du réservoir des Jeanneret ont été lavées en février et la cuve de mélange de l'usine centrale l'a été en janvier.

Puits et captages

Puits des Envers

Environ 990 heures de pompage (~83'000 m³ évacués au Bied) ont été nécessaires pour maintenir le niveau de la nappe en dessous de la limite d'inondation.

Puits des Rondes

Le débitmètre sur la conduite de refoulement a été remplacé en mars.

Chaîne de traitement (CTE)

La chaîne de traitement a fonctionné normalement. Des travaux d'entretien et de maintenance ont été effectués. Toutes les cuves de la station ont été lavées et inspectées en mars.

Réservoirs

Réservoir du Communal

Le lavage des cuves a eu lieu en avril.

Réservoir du Voisinage

Les cuves d'eau traitée n'ont pas été lavées en 2019, elles le seront début 2020.

Eau de secours

SIVAMO

Les ressources locales étant suffisantes, il n'y a pas eu besoin de recourir à un soutirage d'eau complémentaire au volume sanitaire annuel souscrit de 85'258 m³.

La qualité de l'eau en provenance du SIVAMO est conforme aux normes et le taux de chlore est satisfaisant.

Télégestion

4'162 alarmes ont été traitées en 2019 : 2'646 indicatives, 1'183 en priorité secondaire et 333 urgentes.

Pour augmenter la sécurité informatique, le "Terminal Serveur" du Locle et le "Serveur Ritop" ont été virtualisés.

Après 25 ans d'exploitation, la station de traitement a nécessité le remplacement de composants électriques (disjoncteurs, relais et bornes).

La pompe 2 d'eau brute est tombée en panne après 45'000 heures de fonctionnement. Il faudra remplacer le moteur, le démarreur et l'intégrer dans la télégestion.

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Afin de garantir la pérennité du réseau de distribution, les conduites ont été remplacées à la rue des Cardamines.

Fuites

9 fuites (10 en 2018) ont été réparées en 2019, dont 6 dues à la corrosion.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 26 occasions : 4 fuites, 3 alarmes sur l'ozonation, 2 défauts d'appareil, 6 problèmes sur le pompage, 5 défauts de transmission, 2 alarmes niveau de réservoir et 4 défauts d'électricité.

Statistiques du réseau

Les longueurs 2019 figurent dans le tableau ci-après :

	2019 (mètres)
Réseau de transport	17'363
Réseau de distribution et hydrantes	46'843
Branchements normaux, communs, internes et fontaines	34'747
Conduites de refroidissement et vidanges	473
Longueur totale	99'426

	Distribution	Branchement
Remplacement, entretien (mètres)	277	283
Taux de renouvellement [%]	0.59 %	0.81 %

Fontaines publiques

Sur les 32 fontaines publiques de la ville, 7 sont utilisées comme purges permanentes en bout de réseau. Les 25 autres sont ornementales; leur consommation et leur entretien sont facturés directement à la ville. La fontaine du Casino est restée hors service toute l'année car l'entretien de son bassin est très contraignant (bassin toujours sale, rempli de sable et de déchets en tout genre).

Ventes d'eau

	2019	2018
Eau vendue (y. c. SEVAB)	825'000 m ³	830'000 m ³
Moyenne journalière par habitant pour Le Locle	218 litres	208 litres
Livraison à des tiers (SEVAB)		
Eau livrée par le SEVAB	1'521 m ³	1'553 m ³
Eau livrée au SEVAB	35'080 m ³	70'200 m ³
Vente au SEVAB	33'559 m ³	68'647 m ³
Différence avec l'année précédente	-35'088 m ³	2'686 m ³
ou	-51.1 %	+ 4.1 %

Afin d'alimenter les hameaux du Prévoux et de L'Ecoualta, 1'521 m³ d'eau ont été soutirés sur le réseau du SEVAB. Contrairement à ces deux dernières années, il n'y a pas eu de sécheresse importante, ce qui se traduit par une livraison au SEVAB de 35'080 m³ (70'200 m³ en 2018).

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

	2019	2018
Pose de nouveaux compteurs	1	5
Dépose de compteurs	1	3
Remplacement de compteurs	76	203
Nb de compteurs en service au 31 décembre	1'648	1'648
Contrôles périodiques d'installations	62	189
Nb d'installations périodiques non conformes	20	16

Secteur Qualité

Une permanence téléphonique « Piquet qualité » est en place depuis 2015. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, appuie un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Depuis juillet 2015, après une interruption d'une année, le réseau du Locle est à nouveau désinfecté avec du chlore. Parallèlement, la surveillance en continu de la qualité de l'eau a été renforcée, avec l'installation de nouveaux appareils au réservoir du Voisinage, au Saignolat, au retour de réseau à la CTE et à la chambre de Monts, afin de détecter en temps réel une contamination chimique ou microbiologique. Des alarmes provoquées par ces appareils en cas de dépassement des seuils établis permettent donc une réaction dans les meilleurs délais.

Un cytomètre en flux en continu a été installé en 2017 à la sortie du bassin d'eau traitée de la CTE. Il permet la quantification du nombre total de cellules (TCC) et du nombre de cellules vivantes (ICC) avec prélèvement d'un échantillon toutes les 2 heures. En février 2019, des seuils d'alarme ont été établis pour le nombre total de cellules (TCC) et le nombre de cellules vivantes (ICC). Des alarmes provoquées par le changement d'éléments de l'ozonation et pendant le rétro-lavage du filtre bicouche montrent leur efficacité à indiquer un changement significatif de la qualité de l'eau.

Autocontrôle

En 2019, des campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur. La qualité de l'eau du réseau du Locle a globalement respecté les valeurs maximales tout au long de l'année.

Qualité

13 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2019.

L'eau du réseau du Locle est bien minéralisée. C'est une eau dure, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, peu sulfatée et peu ou pas influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates ont varié de 4.7 à 11.3 mg/l en 2019.

Eaux brutes

En 2019, 25 échantillons des sources et des puits du Locle ainsi que des étapes de traitement dans la CTE ont été analysés sur 13 points de prélèvement (tableau 1). Leur composition chimique est stable tout au long de l'année et la qualité bactériologique varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques. Un dépassement de la valeur maximale a toutefois été observé pour les composés halogénés adsorbables (0.01 mg/l) dans l'eau brute. Les résultats pour les analyses des hydrocarbures halogénés volatils, dont la valeur maximale est établie à 10 µg/l et qui indiquent une contamination, sont par contre conformes. Les 13 dépassements observés pour les silicates (5 mg/l) confirment la présence naturelle de cet élément dans les sources du Locle. Les 3 dépassements pour les chlorures

(40 mg/l) montrent l'influence du salage de la H2O sur ces captages. Ce composé dépasse régulièrement la norme en hiver à la combe des Enfers et au puits de la Maladière.

En raison des travaux sur la S2 du puits de France, des analyses hebdomadaires ont été effectuées toute l'année sur l'eau du puits. Elles montrent qu'à part un dépassement temporaire de la valeur maximale admise pour l'ammonium, ces travaux, ainsi que le pompage quotidien depuis le mois d'août, n'ont pas eu d'influence négative sur la qualité de l'eau du puits. Son niveau par contre a été abaissé d'environ 10.5 m à environ 6 m.

Tableau 1 : campagnes d'analyses de l'eau du réseau du Locle en 2019

Interventions	Types d'analyses	Nombre	
		Points de prélèvement	Échantillons analysés
Eaux brutes : sources + CTE	Bactériologie et chimie	13	25
	Micropolluants	1	1
	Métaux	10	10
	Carbone organique assimilable	1	2
	Halogénés organiques adsorbables	1	1
Réservoirs, réseau, CTE, fontaines, hivernages	Bactériologie et chimie	41	60
	Micropolluants	1	1
	Cytométrie en flux	3	32
	Carbone organique assimilable	5	10
	Métaux	3	3
Extrémités de réseau	Microbiologie et physico-chimie	8	15
	Cytométrie en flux	8	88
	Métaux	2	2
Chantiers	Bactériologie et physico-chimie	13	16

Eaux traitées (réseau et CTE)

60 échantillons ont été analysés dans le réseau (réseau, réservoirs, CTE, extrémités de réseau, fontaines, hivernages). 3 dépassements de la valeur maximale pour le carbone organique total (1 mg/l) ont été enregistrés, ainsi qu'un dépassement pour les silicates (5 mg/l). 4 légers dépassements de la valeur maximale pour le chlore (0.1 mg/l) ont aussi été observés. Ces non-conformités ne présentent pas de danger pour la santé des consommateurs. Les autres paramètres analysés sont conformes. Un exemple des résultats obtenus dans le réseau loclois est fourni dans le tableau ci-après.

Résultats des analyses de l'eau prélevée au collège des Girardet le 22 mai 2019

Hydrogénocarbonates	mg/l	355.6	Sodium	mg/l	10.8	Fluorures	mg/l	0.3
Chlorures	mg/l	21.6	Potassium	mg/l	1.6	pH	-	7.85
Nitrates	mg/l	7.2	Magnésium	mg/l	12.6	Dureté totale	°f	31.8
Sulfates	mg/l	9.9	Calcium	mg/l	101.6	Conductivité	µS/cm	598

Micropolluants

Deux campagnes d'analyses sur 277 micropolluants organiques ont été effectuées en juillet et septembre 2019. Font partie des substances analysées des pesticides, y compris le chlorothalonil et ses métabolites, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des hydrocarbures et des traceurs de contamination par des eaux usées.

Aucune des substances analysées n'a été détectée, ni dans l'eau brute, ni dans l'eau traitée, malgré les méthodes d'analyses ultraperformantes, qui permettent de déceler des concentrations de l'ordre de 10 ng/l, selon les substances.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides. Pour ceux-ci, la norme en vigueur est de 100 ng/l (0.1 µg/l) par substance. Cette valeur est considérée comme une valeur maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurales suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/l.

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau du Locle sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Secteur bureau technique eau

Projet de réseau d'eau Beauregard

Le projet a été présenté aux AF, à l'ECAP et au SENE, afin de faire confirmer leur taux de subventions. Le rapport final est en cours d'élaboration.

Un point d'eau (hydrant) a été installé à Beauregard en cours d'année pour une alimentation provisoire aux agriculteurs.

Développement du réseau Le Crozot

Des habitants des secteurs Crozot et Combe-Jeanneret ayant demandé à être raccordés au réseau d'eau potable, une enquête a été menée dans la région pour connaître les besoins des propriétaires et développer ainsi un nouveau réseau. Il n'est toutefois pas possible de raccorder ce secteur directement au réseau du Locle pour des raisons hydrauliques. Une alimentation par le réseau du SEVAB est examinée. L'étude de faisabilité est en cours.

CTE - Électrolyseurs (traitement par ozoneurs)

Le remplacement des électrolyseurs de la chaîne de traitement (CTE) a fait l'objet d'une étude, incluant la mise à jour du PGA (Plan Général d'Alimentation en eau). Celle-ci définit les besoins en eau potable pour les prochaines décennies et permettra d'optimiser le dimensionnement des systèmes de traitement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

	2018	2019	Différence
Puissance installée [kW]	148	142	- 6
Nb ensemble lumineux ¹⁾	1'365	1'366	1
Nb de luminaires ²⁾	1'393	1'394	1
Nb de lampes ³⁾	1'416	1'417	1
<i>Types de lampes</i>			
Fluorescent	14	9	- 5
Iodures métalliques	85	85	0
Sodium	633	623	- 10
Mercure	68	0	- 68
LED	616	701	85

1) Emplacement composé d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

2) Luminaire équipé d'une ou plusieurs sources lumineuses

3) Source lumineuses

Les lampes à vapeur de mercure ont été éliminées et ce type de source n'existe plus sur le territoire de la Ville du Locle.

Les baisses successives de consommation sur les 10 dernières années représentent 40.5%, dépassant ainsi les objectifs fixés.

